QUARANTIÈME ANNÉE — N° 12071 — VENDREDI 18 NOVEMBRE 1983

UNE SEMAINE AVEC L'ILE-DE-FRANCE

Aujourd'hui : très riches, trop pauvres

LIRE PAGES 19 A 26

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LA STRATÉGIE DE LA FRANCE ET LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE

« J'ai décidé d'intervenir »

Si *quelqu'un avait pu prétendre* mettre en difficulté le président de la République, ce n'eût *pas été à propos* de la nouvelle « crise des missiles ». Les conflits « périphériques » où la France est engagée et où elle peut paraître empêtrée offraient un meilleur terrain. Liban, Tchad, guerre du Golfe : autant de théâtres d'opérations où Paris a dépêché ses soldats ou ses armes, où la France a des alliés et, même si M. Mitterrand ne se veut pas d'« ennemis », des adversaires parfois farouches. Sur ces engagements extérieurs, le chef de l'Etat n'a pas apporté d'éléments vraiment nouveaux. Toutefois, la fermeté de son propos place dans une lumière plus vive ce qui était déjà connu et en souligne la cohérence avec son dessein principal.

C'est le cas, d'abord, de la légitimité d'une action à l'étranger, appuyée, au besoin, par des moyens militaires. L'idée en fut longtemps odieuse à la gauche, mue par un anticolonialisme qu'avivait, pour certains socialistes, la conscience de s'être fourvoyés dans la guerre d'Algérie. Ce tabou a volé en éclats, et M. Mitterrand se refuse avec la dernière énergie à « signer la disparition de la France de la surface du globe en dehors de son précarré » au nom d'une sorte de non-interventionnisme moral. Prononcé à propos du Tchad, son « j'ai décidé d'intervenir » balaie, à cet égard, toute ambiguïté.

Au Liban, l'« héritier des grands choix de la France » est tout aussi net dans sa défense d'une action « très importante » à ses yeux. Il proclame son appui au « gouvernement légitime » de Beyrouth et vante l'efficacité du contingent français dont le rôle de « force d'interposition » n'a pourtant pas pu être tenu de façon très convaincante. On va s'interroger désormais sur le « châtiment » promis aux auteurs de l'attentat qui coûta la vie à cinquante-huit soldats français. Le chef de l'Etat semble avoir une idée très précise quant aux responsables et à la façon de les atteindre. Opération de services spéciaux ? Raid « sélectif » ? En toute hypothèse, il est extraordinairement difficile d'exercer le « droit de légitime défense » justement invoqué, sans léser d'innocents ni provoquer de dérapage, au cœur de l'imbroglio libanais.

Pour la première fois, une évidence voilée d'ordinaire par les bons usages diplomatiques a été énoncée par M. Mitterrand : « Les Syriens n'ont pas reconnu l'indépendance du Liban et considèrent qu'il fait partie de la Grande Syrie. » Bien que le rappel en soit fait à l'occasion d'une question sur les Palestiniens, la portée de cette constatation est plus vaste. Elle assigne aux rêves et aux ambitions du président Assad une limite. La France ne s'accommodera ni du démembrement ni, « à fortiori », de l'annexion de l'Etat à l'égard duquel elle a un « devoir » légué par l'histoire.

Sympathie chaleureuse et consternée à l'égard du « peuple intelligent et courageux » des Palestiniens — les adjectifs même utilisés récemment pour M. Arafat, — refus de voir « détruire ces gens qui courent après une patrie », respect des contrats, antérieurs à l'actuel septennat, qui lient la France à son « ami » irakien : il n'y a pas là de quoi surprendre. Quant au Tchad, si Paris y a agi à la demande de « sept, huit, dix pays d'Afrique noire », c'est, là encore, pour éviter qu'un équilibre ne soit rompu — en l'espèce par la Libye. Le rappel des vaines interventions passées ne plaidait pas pour l'efficacité attendue de la dernière en date. Mais, fût-ce sur terrain miné, c'est la même résolution qui est à l'œuvre. S'il n'est pas à l'abri des erreurs d'appréciation et des faux pas, le président ne connaît pas les tentations de la démission ou de la faiblesse.

La dissuasion nucléaire repose sur l'équilibre des forces et la détermination du chef de l'Etat

affirme M. Mitterrand

Didactique et déterminé : c'est ainsi qu'a voulu apparaître le président de la République, mercredi soir 16 novembre sur Antenne 2, et il y est la plupart du temps parvenu. Didactique, il a voulu l'être à l'intention des Français, dont les nerfs sont soumis à rude épreuve en cette période de tension internationale. Déterminé, il se devait de l'être à l'intention de l'U.R.S.S. principalement, mais aussi de certains partenaires de la France, comme les Etats-Unis.

D'entrée de jeu, M. Mitterrand a voulu informer et rassurer son auditoire à propos de la crise des euromissiles, *« la plus sérieuse »* depuis celles de Berlin et de Cuba. Il l'a fait en se livrant à une défense et illustration de la dissuasion qui était particulièrement convaincante. Quelques phrases essentielles, parce qu'elles énoncent des concepts fondamentaux, feront date. Tout d'abord : *« La pièce maîtresse de la stratégie de dissuasion en France, c'est le chef de l'Etat, c'est moi. »* Bien évidemment, il ne peut pas y avoir de dissuasion si la détermination du principal intéressé n'est pas évidente. M. Giscard d'Estaing en a fait l'expérience, lui qui paraissait si mal à l'aise dès qu'il était obligé d'aborder ce sujet.

Il ne peut pas, non plus, y avoir dissuasion sans équilibre des forces. C'est au nom du rétablissement de cet équilibre en Europe que M. Mitterrand a renouvelé son approbation de l'installation des fusées Pershing-2 et des missiles de croisière. Car, a-t-il rappelé, l'U.R.S.S. a commencé à rompre cet équilibre dès 1977, en installant ses premiers SS-20, et depuis *« on développe l'armement à l'Est »* alors qu'à l'Ouest *« on développe le pacifisme »*. Accrochant au passage les sociaux-démocrates allemands, il a reproché aux pacifistes de ne pas avoir commencé à protester contre les SS-20 en 1977.

Autre vérité cardinale : *« S'il n'y a plus d'équilibre, la guerre est à nos portes. »* Cet équilibre, le président de la République, le veut bien sûr *« au niveau le plus bas »*, et c'est là, semble-t-il, qu'il voudrait que la France joue un rôle.

Cependant, il est encore trop tôt, d'après le président, car la crise des euromissiles qui est maîtrisable, n'a pas atteint son apogée. C'est une question de jours ou même d'heures, puisque le sommet sera le départ des Soviétiques des négociations de Genève.

JACQUES ALMARIC.

(Lire la suite page 10.)

Voir page 9 les articles de J.M. Colombani et J. Isnard.

Rome veut maintenir un dialogue ouvert avec les pays de l'Est

nous déclare M. Craxi

Le sommet franco-italien devait s'ouvrir jeudi 17 novembre en fin d'après-midi, à Venise, par un entretien en tête à tête entre MM. François Mitterrand et Craxi. A la veille de cette réunion, le président du Conseil italien a répondu par écrit à nos questions.

« Avec votre gouvernement, une relance de la politique étrangère italienne semble amorcée. Quelle en est l'inspiration ?

— L'Italie a besoin de vivre dans un contexte de relations internationales intenses. Et elle en a besoin à présent dans son évolution de société industrielle moderne, à la fois grande exportatrice et grande importatrice. Cette terre de culture, d'art et de tourisme, est une nation représentée à travers le monde par une grande communauté. Un bon gouvernement ne peut donc se passer de l'organisation d'une bonne politique étrangère.

— La présence italienne se développe en Méditerranée de façon particulièrement active et différente de la politique qui fut celle du centre-gauche. Quels sont les objectifs à court et à moyen terme ?

— On pourrait dire que nous sommes plongés jusqu'au cou dans la Méditerranée. L'idée du *« Mare Nostrum »* appartient au bagage nationaliste d'autrefois. Mais la peur de la contagion avec les Etats de la Méditerranée appartient à un provincialisme qui est dur à mourir. Nous voulons développer un rôle de paix et de coopération, maintenir, développer ou ouvrir les relations les meilleures avec tous les Etats de la région.

(Lire la suite page 5.)

Les prix ont augmenté de 0,7 % en octobre

La hausse sera supérieure à 9 % en 1983

LIRE PAGE 46

Le pari de la bonne Allemagne

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

Bonn. — Ici, l'on n'attend jamais. La ponctualité demeure l'une des grandes vertus de la République fédérale. Après les grandes manifestations pacifistes d'octobre, le moment est venu du double vote prévu sur le déploiement des euromissiles. A moins d'un geste soviétique de la dernière minute, que rien ne laisse prévoir, le résultat est connu d'avance. Le congrès extraordinaire du parti social-démocrate (S.P.D.) se prononcera *contre*, le 19 novembre, à une très large majorité ; et le Bundestag *pour* le 22, à une majorité bien moins nette mais suffisante pour que, avant le début de l'année, les neuf premiers Pershing-2 puissent être mis en place.

L'attitude du S.P.D. est paradoxale. C'est l'un des siens, Helmut Schmidt, qui a convaincu les Etats-Unis d'installer en Europe des fusées capables d'équilibrer la menace des SS-20. Qu'aujourd'hui l'ex-chancelier soit hors d'état d'empêcher ses camarades d'approuver la suite logique de sa démarche en dit long sur l'étendue du mouvement pacifiste : d'après tous les sondages d'opinion, il est devenu largement majoritaire.

On comprend qu'à l'extérieur des frontières de la R.F.A. et, pour commencer, en France beaucoup de gens partagent les inquiétudes récemment exposées dans ces colonnes par Jean François-Poncet (1). Le fait que le S.P.D. ait basculé, remettant ainsi en cause le consensus sur lequel était basée la politique extérieure de Bonn, ne pèse-t-il pas plus lourd en fin de compte que l'acquiescement de l'actuel gouvernement fédéral au déploiement des euromissiles ? N'y a-t-il pas là le germe d'une dissidence face à de cet Occident à auquel Adenauer et ses successeurs avaient tellement voulu ancrer l'Allemagne ?

Il est un homme, au moins, pour contester formellement cette vue des choses et c'est cet homme qui, pour le moment, se trouve à la tête du gouvernement de Bonn. Un homme qui proclame haut et fort sa fidélité à l'héritage d'Adenauer, dont il a été l'un des collaborateurs. Un homme que l'on a eu longtemps tendance à considérer, selon le propos un peu méprisant d'un ambassadeur occidental, comme un *« politicien provincial »*, mais qui a tout de même réussi à prendre la place d'un Helmut Schmidt qui a dominé la scène allemande, sinon européenne, pendant dix ans.

(Lire la suite page 2.)

(1) *Certitudes et incertitudes allemandes*, *le Monde* du 10 novembre.

AU JOUR LE JOUR — Laxisme

Quatre médecins et un avocat — auxiliaires de justice — avaient à répondre, devant le tribunal de Versailles, de la très suspecte « libération médicale » d'un trafiquant de drogue marseillais. Les juges ont fait preuve à leur égard d'une indulgence qui a surpris.

Il ne faut pas être étonné. C'est vrai, la justice, dans cette affaire, a été bafouée à l'origine par ceux qui auraient dû concourir à la faire respecter. Mais précisément, à l'heure où tant de victimes ont à se plaindre du laxisme des tribunaux, il était naturel que la justice prouve avec éclat qu'elle est une victime comme les autres. Il y allait de sa réputation.

BRUNO FRAPPAT.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A CHOISI LE PROJET DE M. CARLOS OTT POUR LE NOUVEL OPÉRA DE PARIS

La conviction et la prudence

Le président de la République a finalement choisi le projet de l'architecte canadien Carlos Ott pour le futur opéra de la Bastille, annonce un communiqué de l'Elysée, jeudi 17 novembre.

Outre ce projet, deux autres restaient en lice au terme du concours lancé en 1982 et dont le jury était présidé par M. François Bloch-Lainé : celui de l'équipe franco-roumaine dirigée par M. Dan Munteanu et celui de S.K. Yim Rocco, de Hong Kong.

Plus d'un siècle est passé, et l'histoire, pour ne pas se conformer à l'usage, paraît se répéter à quelques nuances près, et aux surprises près que réserve volontiers ce type de projet ambitieux.

M. François Mitterrand, président de la République, qui a lancé le projet de la Bastille peu après son élection, n'est pas Napoléon III, empereur, qui ne vit d'ailleurs pas l'ouverture du plus spectaculaire de ses travaux. Aussi l'Opéra sera populaire, et Carlos Ott, le cru Garnier 1983, n'aura sans doute pas à payer sa place aussi cher que son illustre prédécesseur. Populaire, cela est assez conforme à l'évolution du public, plus nombreux, sinon véritablement « populaire », et mieux accoutumé à un répertoire qui ne réserve plus guère de surprises, de nos jours et jusqu'à nouvel ordre, sinon par un étrange parti pris de sévérité et de difficulté.

Populaire, cela signifie davantage de places, 2 700 (contre 1 700 au Palais Garnier) pour la grande salle de la Bastille, qui offrira en outre une salle expérimentale et modulable, de 600 à 1 500 places. Cela signifie encore un nombre accru de représentations par an, grâce aux installations techniques prévues : 450 dans les deux nouvelles salles contre 170 pour Garnier et la salle Favart réunis.

Y aura-t-il le public, le renouvellement du répertoire, et des artistes en assez grand nombre, pour répondre aux ambitions de l'Opéra de la Bastille ? Au moins, ce ne sera pas faute d'infrastructures si l'opéra, en France, devait manquer de souffle, comme le prédisent les détracteurs du projet, qui, paradoxalement, se trouvent souvent être de grands amateurs d'art lyrique...

Ils étaient sept cent quarante-quatre à concourir pour succéder à Charles Garnier, sept cent quarante-quatre propositions numérotées, anonymes. Six ont été retenus, après décantation, par le jury, qui a dû laisser galamment le choix final au président de la République. Celui-ci, méfiant, finaud ou sage, a préféré, dans un premier temps, en garder trois et les remettre en lice (*le Monde* du 3 septembre).

FREDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 15.)

Des écrivains contre l'apartheid

Lire dans *le Monde des livres* les textes de Juan Goytisolo, André Brink, Michel Leiris, Tahar Ben Jelloun, Julio Cortazar, Edmond Jabès et Michel Butor.

(pages 36 et 37)

Un entretien avec M. Jean-Noël Jeanneney P.-D.G. de Radio-France

Les choix de l'austérité

(page 18)

Le Monde

idées

Euromissiles : l'heure du déploiement

Avec l'installation des premiers missiles de croisière en Grande-Bretagne, les déclarations de M. Mitterrand à la télévision, les votes attendus des sociaux-démocrates allemands et du Bundestag, le grand débat sur les euromissiles entre dans sa phase active. Retour de Bonn, André Fontaine résume le point de vue de l'actuel gouvernement fédéral sur cette question. Georges Mesmin pense que le droit à l'exhortation largement revendiqué par Paris à l'égard de la R.F.A. devrait être acheté de quelques gestes de nature à dissiper les quelques ambiguïtés qui peuvent encore subsister quant à l'attitude française à l'égard de la défense commune. Enfin, Yves Florenne lit pour nous plusieurs revues qui consacrent à la *guerre* et à la paix l'essentiel de leurs sommaires de novembre.

Le pari de la bonne Allemagne

(Suite de la première page.)

Qui a également réussi, ce qui n'était pas plus facile, à mettre en échec, en la personne de Franz-Josef Strauss, un rival à l'ambition féroce, appuyé sur un parti, la C.S.U., dont l'alliance, bien qu'il soit confiné à la Bavière, est indispensable aux chrétiens-démocrates pour gouverner. Helmut Kohl n'a pas le punch de ces deux ténors. Il ne jalouse ni la « *grande gueule* » de l'un, ni la réputation de « *taureau* » dont l'autre est si fier. Il cherche à arrondir les angles, comme il est normal quand on dirige une coalition pleine de contradictions, et un pays situé où l'histoire l'a placé. Si le slogan de la force tranquille n'était pas déjà en service ailleurs, on pourrait dire qu'il en est l'image même.

Sa stature de géant débonnaire n'y est pas pour rien. S'il paraît si bien dans sa peau, c'est d'abord parce qu'il a l'air costaud et en bonne santé, même si une certaine tendance à l'embonpoint le conduit parfois à regarder manger ses invités sans toucher lui-même à un plat. Mais, surtout, on sent chez lui une autorité naturelle qui s'exerce en douceur et une grande harmonie entre les convictions et l'action.

Les hommes de ce tempérament ne cherchent pas à changer le monde. *Ils visent seulement à le rendre un peu plus vivable.* Ils font plus confiance au bon sens, voire aux qualités de cœur, qu'à l'originalité intellectuelle. Ils cherchent plutôt à garder l'héritage qu'à écrire l'histoire. Dans le cas de Helmut Kohl, ce parti pris est si évident qu'il prendrait pour un peu la dimension d'un pari : le pari de la bonne Allemagne, travailleuse, calme, bourgeoise, européenne et tout, contre la mauvaise, celle qui se laisse fasciner par les chimères de l'extrémisme du pacifisme ou de la politique de bascule et précipite le malheur sur elle-même et sur les autres.

De cette approche découle tout naturellement, à toutes les questions que l'on peut se poser en France et ailleurs sur l'avenir de l'Allemagne, une série de réponses toutes plus rassurantes les unes que les autres :

1) « Les euromissiles ? Le vote du Bundestag n'est qu'une formalité. Le peuple allemand s'est prononcé en connaissance de cause lors des élections du 6 mars dernier, puisque les partis pour lesquels il a voté avaient le plus clairement du monde fait connaître leur intention de respecter les engagements pris à ce sujet. »

[*Remarque :* d'autant plus que si le chancelier Kohl a voulu ces élections c'est, précisément, pour obtenir de ses concitoyens un mandat sans équivoque sur cette affaire. Car non seulement rien ne l'obligeait à les provoquer, mais il a dû, pour se conformer aux règles constitutionnelles, qui n'autorisent de consultation anticipée qu'en cas de refus de confiance, amener la majorité à voter très artificiellement contre elle-même.]

2) *Pourquoi ne demandons-nous pas à participer à la décision d'emploi ?* (N.D.L.R. : comme le préconise Franz Josef Strauss.) *Parce que, techniquement, cela n'a aucun sens. A peine mettez-vous le pied sur le territoire fédéral que vous tombez sur des installations militaires américaines : il y a des bombes atomiques partout. Nous n'avons aucun droit de regard sur leur emploi. Pourquoi en demander un sur certaines armes seulement ? De toute façon nous faisons confiance aux Américains. En cas de crise grave, nous sommes sûrs que l'on se consultera abondamment. »*

3) *« Une défense européenne ?* (N.D.L.R. : cf. les récents propos de J. Chirac.) *Bien sûr que nous sommes pour. L'échec de la Communauté européenne de défense a fait perdre un temps précieux à l'Europe. Mais les choses dans ce domaine n'avancent pas vite. C'est seulement cette année que nous avons commencé à mettre en application la clause du traité franco-allemand de 1963 relative aux consultations militaires ! Il y a beaucoup à faire pour améliorer la coopération européenne en matière de défense mais avec deux limites : a) cela doit se faire en relation étroite avec les Etats-Unis. b) il n'est pas question pour nous de revenir sur notre renonciation à l'arme nucléaire. »*

4) *« Les négociations de Genève ? Lorsque les Soviétiques auront compris qu'ils n'ont aucune chance d'éviter le déploiement s'ils ne font pas de concessions, ils deviendront conciliants. Ils suivent toujours leur intérêt, or ils ont intérêt à une réduction de la tension internationale, qui pèse très lourdement sur leur économie, et ils veulent éviter un affrontement majeur qui serait suicidaire pour tout le monde. Mais nous leur faisons confiance : en U.R.S.S. comme en Allemagne, la génération qui est aujourd'hui au pouvoir a trop souffert de la guerre pour pouvoir en envisager une nouvelle. Les SS-20 ne sont pas destinés à préparer une agression contre l'Europe occidentale : quel profit Moscou retirerait-il de la conquête de pays qui auraient été auparavant atomisés ? C'est une arme de pression politique, rien d'autre. »*

5) *« Le pacifisme ? C'est un mouvement composite, non une force cohérente. On y trouve une minorité active, contrôlée par les communistes. Mais il n'y a que soixante mille Allemands pour voter pour le P.C. : autant dire rien. Beaucoup de gens ont tout simplement peur de la guerre. Quoi de plus normal ? Et puis, il y a un pacifisme d'origine religieuse ; il est le fait de gens qui prennent au pied de la lettre le Sermon sur la montagne. Ils ont toujours été nombreux dans ce pays qui est l'un des rares à reconnaître l'objection de conscience dans sa Constitution. Dans une seule prison de Berlin, pendant la dernière guerre, on en a fusillé plus de mille. La C.D.U.,* [N.D.L.R. : le parti chrétien-démocrate aujourd'hui au pouvoir] *a toujours connu un courant qui va dans ce sens. Cela ne veut pas dire que la vague pacifiste va submerger l'Allemagne. »*

Le cauchemar des Français

6) *« La réunification, en échange de la neutralisation des deux Allemagnes ? Nous savons bien que c'est le cauchemar des Français. Que feraient les fonctionnaires du Quai d'Orsay si, au lieu de soixante millions de citoyens de la République fédérale, ils trouvaient en face d'eux soixante-dix-sept millions de citoyens d'une Allemagne unie ? Mais c'est une chimère. Les habitants de ce pays savent trop ce qu'est la réalité soviétique pour avoir envie de troquer la sécurité que leur procure l'appartenance à l'OTAN contre une neutralité qui les laisserait sans défense ».*

[*Remarque :* l'« *alliance* » (atlantique) a dit le chancelier Kohl, le 13 octobre 1982 en présentant son programme au Bundestag, *est le noyau central de la raison d'Etat allemande. C'est en elle que sont conjuguées les valeurs fondamentales de la constitution libérale que nous défendons, de l'ordre socio-économique dans lequel nous vivons et de la sécurité dont nous avons besoin.* » Comme le fait remarquer Jürgen Hartmann, qui cite ce propos, c'est exactement l'opposé du point de vue d'un homme comme le social-démocrate Egon Bahr pour qui « *l'objectif de la politique allemande ne s'appelle pas l'OTAN, l'objectif de la politique allemande est de surmonter le conflit Est-Ouest (2)* ».]

« De toute façon, il n'y a pas ici de tradition centralisatrice comme en France. Plus que la réunification de l'Allemagne, qui n'est concevable en tout état de cause que dans un cadre européen, ce qui nous préoccupe, c'est le sort de nos concitoyens de l'Est, qui sont actuellement tenus en otage et à qui on dénie le droit à l'autodétermination. »

[*Remarque :* De ce point de vue, il est frappant que la recrudescence de la tension internationale n'ait pas jusqu'à présent affecté les relations des deux Allemagnes. Bien au contraire, puisque la R.F.A. a accordé à la R.D.A., qui apparemment en avait grand besoin, un crédit de 1 milliard de deutschemarks. Les enfants de moins de quatorze ans sont maintenant dispensés d'acheter des marks orientaux quand ils se rendent de l'autre côté du mur, et les policiers qui surveillent la frontière sont devenus d'une étonnante amabilité. Il n'est pas jusqu'au cinq centième anniversaire de Luther, célébré en R.D.A. avec la même ardeur qu'elle met à récupérer toutes les gloires du passé germanique, qui n'a donné l'occasion de contacts interallemands. Et l'on a remarqué avec intérêt que lorsque Erich Honecker, le numéro un est-allemand, s'est référé à la « période glaciaire » qui pourrait affecter les relations entre Bonn et Berlin-Est si les euromissiles étaient déployés, il a parlé « au nom du peuple allemand ». Alors que, depuis vingt ans, la R.D.A. n'a cessé d'essayer de faire reconnaître l'existence d'un peuple est-allemand distinct de l'autre.]

7) *« L'Europe ? Elle est indispensable. C'est notre dimension commune. C'est grâce à elle que les Français ont cessé d'être pour nous des étrangers, que nous voyons en eux des membres de notre famille. Les difficultés momentanées ne doivent pas nous faire perdre cette évidence de vue. Nos politiques aux uns et aux autres sont d'ailleurs de plus en plus concertées. Mais il faut aller plus loin. »*

[*Remarque :* Le chancelier a prononcé au Congrès du parti populaire européen, le 7 décembre 1982, à Paris, un discours dans lequel il a exprimé son intention d'agir « *afin que d'ici à la fin de ce siècle l'Europe soit unie. Non pas une simple zone de libre échange ou quelque chose d'analogue, mais des Etats-Unis d'Europe, une union politique européenne* (2) »]

Tel est le langage que l'on entend, à Bonn, de bouches, tout à fait, suivant la formule, « *autorisées* ». C'est le langage de la continuité, on l'a déjà dit. C'est aussi celui de l'optimisme. Il tranche du tout au tout sur le ton d'un Helmut Schmidt qui, surtout dans ses dernières années au pouvoir, parlait constamment des dangers qui se pressaient à l'horizon.

Le discours rassurant est-il un moyen de conjurer les périls ? D'autres avant Helmut Kohl y ont recouru. Gageons que la mesure de la confiance que ses concitoyens feront au chancelier pourrait bien dépendre davantage à moyenne échéance de l'évolution de la situation économique que de celle des rapports Est-Ouest. Si les électeurs de R.F.A. ont voté, le 6 mars dernier, pour la coalition C.D.U.-C.S.U.-libéraux, ce n'est pas fondamentalement, en effet, *à cause* des euromissiles, – et l'on serait même tenté de dire que c'est *malgré* les euromissiles – c'est parce qu'*ils avaient été déçus* par la manière dont le gouvernement Schmidt avait géré l'économie.

Attendaient-ils de la nouvelle équipe un redressement rapide ? Dans ce cas, ils doivent être un peu désappointés. Il n'y a pas eu de miracle. L'excellente tenue de la monnaie et du commerce extérieur ne doit pas faire oublier que l'accroissement du P.N.B., en 1983, sera de 1 % ou un peu plus. Même si les plus optimistes espèrent que ce chiffre triplera l'an prochain, personne n'en attend une décrue du chômage qui touche actuellement deux millions trois cent mille personnes, bien que le nombre des travailleurs immigrés – ait été ramené, en quelques années, de quatre millions cinq cent mille à trois millions. Et la dette publique atteint, par tête d'habitant, trois fois le niveau français et le commerce avec l'Est, fort important pour la R.F.A., pâtira du déploiement des euromissiles, si du moins les Soviétiques et les Allemands de l'Est mettent à exécution leurs menaces cent fois répétées sur le sujet.

Si donc une nette reprise ne se dessinait pas relativement rapidement, le risque serait sans doute grand que le découragement ne s'étende, gonflant les rangs de ceux qui, « verts », « pacifistes » ou « alternatifs », aspirent plus ou moins confusément à un destin différent. Et que ce fleuve aux eaux troubles ne finisse par engloutir la bonne conscience et la bonne volonté de ceux qui sont arrivés au pouvoir avec la seule idée de maintenir la République fédérale sur les rails qu'avait posés par elle ce Konrad Adenauer dont une énorme tête de bronze plantée à ras du sol, en plein milieu de Bonn, surveille en permanence, de son regard sévère, un peuple dont il n'était certes pas le dernier à se méfier...

ANDRÉ FONTAINE.

(2) *Documents*, avril 1983.

Le prix de l'exhortation

par GEORGES MESMIN (*)

AVANT le vote du Bundestag sur les Pershing-2, il me paraît souhaitable qu'un parlementaire français dise ce qu'il pense du rôle de notre pays dans cette grave affaire.

Comme tous les *Français ayant* quelque sens des réalités et ne confondant pas l'indépendance et *son incantation, je suis favorable à* l'installation des euromissiles dans les conditions décidées par l'OTAN.

J'exclus toute idée de moratoire ou tout gel des armements. Ils feraient le jeu des Soviétiques et consommeraient la rupture entre la défense de l'Europe et celle des Etats-Unis.

J'approuve donc l'action entreprise par le président de la République en faveur du déploiement des Pershing, en observant en particulier la justesse percutante de sa déclaration de Bruxelles du 13 octobre : « *Le pacifisme est à l'Ouest et les euromissiles sont à l'Est.* »

Mais il faut être conscients de ce que nous exhortons nos partenaires à implanter sur leur territoire des *missiles qui ne seront pas déployés sur* le nôtre. Sous peine de manquer de crédibilité, il nous faut payer le droit à *l'exhortation : des gestes concrets* doivent justifier les appels à la lucidité et à la fermeté lancés par le président de la République.

En un moment crucial pour la sécurité de l'Europe, donc de la France, en un moment où se jouent en fait notre indépendance et nos libertés, *le gouvernement doit procéder* sans plus tarder aux trois démarches suivantes :

– *Abandonner le discours de la* prétendue « indépendance » de la défense de la France et d'une « sanc*tuarisation » démentant les solida*rités naturelles ; les ambiguïtés qui subsistent sur la position de notre pays *en cas de crise mettant en* cause la paix en Europe doivent être dissipées.

– *Prendre* l'initiative, que *seule la* France peut prendre, du dialogue visant à la *mise sur pied du pilier européen de l'alliance atlantique.*

– Consentir l'effort exigé par la situation, en procédant dès 1984 à la révision en hausse d'une loi de programmation militaire inadaptée aux besoins de notre défense.

*Tel est le prix à payer pour pou*voir exhorter nos voisins à la fermeté dans l'affaire des euromissiles. Une *fermeté nécessaire à notre sécurité* comme à la leur.

(*) Député de Paris (U.D.F. - C.D.S.) membre de la commission de la défense nationale.

VUE ET REVUES par Yves Florenne

La paix au cœur

« *LE conquérant, le conquérant aime toujours la paix : c'est paisiblement qu'il entre dans votre pays.* » Mais qui donc, au monde, n'a pas toujours aimé la paix : dès qu'il a réduit l'autre à merci ? Pour nous, c'est simplement à néant que nous aimerions n'être pas réduits par la flamme des deux super-amoureux de la paix.

Ce ne sont pas les missiles de paix ni les processions et les prières publiques qui provoquent cette réflexion : c'est Stendhal. Son nom flamboie en rouge sur la couverture d'*Europe (1)*. Et, au-dessous, rouge et noir comme il se doit, ces beaux mots : « *La paix au cœur* ». Etrange. Lui pour qui la grande affaire de la vie était l'amour, il avait au cœur un mélange explosif d'imaginations, de sensations, de passions, de possession qui ne le laissait pas en paix. « *Le temps le plus heureux de* [sa] *vie* », où il est au « *comble du bonheur* », un bonheur « *parfait* », un « *bonheur fou* » : c'est le jour où il s'en va-t'en guerre.

La guerre, il la fera d'Italie en Russie et même en France, avec courage, non sans plaisir. Il est vrai qu'à dix-sept ans, ayant vu le feu pour la première fois, allégé de cette « *espèce de pucelage qui* [lui] *pesait autant que l'autre* », ayant du même coup franchi le Saint-Bernard, il court au *Matrimonio segreto*, manque de se battre avec son capitaine, pour l'amour de la cantatrice qu'il vient d'entendre elle aussi pour la première fois. Bref, il commence sa guerre comme un opéra.

Il s'agit bien de cela ! Je m'étais trompé. Stendhal, en effet, n'a rien à faire avec « la paix au cœur ». *Europe* s'est partagée dans ce numéro entre lui et une belle manifestation de poètes et d'écrivains pour la paix. Il y a pourtant un point de rencontre. L'ensemble sur Stendhal s'achève par une page inédite de Romain Rolland amoureux de *la Chartreuse de Parme* : « *C'est une musique de Mozart.* » Oui, une musique unique de bonheur, de volupté et de paix.

Il y a soixante ans tout juste, Romain Rolland fondait *Europe* comme un des lieux « *au-dessus de la mêlée* » où s'élaborerait une politique non plus d'antagonisme, mais de culture. Jacques Madaule le rappelle. Et cela se passait dans ce qui était déjà l'entre-deux guerres. Maintenant, c'est assez : la paix est autre chose que cet entre deux à répétition. Vieille aspiration à la paix Pierre : la réponse fut la nation armée ; puis la guerre totale. Nous en sommes au point où la paix définitive est sans doute la seule perspective qui nous reste. Le tout est de savoir comment on veut entendre cette paix-là.

Pour un « Après les guerres »

Madaule nous introduit donc à une anthologie angoissée de la paix : poètes de toute l'Europe et d'ailleurs ; le Hongrois Giörgy Samlyo lui fait directement écho : « *Je suis né entre deux guerres. Toujours tout le monde est né entre deux guerres* »... Alors, ouvrons « *un autre état-civil où seront enfin inscrits ceux qui sont nés APRÈS LES GUERRES* ». Comment croire que cet état-civil sera l'œuvre des Etats ? « *La parole,* répond Madaule, *doit passer aux peuples.* » Mais qui la leur passera ?

Et puis on a beaucoup dit que les peuples aiment tous la paix par-dessus tout. Est-ce toujours si vrai et si sûr ? Ils ont montré une grande incapacité à l'imposer, et parfois un certain enthousiasme à faire la guerre. Ce n'est plus le cas, certes, pour les peuples d'Europe. C'est que l'Europe, qui fut maîtresse de la guerre sans la maîtriser jamais, en est devenue l'objet. Le peuple américain aussi est pacifique ; il ne s'en élance pas moins au combat.

Et voici qu'on vient de dénoncer une autre illusion, selon laquelle la guerre serait une sorte d'accident de la route dont les chefs des peuples seraient eux-mêmes victimes. Victimes, cela leur arrive, et c'est la seule et dérisoire justice dans l'affaire. Mais non moins auteurs responsables. Les chefs des grands peuples capables de faire de grandes guerres font ce qu'ils veulent ou croient vouloir, et, quand la guerre est au bout de leurs calculs, c'est la s'est déjà vu. Mais vous subirez tout de même leur guerre, et puis vous la *ferez à leur service. A ce propos, un* indice significatif. *Alternatives non violentes* apporte une intéressante et *riche réflexion sur la* « guerre sainte » – et sur la guerre juste. Or, l'organe de la non-violence n'en considère pas moins, sans joie, certes, que la riposte violente à la violence peut devoir être fermement envisagée (2).

Restent les calculs des hommes de la guerre. C'est vrai qu'ils ont été heureusement faussés. Et voilà pourquoi notre « entre-deux-guerres » aura bientôt quarante ans, record absolu pour l'Europe. Les peuples en ont reçu d'Hiroshima un tel coup qu'ils se sont insurgés en masse, et les chefs des peuples, troublés, ont montré une sagesse peu commune. Depuis *quelques années, décidément*, la guerre était en danger. Fort heureusement, les progrès permettaient d'apprivoiser l'arme nucléaire. Maintenant, on nous explique qu'elle n'est rien de plus qu'un canon, mais si perfectionné qu'il tue proprement le combattant en permission sans toucher à la femme qu'il a au bras ni à l'enfant qu'il tient par la main.

Pénible réveil : une assemblée de scientifiques vient brutalement de déraciner, à peine éclose, cette petite fleur au canon. D'une opération si idylliquement commencée, ils décrivent l'infaillible suite, avec le même résultat fatal, total : la Terre, planète morte.

Voilà pourquoi la parole garde ses chances de servir à quelque chose. Pour retenir les chefs des peuples et leurs militaires, il devrait suffire que puisse leur entrer dans la tête cette idée terriblement neuve : oui, leur guerre serait, pour tout le monde et pour tout de bon, la dernière.

(1) N° 652-653, 224 p., 50 F. 146, rue du Faubourg-Poissonnière. Paris10°.



Le Monde

étranger

L'AGGRAVATION DU CONFLIT AU LIBAN

Le roi Fahd d'Arabie Saoudite a lancé dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 novembre un dramatique appel aux dirigeants arabes pour qu'ils entreprennent *« immédiatement une action unifiée »* pour arrêter la sanglante tragédie du Liban. Le souverain, qui doit accueillir à Ryad le prochain sommet arabe, ajourné en raison des événements, a déclaré : *« Comment pouvons-nous convaincre la communauté internationale de notre juste cause et lui demander de nous aider à récupérer nos territoires et nos droits alors que le monde assiste depuis huit ans au Liban à un conflit entre frères ? »*

De son côté, M. Yasser Arafat a déclaré ce jeudi matin : *« Nous nous battrons jusqu'au bout, nous n'avons d'autre choix que de continuer »*, tandis que de violents combats se déroulaient à l'entrée sud-est de Tripoli après la chute du camp de Baddaoui. D'autre part, le bombardement par Israël des camps chiites dans la vallée de la Bekaa contrôlée par les Syriens, aurait fait au moins trente-trois morts et quatre-vingts blessés selon la police libanaise. Quant à l'Iran, il a, dans une lettre de son représentant à l'ONU au secrétaire général, rejeté toute responsabilité dans l'attentat du 23 octobre contre les « marines » américains à Beyrouth. Damas en a fait autant.

A Damas, où le président Assad *« se remet rapidement »* de l'opération chirurgicale qu'il a subie, la presse syrienne publie une interview accordée par le chef de l'Etat à un journaliste américain. Il déclare que l'éventualité d'une participation directe des Etats-Unis et de l'Union soviétique à un nouveau conflit israélo-syrien *« ne saurait être exclue et doit, au contraire, être prise en considération »*. Critiquant la *« mentalité guerrière »* de l'administration américaine, il a souligné que *« la responsabilité du déclenchement d'une guerre américano-soviétique, que nous ne souhaitons pas, incomberait aux Etats-Unis puisqu'ils sont présents au Liban »*. Il a réaffirmé que la Syrie retirera ses forces du Liban après le retrait total et inconditionnel des forces israéliennes, *« faute de quoi la situation au Liban demeurera ce qu'elle est »*. A Paris, à la veille de son départ pour Moscou, M. Francis Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay, s'est entretenu mercredi avec M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P. M. Gutmann avait déjà rencontré M. Donald Rumsfeld, nouvel émissaire américain au Proche-Orient, et M. Kamal Hassan Ali, ministre égyptien des affaires étrangères.

LA VISITE DE M. KHADDAM A BEYROUTH

Libanais et Syriens vont se rencontrer à Damas pour consolider le cessez-le-feu du 25 septembre

De notre correspondant

Beyrouth. – C'est en position de force que le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, surnommé à Beyrouth le « ministre des affaires libanaises », a effectué, mercredi, sa première visite officielle au Liban depuis l'avènement, il y a quatorze mois, du régime du président Amine Gemayel. Chassée par Israël de Beyrouth, mais toujours présente dans la moitié nord du Liban, la Syrie a réussi un retour en force sur la scène, grâce à la victoire de ses alliés dans la bataille de la montagne.

Parallèlement, Damas n'a cessé, tout au long de cette période, de rogner ce qui restait du pouvoir du chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, grâce à une double manœuvre : appuyer, voire susciter un mouvement de dissidence au sein du Fath, et aider ce mouvement à conquérir, l'une après l'autre, les positions militaires des arafatistes, d'abord dans la plaine centrale de la Bekaa, ensuite sur le littoral nord du Liban.

Le dernier bastion de M. Yasser Arafat, le camp palestinien de Baddaoui, est tombé mercredi après-midi, et celui qui fut le maître de la résistance palestinienne se trouve le dos au mur dans la ville de Tripoli. Ses ennemis ont annoncé qu'ils ne donneraient pas l'assaut à la ville où sont retranchés deux mille à trois mille de ses fidèles, qui ont pour alliés les miliciens musulmans intégristes, dont le nombre est à peu près égal.

Damas veut, semble-t-il, laisser pourrir la situation dans l'espoir que la peur de la population se mue en hostilité à l'égard de M. Arafat. A moins que celui-ci ne juge moins néfaste pour lui de saisir l'occasion de la prochaine visite à Moscou d'une délégation de l'O.L.P. pour quitter Tripoli par la mer. Ce à quoi la Syrie ne devrait ni ne pourrait s'opposer, étant donnée son alliance avec l'U.R.S.S. Mais que resterait-il du pouvoir de M. Arafat sans combattants et sans assise territoriale ?

La venue du ministre syrien à Beyrouth a été précédée et suivie, comme c'est souvent le cas, d'une aggravation de la situation militaire. Les quartiers chrétiens et les positions mixtes armée libanaise-contingent français de la force multinationale ont été bombardés. La journée a fait huit morts et dix-huit blessés.

Résultat pratique de la visite de M. Khaddam : une réunion militaire à Damas aura lieu dès ce jeudi entre officiers syriens et libanais pour consolider le cessez-le-feu du 25 septembre 1983, et la réaffirmation solennelle que le président syrien Assad recevra le président Gemayel dès qu'il sera rétabli, après l'intervention chirurgicale qu'il a subie lundi.

Après avoir été considérée comme une « maladie diplomatique », l'hospitalisation du chef de l'Etat syrien fait aujourd'hui l'objet de spéculations dans un sens tout à fait opposé, à Beyrouth, où court la rumeur qu'il serait plus gravement atteint qu'on ne le dit – officiellement il a été opéré de l'appendicite et l'on parle soit de problèmes cardiaques, soit de tumeur dans l'appareil digestif.

LUCIEN GEORGE.

Après le bombardement d'une base de militants chiites dans la Bekaa

Jérusalem se garde de toute provocation envers Damas

De notre correspondant

Jérusalem. – Pour la première fois depuis juin 1982, l'aviation israélienne a bombardé au nord de la route Beyrouth-Damas.

Selon Radio-Jérusalem, l'opération contre *« la base terroriste »* des militants chiites pro-iraniens est un succès. Les appareils, rentrés indemnes après avoir atteint leur objectif situé à 7 kilomètres à l'est de Rayak, dans la plaine de la Bekaa, ont détruit des bâtiments en dur et des tentes abritant un camp d'entraînement, des batteries antiaériennes et des véhicules militaires. Le général Moshe Levy, chef d'état-major, a présenté à la Knesset des photos aériennes montrant les dégâts et prédit d'autres attaques si nécessaire.

Le raid, souligne-t-on dans les milieux officiels, montre qu'Israël a identifié les organisateurs de l'attentat de Tyr, ceux-là mêmes qui commirent la double attaque de Beyrouth contre les cantonnements américain et français. Les objectifs à détruire se trouvant dans une région contrôlée par Damas, l'opération, ajoute-t-on, a été conduite avec une grande précaution pour éviter la moindre bavure conte les positions syriennes toutes proches. A Jérusalem, on qualifie l'opération de *« ponctuelle »*, et l'on prend soin de ne pas la monter en épingle.

Le gouvernement de M. Shamir paraît poursuivre plusieurs objectifs. Il veut montrer aux chiites libanais qu'Israël sait qu'ils sont les instigateurs des actes de terrorisme contre son armée et qu'il les frappera à tout moment. Le message s'adresse aussi à la Syrie, jugée coresponsable de leurs actes, du seul fait qu'elle contrôle étroitement toute la région.

Mais, dans le même temps, Jérusalem se garde soigneusement de toute provocation envers Damas et présente le raid de mercredi comme une simple réplique légitime à une agression délibérée : l'attentat de Tyr. *« Notre politique n'a pas changé*, observait mercredi un haut fonctionnaire, *nous avons été attaqués, nous répondons. »* D'où aussi l'insistance de Jérusalem sur le fait que le raid a été décidé en toute indépendance et non pas à l'instigation des Etats-Unis ou en accord avec eux. Autrement dit, Damas serait mal fondé d'y voir le premier signe hostile d'un renforcement de la fameuse *« coopération stratégique »* israélo-américaine et de s'en effaroucher.

Comment ne pas remarquer pourtant que le raid israélien a été conduit quelques heures seulement avant l'arrivée à Jérusalem de M. Donald Rumsfeld, nouvel émissaire au Proche-Orient du président Reagan ? Comme si l'Etat hébreu, constatant l'absence de représailles américaines après le drame de Beyrouth, avait voulu signifier à son hôte – qui s'est entretenu dès son arrivée avec M. Shamir – que Washington n'avait plus aucune raison de douter de la fermeté israélienne face à un ennemi commun. On espérait mercredi, à Jérusalem, que le raid sur la Bekaa rencontrerait la *« compréhension »* des Etats-Unis. Qui en doute ?

J.-P. LANGELLIER.

SELON DES OFFICIELS A WASHINGTON

Les raids israéliens rendent improbables des représailles américaines

De notre correspondant

Washington. – Se refusant à tout commentaire officiel, les autorités américaines ont officieusement fait dire, mercredi 16 novembre, qu'elles n'avaient pas été averties à l'avance des raids de représailles israéliens sur la zone syrienne du Liban, et que Jérusalem n'avait pas agi là au nom des Etats-Unis.

Malgré cette mise au point, il paraît improbable que Washington n'ait pas au moins été tenu au courant des intentions israéliennes. Le silence observé officiellement vaut approbation, et Washington n'a d'ailleurs rien fait pour dissiper ce sentiment, en soulignant officieusement que le mouvement pris pour cible par les Israéliens était *« le même type d'organisation »* qui avait revendiqué les attentats de Beyrouth et de Tyr.

Des officiels américains, cités par le *Washington Post* de ce jeudi matin, ont de plus ajouté que les raids israéliens rendaient très improbables des représailles américaines. Selon ces hauts fonctionnaires, cette hypothèse aurait été pratiquement écartée depuis une semaine, à la veille du départ pour l'Asie de M. Reagan, en raison des réticences du département d'Etat et de l'état-major. Le premier aurait dénoncé le danger qu'une telle action ferait peser sur les objectifs diplomatiques à long terme des Etats-Unis au Liban.

Les militaires, eux, qui souhaitent un retrait rapide des « marines », auraient fait valoir le risque que des pilotes américains soient tués ou faits prisonniers au cours d'une telle mission. Les représailles israéliennes, enfin, montreraient clairement, aux yeux des officiels cités par le *Washington Post*, les conséquences qu'aurait la répétition des actions terroristes lancées contre les troupes américaines, françaises et israéliennes présentes au Liban.

Pour la première fois, mais officieusement toujours, Washington a par ailleurs semblé, mercredi, vouloir accorder un discret soutien à M. Arafat, en soulignant qu'il représentait *« une tendance quelque peu modérée de l'O.L.P. »*, alors que les autres fractions palestiniennes *« soutenues par la Syrie sont plus extrémistes et pourraient être plus agressives »*. Cette appréciation tardive n'aidera guère M. Arafat à renverser la situation dans laquelle il se trouve, mais c'était là une manière pour les Etats-Unis de jeter une autre pierre dans le jardin syrien.

BERNARD GUETTA.

Le chef de l'Etat israélien boudé à l'ONU

Comme M. Begin l'an dernier, c'est devant des rangées de sièges vides que M. Herzog, chef de l'Etat israélien, a invité, mercredi 16 novembre, les Arabes à engager le dialogue, *« seule voie pour la paix »*. Premier président israélien à se rendre à l'ONU, où il avait auparavant représenté son pays, M. Herzog a vu de nombreuses délégations arabes, africaines et des pays de l'Est quitter la salle au moment où il montait à la tribune. *« Refus de négocier »*, *« politique de la peur »*, a-t-il commenté, en soulignant que ce refus est responsable du drame palestinien. Si les chefs avaient accepté le dialogue sur l'autonomie, ils n'en seraient pas là, a-t-il précisé.

Abordant la question de la présence israélienne au Liban, M. Herzog a réaffirmé le désir de son pays de se retirer, à condition que des mesures soient prises pour protéger Israël contre toute attaque venant de sa frontière nord.

Coïncidence : à l'heure où M. Herzog dénonçait à New-York *« les campagnes de calomnie et de dénigrement »* de l'ONU contre l'Etat hébreu, à Paris, la conférence générale de l'Unesco votait en commission, par 55 voix pour, 12 contre et 18 abstentions (dont celle de la France) un projet de résolution *« condamnant énergiquement les mesures prises par Israël en vue d'effacer l'identité culturelle du peuple palestinien »*.

LA VISITE A PARIS DU MINISTRE ÉGYPTIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Kamal Hassan Ali : M. Arafat doit définir une politique claire

« M. Yasser Arafat devrait quitter Tripoli avec les autres dirigeants de l'O.L.P. pour regagner Tunis. Là, ils devraient convoquer un conseil exécutif et prendre des décisions au sujet des différentes factions qui divisent le mouvement. L'O.L.P. est à revoir dans son ensemble à partir de la définition d'une politique. Cette politique doit être claire. Ceux qui seront d'accord se rallieront à M. Arafat. Il faut qu'enfin ce soit blanc ou noir. » M. Kamal Hassan Ali, qui nous a reçu le mercredi 16 novembre à Paris, ne pouvait être plus explicite.

Le ministre égyptien des affaires étrangères, qui s'est entretenu avec le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a abordé principalement deux problèmes, comme il l'avait déjà fait samedi avec M. Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay : l'avenir du peuple palestinien et celui du Liban. Notant *« l'identité de vues et d'objectifs »* des diplomaties française et égyptienne, il souligne qu'il y a *« urgence »*.

« L'O.L.P., dit-il, *qui a été privée d'une bonne partie de sa puissance militaire lorsqu'elle a dû évacuer Beyrouth après l'invasion du Liban par Israël, risque de perdre son influence politique, voire sa légalité. En outre, si elle perd son pouvoir de décision au profit de la Syrie, elle aura du mal à remonter la pente et la cause palestinienne sera affectée dans son ensemble. »*

M. Hassan Ali estime qu'il existe une complicité objective entre Israël et la Syrie, qui a fait échouer toutes les ouvertures de paix de M. Arafat, en particulier ses tentatives de négocier avec le roi Hussein de Jordanie. Il souligne aussi les dangers de la *« multiplication »* des implantations israéliennes en Cisjordanie, qui sont *« illégales et constituent un obstacle à la paix »*.

Damas rêve de récupérer le Golan et de reconstituer, sous une forme ou une autre, la Grande Syrie (Liban, Jordanie, Palestine), tandis qu'Israël voudrait annexer la Cisjordanie. Aussi, les Egyptiens semblent redouter que ces ambitions se complètent pour aboutir à l'expulsion des Palestiniens de ce territoire. Ceux-ci, si l'O.L.P. multiplie les faux pas, risqueraient de n'être même plus regroupés dans un Etat, mais dans une entité autonome sous condominium syro-jordanien. M. Arafat, ayant demandé que la France et l'Egypte remettent sur la table leur plan de paix, M. Ali répond : *« Pour le moment, la table n'existe pas ! »*

En ce qui concerne le Liban, il est non moins clair : *« Les différentes factions doivent négocier et aboutir à un accord. Elles n'ont pas d'autre choix pour préserver l'identité, l'intégrité et l'unité du Liban. Si les Libanais restent eux-mêmes et résistent aux interventions étrangères, ils peuvent réussir, parce qu'ils sont chez eux et que leur fermeté fera reculer les convoitises extérieures. »*

Le ministre égyptien, qui a quitté Paris pour Rome, arrivait de Rabat où il a été reçu par le roi Hassan II avec des égards qui ont été fort remarqués. Cette visite, décidée lorsque le souverain avait rencontré le président Moubarak à New-York, lors de l'Assemblée générale de l'ONU, est la première d'un membre du gouvernement égyptien depuis que l'Egypte a été suspendue de la Ligue arabe en 1979.

Elle a pris d'autant plus de relief que Hassan II est président du Comité Al Qods (Jérusalem), qu'il a présidé le dernier sommet arabe Fez et qu'il présidera le prochain sommet de l'Organisation des pays islamiques qui s'ouvrira à Casablanca le 16 janvier. Or la presse marocaine a révélé qu'un des sujets abordés a été le retour de l'Egypte dans la famille arabe. M. Kamal Hassan Ali se contente de faire observer que son pays a bénéficié du consensus des pays arabes, africains, musulmans et européens pour son élection au Conseil de sécurité, et il y voit un signe de bon augure.

PAUL BALTA.

AFRIQUE

Soudan

Onze étrangers, dont sept Français ont été enlevés dans le Sud

Le président Nemeiry a annoncé, mercredi 16 novembre, à Paris, l'enlèvement, la veille, dans le sud du Soudan, de sept Français et de deux Pakistanais – employés au projet du canal de Jonglei, – ainsi que celui de deux Britanniques employés par la compagnie pétrolière américaine Chevron. Un porte-parole du Quai d'Orsay a aussitôt confirmé l'enlèvement et fait savoir que, *« comme l'expérience l'a montré, la discrétion est une condition de l'efficacité »* des démarches qui peuvent être entreprises dans ce type d'affaire.

Selon le maréchal Nemeiry, qui s'est entretenu mercredi soir avec M. Charles Hernu, ministre français de la défense, après avoir visité, dans la journée, les installations du B.R.G.M. à Orléans, des tracts trouvés sur les lieux de l'enlèvement émanent d'une « Armée de libération du peuple soudanais » qui réclame que la France reconnaisse son existence et cesse toute aide à Khartoum. Ces tracts exigeraient également du gouvernement soudanais la suppression de la « Charia » (loi islamique), l'arrêt des travaux entrepris dans le Sud et la libération de personnalités politiques.

Le chef de l'Etat soudanais a notamment accusé la Libye et l'Ethiopie d'équiper cette « Armée de libération ». En octobre, a-t-il dit, Tripoli a offert 45 millions de dollars à Addis-Abeba, afin de permettre le transit, par le territoire éthiopien, d'armes destinées à cette armée. De son côté, l'Ethiopie participe, selon le maréchal Nemeiry, à la formation des rebelles.

Zaïre

● ARRESTATION DE PARLEMENTAIRES. – Cinq des treize anciens parlementaires zaïrois membres de l'Union pour la démocratie et le progrès social, condamnés en juillet 1982 à quinze ans d'emprisonnement pour « complot qualifié » et qui vivaient depuis en résidence surveillée *« ont été enlevés le dimanche 13 novembre par l'armée »*, a affirmé le mercredi 16 novembre à Bruxelles le professeur Dikonda Wa Lumanysha, porte-parole de l'U.D.P.S. Selon ce professeur, il s'agirait de MM. Kibassa Maliba, ancien membre du comité central du mouvement populaire de la révolution actuellement au pouvoir, Ngalula Mpandajila, Tshisekedi Wa Mulumba, Lusanga Ngiel et Makanda Mpinga. – *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● LIBERATION D'UN MILITAIRE. – Un officier blanc de l'armée de l'air, le lieutenant Nigel Lewis-Walker, vingt-six ans, détenu depuis seize mois et soupçonné d'avoir participé, le 25 juillet 1982, au sabotage de treize appareils sur la base de Thornhill, a été remis en liberté, a annoncé, le mercredi 16 novembre, le porte-parole du gouvernement à Harare. Le lieutenant pourra reprendre son service. Six autres officiers avaient été jugés au début de l'année, acquittés puis réincarcérés presque aussitôt après (*le Monde* du 29 avril). Trois d'entre eux avaient été par la suite libérés et expulsés. – *(A.F.P.)*

EUROPE

APRÈS LA PROCLAMATION DE LA « RÉPUBLIQUE TURQUE DU NORD DE CHYPRE »

Le Conseil de sécurité des Nations unies devait se réunir, ce jeudi 17 novembre, pour examiner la situation créée à Chypre par la proclamation, mardi, d'une « République turque du nord de Chypre ». M. Spyros Kyprianou, président de la République de Chypre reconnue par la communauté internationale et M. Rauf Denktash, président de la « République turque » seront présents à New-York, mais la participation de M. Denktash aux débats devrait se heurter à l'opposition des Chypriotes grecs et de la Grèce.

Le projet de résolution présenté par la *Grande-Bretagne fait l'objet de demandes* d'amendements de la part de Chypre et de la Grèce, d'un côté, de la Turquie, de l'autre. Le projet *« déplore »* la création d'un Etat chypriote turc, la déclare sans valeur et demande son annulation. Il appelle les autres nations à *« ne pas reconnaître d'autre Etat chypriote que la République de Chypre »* et charge le secrétaire général, M. Perez de Cuellar, de rechercher avec les représentants des deux communautés de l'île, de la Grèce et de la Turquie *« les moyens de reprendre les négociations inter-communautaires »*.

● A BRUXELLES, un porte-parole de l'OTAN a *indiqué à l'issue d'une réunion* ordinaire du conseil atlantique que *« la situation préoccupe naturellement les membres de l'alliance »*, mais que le problème chypriote n'est pas de son ressort. Cette discrétion illustre la volonté des Etats-Unis et de leurs alliés de ne pas envenimer la querelle entre la Grèce et la Turquie, toutes deux membres de l'OTAN.

● A MOSCOU, l'agence Tass s'est gardée de soutenir les thèses de l'une ou l'autre communauté de Chypre, mais a affirmé que toute crise dans ce pays servait les intérêts de Washington qui veut transformer l'île en un *« porte-avions des Etats-Unis et de l'OTAN »*.

« Pression populaire » et improvisation...

De notre envoyé spécial

Nicosie (Lefkosha). – Lefkosha – tel est le nom de la Nicosie des Turcs, *la capitale du nouvel Etat* autoproclamé le 15 novembre – est une modeste cité plutôt animée pour ses trente mille habitants. Un mur, la fameuse « ligne verte », la sépare de sa sœur ennemie grecque, Nicosie, qui fait figure de grande ville avec ses cent vingt mille habitants. Un seul point de passage au centre de la capitale est gardé par les « casques bleus » des Nations unies.

L' « Etat » autoproclamé est un Etat lilliputien : cent cinquante mille habitants, 3 600 kilomètres carrés. Mérite-t-il d'ailleurs l'appellation d'Etat ? Qui, outre la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, reconnaître K.K.T.C., la *« République turque du nord de Chypre »*, puisque telle est désormais son appellation officielle. *« Qu'importe ! La Chine est bien restée vingt ans sans être reconnue hors du bloc socialiste »*, s'exclame, un rien matamore, un commerçant.

Il raconte comment les choses se sont passées : la semaine dernière, des responsables des associations de toute nature (des clubs *de football, les représentants* des forces vives, les présidents de tout ce qui existe en fait d'organisations civiques dans le nord de l'île) ont fait le siège de M. Rauf Denktash, lui reprochant vivement de tergiverser après avoir promis l'indépendance avant les élections législatives en Turquie.

M. Denktash a dû céder. Le Par*lement s'est réuni. Et, devant « la pression populaire »,* il a, à l'unanimité de ses quarante et un membres, proclamé l'indépendance. Les représentants des deux partis de gauche et de centre gauche, jusqu'alors hostiles à une telle démarche, *« ont bien été obligés de prendre conscience de la clameur de toute une communauté »*, explique notre interlocuteur.

Rien de bon

Tout a été visiblement improvisé. Le 15 novembre, soudain déclaré fête nationale, la radio invitait les Chypriotes turcs à manifester dans les rues. Faute d'hymne, on jouait des marches militaires turques. Le drapeau n'était pas prêt et on se contenta de l'emblème national dessiné par Ataturk.

A l'aéroport ultra-moderne de Ercan, les panonceaux lumineux continuent à annoncer aux voya*geurs leur arrivée dans « l'Etat fédéré turc de Chypre »*. Les policiers ont l'uniforme britannique qui sied à une ancienne colonie de Sa Gracieuse Majesté, mais les soldats qui gardent l'aéroport sont bien les mêmes que ceux qui patrouillent aujourd'hui en Turquie. Oui, décidément, tout est allé très vite.

Savash a dix-neuf ans. *Savash, en turc, veut dire « la guerre »*. Et cette guerre à laquelle son prénom fait allusion, c'est celle, sanglante, de 1964, qui opposa les deux communautés de l'île. Des centaines de garçons portent ici ce nom. Il est étudiant en Turquie et pour lui *« cette indépendance n'apportera rien de bon »*. Elle a, *estime-t-il, été voulue surtout par* les Turcs venus s'installer en grand nombre dans l'île après 1964. Il craint que la K.K.T.C. ne soit pratiquement reconnue par aucun Etat *« qui compte »* et avec son passeport flambant neuf de ne pouvoir aller nulle part. Le pays ne pourra pas vivre sans une forte assistance économique d'Ankara. Est-ce là l'indépendance, se demande-t-il.

Visiblement le cœur de Savash est à gauche et il n'a pas encore compris comment les deux formations progressistes ont pu voter au Parlement avec la coalition conservatrice de M. Denktash. Sa solution à lui : *« Une entente avec les Chypriotes grecs qui sont plus proches de nous que quiconque. »*

M. Tahir Sabri, la soixantaine plutôt replète et excessivement volubile, est turc. Sans doute parce qu'il est né dans l'île, cet homme, dont Laurence Durrell a fait l'un des personnages de *Citrons amers*, est plus proche de l'image du « Levantin astucieux et hâbleur » que de celle de ses ex-compatriotes. *Pour cet homme d'affaires influent,* l'indépendance est un événement admirable. *« Il y a eu trop d'atrocités dans cette île et nous autres Orientaux sommes des gens rancuniers. Chacun chez soi, ce qui n'exclut d'ailleurs nullement que nous poursuivions les efforts, sur une base d'égalité désormais avec Nicosie, en vue de parvenir à une fédération. »*

Les affaires vont repartir

Quels bénéfices attend-il de l'indépendance ? La réponse jaillit comme un cri du cœur. *« D'abord une Banque centrale qui émettra une monnaie avec l'appui de la Turquie et celui des autres Etats, musulmans notamment, qui nous reconnaîtront. Car les Grecs ont tout gardé de leur côté, à commencer par la Banque centrale et ses réserves. Avec notre nouvelle monnaie, les affaires vont repartir. »* M. Sabri conclut, lyrique : *« Nous étions des bâtards. Maintenant nous avons, avec notre République, un père et une mère. »*

JEAN-PIERRE CLERC.

Nicosie est favorable à des sanctions économiques contre le nouvel Etat

De notre correspondant

Nicosie. – Le président de la République de Chypre, M. Spyros Kyprianou, qui s'est rendu le mercredi 16 novembre à Athènes, entame ce jeudi d'importants entretiens avec le gouvernement grec en vue de coordonner les actions futures de la Grèce et de Chypre après la proclamation d'un Etat indépendant turc à Chypre. Selon une source gouverne*mentale à Nicosie, les entretiens* que M. Kyprianou aura tant avec le président Caramanlis qu'avec le premier ministre, M. Papandréou, auront pour objectif de *« définir une stratégie et un front communs pour faire face à la situation »*. *« L'objectif final de toute notre action,* a souligné le président Kyprianou au cours d'une conférence de presse donnée à Nicosie avant son départ, *est de neutraliser et renverser la décision du régime Denktash. »*

Interrogé sur la possibilité d'utiliser la force pour une réunification de l'île si les efforts diplomatiques n'aboutissent pas, le président Kyprianou a répondu que *« cela dépendra du Conseil de sécurité »*. *« Il est indispensable,* a-t-il ajouté, *de prendre des mesures concrètes, pacifiques et efficaces pour annuler l'action turque. Je rappelle que dans le cas de l'ancienne Rhodésie, des mesures efficaces avaient été prises »*, sous-entendu un boycottage économique.

A Nicosie, les observateurs estiment que, au-delà des conséquences immédiates sur les efforts de règlement, la décision turque a donné une nouvelle dynamique au problème chypriote. Elle pourrait apparaître comme une bonne occasion pour tenter de trouver un règlement définitif et global, une sorte de « Camp David » pour Chypre.

Cette hypothèse optimiste suppose cependant que les négociations entre les représentants des communautés grecque et turque puissent reprendre et que soit satisfaite la condition posée par la Grèce à sa participation à des pourparlers avec la Grande-Bretagne et la Turquie, à savoir l'annulation de la déclaration d'indépendance de la « République turque du nord de Chypre ».

DIMITRI ANDRÉOU.

La médiation de Londres rencontre de sérieuses difficultés

De notre correspondant

Londres. – Ayant exercé pendant près d'un siècle sa tutelle sur Chypre, qui reste membre du Commonwealth, possédant toujours deux grandes bases militaires dans le sud de l'île, et étant depuis 1960, avec la Grèce et la Turquie, l'un des trois Etats « garants » de l'indépendance de la République divisée, la Grande-Bretagne se reconnaît quelques intérêts dans l'affaire chypriote. Il tente de jouer un rôle d'intermédiaire, qui *se révèle fort délicat.*

En route pour New-York, M. Rauf Denktash, chef de la communauté chypriote turque, a fait une brève escale à Londres mercredi 16 novembre, et le président Kyprianou devait arriver dans la capitale britannique ce jeudi pour des entretiens avec Mme Thatcher et Sir Geoffroy Howe, secrétaire au Foreign Office. Mais déjà l'initiative diplomatique britannique – qui consiste à proposer une négociation à Londres entre les trois « garants » du traité de 1960 : la Grèce, la Turquie et la Grande-Bretagne – rencontre de sérieuses difficultés.

Le gouvernement britannique ayant condamné la création d'un Etat indépendant à Chypre, M. Denktash et le gouvernement turc ont reproché aux dirigeants de Londres leur manque d'impartialité. Pour sa part, le gouvernement d'Athènes semble avoir d'ores et déjà rejeté la proposition d'une rencontre à trois. M. Papandréou aurait fait savoir que les représentants de la Grèce ne pouvaient pas siéger à la même table que ceux de la Turquie alors que celle-ci vient de reconnaître le « pseudo-Etat » chypriote turc.

Il aurait ajouté qu'il était profondément déçu par la position britannique, à ses yeux trop modérée. Il a dénoncé la proposition de résolution soumise par la Grande-Bretagne au Conseil de sécurité, parce que le texte n'envisage pas de sanctions économiques et diplomatiques contre le nouvel Etat.

Auparavant, Sir Geoffroy avait déclaré devant le Parlement que la Grande-Bretagne écartait toute possibilité de pressions militaires. Trois mille soldats britanniques stationnent dans les deux bases navales et aériennes situées près de Limassol et de Larnaca, dans le secteur grec. Ces deux bases sont parmi les plus importantes que possède encore la Grande-Bretagne outre-mer.

FRANCIS CORNU.

CORRESPONDANCE

LE PORTUGAL ET L'INTERVENTION AMÉRICAINE A LA GRENADE

Nous avons reçu la mise au point suivante de M. Manuel Moreira de Andrade, chargé d'affaires du Portugal en France :

Dans son édition du 28 octobre, *le Monde*, dans un article titré « L'intervention américaine dans l'île de la Grenade et ses répercussions », affirma : *« Un des seuls pays européens à faire preuve de compréhension à l'égard des Etats-Unis est le Portugal, qui souligne que Washington a pris des dispositions pour « restaurer l'harmonie dans l'île. »*

Une telle affirmation ne correspond pas à la vérité et doit être catégoriquement démentie. Le gouvernement portugais n'a jamais dit que l'intervention américaine à Grenade était le moyen adéquat pour restaurer l'harmonie dans l'île.

Le gouvernement portugais a, dès le premier moment, mis l'accent sur l'importance du retrait de toutes les forces étrangères de la Grenade, étant admis qu'il s'agissait d'une violation des principes du droit international.

Yougoslavie

Le pays éprouvé par la pénurie d'énergie

Belgrade (A.F.P.). – La rigueur du plan de stabilisation de l'économie yougoslave et la brusque arrivée d'un hiver pré*coce font que les Belgradois se* trouvent le plus souvent sans électricité, sans chauffage et sans eau, par des températures régulièrement en dessous de zéro.

Cette situation n'est d'ailleurs pas limitée à la capitale et la quasi-totalité des Yougoslaves se sont rués sur les stocks de bougies et de bonbonnes de gaz *pour tenter de faire face aux ri*gueurs de l'hiver. Seules, la petite province contestataire du Kosovo et la République de Slo*vénie échappent, pour le mo*ment, à cette pénurie d'énergie, alors que la sécheresse de l'automne a été partout dramatique *et que les cours des rivières* – principales sources d'énergie électrique – sont au plus bas.

Officiellement, les autorités municipales de Belgrade tentent de faire partager « démocratiquement » les inconvénients de cette *pénurie* en privant tour à tour, deux jours sur trois et pendant huit à dix heures, certains quartiers d'électricité. La vie en est largement désorganisée. Les tramways immobilisés au milieu de la chaussée ne se comptent plus et les coupures d'eau prennent, parfois, des tournures dramatiques. Dans les écoles, les enfants sont renvoyés chez eux plus tôt que prévu, ce qui oblige les parents à venir les chercher aggravant, dans les entreprises, un phénomène d'absentéisme qui était déjà un des principaux maux de l'économie yougoslave.

Les cinémas sont aussi pris d'assaut par une population trop heureuse d'être au chaud pendant deux heures... lorsqu'il y a du courant.

DIPLOMATIE

LA RENCONTRE D'ARUSHA

Le Kenya et la Tanzanie décident la réouverture de leur frontière

De notre envoyé spécial

Arusha. – Le Kenya et la Tanzanie sont convenus de rouvrir « immédiatement » leur frontière commune fermée depuis février 1977. Cette mesure a été annoncée, mercredi 16 novembre, à Arusha, en Tanzanie, dans un communiqué conjoint publié à l'issue d'une rencontre entre les présidents *Arap Moi, Obote* et Nyerere, chefs d'Etat du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie. Cette décision, qui s'accompagnera, à brève échéance, d'une reprise des relations aériennes et commerciales entre les deux pays, devrait favoriser la relance du tourisme en Afrique de l'Est, qui avait pâti de la brouille entre Nairobi et *Dar-Es-Salaam*.

La réouverture de la frontière entre le Kenya et la Tanzanie et, plus généralement, la recherche entre les trois partenaires de la défunte Communauté de l'Afrique de l'Est (C.A.E.) de *« nouvelles formes de coopération économique »* que les rigueurs du temps imposent, étaient liées au règlement préalable d'une épineuse question financière.

Depuis la dissolution de la Communauté, en 1977, le Kenya, l'Ou*ganda et la Tanzanie se sont ef*forcés, sans succès, de clarifier leurs comptes, de se partager équitablement les créances et les dettes de l'ancienne Communauté. Après plusieurs rencontres infructueuses – la dernière remonte à janvier 1981 à Kampala – ils ont finalement réussi, à Arusha, à régler, non sans difficultés de dernière *minute, leurs* différends financiers. Cet accord a été conclu sur les bases des propositions de M. Victor Umbricht, médiateur suisse, auquel avait été confié en 1980 le soin de débrouiller ce maquis juridique et financier.

Au moment de son éclatement, la C.A.E. avait à son actif 882,4 millions de dollars et à son passif 212,1 millions de dollars. Tous comptes faits, la Tanzanie et surtout le Kenya devront verser à l'Ou*ganda*, à *titre* de compensation, 191,136 millions de dollars, au taux de juillet 1977. Cette somme, qui sera remboursée sous forme de monnaie reconvertible, de biens ou de services, portera intérêt à 7 % à compter de la signature de cet accord.

JACQUES DE BARRIN.

M. Cheysson prépare à Djakarta la visite de M. Mitterrand

De notre envoyé spécial

Djakarta. – M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, arrive ce jeudi 17 novembre à Djakarta pour une visite officielle de trois jours, la première d'un chef de la diplomatie française depuis celle de M. de Guiringaud en 1978.

Au cours de ses rencontres dans la capitale indonésienne, ville qu'il connaît bien puisqu'il y fut ambassadeur dans les années 60, M. Cheysson s'entretiendra notamment de la visite officielle que le président Mitterrand doit effectuer en Indonésie l'année prochaine et qui avait été *originellement prévue pour 1983. Il* discutera aussi des questions bilatérales, en particulier de l'intensification de la coopération culturelle et technique et du renforcement des échanges commerciaux. L'Indonésie est un important partenaire de la France dans la région, mais elle a dû sérieusement modérer ses ambitions après avoir été durement frappée par la crise économique mondiale.

Nul doute aussi que M. Cheysson et son homologue indonésien, M. Mochtar Kusumaatmaja, aborderont la question indochinoise. Les positions française et indonésienne sur ce sujet sont relativement proches, Djakarta ayant de la crise cambodgienne une vision plus conciliante à l'égard de Hanoï que ses partenaires au sein de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est). Toutefois, l'Indonésie continue de se sentir solidaire de ses partenaires et, avant tout, de la Thaïlande, qui s'estime menacée par la présence à sa frontière de troupes vietnamiennes. La solidarité entre membres de l'ASEAN passe toujours avant tout, et l'on ne voit pas le président Suharto faire cavalier seul dans cette affaire.

P. de B.

La fin de la visite de M. Koïvisto

« DES RELATIONS SANS NUAGES »

M. Koïvisto, président de la République finlandaise, s'est rendu ce jeudi 17 novembre à Toulouse, où il devait visiter notamment les industries aéronautiques de la région, avant de regagner directement Helsinki dans la soirée. Mercredi, le président finlandais avait conclu la partie politique de son séjour en France par un second entretien en tête à tête avec M. Mitterrand.

Comme la veille, les deux chefs d'Etat ont *« échangé leurs impressions »* sur la tension Est-Ouest et les moyens de contribuer à *« un meilleur équilibre en Europe »*, a indiqué M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée. Du côté finlandais, on a *manifesté de l'« intérêt »* pour la position de la France, mais M. Koïvisto a estimé *« difficile de penser que la sécurité de l'Europe puisse s'améliorer »* par l'installation de nouveaux armements nucléaires sur le continent. Enfin, le chef de l'Etat finlandais a qualifié de *« relations sans nuages »* les rapports bilatéraux et souhaité un développement de la coopération. On sait que la France a enregistré en 1982 un déficit de 1 milliard de francs dans ses échanges avec la Finlande.

Dans la soirée, M. Mauroy a offert un dîner à l'hôtel Matignon en l'honneur du président finlandais. Evoquant dans un toast la nécessité de *« rétablir en Europe un équilibre sur le plan militaire »*, le premier ministre s'est dit convaincu que seul cet équilibre *« peut créer les conditions d'un dialogue véritable »*.

M. TRUDEAU FAIT UNE TOURNÉE EN ASIE

Ottawa *(A.F.P.)*. – M. Pierre Elliott Trudeau entreprend, ce jeudi 17 novembre, un voyage de dix-neuf jours en Orient, qui le conduira au Japon, *au* Bangladesh, *en Inde*, à Abou-Dhabi, à Oman, à Bahreïn et à Koweït. Le premier ministre canadien participera notamment, du 23 au 30 novembre, à la réunion des quarante-huit pays du Commonwealth à New-Delhi. Les problèmes de la Grenade et de Chypre, tous deux membres du Commonwealth, devaient être évoqués lors de cette réunion.

M. Trudeau entend poursuivre à Tokyo et à New-Delhi ses efforts en faveur du désarmement et de la reprise du dialogue entre l'Est et l'Ouest. Cette tournée en Asie fait suite à celle qui a mené le premier ministre dans six pays européens au début de novembre. M. Trudeau avait alors exposé à ses interlocuteurs européens ses idées pour réduire la tension, qu'il juge *« alarmante »*, entre les super-puissances.



DIPLOMATIE

LE SOMMET FRANCO-ITALIEN DE VENISE

Un entretien avec M. Craxi

(Suite de la première page.)

Il faut commencer à réduire la longue chaîne de crises, de conflits et de tensions. Au Liban, nous avons un objectif humanitaire et pacifique. Nous voulons aider les Libanais, même si plus que jamais le proverbe « *Aide-toi, le ciel t'aidera* » est valable pour eux comme pour tous. Nous avons demandé à la Syrie de contribuer à résoudre le problème libanais dans le sens de l'unité, et non pas dans le sens de la partition.

– Recherche-t-on du côté italien une autonomie dans les rapports avec les pays d'Europe de l'Est, tout en maintenant la fidélité à l'alliance atlantique ?

– Le gouvernement italien entend maintenir un dialogue ouvert avec les pays de l'Est et leurs différentes capitales. Nous ne croyons pas en Europe à la politique du mur contre le mur. Il y a un domaine de coopération qu'on peut développer, mais il faut que le terrain soit débarrassé des préjugés négatifs et qu'il y ait naturellement un intérêt réciproque.

– Une politique méditerranéenne de l'Italie à l'intérieur du cadre atlantique envisage-t-elle des liens privilégiés avec la Grèce, l'Espagne et le Portugal ?

– Les pays européens de la région méditerranéenne ont une optique plus directe sur cette réalité et sur les effets d'un large réseau de relations avec tous les autres pays de cette région. Cela explique et justifie un type particulier de rapports et d'initiatives politiques, qui ne semble pas toujours coïncider avec la vision d'autres pays membres de l'alliance atlantique.

– Après l'arrivée des missiles Cruise à Siganella en Sicile, quelles sont les perspectives pour reprendre les négociations de Genève ?

– La négociation doit continuer. Si elle est interrompue, il faut la reprendre, c'est dans l'intérêt de tous, y compris l'Union soviétique. Nous saisirons toutes les occasions utiles et nous prendrons toutes les initiatives nécessaires pour maintenir ouvertes les communications entre les parties. Genève, Vienne, Stockholm, les sièges d'une action ne manquent pas. Des initiatives bilatérales pourraient être prises pour y contribuer.

– Vous avez fait allusion récemment aux armes stratégiques nucléaires anglaises et françaises. Envisagez-vous de les comptabiliser avec les armes américaines, ou bien soutenez-vous totalement le refus de Londres et de Paris à cet égard ?

– Je comprends la position des gouvernements de Londres et de Paris. J'ai observé toutefois que les systèmes franco-britanniques ne sont pas sur la Lune. Dans des conditions déterminées, je considère qu'eux aussi devront entrer dans un calcul spécifique.

– Face à la très grave crise de la Communauté européenne, le gouvernement italien est-il disposé à rechercher des solutions alternatives, soit par l'élargissement des pouvoirs de l'Assemblée européenne, soit par le renforcement du « contrepoids méridional » ?

Affinités avec le P.S. français et différences

– Nous y sommes disposés, mais pas à accepter la régression actuellement en cours.

– Que pensez-vous de la politique britannique de réduction des moyens financiers européens ?

– Nous sommes plutôt favorables à l'augmentation des ressources propres de la Communauté. C'est une condition pour son développement, son élargissement, sa relance dans les domaines où stagnent les politiques communautaires.

– En ce qui concerne les rapports avec la France, le gouvernement italien considère-t-il comme prochaine la décision sur des projets industriels communs, par exemple l'Airbus ?

– Il y a dans ce domaine bien des questions qui méritent d'être approfondies et bien des collaborations qui sont possibles. Nous devons examiner les thèmes de la collaboration dans l'industrie aéronautique, automobile, l'électronique, l'informatique, l'énergie, les télécommunications. D'autres thèmes concernent la collaboration commune en Europe dans l'industrie et le secteur de la recherche. J'espère que l'atmosphère de Venise nous aidera à prendre de nouvelles décisions et à faire avancer des projets communs.

– Quelles sont les différences entre les gouvernements socialistes en Italie et en France ? Est-il permis de confronter le « socialisme à l'italienne » et le « socialisme français » ?

– En France, les socialistes jouissent des pouvoirs propres à un système présidentiel et peuvent se flatter d'avoir une majorité socialiste qui peut, en principe, se suffire à elle-même. Il n'en va pas de même en Italie, où, dans une démocratie parlementaire non présidentielle, c'est un socialiste qui préside le gouvernement de coalition de cinq partis différents.

» Toutefois, il y a de notables affinités dans l'orientation politique, aussi bien en politique étrangère que sur la volonté de rétablissement économique et de développement de l'emploi et de l'aide sociale.

» Chacun mesure les idéaux de progrès et de liberté à l'échelle de son temps, de la société où il vit, et cherche à réaliser la jonction entre l'idéal et le réel, selon les conditions déterminées par la lutte politique. Il y a, certes, des spécificités nationales, mais aussi une frontière substantielle qui rend profondément différent le socialisme de type démocratique du socialisme de type communiste. »

L'Assemblée européenne a approuvé l'installation des missiles de l'OTAN

De notre correspondant

Strasbourg. – L'Assemblée européenne s'est prononcée, le mercredi 16 novembre, en faveur de l'implantation à la date prévue par l'OTAN des euromissiles dans les cinq pays concernés de la C.E.E. (Royaume-Uni, R.F.A., Belgique, Pays-Bas, Italie). Le texte présenté par les démocrates-chrétiens, les conservateurs, les libéraux et le R.P.R. a recueilli 170 voix pour, 107 contre et 26 abstentions (socialistes français et italiens).

Le débat a été marqué par la division du groupe socialiste. Les représentants français, soutenus par la plupart de leurs homologues italiens, ont présenté leur propre résolution, rejetée à une large majorité, qui demandait aussi un rééquilibrage rapide des forces nucléaires installées en Europe. Selon Mme Charzat, porte-parole des élus du P.S., le texte de la majorité de centre droit avait l'inconvénient de présenter « *une logique de renforcement des blocs à l'opposé de celle des socialistes français, pour qui il ne faut ni SS-20 ni Pershing-2* ». Pour leur part, les socialistes italiens ont reproché à la résolution adoptée son caractère polémique, surtout à l'égard du gouvernement grec : « *L'Assemblée européenne*, dit ce texte, *condamne les tentatives faites par le gouvernement d'un Etat membre (...) pour modifier la position convenue entre les gouvernements des Etats membres au sein de l'alliance atlantique sur la question capitale du déploiement des missiles.* »

Les autres membres du groupe socialiste au sein de l'Assemblée (Belges, Néerlandais et Allemands notamment) ont présenté, en accord avec les communistes, un projet également repoussé, demandant un moratoire jusqu'à « *la conclusion d'un accord qui interdise l'installation de nouveaux missiles (...) et fournisse une base de départ pour le désarmement nucléaire en Europe* ».

La résolution votée appuie sans réserve l'attitude des gouvernements européens « *qui font preuve d'une ferme résolution de maintenir le nécessaire équilibre des forces, de manière à sauvegarder la sécurité de nos pays et de l'Occident dans son ensemble* ».

Le débat qui a précédé le scrutin a illustré la coupure nette entre les deux positions en présence. Sans nuance, on a dénoncé, à droite, le « *chantage de l'U.R.S.S.* » et la « *complicité des pacifistes avec les bellicistes* », à gauche, « *le calcul cynique et erroné* » et « *la prise d'otages par le Pentagone* ».

MARCEL SCOTTO.

MM. MITTERRAND ET CRAXI DÉFENDENT DES THÈSES TRÈS VOISINES SUR LA RÉFORME DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

(De notre envoyé spécial.)

Venise. – M. François Mitterrand était attendu, ce jeudi après-midi 17 novembre, à Venise, pour un sommet franco-italien, le rythme de ces rencontres étant de deux par an. Le chef de l'Etat est accompagné de sept ministres : MM. Delors, Bérégovoy, Fiterman, Rocard, Fabius, Mme Cresson et M. Chandernagor (affaires européennes).

M. Mitterrand devait avoir un premier tête-à-tête avec M. Craxi, puis participer à un dîner offert par ce dernier au palais Pisani. Vendredi, un second tête-à-tête entre le président français et le président du conseil italien devrait être suivi par une séance plénière réunissant les deux délégations, une visite de M. Mitterrand à l'hôtel de ville de Venise, puis un déjeuner.

Le Liban, où les troupes françaises et italiennes participent côte à côte à la force d'interposition, le conflit Iran-Irak, le rôle de la Libye en Afrique, et notamment au Tchad, l'avenir des relations Est-Ouest devraient être évoqués.

Les relations bilatérales ont enregistré depuis 1981, selon l'Elysée, un « essor spectaculaire ». Tout particulièrement dans le domaine économique et technique, en ce qui concerne l'aéronautique, l'électronique, l'informatique et l'énergie : la France et l'Italie pourraient, en particulier, travailler de concert à la fourniture d'une centrale nucléaire à l'Egypte. Quant à la construction européenne, les thèses française et italienne sont très voisines à propos de la méthode de préparation du prochain sommet d'Athènes.

B. B.




AMÉRIQUES

Argentine

APRÈS LEUR DÉFAITE AUX ÉLECTIONS DU 30 OCTOBRE

Les péronistes s'interrogent sur leur avenir

De notre correspondant

Buenos-Aires. – Le péronisme ne changera-t-il donc jamais ? Dans un document diffusé au début de novembre, le conseil national du parti justicialiste affirme qu'« *il procédera à une profonde révision de sa stratégie et effectuera les corrections nécessaires* ». Mais le secrétaire politique de cette formation, M. Carlos Spadone, s'est empressé d'ajouter « *qu'il n'était pas question pour l'instant de restructuration et qu'aucune démission n'était prévue* ».

En fait, une grande confusion règne dans les rangs du mouvement péroniste, qui étale aujourd'hui toutes ses contradictions.

« *C'est Rockefeller et les multinationales qui nous ont battus* », déclare d'un ton convaincu un haut responsable, tandis qu'un autre affirme sans sourciller : « *C'est Felipe Gonzalez qui a inspiré la campagne de Raul Alfonsin.* » Pour la majorité des péronistes, le candidat radical aux élections du 30 octobre l'a emporté parce qu'il a su « *polariser la campagne et reconstituer le vieil et faux antagonisme péronisme-antipéronisme* ». Le document du conseil national justicialiste insiste sur le fait que M. Alfonsin a bénéficié des voix de l'électorat non radical, alors que les quelque 6 millions de suffrages obtenus par M. Italo Luder sont « *purement péronistes* ». Les autorités justicialistes semblent ignorer qu'une fraction non négligeable de l'électorat ouvrier a voté en faveur de M. Alfonsin et, surtout, que celui-ci a su capter les voix des cinq millions de jeunes qui déposaient pour la première fois leur bulletin dans l'urne. On admet bien certaines erreurs, mais elles se limiteraient à une campagne électorale mal conçue et à quelques candidatures malheureuses. Au fond, dimanche, ce ne serait pas les péronistes qui auraient perdu mais M. Alfonsin qui aurait gagné grâce à un heureux concours de circonstances et à des appuis financiers extérieurs.

Tel n'est pas l'avis des dirigeants déplacés à l'occasion des élections internes. Manifestement, ces derniers sont décidés à prendre leur revanche. Ils ont commencé à tirer à boulets rouges sur ceux qu'ils appellent « *les maréchaux de la défaite* », c'est-à-dire les leaders syndicaux, et plus particulièrement M. Lorenzo Miguel qui est à la fois l'homme fort du syndicalisme et le président de fait du parti, en l'absence d'Isabel Peron.

Un parti « moderne démocratique »

Les attaques contre la « bande à Miguel » proviennent de trois secteurs. Il y a d'abord ceux qu'on appelle, dans le jargon péroniste, les « ultra-verticalistes », c'est-à-dire les inconditionnels de la veuve du général. Selon eux, le péronisme a perdu parce que l'ex-présidente de la nation a été mise sur la touche et parce que « *M. Italo Luder ne l'a pas assez souvent mentionnée dans ses discours* ». Tout aussi virulents sont les « intransigeants », qui se situent à l'extrême gauche de l'éventail péroniste. Pour leur chef de file, M. Vicente Leonidas Saadi, le mouvement national justicialiste a été défait « *parce que ses dirigeants ont oublié la fameuse phrase d'Evita : « Le péronisme sera révolutionnaire ou ne sera rien » ; ce sont eux qui ont été battus, pas le « peuple péroniste* ».

On trouve enfin... les « antiverticalistes », c'est-à-dire les péronistes soucieux de faire du justicialisme un parti « *moderne, organisé et démocratique* ». Leur principal leader, M. Angel Federico Robledo, estime que la victoire de M. Alfonsin, tient au fait qu'il a su tourner le dos au passé alors que le péronisme s'est accroché à la figure du général Peron et n'a fait que répéter des slogans éculés.

« Ultra-verticalistes », « intransigeants » et « antiverticalistes » exigent la convocation immédiate de l'organe suprême du parti, le congrès national justicialiste, afin que celui-ci procède à l'élection de nouvelles autorités.

M. Italo Luder est resté jusqu'à présent à l'abri des critiques. Mais cela ne devrait pas durer. Nombreux sont ceux qui affirment en privé qu'il a manqué de vigueur et de clarté dans ses interventions. On lui reproche surtout de ne pas avoir su conquérir les classes moyennes et de s'être désintéressé, durant sa campagne, tant des jeunes que de l'électorat féminin.

Ce ne sont pas toutefois les critiques émanant de courants minoritaires qui ont des chances d'ébranler la direction du parti, mais l'action de ceux qui ont échappé à la déroute. Il s'agit en particulier des douze gouverneurs péronistes élus (le radicalisme n'en a obtenu que huit). Ceux-ci sont décidés à récupérer l'espace perdu au profit des dirigeant syndicaux et à prendre le contrôle du parti. Selon le gouverneur de Santiago-del-Estero, M. Arturo Juarez, « *seuls des hommes politiques expérimentés sont capables de définir la stratégie du justicialisme comme parti d'opposition* ».

L'autre facteur décisif sera l'attitude du nouveau président vis-à-vis des syndicats. M. Raul Alfonsin a déclaré à plusieurs reprises que l'une de ses tâches prioritaires serait la « *démocratisation* » des organisations syndicales. Nul doute que des élections libres marqueraient l'échec définitif de M. Lorenzo Miguel et de ses acolytes, dont le discrédit auprès des bases est total.

Au-delà de cette lutte interne, une question fondamentale se pose : enterré définitivement le général Peron, quel peut être l'avenir du péronisme ? Les élections du 30 octobre ont démontré que la classe ouvrière et les « *descamisados* » (sans-chemises) restaient dans l'ensemble fidèles au mouvement qui, le premier, sut satisfaire leurs revendications. C'est finalement de sa capacité à conserver la confiance des travailleurs que dépendra en grande partie la survie du mouvement fondé il y a quarante ans par le « colonel des pauvres ». A gauche et à l'extrême gauche, les candidats à la succession ne manquent pas.

JACQUES DESPRÈS.

● *Résolution de l'ONU sur les Malouines.* – L'assemblée générale des Nations unies a approuvé mercredi 16 novembre par 87 voix contre 9 et 54 abstentions, dont celle de la France, le projet de résolution latino-américain appelant l'Argentine et le Royaume-Uni à entreprendre des négociations sur le « *conflit de souveraineté* » des îles Malouines. La résolution, qui qualifie la présence britannique sur cet archipel de l'Atlantique sud de « *situation coloniale particulière* », reconduit la mission de bons offices menée par le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. Le texte approuvé est très proche de celui qui avait été voté l'an dernier et qui n'avait débouché sur aucun résultat concret, comme l'avait indiqué M. Perez de Cuellar dans son rapport. – *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● INTERDICTION D'UNE MISSION D'ENQUÊTE DU PARLEMENT EUROPÉEN. – M. Gérard Israël, député européen et porte-parole du groupe des droits de l'homme, qui devait effectuer une mission au Chili, s'est vu refuser l'accès à ce pays, a indiqué un communiqué publié mercredi 16 novembre à Strasbourg. M. Israël (démocrate européen de progrès, France) a déclaré que « *cette décision était l'expression d'un réel mépris pour l'opinion européenne et pour les institutions de la Communauté européenne* » et a manifesté son inquiétude devant « *la recrudescence de la répression au Chili et des violations de plus en plus évidentes des droits de l'homme* ». – *(A.F.P.)*

Chine

● REPRISE DU COMMERCE FRONTALIER AVEC L'U.R.S.S. – Un convoi de camions soviétiques a franchi, le mercredi 16 novembre, le poste-frontière de Korgas, dans la province de Xinjiang, marquant ainsi la reprise du commerce frontalier sino-soviétique dans cette région, a rapporté l'agence Chine nouvelle. L'agence a précisé qu'un autre poste-frontière, celui de Turugart, près de Kashgar, doit être ouvert ultérieurement. Le poste-frontière de Korgas avait été fermé en 1962. Sa réouverture avait été décidée en 1982, lors de négociations bilatérales. – *(A.P.)*

Etats-Unis

● PAS DE MAIRE NOIR A BOSTON. – Un coup d'arrêt a été mis à la série d'élections de maires noirs dans les grandes villes américaines avec la défaite, le mardi 15 novembre, à Boston, de M. Melvin King, qui espérait devenir le premier maire noir de la métropole de la Nouvelle-Angleterre. Son adversaire, M. Raymond Flynn, a obtenu environ 65 % des suffrages au terme d'une campagne modérée où les deux candidats se sont efforcés d'éviter toute confrontation raciale. – *(A.F.P.)*

● ISRAËL DEMANDE L'EXTRADITION D'UN ANCIEN SS. – Israël a demandé l'extradition d'un ancien SS d'origine ukrainienne, John Demjanjuk, réfugié aux Etats-Unis depuis 1953, et se propose de le juger comme criminel de guerre, écrivait, le mercredi 16 novembre, le *Jerusalem Post.* Si les autorités américaines donnaient suite à cette demande, ce serait le premier procès d'un criminel de guerre nazi en Israël depuis celui d'Adolph Eichmann, il y a plus de vingt ans. John Demjanjuk, établi à Cleveland (Ohio), où il est employé comme mécanicien par la compagnie Ford, servait pendant la seconde guerre mondiale dans les unités SS, notamment à Treblinka, où il faisait fonctionner les chambres à gaz. – *(A.F.P.)*

Haïti

● ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LE 12 FÉVRIER 1984. – Des élections pour le renouvellement des cinquante-neuf députés du Parlement se dérouleront le 12 février 1984, a-t-on annoncé officiellement mardi 15 novembre à Port-au-Prince. Le Parlement avait été dissous le 27 août par le président Duvalier après qu'il eut adopté la nouvelle Constitution. Les dernières élections législatives ont eu lieu en février 1979. – *(A.F.P.)*

Honduras

● CINQ MILLE SOLDATS AMÉRICAINS POUR DES MANŒUVRES CONJOINTES. – Cinq bâtiments de la marine américaine, transportant plus de cinq mille soldats, sont arrivés le mardi 15 novembre dans le port de la Ceiba, sur la côte atlantique, pour participer aux manœuvres militaires conjointes américano-honduriennes Awas Tara 2, a-t-on appris mercredi à Tegucigalpa. – *(A.F.P.)*

Inde

● NOUVEL ATTENTAT EN ASSAM. – Des terroristes ont ouvert le feu et jeté des bombes sur des policiers dans l'Etat de l'Assam, mercredi 16 novembre, tuant l'un d'entre eux et blessant neuf autres personnes sérieusement. Deux des assaillants ont été blessés et un autre appréhendé au cours de l'attaque. – *(U.P.I.)*

Pakistan

● LES RELATIONS ENTRE LE PAKISTAN ET L'INDE. – Le général Zia Ul-Haq s'est efforcé, le mercredi 16 novembre, dans une déclaration faite à Quetta, de désamorcer la tension verbale entre l'Inde et le Pakistan, en réaffirmant sa volonté de « *normaliser* » les relations entre les deux pays, en dépit des « *obstacles temporaires* » dressés, selon Islamabad, par la Nouvelle-Delhi. Le chef de l'Etat pakistanais a ajouté qu'il « *regrettait* » les déclarations du premier ministre indien, Mme Gandhi, attribuant au Pakistan une part de responsabilité dans les troubles au Pendjab indien. Il a affirmé que ces propos étaient « *destinés essentiellement à la consommation intérieure* » indienne. – *(A.F.P., Reuter.)*

Turquie

● PROTESTATIONS CONTRE UNE ÉMISSION SUR L'ARMÉNIE. – La Turquie a protesté, le lundi 14 novembre, contre la diffusion par la deuxième chaîne de la télévision française du film *Sans retour possible* traitant du problème arménien. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères d'Ankara a déclaré que cette diffusion était « *gravement dommageable* » aux relations entre les deux pays et que la Turquie y répondrait par tous les moyens « *nécessaires* ». – *(A.F.P.)*





هكذا من الأصل

Le Monde

politique

M. FRANÇOIS MITTERRAND A L'«HEURE DE VÉRITÉ»

«Je ne peux pas signer la disparition de la France en dehors de son pré carré»

Un homme aux mains libres

Chef des armées et président des conseils et comités de la défense nationale, selon l'article 15 de la Constitution, le chef de l'État est seul maître de l'engagement nucléaire de la France. Compte tenu des institutions et de leur usage qui fait du président de la République le maître d'œuvre de la politique extérieure du pays, les quatre chefs d'État successifs de la Vᵉ République ont tous dit, en la matière : *« C'est moi le responsable, et moi seul. »*

Cette affirmation d'autorité, d'autorité unique et personnelle, est contenue dans la fonction. Depuis la réforme constitutionnelle de 1962, le président de la République est élu au suffrage universel pour cela. L'autorité conférée par les institutions est si naturelle qu'elle ne devrait pas avoir besoin d'être exprimée.

Si, sous la Vᵉ République, les chefs d'État ont pourtant éprouvé le besoin de l'affirmer, c'est sans doute que cela ne va pas tout à fait de soi. Lorsque M. Valéry Giscard d'Estaing répétait que *« l'engagement nucléaire ne peut reposer que sur la décision d'un seul »* et que, s'il le fallait, il *« appuirait sur le bouton »*, il tentait de couper court à une campagne développée — pas seulement par l'opposition de l'époque — sur le thème de sa fragilité, de ses hésitations, de son indécision, notamment en politique extérieure.

M. François Mitterrand n'éprouve pas les mêmes difficultés. M. Giscard d'Estaing avait besoin de démontrer qu'il était crédible dans sa fonction. Il lui fallait prouver sans cesse qu'il était taillé pour remplir la mission confiée par le peuple français. A tel point qu'il donnait l'impression de se poser lui-même la question. M. Mitterrand, lui, ne se la pose pas. Il n'en a pas l'air, en tout cas.

Ses soucis, sans doute, sont d'un autre ordre. Il est, d'abord, aux commandes de l'État dans une période où montent les tensions internationales. La crise des euromissiles, remarque-t-il, est *« la plus sérieuse »* que le monde ait connue depuis le blocus de Berlin en 1948 et la crise des fusées de Cuba en 1962. Berlin, c'était avant la Vᵉ République ; Cuba, sous le général de Gaulle. Seul le fondateur de la Vᵉ République a affronté une situation comparable à celle qu'analysait M. Mitterrand à la télévision.

Le chef de l'État estime donc nécessaire d'assurer les Français de sa détermination tout en les rassurant sur les capacités des Soviétiques, sur celles des Américains et sur les siennes propres à maîtriser la crise. Georges Pompidou et M. Valéry Giscard d'Estaing n'avaient pas eu à le faire dans de telles conditions.

M. Mitterrand est ensuite soumis à une campagne qui vise la présence des ministres communistes dans le gouvernement de la gauche. Cela le distingue de ses prédécesseurs, et cette banalité-là mérite aussi d'être rappelée.

Ceux qui alimentaient cette campagne l'organisent autour du raisonnement suivant : le parti communiste français, c'est Moscou ; M. Mitterrand a été élu grâce aux voix du P.C.F. ; il a fait entrer cet allié au gouvernement ; il a besoin de lui ; il n'a donc pas les mains libres.

Il était donc naturel que le président de la République dise qu'il n'en est rien et qu'il reste un homme libre. Ministres communistes ? Ministres français, préfère-t-il dire Moscou ? Là-bas, on n'a pas débordé d'enthousiasme lorsque quatre communistes sont entrés dans le gouvernement de la France, remarque-t-il. De toute manière, les opinions de tel ou tel parti, ce n'est pas l'affaire de M. Mitterrand : *« Je ne m'en occupe pas. Ma responsabilité, c'est la mienne. »* Les prédécesseurs de M. Mitterrand en disaient autant. On croyait le général de Gaulle sur parole. On en donnait acte volontiers à Georges Pompidou ; et, bien que M. Giscard d'Estaing ait eu, de ce point de vue, quelques difficultés en raison du comportement de M. Jacques Chirac, on ne voit pas pourquoi l'actuel chef de l'État aurait moins de crédit que ses prédécesseurs.

M. Mitterrand sera sans doute convaincu d'avoir été, sur ce point comme sur l'ensemble de ses explications, convaincant. Il a quelque raison de le croire, même si l'opposition et le P.C.F. restent sur leurs positions respectives. Le chef de l'État sait, l'expérience aidant, que ce genre d'émission télévisée, lui convient. D'abord tendu, contracté, lorsqu'il s'est agi de s'affirmer comme la *« pièce maîtresse »* de la stratégie de dissuasion, il a été ensuite plus à l'aise dans l'exercice, qui lui devient familier, de la pédagogie.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. François Mitterrand, interrogé mercredi 16 novembre par quatre journalistes (François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Marc Ullman et Albert du Roy) lors de l'émission «L'heure de vérité» sur Antenne 2 répond aussi aux questions des téléspectateurs qui se demandent, selon les organisateurs de l'émission, s'il y aura une troisième guerre mondiale et si l'intervention du chef de l'Etat est destinée à les préparer à l'éventualité d'une guerre en Europe.

Le président de la République déclare :

« Je suis, par la Constitution et par le vote des Français, le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire, et je remplis la fonction de chef des armées (...) La pièce maîtresse de la stratégie de dissuasion en France, c'est le chef de l'Etat, c'est moi; tout dépend de sa détermination. Le reste, ce sont des matériaux inertes, enfin, jusqu'à la décision qui doit consister précisément à faire que l'on ne s'en serve pas. »

M. Mitterrand décrit ensuite la nature des forces en présence : armements tactiques — *« c'est un peu dépassé »*, — les missiles de portée intermédiaire *« qui ne traversent pas l'Atlantique »* (SS-20, Pershing 2), les missiles intercontinentaux *« dits stratégiques »*.

« L'opinion française, dit-il, *a des raisons tout à fait fondées de s'inquiéter. Tout à fait fondées parce que, après tout, la crise des euromissiles est la crise la plus sérieuse que le monde ait connue depuis les crises de Cuba et de Berlin qui, comme vous le savez, ont présenté des moments forts, souvent dramatiques, de l'après-guerre dans laquelle nous sommes. Mais il ne faut pas perdre pour autant son sang-froid, et l'opinion française doit garder le sien. Nous n'en sommes pas là. Les crises précédentes ont été maîtrisées. Celles-ci doivent l'être à leur tour. Seulement, il faut pour cela répondre à un certain nombre de conditions (...). Elles commencent par une condition fondamentale qui est l'équilibre des forces en présence pour que la guerre n'éclate pas. »*

« Ce que je demande, ajoute-t-il, *c'est l'équilibre entre les forces. L'équilibre stratégique des fusées qui traversent l'Atlantique, de la Russie vers l'Amérique, de l'Amérique vers la Russie, est en gros réalisé pour la simple raison que l'un et l'autre pays ont le moyen de se détruire l'un l'autre. Alors, pourquoi l'Union soviétique a-t-elle décidé, à partir de 1977, d'installer en plus ce que l'on appelle des SS-20 ? (...)*

» Pourquoi est-ce que l'Union soviétique recherche une supériorité, alors qu'elle l'a déjà dans le domaine des armes conventionnelles et classiques en Europe ? Veut-elle une supériorité régionale indiscutable ? Pourquoi veut-elle séparer, dans le réflexe de défense, les Etats-Unis d'Amérique de l'Europe occidentale ? Enfin, interrogeons les Soviétiques. Moi, je dis : cela, c'est trop ! J'étais monté à la tribune de l'Assemblée nationale en 1980 quand j'étais membre de l'opposition pour dire : « Ni SS-20 ni Pershing 2. » *J'ajoute que sur les trois cent soixante SS-20 — pour l'Europe, deux cent quarante-trois — sont à trois têtes. Il faut donc multiplier par trois pour connaître la puissance de feu, c'est-à-dire le nombre de charges nucléaires. Alors, naturellement, en 1979, l'autre camp, les Etats-Unis d'Amérique et l'OTAN dans son commandement intégré — et la France n'y est pas, c'est donc une décision qui a été prise sans elle, hors d'elle, elle n'avait d'ailleurs pas à être consultée, — a décidé d'installer à son tour, quatre ans plus tard, des missiles. Nous y sommes. »*

Le chef de l'Etat compare alors les performances des SS-20 et des Pershing 2. *« Le Pershing 2, cela va moins loin que le SS-20 : 1 800 kilomètres. Les Pershing 2 installés en Allemagne de l'Ouest ne pourraient pas atteindre Moscou ; ils ne pourraient pas atteindre plus du dixième des vecteurs — c'est-à-dire des supports d'armements nucléaires — soviétiques. D'autre part, ils n'ont q'une tête. Quand on dit qu'il y aura cent huit Pershing (...), cela veut dire cent huit ». « Quand on parle des SS-20, il faut multiplier par trois,* remarque M. Mitterrand qui ajoute, *le Pershing 2 est plus rapide : moins de dix minutes pour atteindre son objectif — mais l'objectif est moins lointain. Sa charge est moins puissante, seulement il est plus précis et plus rapide. Les autres qualités, c'est le SS-20 qui les a. »*

Nous ne sommes pas les adversaires de l'U.R.S.S.

M.Mitterrand parle ensuite de la force nucléaire française. *« La France n'a pas de force intermédiaire. A la limite, il existe dix-huit fusées, celles du plateau d'Albion et qui, partant du sol français, pourraient atteindre le sol de l'Union soviétique. Nous ne sommes pas les adversaires de l'Union soviétique, nous n'avons pas du tout l'intention d'envoyer quoi que ce soit en Union soviétique. Mais enfin, pour la commodité du langage — et c'est en tout cas comme cela que les Soviétiques raisonnent, — ces dix-huit là — peuvent en effet aller d'un territoire à l'autre. Mais les autres, ce sont les sous-marins nucléaires. On en a cinq pour l'instant et nous disposons de quatre-vingts charges, ce qui fait, avec les dix-huit, un total de quatre-vingt-dix-huit. Les Anglais en ont soixante-quatre, mais sur des sous-marins (...). Ce sont des forces stratégiques qui correspondent exactement à la définition que les Russes et les Américains ont décidée entre eux (...).*

» Si nos missiles sous-marins qui peuvent faire actuellement 3 500 kilomètres, 4 000 kilomètres, étaient pris en compte dans la discussion des forces intermédiaires — ce qu'ils ne sont pas, — on assisterait à ce spectacle étrange : deux pays étrangers qui disposeraient de notre armement à nous, cet armement sous-marin, alors qu'eux ne discutent pas de leurs sous-marins dans cette négociation. (...) Résultat : nos quatre-vingt-dix-huit charges nucléaires seraient tout aussitôt absorbées par cette négociation particulière. En supposant qu'elles soient gelées, comme on dit, qu'est-ce qu'il resterait à la France ? Rien que son armée conventionnelle et différentes armes d'un tout autre ordre. Qu'est-ce qui resterait aux Etats-Unis d'Amérique ? Environ neuf mille charges nucléaires ! Qu'est-ce qui resterait à l'Union soviétique ? Environ neuf mille charges nucléaires ! De telle sorte que la comparaison entre neuf mille d'un côté et quatre-vingt-dix-huit de l'autre implique la réponse : avant de songer à demander à la France de renoncer à son autonomie de défense, à sa défense tout court — c'est le cœur de notre défense que cet armement, c'est la sécurité du pays. — il faudrait tout de même que les deux grands partenaires songent à réduire considérablement leurs armes. »

M. Mitterrand note que le système d'armes français *« ne peut être que défensif, que dis-je ? que dissuasif. Il faut qu'on sache que notre armement est capable de détruire un territoire qui serait aussi vaste que le nôtre. Nous n'avons pas l'intention de nous en servir pour attaquer qui que ce soit,. nous serions fous ! Mais nous entendons préserver la France, et je suis sûr que les autres le comprennent, parce qu'ils sont aussi patriotes. »*

« Aujourd'hui, remarque-t-il, *on peut dire que la seule puissance qui possède des forces nucléaires intermédiaires, qui ne traversent pas l'Atlantique et ne peuvent pas viser les Etats-Unis d'Amérique, c'est l'Union soviétique. Les autres n'en ont pas. Alors je me refuse tout simplement au monopole, par un pays, d'une arme destructrice. »*

Américains et Soviétiques déclare M. Mitterrand *« ont l'air de toujours discuter en ajoutant quelque chose. Non ! Il faut réduire. Jusqu'à quel point faut-il réduire ? Je l'ai dit devant le Parlement allemand et je l'ai répété dans d'autres circonstances : négociez au niveau le plus bas des armements possibles pour votre sécurité, mais en préservant votre équilibre, car s'il n'y a plus d'équilibre entre l'un et l'autre, alors la guerre est à nos portes. Voilà mon raisonnement — de l'extérieur puisque je ne suis pas à Genève et que je n'ai pas l'intention d'y aller : préserver en toutes circonstances l'équilibre. Il faut reconnaître que le jeu des plus grandes puissances a été, depuis quelques mois, de réduire leurs prétentions ».*

Interrogé sur le fait de savoir si un chef d'Etat n'a pas intérêt à dramatiser pour mieux rassembler, M. Mitterrand répond : *« Vous pensez que je pourrais m'adresser à tous les Français, jouer sur leurs nerfs et spéculer sur leurs craintes ? J'ai déjà dit tout à l'heure que si la situation était sérieuse, la plus sérieuse, je pense, après Cuba en 1962 — et Berlin en 1948 — ces deux situations avaient été maîtrisées. On doit pouvoir maîtriser celle-là. Si la Conférence de Genève n'aboutit pas dans les jours qui viennent à un accord — et vraiment il serait très imprudent d'y songer — il n'empêche que l'on doit chercher à retrouver une capacité de dialogue. C'est là que la France peut jouer un rôle déterminant car elle a dit clairement aux uns et aux autres : voilà ce que je ne veux pas. Mais elle est capable de dire aussi : voilà ce que je veux, étant entendu que ce qu'elle veut d'abord, c'est que la négociation puisse reprendre, que le dialogue ait lieu, bref qu'on ouvre aussi les portes de la paix. Et à cela je crois, du plus profond de moi, à la condition d'être ferme et que nul ne puisse spéculer sur la faiblesse de l'un ou de l'autre. »*

« Je pense, ajoute le chef de l'Etat, *que les responsables des deux plus grands pays sont assez sages — parce qu'ils ne veulent pas la guerre — pour utiliser toutes les chances. Peut-être aussi pour voir l'autre céder d'abord, et il faudra bien que chacun cède un peu (...). Je pense que l'Union soviétique tiendra parole (...), c'est-à-dire qu'à partir d'un certain moment qui pourrait être l'installation réelle de la première fusée Pershing en Allemagne (elle) quittera la Conférence de Genève, comme cela a été dit par M. Andropov.*

» Mais je ne pense pas, je ne veux pas penser — la France usera de tous ses moyens pour que cela ne soit pas possible, — que la rupture soit durable parce que les uns et les autres ont besoin d'une négociation. Après tout, l'Union soviétique n'a pas tellement besoin d'avoir beaucoup de SS-20 supplémentaires. Elle regorge d'armes, et tous les objectifs européens peuvent déjà être atteints par elle à l'exception des pays qui disposent d'une force de dissuasion.

» Je crois que les dirigeants soviétiques sont des gens qui ont d'abord, naturellement, le sens des intérêts de leur peuple. C'est un peuple qui a eu vingt millions de morts à la dernière guerre. Ils ont besoin d'une restauration, si on peut employer ce terme, de leur économie. Je crois vraiment qu'un pays comme la France pourra être utile dans cette phase. Il a dit ce qu'il avait à dire au moment du plus grand danger : le refus des solutions fausses, de compromis, qui impliquaient mon pays d'une façon inadmissible. Mais nous ne sommes les adversaires de personne, et je compte bien intervenir de la façon la plus utile qui soit et selon mes conceptions au moment qui me paraîtra nécessaire. »

Le président répond ensuite à la question de savoir s'il craint l'« expansionnisme » soviétique, ou bien s'il pense que le danger de guerre vient plutôt d'une « étincelle » locale, au Proche-Orient par exemple. Il déclare : *« L'axe de tout le débat, c'est quand même les euromissiles. Je n'accuse pas du tout l'Union soviétique de vouloir se lancer dans une guerre — je l'ai déjà plusieurs fois répété. — mais de se placer dans une situation de force qui fasse qu'en somme, par l'exercice de la menace, elle obtienne les résultats que l'on obtient d'ordinaire d'une guerre gagnée. »*

En ce qui concerne les autres « points chauds », il souligne qu'ils sont *« entretenus ici et là en attendant que la grande discussion de Genève finisse par apporter un résultat, et quelquefois apparaissent indépendamment de cette situation ». « Chacune des deux plus grandes puissances fait ce qu'il faut pour que les choses durent, afin que l'on revienne à l'épreuve de force diplomatique qui se déroule à Genève dans les meilleures conditions, jugées par l'un et par l'autre dans le sens de leur intérêt »,* ajoute-t-il.

Le Liban et la France : une grande histoire

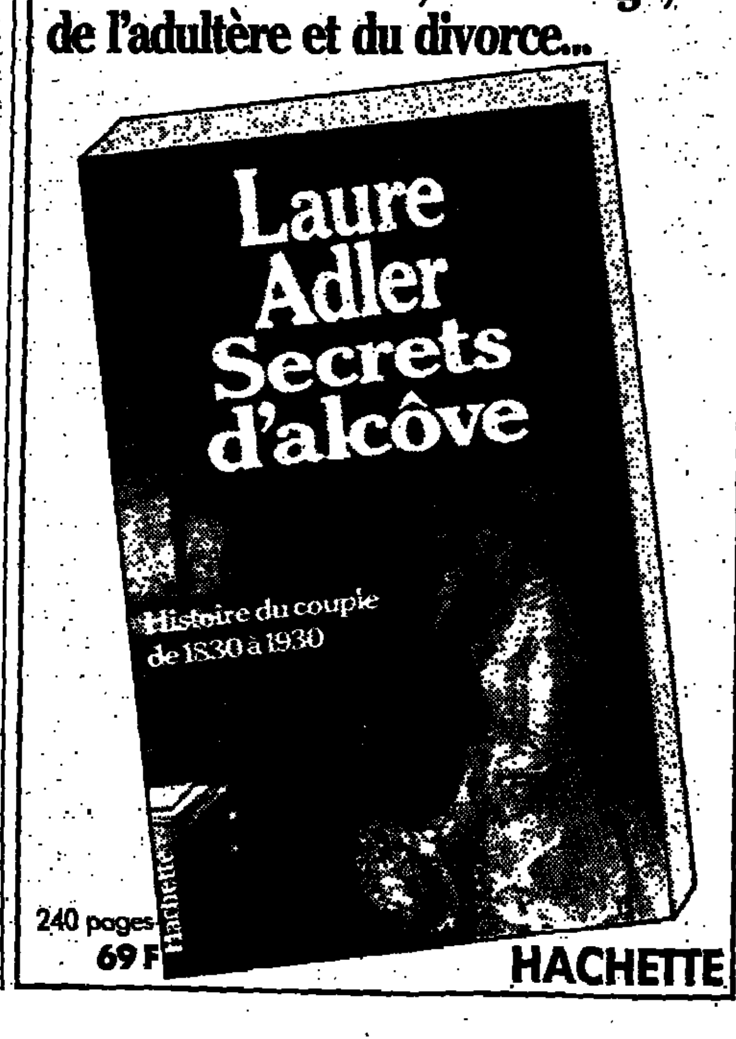
M. Mitterrand aborde ensuite la question de la présence française au Liban en ces termes : *« A quoi a servi le contingent français ? A sauver la vie de centaines et de centaines de Palestiniens qui se trouvaient écrasés sous les bombardements de Beyrouth-Ouest, et que nous avons, sinon rapatriés, du moins dirigés vers un autre pays arabe. En l'occurrence, pour l'essentiel, la Tunisie.*

(Lire la suite page 8.)

Les crises de Berlin et de Cuba

1948 : *la guerre froide était commencée. Les Soviétiques se déchaînaient contre le plan Marshall proposé par les Etats-Unis pour la reconstruction de l'Europe. Les communistes avaient fait « le coup de Prague ». Les conversations entre les Quatre Grands sur le sort de l'Allemagne vaincue étaient vouées à l'échec. Pour juguler l'inflation dans leur zone d'occupation, Américains, Anglais et Français venaient de créer le deutschemark, et ils avaient vainement tenté d'amener Moscou à adopter une solution commune à Berlin. De son côté, l'U.R.S.S estimait que la période du régime des Quatre à Berlin était révolue. Le 23 juin, elle cessa de fournir charbon et énergie au secteur occidental de la ville, puis elle décida de bloquer les voies terrestres d'accès à l'ancienne capitale. Alors, le président Truman décida de ravitailler Berlin-Ouest par air. Ce pont aérien mit en échec la manœuvre soviétique. Le blocus fut levé le 11 mai 1949.*

1962 : *Fidel Castro, au pouvoir à Cuba depuis le 1ᵉʳ janvier 1959, s'était lié à l'U.R.S.S. pour faire échec aux Etats-Unis qui lui infligeaient des sanctions économiques et qui avaient même soutenu une tentative de débarquement des exilés. En Europe, la tension provoquée une fois encore par le problème de Berlin était grande. Les services de renseignements américains faisaient état à ce moment d'une activité soviétique insolite à Cuba, et le 13 septembre, Washington mit en garde l'U.R.S.S. contre l'installation d'armes offensives. Le 18 octobre, l'aviation américaine constata la présence dans l'île de fusées stratégiques soviétiques. Alors, le président Kennedy décida une « quarantaine » autour de Cuba. On pouvait redouter le pire, mais, le 28 octobre, Khrouchtchev annonça le retrait des fusées stratégiques. Quelques semaines plus tard, le 20 novembre, les bombardiers soviétiques stationnés à Cuba furent eux aussi retirés, et Kennedy décide la levée de la quarantaine. Cette crise aiguë fut suivie de négociations américano-soviétiques, qui aboutirent à une suppression des expériences nucléaires.*





POLITIQUE

M. François Mitterrand

(Suite de la page 7.)

» Nos soldats ont donc déjà servi, non pas la cause de ces combattants — ce n'était pas du tout la nôtre — mais, avec l'accord du gouvernement; de force d'interposition. On a empêché qu'on se déchire, qu'on se tue davantage, c'est une grande cause. Notre mission remplie, on est parti et, là-dessus, se sont déroulés les massacres de Sabra et de Chatila. On nous a demandé de revenir, et c'était compréhensible. Nous sommes revenus le 19 décembre 1982, et c'est depuis cette époque que nous avons, avec les Américains d'une part, les Italiens d'autre part, et, d'une certaine façon, les Anglais, constitué une force dite multinationale où sont représentés ces quatre pays, étant entendu que chacune des forces obéit au seul commandement de son pays. »

« (...) Le Liban et la France, c'est une vieille et grande histoire. Je suis porteur de plus qu'une tradition, d'intérêts légitimes, de grands intérêts.

» Je ne peux pas signer — je m'y refuserai — la disparition de la France de la surface du globe, en dehors de son pré carré.

» Cette intervention est possible dès lors qu'elle est justifiée à la fois sur le plan humanitaire et sur le plan politique. La mission, aujourd'hui, reste d'occuper la zone de Beyrouth qui nous a été confiée par le gouvernement libanais, et d'y assurer ce que nos soldats font admirablement : la sécurité. Nos soldats sont tout à la fois infirmiers, gardiens, gardiens de la paix ; ils aident les vieux, ils sauvent les jeunes, tous ces petits enfants qu'on voit courir par les rues sous les obus, parmi la mitraille. Nos soldats interviennent chaque fois pour sauver des hommes. C'est pour cela qu'on les a appelés les soldats de la paix. Mais, en même temps, ils représentent la France dans une action que je considère comme très importante pour la France.

» Alors, quelle solution, par rapport à cette mission ? Bien entendu, nous n'avons pas l'intention de rester. C'est pourquoi nous avons beaucoup poussé à la réconciliation nationale des Libanais. Cette réconciliation une fois réalisée, nous n'avons pas à nous attarder davantage au Liban. On peut imaginer aussi un statut garanti par les puissances intéressées, les puissances de la région qui sont celles qui ont des troupes là-bas. On peut imaginer l'intervention des Nations unies qui ont déjà une force dans le sud du Liban depuis 1978 qu'on appelle la FINUL. »

Il précise que la France « *sera là tant que ce service devra être rempli* ». Puis il évoque l'assassinat à Beyrouth de cinquante-huit parachutistes français : « *Non*, dit-il, *ce crime ne restera pas impuni.* » Plus loin, il ajoute : « *Tout ce qui touche à la légitime défense est un droit fondamental de l'homme (...), ceux qui ont procédé à cet attentat savent qu'ils subiront la loi d'un châtiment justifié. C'est tout. Je n'ai rien d'autre à dire. Laissez-moi demeurer responsable de mes décisions.* »

J'ai condamné l'intervention américaine à la Grenade

Evoquant ensuite l'intervention américaine à la Grenade, et, rappelant la condamnation de la France, il indique : « *Si j'ai réagi, c'est parce que la France est un pays indépendant. Si je m'adresse à l'Union soviétique en lui reprochant certains actes, ce que je n'hésite pas à faire — l'Afghanistan, certaines actions en Pologne, bien d'autres encore, l'affaire de l'avion sud-coréen, la position dans l'affaire des euromissiles, — je m'adresse aux Américains chaque fois qu'il me semble qu'ils compliquent l'équilibre international, ou bien tout simplement qu'ils ne respectent pas les droits fondamentaux sur lesquels repose la société internationale, comme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ce qui accroît constamment les risques de conflit. Nul n'a confié aux Etats-Unis d'Amérique le soin d'être les arbitres de ce qui se passe à la Grenade ; il y a d'autres moyens. (...) On ne peut pas remettre l'existence des pays, y compris le nôtre, à la disposition d'un seul qui s'estimerait maître d'intervenir quand cela paraîtrait coïncider avec l'idée qu'il se fait, disons, de l'assistance à personne en danger, mais peut-être aussi de la défense de ses propres intérêts, vue d'une façon un peu étroite ou dangereuse.*

» Donc, j'ai condamné l'intervention des Etats-Unis d'Amérique à la Grenade, comme j'ai déploré leur politique d'une façon générale en Amérique centrale. (...) On dit quelquefois que c'est incohérent, mais la cohérence de la politique dont j'ai assumé la responsabilité, c'est partout l'indépendance de nos actions, et l'indépendance de notre jugement. »

Une défense européenne ? Avançons sagement

Interrogé sur la perspective d'une défense européenne, M. Mitterrand s'interroge à son tour :

« Il faut que l'Europe soit capable d'abord d'exprimer une volonté politique. Il faut ensuite qu'elle surmonte un certain nombre d'obstacles importants qui sont nés de la dernière guerre mondiale et qui font que l'Allemagne a un statut particulier, qui lui interdit certains développements militaires, notamment sur le plan nucléaire. C'est la conséquence de la guerre. L'Union soviétique est très vigilante sur ce plan ; elle n'est pas la seule.

» La défense européenne, c'est une idée dont je comprends la force, louable en soi, et qui doit constituer un objectif important de tous les responsables politiques de l'Europe occidentale, à condition d'avancer avec sagesse pour éviter de bâtir sur du sable, ou au contraire de préparer des explosions nouvelles, de fixer la coupure définitive de l'Europe en deux, de renvoyer les uns, comme cela, définitivement à l'Est, et nous, nous cantonner sur l'Ouest.

» Il faut penser à cela. Je pense qu'il faut sortir du partage de Yalta ; je l'ai dit il y a déjà bien longtemps, en tout cas solennellement après mon élection à la présidence de la République. Mais il faut en même temps savoir que cela ne se fera pas sans déchirement, sans préparation, sans une approximation presque scientifique de l'esprit. Gardons cette idée, préparons l'échéance, une volonté politique pour l'Europe. Dominons des débats qui, aujourd'hui, nous empêtrent et dans lesquels on risque de se perdre. Et quand cette démonstration sera faite, y compris sur le plan, je le répète, des armements, on pourra imaginer — et peut-être dès maintenant — des stratégies complémentaires.

» Déjà la France remplit ce rôle. Elle remplit ce rôle, car c'est moi-même qui ai ranimé le traité de l'Elysée signé par le général de Gaulle et M. Adenauer en 1963, en mettant en vie un article oublié qui permet de discuter avec l'état-major de l'Allemagne de l'Ouest. J'ai également engagé des conversations militaires avec les responsables de la Grande-Bretagne. Nous disposons en Allemagne d'une force d'intervention, d'action rapide, qui jouerait son rôle dans le cadre d'un conflit, s'il devait y en avoir un. Mais, je le répète, je ne peux pas redistribuer la décision qui m'appartient à moi seul en France, mais aussi qui m'appartiendrait à moi seul en Europe. Je ne peux changer le fait que je dispose d'une force nucléaire qui ne peut être que de dissuasion, pour la France et pour les intérêts vitaux que j'ai évoqués tout à l'heure, mais qui ne peut pas prétendre assurer la défense de l'Europe. Je demande simplement que cette idée soit retenue, mais qu'on avance sagement. »

Le chef de l'Etat indique ensuite qu'il « *comprend très bien les raisons morale et politique* » qui inspirent ceux qui s'inquiètent des ventes d'armes de la France. Il rappelle que les exportations dans ce domaine ont baissé de 25 % sans altérer notre commerce extérieur et évoque « *la politique d'armement* » de ses prédécesseurs qui a abouti à une « *grande réussite industrielle* ». Il juge insuffisante la défense passive de la France, mais souligne que celle-ci est, par sa force de dissuasion, capable de « *repousser les ambitions d'un adversaire* ».

Après avoir rappelé les raisons — humanitaires ou autres — de condamner l'« *hallali* » que subissent en ce moment au Liban une partie des Palestiniens, M. Mitterrand souligne une nouvelle fois qu'« *Israël et les autres ont tort de ne pas penser à ces cinq millions de gens errants qui représentent un peuple intelligent et courageux* ».

A propos de l'attitude des Syriens, il ajoute : « *Je pense que les Syriens, qui n'ont pas reconnu l'existence du Liban, qui considèrent qu'il fait partie de la grande Syrie, ne veulent pas de concurrence.* »

Interrogé sur le conflit tchadien et la présence des troupes françaises dans ce pays, le président de la République a récusé toute accusation d'« *enlisement* ». La France, a-t-il ajouté, hâte le moment d'une solution diplomatique. Y a-t-il une limite dans le temps ? « *J'ai bien mon idée là-dessus* », s'est contenté d'indiquer M. Mitterrand.

Sur le pacifisme et l'état de l'opinion publique à propos de l'esprit de capitulation, M. Mitterrand distingue « *ceux qui, par nature, par tradition, par conviction, estiment que tout armement — et surtout à l'échelle de l'armement nucléaire et de sa capacité de destruction — est détestable et doit être immédiatement repoussé. Ce sont les vrais pacifistes.*

» Il y a ceux qui sont sensibles à des propagandes extérieures, souvent sans s'en rendre compte, c'est déjà un peu moins net ; et puis, il y a les autres pays que la France, ceux qui n'ont pas d'armement nucléaire, qui sont exaspérés d'avoir sur leur sol des explosifs tels que leur pays peut sauter, et qui sont à la disposition d'un pays qui est ami, sans doute, mais étranger — je veux dire les Etats-Unis d'Amérique — car ils n'ont pas, même s'ils sont consultés, la possibilité de prendre une décision. Ils n'ont pas, comme on dit, la double clé. Ce n'est pas eux qui sont maîtres de cet armement.

» Alors, je suppose qu'à ce refus, inspiré par un esprit national qui, quelquefois, peut devenir nationaliste, s'ajoute un flot de pacifisme nouveau. »

ALLONS !
PAS DE PANIQUE,
JE SUIS LÀ !

(Dessin de PLANTU.)

Les partis ce n'est pas mon affaire

Le désaccord des communistes (en France) et des sociaux-démocrates (en Europe) à propos de la préservation de l'équilibre des forces ne nuit-il pas à la force de sa politique, demande-t-on ensuite au président de la République : « *Je ne le crois pas. Sur le plan de la politique intérieure française, d'abord, je ne crois pas qu'on puisse simplifier en disant : ceux-ci sont contre... Pas sur tout. Mais enfin c'est vrai que des opinions divergentes ont été exprimées. Je ne m'en occupe pas. Ma responsabilité, c'est la mienne, je le dis sans présomption, c'est la responsabilité de ma fonction, c'est mon devoir vis-à-vis de la France. D'autre part, il y a quand même des institutions. J'agis après réflexion, je saisis le gouvernement, j'en débats avec le premier ministre et les ministres intéressés. Le cas échéant, lorsqu'il y a matière législative, ou un débat, le Parlement est saisi. Mais ce n'est pas mon affaire que de savoir de quelle façon agissent tel et tel parti. Je décide et je choisis, et le reste s'organise et se détermine autour de cette décision. Rien ne fera changer la mienne (...).*

» Les socialistes et les sociaux-démocrates des autres pays ? Généralement ils ne sont pas au pouvoir ceux qui s'expriment ainsi, et ils y étaient souvent — pas toujours — lorsqu'ils ont décidé d'implanter des armes nucléaires.

» Il y a donc eu un certain manque de logique dans cette attitude et aussi, sans aucun doute, une conviction sincère. Nous en débattions souvent, et je pense que les Français et leurs amis européens ont là un beau sujet de débat sans que personne ne se jette l'anathème.

Mais, moi, mes décisions ne peuvent pas tenir à de telles considérations. »

Pour M. Mitterrand, le fait, lié à sa fonction, de détenir la clef nucléaire d'une éventuelle intervention française est « *la charge la plus lourde* » parmi celles qui lui ont été confiées.

Le président de la République, qui estime qu'une rencontre avec M. Andropov ne serait pas, pour le moment « *utile* », reste par contre « *disponible pour tout échange utile, dès lors qu'il s'agira de reconstruire bientôt sur les premiers décombres de la conférence de Genève* ». Il ne se pose pas en médiateur mais « *espère seulement avoir l'occasion de donner d'utiles conseils, le jour venu, pour favoriser un retour au dialogue* ».

A un téléspectateur qui demandait si le fait qu'il y ait des ministres communistes au gouvernement nous met à l'abri d'un conflit avec l'Union soviétique, M. Mitterrand a répondu : « *Je pense que le fait qu'il y ait des ministres français est suffisamment intéressant pour l'Union soviétique et qu'elle ne doit pas se préoccuper tellement des nuances politiques de chacun d'entre eux.*

» J'ajoute qu'il ne m'a pas semblé, en 1981, lorsque j'ai pris des ministres communistes, que cela ait fait tellement plaisir à l'Union soviétique, mais enfin, les journalistes qui m'entendent commenteront ce propos à leur guise. (...) Je n'ai pas du tout l'intention de mettre en cause le patriotisme de qui que ce soit, et le gouvernement de la République connaît ses devoirs. Il y a des Français. Je me refuse à considérer que je pourrais faire bifurquer, obliquer, la politique d'indépendance nationale, au gré des personnes qui participent au gouvernement de la République. »

Faut-il résoudre avec l'avis, voire l'accord, de l'opposition certaines des grandes questions du moment ? « *Plus large sera le consentement*, estime M. Mitterrand, *mieux cela vaudra. Dans les grandes affaires qui touchent à la vie de la nation, je pense que la recherche de l'union serait heureuse pour notre pays, surtout si cette recherche aboutissait, étant bien entendu qu'il ne faut pas tomber non plus dans la confusion, et que le débat démocratique reste la règle. Je n'entends pas, autour de mes propositions, rassembler tout le monde. Ce serait déjà très bien, et je pense que c'est le cas, que l'immense majorité des Français considèrent leur pays comme un grand pays, qui mérite d'être défendu, qui est capable de jouer son rôle dans le monde, de défendre la paix, de défendre sa sécurité, de défendre son indépendance, d'être présent par son rang, par son rôle dans le monde, partout où il a des intérêts historiques.* »

Interrogé en conclusion sur la question posée par le philosophe André Glucksman dans son dernier livre : « *Une civilisation demeure-t-elle civilisation lorsqu'elle risque sciemment son existence pour survivre ? Avons-nous le droit de prendre en otages femmes, enfants, et les enfants des enfants, sur l'entière planète ?* » M. Mitterrand a répondu : « *Cela me rappelle une autre citation que je voudrais exprimer en termes exacts. Elle vient de Paul Valéry : « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles ». Et c'est vrai que tout peuple, tout ensemble de peuples qui composent une civilisation, pour reprendre les termes de Paul Valéry, ce sont des corps vivants soumis au risque de la mort. Mais ils contiennent en eux des germes de renouvellement constant. Il n'y a pas de raison qu'un peuple cesse d'exister et de se développer, à condition qu'il y mette le prix.*

» Voyez-vous, la vie, et ses effets les plus merveilleux, je pense en particulier à la paix, la paix, ce n'est pas un don qui tombe du ciel, cela se gagne, comme le reste. Cela veut dire que, pour continuer l'analyse de Glucksman, la défense d'une civilisation, des valeurs auxquelles on croit, la défense de son pays, cela vaut bien la peine d'abord de beaucoup d'amour — des termes aussi simples que ceux-là, qui font parfois sourire, pas moi, — d'amour de la patrie, de souci de l'effort. Si nous ne le faisons pas, personne ne le fera à notre place. Il y faut encore de la résolution, du courage et puis peut-être aussi, permettez cette intervention dans notre politique intérieure, un peu le sens que nous sommes tous solidaires, finalement, devant l'histoire et dans le temps. Tout cela justifie que l'on réponde : oui. Oui, il faut défendre ce que nous sommes, en essayant de le faire mieux, mais sans jamais abandonner la tâche. »

M. Hernu : la France continuera de déployer des missiles nucléaires à têtes multiples

« *Face aux études et aux développements conduits sur les systèmes antimissiles des deux côtés de l'Atlantique, la France a le devoir de continuer à se doter des moyens permettant de maintenir la crédibilité de sa force nucléaire stratégique au seuil de suffisance. Les milliards de dollars et de roubles dépensés pour entraver la capacité de pénétration des armements stratégiques, joints aux discours mettant en cause la notion même de dissuasion réciproque : tout cela appelle de notre part le déploiement de missiles à ogives multiples.* » C'est ce qu'a déclaré, mardi 15 novembre, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, à l'Institut des hautes études de défense nationale à Paris, à l'occasion d'un discours rendu public après l'intervention de M. Mitterrand à Antenne 2 et intitulé : « *Equilibre, volonté, dissuasion.* »

« *La composante maritime de la force nucléaire stratégique*, a expliqué M. Hernu, *passera de cinq à six sous-marins nucléaires lance-missiles dès 1985. Un septième sous-marin, le premier d'une nouvelle génération plus silencieuse, sera réalisé d'ici à 1994. Par le jeu des refontes, quatre des sous-marins existants seront équipés de missiles M.-4* (1). *Ainsi, le nombre théorique des ogives embarquées passera de 80 en 1983, à 176 en 1985 et à 496 dans dix ans. Pourquoi une telle évolution ? Tout d'abord, je ferai observer que la France s'équipe en ogives multiples douze ans après les Etats-Unis, dix ans après l'U.R.S.S., plusieurs années après le Royaume-Uni. Nous ne lançons donc aucune espèce de course aux armements dans ce domaine (...). Nous n'avons pas de leçon à recevoir lorsque nous constatons que le nombre d'ogives emportées par les missiles soviétiques à longue ou moyenne portée est passé d'environ 2 900 en 1975 à 8 000 en 1983, soit 700 ogives supplémentaires par an.* »

« *En ce qui concerne la composante terrestre*, a ajouté le ministre de la défense, *le durcissement* (2) *du deuxième groupement de missiles stratégiques sera poursuivi. A cet égard, je voudrais souligner le fait que les dix-huit missiles du plateau d'Albion sont une partie indissociable de notre force nucléaire stratégique tout comme les missiles embarqués sur les sous-marins. Les missiles S-3 sont des armes du sanctuaire, dans une stratégie qui n'est pas une stratégie antiforces mais une doctrine de dissuasion globale. La France croit à la dissuasion, à la prévention de la guerre et non pas à un conflit nucléaire qui se voudrait « limité » à une aire géographique ou à une catégorie de cibles militaires.* »

« *La France*, a conclut M. Hernu, *cherche ainsi à disposer durablement des moyens permettant d'assurer la crédibilité de sa dissuasion : ni plus, ni moins. Ni plus, car cela ne correspondrait ni à nos moyens, qui ne sont pas ceux d'une superpuissance, ni à notre philosophie, qui exclut toute forme de coercition ou d'intimidation. Ni moins, car nous perdrions alors notre espace de liberté, notre capacité à peser sur le cours des choses. Notre action en faveur de la paix, de la liberté, des droits de l'homme, notre identité même s'en trouveraient compromises. La légitimité morale de cette politique qui vise à empêcher la guerre n'est guère contestée.* »

(1) Le M-4 est un missile capable de parcourir jusqu'à 4 400 kilomètres et d'égrener, en fin de parcours, ses six têtes explosives dans un espace de 350 kilomètres de long sur 150 kilomètres de large.

(2) Le « durcissement » d'un missile lui permet de résister aux effets neutralisants d'une attaque nucléaire préventive adverse.

هكذا من الأصل

à l'« Heure de vérité »

La reconquête

M. Mitterrand ne joue pas sur les nerfs des Français, pas plus qu'il ne *« spécule sur leurs craintes »*. Dont acte. Mais les craintes que les Français peuvent nourrir, du fait de l'aggravation de la situation internationale, mettent leurs nerfs à l'épreuve. Dès lors, en quoi serait-il choquant que, par son attitude, le président parvienne à récupérer cette situation à son avantage ?

Il est clair que, même s'il s'en défend, le chef de l'État a engagé la « reconquête » de l'opinion prioritairement sur ce terrain ; il est non moins clair qu'il est armé pour réussir.

Traditionnellement, deux explications sont données du comportement de M. Mitterrand. Tantôt on le dit *« gaullien »*. Tantôt on le dit *« sphynx »*. Aucune n'est satisfaisante. Gaullien ? Si l'on veut dire par là qu'il pratique *« l'exercice solitaire du pouvoir »*, cela y ressemble en effet. On est simplement passé de *« l'État, c'est moi »* à *« la dissuasion, c'est moi »*. Mais là doit s'arrêter la comparaison : au demeurant, il suffit d'être en charge de l'essentiel pour la justifier (lire page ? l'article de J.-Y. Lhomeau).

« Un sphynx » ? C'est ce que l'on dit lorsque l'on veut suggérer entre autres images, un flou, un ambiguïté. Or, M. Mitterrand est on ne peut plus clair dans sa vision du bras de fer central qui se joue entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, on ne peut moins « sphynx ».

Il reste que, après bientôt trois ans de pouvoir, M. Mitterrand a peine à incarner un dessein, un élan, bref, quelque chose qui suscite l'adhésion. Il souffre, comme l'a écrit Mme Annie Kriegel, d'un *« déficit d'incarnation »*. On voit mal, en effet, que le président puisse regagner rapidement la confiance perdue en incarnant la gestion de la crise. L'utilisation obligée de ce thème suppose un travail de longue haleine. Il a d'autant plus de mal à se faire comprendre qu'en matière économique et sociale, il lui faut rassurer les uns sans mécontenter les autres, ce qu'il n'a guère réussi jusqu'à présent. Ainsi, que retient-on de son avant-dernière prestation télévisée ? (2) Qu'il n'a pu rassurer les électeurs de droite ou attirés par l'opposition ; et qu'en tentant de le faire, il a désorienté davantage le « peuple de gauche ».

Bref, lorsqu'il parle de politique économique, il divise. Lorsqu'il parle de l'action extérieure, il rassemble. Même si, aux yeux d'une majorité de ses concitoyens, il mène une mauvaise politique, il apparaît sur les sujets internationaux comme celui qui sait ce qu'il veut. Or il nous explique que là est l'essentiel, que l'enjeu premier, pour le pays, est précisément dans l'affrontement Est-Ouest. C.Q.F.D.

Au-delà de l'effet immédiat qu'il peut attendre, en termes d'image — effet lié à une inquiétude conjoncturelle — le fait de « tenir bon » dans la tourmente peut lui permettre d'accréditer l'idée qu'on peut, décidément, lui faire confiance.

Il lui faut donc, plus que jamais, incarner la détermination. Pour quoi faire ? Pour s'opposer au déclin de l'Europe et de la France. En soi, cela vaut la peine.

Ainsi, peu à peu, le président se dépouille du candidat Mitterrand. Le candidat nous disait : avec moi, nous sortirons de la crise ; ça ira mieux ! Le président nous dit : hors de l'effort, et des nerfs solides, point de salut ! Au fond, même s'il échoue sur le plan intérieur, il est désormais acquis que M. Mitterrand restera comme l'homme d'une formidable mutation : il aura guéri la gauche de son refus du réel. Cela coûte cher, électoralement, à celle-ci. Jusqu'au jour — ce qui paraît lointain — où M. Mitterrand réussira à faire apparaître le lien entre cette conversion au réalisme, le rétablissement des bases de l'indépendance économique, et la fermeté de la conduite de la politique extérieure.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Lire à ce propos « La nature du changement socialiste » dans la revue *Commentaire* nº 23, 60 F, Julliard, éditeur.

(2) A l'« Enjeu » de TF 1, le 15 septembre.

L'ARMEMENT NUCLÉAIRE FRANÇAIS

Ni une force d'appoint ni un arsenal excessif

Le président de la République a réaffirmé avec force la double idée que l'arsenal nucléaire français est de nature stratégique, au même titre que le sont les panoplies de destruction massive de l'Union soviétique et des Etats-Unis, et, donc, que le sort de cette force nationale de dissuasion ne relève aucunement des discussions, à Genève, entre les deux grandes puissances sur leurs missiles nucléaires intermédiaires en Europe.

Dans ce débat sur les euromissiles, la France a, dès le début, adopté une attitude originale et sans ambiguïté. Originale, parce que ses dirigeants ont encouragé les pays européens alliés à accueillir, sur leur sol, des missiles américains que, pour sa part, la France n'accepte pas sur son propre territoire. Sans ambiguïté, parce que, de tous temps, les gouvernements français ont refusé que la force nationale de dissuasion soit comptée avec les arsenaux nucléaires américains et britanniques, face à l'U.R.S.S., même s'il a été dit, en 1974, lors d'une réunion entre alliés à Ottawa, que l'armement nucléaire de la France contribuait à la dissuasion globale de l'alliance (position reprise par M. Mitterrand au sommet de Williamsburg en 1983).

A ceux qui jugeraient peu cohérente l'attitude de la France, il est répondu que sa singularité tient au fait qu'il existe sur le territoire national, depuis maintenant une vingtaine d'années, les moyens diversifiés d'une force autonome de dissuasion sous le seul contrôle du gouvernement français. Ce qui lui confère des responsabilités propres en matière de protection de ses intérêts dits « vitaux ».

Contrairement à ce que prétendent les Soviétiques, qui considèrent la force française de dissuasion comme un dispositif complémentaire de celui des États-Unis au point d'en réclamer la comptabilité dans les équilibres européens de la sécurité, la force française est véritablement indépendante, politiquement et matériellement, quant aux conditions de son emploi éventuel. M. Mitterrand ne l'a pas caché, en se qualifiant lui-même de « pièce maîtresse » de cette dissuasion.

Il est exact que les bombardiers et les missiles français ne sont pas braqués sur les États-Unis, mais il est non moins exact de remarquer que les États-Unis ne sont pas assurés, en permanence, de pouvoir compter sur l'ouverture du feu nucléaire français, aux côtés de leur propre force, en cas de crise. En revanche, il n'est un mystère pour personne que les Soviétiques, qui tiennent de fréquents discours sur la destruction de l'Europe de l'Ouest par leurs armes nucléaires, ont choisi de braquer des missiles de tous les modèles sur la France.

5 000 bombes d'Hiroshima

Depuis 1964, année de l'entrée en service des premiers avions Mirage IV porteurs d'une bombe A de 70 kilotonnes (environ trois fois et demi la puissance explosive de la bombe d'Hiroshima), la force française est progressivement montée en puissance, avec l'introduction de charges H mégatonniques (l'énergie réunie de cinquante explosions comparables à celle d'Hiroshima) enfouies sous le plateau d'Albion, en Haute-Provence, ou embarquées à bord de sous-marins stratégiques.

Si l'on exclut les armes nucléaires tactiques installées sur des missiles Pluton et sur des avions Mirage-III, Jaguar et Super-Etendard, l'arsenal français de dissuasion stratégique représente *grosso modo* l'équivalent de cinq mille bombes de la puissance de destruction de celle d'Hiroshima. Cette force serait en mesure, selon des calculs d'état-major, de provoquer la mort de plus de vingt millions d'hommes, soit les pertes endurées durant toute la dernière guerre mondiale en U.R.S.S.

Au début de 1985, le dispositif nucléaire français devrait franchir une étape importante de sa modernisation avec l'entrée en service du premier sous-marin stratégique, *l'Inflexible*, capable de lancer des missiles ayant chacun à bord plusieurs têtes explosives — jusqu'à six —, qui se dirigeront sur des cibles différentes. Ensuite, à raison d'un tous les dix-huit mois, chacun des quatre sous-marins déjà existants — *le redoutable* étant exclu de ce projet — recevra lui aussi les mêmes missiles à plusieurs charges que *l'Inflexible*.

Concrètement, cette modernisation se traduira par le fait que chaque sous-marin français, au lieu de lancer ses seize charges thermonucléaires à 3 500 kilomètres comme c'est présentement le cas, sera en mesure d'en larguer un total de quatre-vingt-seize à 4 400 kilomètres de distance. L'ensemble de la flotte pourra déployer, au total, près de cinq cents « têtes » explosives de puissance variable qui devraient entraîner la mort, selon les mêmes calculs, de soixante millions d'hommes.

Dans l'esprit des dirigeants français, cet arsenal nucléaire a toujours été compris comme étant *« un système central et intercontinental »* de défense du sol national et de ses approches terrestres ou maritimes en Europe. En bref, il n'est pas une force d'appoint ou de complément au dispositif de l'OTAN.

Par système central et intercontinental, les Français entendent un arsenal national — au même titre que les panoplies stratégiques des Soviétiques et des Américains pour leur propre pays — pour lequel ils ne doivent de comptes à personne. M. Mitterrand vient, une nouvelle fois, de le rappeler : la menace d'emploi éventuel de cette force dépend de la libre détermination du gouvernement, et la constitution, au fil des années, de cette panoplie puis sa modernisation n'ont résulté que de la seule appréciation, par les responsables français, des dangers encourus pour la survie de la communauté nationale.

Vouloir, dans ces conditions, comparer les trois cent soixante SS-20 soviétiques avec les cinq sous-marins stratégiques français est une aberration technique. Pour la raison que Moscou, en plus de ses batteries semi-mobiles de SS-20, dispose déjà de deux milliers de deux milliers de « têtes » explosives à bord de ses quatre-vingts sous-marins lance-engins, et de six mille deux cents autres « têtes » explosives transportées par ses quatorze cents missiles intercontinentaux. Sans compter encore les bombardiers, du modèle Backfire par exemple, qui peuvent atteindre le territoire français sans un ravitaillement depuis l'U.R.S.S.

En réalité, l'Union soviétique donne le sentiment de vouloir revendiquer le droit — que la France n'entend pas lui reconnaître de toute évidence —, d'avoir des forces suffisantes pour contrer, à la fois, les forces américaines et celles des autres puissances nucléaires (aujourd'hui la France et la Grande-Bretagne, demain la Chine populaire à n'en pas douter). L'acceptation d'un tel principe reviendrait à attribuer à l'Union soviétique le statut de première puissance mondiale.

La France accepte, toutefois, l'idée que sa force de dissuasion, qui ne se négocie pas dans l'état actuel de surarmement à Washington comme à Moscou, puisse devenir partie d'une négociation internationale le jour où les deux grandes puissances auront entrepris de donner l'exemple en réduisant, de façon drastique, leur potentiel sous un contrôle effectif.

Quarante-huit heures avant *l'entretien télévisé* du chef de l'État, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, avait développé les mêmes arguments à l'Institut des hautes études de défense nationale, à Paris. Au nom de ce qu'il avait appelé « la suffisance » de l'effort nucléaire de la France, définie comme le maintien de la dissuasion nationale à un seuil de crédibilité qui évite la surenchère déstabilisante et qui exclut toute volonté d'intimidation ou d'agression. C'est précisément le souci de cette « suffisance » qui permet, aujourd'hui, à la France de recommander aux deux Grands de s'entendre sur un niveau « le plus bas possible » d'armement nucléaire.

JACQUES ISNARD.

Dans les milieux politiques

Fermeté de ligne pour les uns et contradictions pour les autres

Nombreuses sont les formations politiques de la majorité qui se félicitent de la fermeté et de la détermination exprimées par le président de la République à Antenne 2. Ainsi M. Jean-Michel Baylet président du M.R.G., *« rend hommage à la sagesse de François Mitterrand et à sa volonté d'œuvrer pour l'indépendance de l'Europe et pour le retour de la paix au Liban comme au Tchad »*. Le M.R.G. réaffirme son *« soutien total »* à la politique étrangère de la France telle qu'elle a été exposée par le président de la République, et qui est *« dictée par le souci de garantir l'indépendance de notre pays tout en conservant à celui-ci son rôle historique dans le monde »*.

De même, M. Jean-Louis Delecourt, secrétaire général du Mouvement gaulliste populaire, note que, *« en expliquant que la volonté d'indépendance nationale sous-tendait toute sa politique étrangère et lui donnait toute sa cohérence, le président de la République a parfaitement démontré aux Français comme à nos partenaires que la France entendait rester elle-même »*. Le M.G.P. après avoir souligné que *« cette volonté ne se réduit pas à la simple proclamation d'un slogan... »*, estime que le président de la République *« assume pleinement (...) la défense des intérêts de notre pays et le droit de tous les peuples à disposer d'eux-même »*.

Pour M. Eric Hintermann, président de l'Amicale social-démocrate et membre du parti socialiste, *« les convictions exprimées par François Mitterrand pour la défense de la France et pour la liberté méritent le soutien de l'ensemble des Fançais »*.

Quant au syndicat Force ouvrière, il *« partage les analyses et les inquiétudes du président de la République sur la gravité de la situation internationale »*, et réaffirme qu'il *« s'est toujours prononcé en faveur du désarmement général simultané et contrôlé et du règlement des conflits entre États par la négociation... »* F.O. partage également le souhait *« que les négociations de Genève aboutissent à un accord »* et l'idée de *« la nécessité urgente de la relance de l'Europe unie »*.

Le parti socialiste pour sa part, par la voix de son secrétaire national aux relations internationales, M. Jacques Huntzinger estime que sur tous les problèmes évoqués le chef de l'État a fait preuve *« d'une fermeté de ligne qui n'était pas de mise sous le septennat précédent »*. M. Mitterrand a, selon M. Huntzinger, *« clairement expliqué le danger du déséquilibre des forces stratégiques en Europe et indiqué la voie sur laquelle il fallait s'engager pour que la paix existe sur ce continent »*.

Si le P.S.U. ne conteste pas *« la force et la conviction »* avec lesquelles le président de la République a réaffirmé ses positions, il constate toutefois que ce dernier n'a pas annoncé *« des propositions, des idées et des actions nouvelles »*. Le P.S.U., qui *« apprécie certains aspects »* de la politique extérieure française, regrette *« que la France n'ait pas eu une attitude plus offensive en prenant l'initiative (...) de demander un délai dans l'installation des Pershing pour favoriser la négociation entre les Deux Grands »*.

Dans l'opposition, en revanche, il n'est plus question de *« détermination »* ou de *« clarté »* mais de *« contradictions »*. Ainsi pour M. Jean Lecanuet, M. Mitterrand *« n'a pas réussi à rendre crédible son gouvernement en occultant les contradictions P.S.-P.C. en politique étrangère »* et n'a pas *« apporté de réponse concrète aux problèmes qui se posent à la France dans les points chauds du globe »*. Selon le président de l'U.D.F., *« M. Mitterrand a tenté de faire croire aux Français que notre sécurité reposait sur sa seule détermination »*, mais *« ses déclarations sur l'indispensable équilibre des forces sont contredites dans les faits par l'affaiblissement progressif de nos moyens militaires »*.

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, adresse le même reproche au président de la République en déclarant : *« Il n'a pas fait la preuve que la politique étrangère et de défense du gouvernement socialiste est à la mesure des risques qui pèsent sur la liberté et l'indépendance de la France. »* M. Gaudin ajoute : *« On ne défend pas la sécurité de la France en laissant se dégrader son appareil militaire en pleine montée des périls... »*, après avoir affirmé : *« On ne défend pas l'indépendance de la France contre les communistes de Moscou en gouvernant avec les communistes de Paris. »*

L'Humanité, pour sa part, publie de larges extraits des déclarations du président de la République, sous le titre : « Négocier l'équilibre au plus bas niveau possible », et, sous la plume d'Yves Moreau, « les communistes de Paris », pour reprendre les termes de M. Gaudin, réaffirment leurs positions en matière de politique étrangère : *« Sur tous [les] "points chauds" une responsabilité majeure incombe à l'impérialisme américain. C'est lui qui relance la "coopération stratégique" avec les gouvernants d'Israël. C'est lui qui concentre une armada sans précédent au large de Beyrouth. C'est lui qui soutient la junte militaire turque. C'est lui qui a envahi la petite île de la Grenade. C'est lui qui menace le Nicaragua et entretient les hostilités au Salvador. C'est lui qui salue la dictature sud-coréenne comme un "rempart de la liberté" (...). Le reaganisme ne voit de recours que dans l'intensification partout de l'agressivité américaine. »* M. Yves Moreau poursuit : *« Au nom de l'équilibre, M. Reagan provoque en réalité un grave déséquilibre au détriment de l'U.R.S.S. »*

POLITIQUE

M. MITTERRAND A ANTENNE 2

La dissuasion nucléaire

(Suite de la première page.)

D'après M. Mitterrand, ce départ aura lieu lorsque le premier Pershing-2 sera installé en Allemagne fédérale.

Le président ne jouera pas alors le rôle de médiateur, mais il prodiguera ses « *conseils* », a-t-il dit, pour « *reconstruire sur les premiers décombres de la Conférence de Genève* ». Quels conseils ? Il n'a pas voulu être trop précis mais il est clair qu'il pourrait alors se rendre à Moscou, s'il y était invité, bien entendu. Mais il n'est pas question de s'y rendre tant que dureront les négociations à Genève, négociations auxquelles la France n'est pas et ne veut pas participer, a répété une fois de plus le chef de l'Etat.

Comme pour préparer le climat d'un tel voyage, il a, d'autre part, émaillé de remarques conciliantes son propos très ferme à l'égard de Moscou : la bombe à neutrons française est prête, mais, pour ne pas envenimer l'atmosphère, la France n'en a pas encore décidé la production ; M. Andropov a fait un « geste » à Genève : « *les responsables des deux plus grands pays sont assez sages pour utilisr toutes les chances ; il faudra bien que chacun cède un peu* »... Pas question, en revanche, de participer à ce stade à une conférence sur le désarmement, qui se préoccuperait aussi bien des euromissiles que des armes intercontinentales ; certes, les armes françaises ont une fonction stratégique (1), mais la disparité est telle entre les panoplies américaine et soviétique d'une part, française de l'autre, qu'aucune comparaison ne peut être tentée avant une réduction « *considérable* » des arsenaux de Washington et de Moscou.

Dernier point des questions consacrées aux problèmes de sécurité : la défense européenne. M. Mitterrand, manifestement, avait envie d'en parler, d'encourager l'ouverture d'un débat sur le Vieux Continent. Il l'a fait, mais avec une très grande prudence, car, pour lui, le militaire ne peut précéder la politique. Or, cette volonté politique n'existe pas encore, a-t-il constaté. Il a ensuite mentionné deux « *obstacles* » majeurs : le « *statut particulier* » de l'Allemagne, qui découle de la deuxième guerre mondiale, et sur lequel l'U.R.S.S. est « *très vigilante* », et le statut « nucléaire » de la France, car « *je ne peux changer le fait que je dispose d'une force nucléaire qui ne peut être que de dissuasion, pour la France et pour ses intérêts vitaux, mais qui ne peut pas prétendre assurer la défense de l'Europe* ».

En gage de bonne volonté, M. Mitterand a tout de même rappelé qu'il avait réactivé les clauses militaires du traité franco-allemand de 1963, qu'on pourrait imaginer « dès maintenant » des stratégies complémentaires, que la France entretenait une force d'intervention en R.F.A. et que la force de frappe française pouvait être consacrée non seulement à la défense de notre territoire mais à celle de nos intérêts vitaux hors de nos frontières.

Les piques anti-américaines n'ont occupé que quelques instants de cette prestation de même que les allusions aux problèmes Nord-Sud. C'est que M. Mitterrand ne s'adressait pas aux militants d'un pari, encore moins à leurs dirigeants ; il s'adressait à un peuple qu'il veut adulte et dont la tâche prioritaire, aujourd'hui et maintenant, est de « *gagner la paix* ». Il est clair que pour le président de la République ce combat consiste avant tout à « *défendre ce que nous sommes* », non pas à le fuir, à l'oublier ou à le dénaturer.

JACQUES AMALRIC.

(1) M. Mitterrand a paru faire une légère concession sur ce point, concédant que les dix-huit missiles du plateau d'Albion pouvaient « à la limite » être considérés comme eurostratégiques.

LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

Le Sénat réduit le rôle des comités d'entreprise

Le Sénat a continué, sans l'achever, le mercredi 16 novembre, la discussion du projet de loi, déjà voté en première lecture par l'Assemblée nationale, sur la prévention des difficultés des entreprises (*le Monde* du 16 novembre). Chambre de réflexion, il a sur plusieurs aspects très techniques amélioré, avec l'accord du gouvernement, le texte qui lui était soumis. Mais, plusieurs fois' le rapporteur de sa commission des lois et principal — pour ne pas dire unique — intervenant, M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), dut se rendre aux arguments du ministre de la justice : si M. Dailly est un praticien de la vie des affaires, M. Badinter fut, avant d'être ministre d'un gouvernement de gauche, un grand avocat d'affaires.

Le rapporteur n'a pas toujours été convaincu par les arguments du garde des sceaux. C'est ainsi qu'ont été élargies les obligations d'information comptable que les directoires d'entreprise doivent communiquer au conseil de surveillance, alors que, la veille, le Sénat avait finalement refusé le même type d'obligation pour les P.D.G. vis-à-vis de leurs conseils d'administration. Le Sénat a aussi augmenté de cent à cinq cents salariés le seuil à partir duquel ce texte s'appliquera aux sociétés en nom collectif.

En revanche, c'est en général avec l'accord de M. Badinter qu'il a précisé et étendu les incompatibilités des commissaires aux comptes des sociétés, qu'il a renoncé à leur imposer d'être titulaires du diplôme d'expert-comptable. Mais c'est contre l'avis du gouvernement qu'il a permis que des capitaux n'appartenant pas à des commissaires aux comptes atteignent 49 % du capital des sociétés de commissaires au comptes, seuil primitivement fixé à 25 %. Dans les mêmes conditions, il a rétabli l'obligation pour les sociétés commerciales d'avoir deux commissaires au comptes.

Le Sénat a repoussé la création, voulue par l'Assemblée nationale, du groupement de prévention agréé pour les petites entreprises, l'extension, souhaitée par les députés, des obligations créées par le projet aux personnes morales de droit privé non commerçantes, mais ayant un objet économique ou poursuivant en droit ou en fait un but lucratif, et celle, proposée par le gouvernement aux sénateurs, pour les entreprises du secteur public, appartenant à l'État ou aux collectivités locales, ayant une activité industrielle ou commerciale.

Seulement, le Sénat est aussi une assemblée politique. Il a ainsi refusé que les actionnaires minoritaires puissent se grouper pour atteindre le seuil de 10 % du capital social qui permet certaines opérations de contestation des dirigeants des sociétés. Surtout, il a considérablement réduit les possibilités d'intervention, tout au long des diverses procédures mises en place par ce texte, des comités d'entreprise. Certes, dans les cas des demandes d'expertises adressées au président du tribunal de commerce, ce fut sans opposition du gouvernement, puisque cela permettait de revenir à son texte initial et donc de supprimer les ajouts apportés par la majorité de l'Assemblée nationale. Mais la majorité sénatoriale est allée bien au-delà, M. Dailly refusant que le rôle des comités d'entreprise figure dans le droit des sociétés.

Surtout, par crainte que les élus du personnel ne dévoilent les informations sur l'entreprise dont ils auront connaissance grâce à ce texte, le Sénat a décidé d'imposer le « *secret professionnel* », au sens de l'article 378 du code pénal, non seulement à ceux-ci mais aussi aux dirigeants et administrateurs de sociétés.

THIERRY BRÉHIER.

M. Giscard d'Estaing : tout doit être fait pour réussir la prochaine alternance

Invité du club Perspectives et Réalités d'Étampes-Essonne-Sud, qui fêtait mercredi soir 16 novembre, son dixième anniversaire, M. Giscard d'Estaing a poursuivi, devant quelque mille cinq cents personnes, sa réflexion sur les « valeurs » ; ces valeurs sur lesquelles s'appuie le « *libéralisme social* » qu'il veut défendre.

« *Je suis venu*, a-t-il dit, à Étampes, *vous parler du seul sujet qui me tient à cœur et de la question que se pose chacun de vous : comment pourrons-nous en sortir ?* » « *Le redressement de la France*, a-t-il expliqué, *viendra de la base : les vrais acteurs du changement sont aujourd'hui les électeurs et les électrices de Dreux et de Béziers, de Villeneuve-Saint-Georges et d'Aulnay-sous-Bois. Ce ne sont pas des quartiers résidentiels. C'est la France populaire qui s'exprime et qui juge.* » « *Tout doit être fait*, a-t-il affirmé, *pour réussir la prochaine alternance. Aucune autre considération ne doit encombrer la route.* » « *Car*, a-t-il précisé, *la France ne résisterait pas à l'échec successif de l'expérience socialiste et de l'alternance libérale.* »

L'ancien chef de l'État a poursuivi : « *Le succès du redressement dépend d'abord de l'évolution des esprits. Les Français doivent se mettre d'accord sur ce qu'ils veulent, et pas seulement sur ce qu'ils refusent. Nous ne réussirons le redressement qu'avec le soutien de deux Français sur trois. N'en déplaise aux sceptiques, nous y arriverons !* »

Précisant le rôle qu'il s'attribue, M. Giscard d'Estaing a ajouté : « *Ce que j'ai de plus utile à faire est de chercher à réconcilier deux Français sur trois sur l'essentiel. C'est le sens de tous mes efforts, je me bats pour un projet : un vrai libéralisme au profit de tous, ce que j'appelle le libéralisme social.* » Il a estimé que « *les événements de chaque jour soulignent la nécessité* » d'un tel projet : « *le pouvoir en s'attaquant aux libertés montre qu'il n'a plus la capacité de sentir ce que lui demandeur les Français*, a-t-il noté, avant de s'intéresser à la liberté de la presse.

L'ancien président de la République a évoqué les « *valeurs* » sur lesquelles « *s'appuie* » son projet : « *liberté, initiative, efficacité, vérité, solidarité, confiance* ». Il lui paraît raisonnable de penser que la défense de telles valeurs peut soulever l'adhésion de deux Français sur trois puisque ceux-ci aspirent, selon lui, à « *la liberté de l'enseignement, la liberté de l'information, la libération de l'initiative individuelle, [reconnaissent] la nécessité du profit des entreprises, [souhaitent] la confiance faite à l'individu, le recul des interventions bureaucratiques* ».

« *Le libéralisme*, a souligné l'ancien chef de l'État, *n'est pas conçu pour corriger certaines erreurs du socialisme. C'est un système global, entièrement différent, définissant un nouvel avenir pour la France. S'il est social, c'est pour démontrer qu'il s'exerce au profit de tous : chacun doit y trouver sa chance et son compte* », a conclu M. Giscard d'Estaing.

C.F.-M.

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

S'adressant aux députés, MM. Mauroy et Fillioud affirment que le texte assurera « transparence » et « pluralisme »

A l'occasion de la séance réservée aux questions au gouvernement, mercredi après-midi 16 novembre, M. Jean-Claude Gaudin, président de l'U.D.F., soupçonne le premier ministre de vouloir « *supprimer la liberté de la presse* ». Il estime que si M. Pierre Mauroy veut assurer le « *pluralisme* », il doit commencer par supprimer le « *monopole de l'Etat socialiste* » sur la télévision. Interrompu à plusieurs reprises, M. Mauroy rappelle qu'il est dans ses intentions non d'élaborer un « *statut de la presse* » mais de « *mettre à jour une législation* » qui existe mais n'est pas appliquée. « *Nous n'avons pas peur de la puissance de la presse , mais nous ne tolérons pas la puissance de l'argent* », déclare-t-il avant d'affirmer que le projet de loi en préparation vise à assurer « *la transparence, la pluralité et la liberté* » de la presse.

En séance de nuit, consacrée à l'examen du budget de la communication (*le Monde* du 16 novembre), M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, en apporte la confirmation : « *le projet*, dit-il, *a pour titre : loi sur la transparence et le pluralisme de la presse* ». Sur les trente-trois textes existants qui, indique-t-il, définissent le statut de la presse, seule l'ordonnance du 26 août 1944 est en cause. Le « *seul objectif* » du gouvernement est « *de rétablir le droit* », assure M. Fillioud qui ajoute : « *sans doute les dispositions arrêtées en 1944 étaient-elles trop sévères et c'est peut-être la raison pour laquelle elles ont été si mal et si peu appliquées. La nouvelle loi, qui reprendra exactement les mêmes principes, s'inspirera de la même morale, visera les mêmes buts, devra sûrement assouplir et adapter ces dispositions, mais, en revanche, leur stricte application sera exigée et obtenue.* »

Si le régime juridique de la presse doit être débattu au Parlement, explique M. Fillioud, son régime économique, lui, ne peut et ne doit faire l'objet d'une concertation qu'avec la profession.

C'est ainsi, précise-t-il, qu'une concertation a déjà été entreprise sur l'article 39 bis du code général des impôts (autorisant certains dégrèvements de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises de presse), article dont M. Paul Mercieca (P.C., Val-de-Marne) souhaite la suppression.

La discussion générale permet à M. Mercieca de préciser que cette proposition est liée à la demande de création d'un fonds d'aide à la modernisation de la presse. Plus généralement, le porte-parole du groupe communiste propose une révision complète du système des aides à la presse.

En prévoyant « *un véritable tir de barrage* » de l'opposition sur le futur projet de loi, M. Joseph Pinard (P.S., Doubs) tire une première conclusion de l'intervention de M. Alain Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) qui venait de déclarer : « *Vous vous apprêter à faire voter un projet de loi qui n'a qu'un seul but, briser la presse d'opposition. Et ce projet, Pierre Mauroy l'a déjà fait adopter par des acclamations haineuses au congrès de Bourg-en-Bresse. Ce débat, sachez que nous l'attendons de pied ferme.* »

Hormis cette ébauche de discussion sur le futur texte, l'examen du budget a mis en lumière les préoccupations que suscite « *le retard apporté à la mise en place des sociétés régionales et télévision et des stations locales de radiodiffusion* » prévue par la loi sur la communication audiovisuelle. M. Georges Hage (P.C., Nord), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, s'est inquiété de la faiblesse des crédits prévus pour assurer les trois heures de programmation quotidienne assurées depuis septembre par les sociétés régionales. Ce souci est également partagé par le rapporteur de la commission des finances, M. Pierre Forgues (P.S., Hautes-Pyrénées), et par celui de la commission des affaires culturelles, M. Jean-Michel Boucheron (P.S., Charente).

La commission des finances formule trois autres souhaits : l'augmentation progressive de deux cent cinquante à mille, du nombre d'heures d'émissions sous-titrées pour les malentendants ; un rapprochement des taux de progression des redevances sur les magnétoscopes et sur les appareils récepteurs de télévision ; l'autorisation pour les sociétés nationales de programmes de télévision de relever les tarifs applicables à la publicité de marque afin d'harmoniser les conditions de concurrence.

A. CH.

L'opposition dénonce les « atteintes aux libertés »

Bien qu'il n'ait pas été encore approuvé par le conseil des ministres et que le détail de ses dispositions ne soit pas connu, le futur projet de loi sur la presse est considéré par l'opposition comme attentatoir aux libertés. Elle l'a répété à deux reprises, mercredi 16 novembre, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. M. Valéry Giscard d'Estaing, intervenant à Etampes, a souhaité l'organisation préalable d'un débat d'orientation au Parlement. Le sujet, à ses yeux, nécessiterait un vote conforme de l'Assemblée nationale et du Sénat. Quant à M. Jacques Chirac, il a affirmé que l'opposition unanime ne manquerait pas de se mobiliser s'il était mis à exécution un projet qu'il juge « *scélérat* ».

M. GISCARD D'ESTAING : il faut un vote conforme des deux Chambres

Invité du Club Perspectives et Réalités d'Étampes-Essonne-Sud, mercredi soir 16 novembre, M. Giscard d'Estaing s'est demandé : « *Qui aujourd'hui, face au chômage qui monte et aux ressources personnelles qui diminuent, considère que la tâche prioritaire est de s'attaquer à la liberté de la presse ?* » Il a affirmé : « *L'histoire démontre que le malheur guette ceux qui s'attaquent à la liberté de la presse.* »

L'ancien président de la République a souhaité que « *si le pouvoir estime qu'il y a lieu d'examiner le problème de l'information, il prouve sa bonne foi en recherchant un consensus : d'abord en faisant précéder le dépôt de son projet par un débat d'orientation au Parlement et en ouvrant une large concertation avec les intéressés avant d'arrêter ses décisions ; ensuite, en indiquant, comme je l'ai proposé à l'Hôtel de Ville de Paris, que sur tous les sujets qui touchent aux libertés fondamentales il recherchera un vote conforme de l'Assemblée nationale et du Sénat ; enfin, en annonçant qu'il appliquera à l'audiovisuel et aux organismes de publicité d'État les règles qu'il retiendra dans la presse écrite.* »

M. CHIRAC : un retour au dix-neuvième siècle

M. Jacques Chirac, invité mercredi soir, 16 novembre, du mouvement Solidarité-Participation (gaullistes de gauche) a déclaré : « *Il y a antinomie totale entre la notion de statut et la liberté. Si le gouvernement mettait son projet de statut de la presse écrite à exécution, ce que je ne peux croire, alors l'opposition unanime, au nom des libertés déjà si écornés, se mobiliserait et ferait ce qu'il faut pour faire échec à un projet scélérat.* »

M. Chirac a ajouté que « *certains au gouvernement se font mal à l'idée que la presse écrite qui reste libre puisse ne pas être strictement alignée, d'où l'idée du premier ministre de remettre tout cela au pas* ».

M. Chirac a rappelé les promesses faites par le président de la République en 1981 de ne jamais porter atteinte à la liberté de la presse par un statut. Il a estimé « *inacceptable qu'un simple déplacement de voix aux élections législatives permette de modifier les principes mêmes d'une société. C'est pourquoi lorsque l'alternance aura joué, l'opposition (devenue majoritaire) devra modifier les institutions pour que les libertés individuelles ne puissent plus être changées par une majorité de circonstance* ».

Le président du R.P.R. a ajouté que « *ceux qui nous gouvernent ont déjà montré qu'ils n'hésitaient pas à tricher* », en citant en exemple le statut de Paris et le projet du gouvernement de modifier de nouveau la loi électorale. Il a conclu : « *Avec la querelle scolaire et les projets sur la presse, le gouvernement montre une fâcheuse tendance à revenir au dix-neuvième siècle, ce que l'opinion publique ne manquera pas de sanctionner durement.* »

La majorité sénatoriale demande l'abrogation de l'ordonnance de 1944

Les présidents des groupes de la majorité sénatoriale ont déposé sur le bureau du Sénat une proposition de loi tendant à garantir la liberté de la presse. Dans l'exposé des motifs, ils estiment urgent d'abroger l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse, « qui n'est plus depuis longtemps adaptée aux conditions économiques que doit affronter la presse moderne ».

Selon les signataires, MM. Adolphe Chauvin (Un. cent., Val-d'Oise), Charles Pasqua (R.P.R., Hauts-de-Seine), Philippe de Bourgoing (R.I., Calvados) et Jean-Pierre Cantegrit (gauche dém.-Français établis hors de France), « il apparaît que le gouvernement actuel tire argument de ce texte pour réformer dans un sens très restrictif un droit de la presse pourtant consacré par les usages et les convictions démocratiques des Français ».

Les présidents de groupe estiment « que le pluralisme doit se développer librement (...). Or le gouvernement dispose déjà du monopole de l'audiovisuel et des télécommunications, du monopole du crédit, d'une position dominante dans la collecte et la distribution de la publicité commerciale ».

« Le gouvernement, *poursuivent-ils*, a la maîtrise des tarifs postaux, détermine les aides spécifiques applicables à la presse, et décide du statut fiscal auquel elle est soumise et dont la pérennité n'est pas assurée ».

« Toute atteinte au pluralisme d'expression conduirait donc à une véritable remise en cause de la liberté de la presse », *concluent les signataires, qui souhaitent la constitution au Sénat d'une commission spéciale. Elle commencerait ses travaux dans les meilleurs délais et devrait entendre toutes les organisations professionnelles et syndicales concernées.*

M. JOSPIN (P.S.) : est-ce notre faute si M. Hersant a pris pour cible la liberté de la presse ?

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a notamment déclaré, mercredi matin 16 novembre, à propos du projet de loi sur la presse :

« *Depuis que M. Pierre Mauroy a annoncé que le gouvernement allait présenter devant le Parlement un projet de loi visant à mieux assurer le pluralisme et la transparence financière de la presse, j'ai observé les réactions des responsables de l'opposition. Chez MM. Barre, Chirac et Lecanuet, j'ai entendu un seul et même cri :* « Atteinte à la liberté ! » *Mais je n'ai encore trouvé chez eux aucun argument à l'appui de cette thèse. Je leur pose ces questions : en quoi limiter le nombre des journaux que peut posséder un propriétaire individuel ou un groupe de presse est-il attentatoire aux libertés ? En quoi le fait de réclamer que chaque quotidien ait une équipe rédactionnelle autonome est-il menaçant pour les libertés ? En quoi instaurer une commission pour le pluralisme, indépendante des pouvoirs et chargée de faire respecter ce pluralisme, est-il dangereux pour les libertés ? On nous dit que le projet gouvernemental aurait pour cible M. Hersant. Est-ce notre faute à nous si M. Hersant a pris pour cible la liberté de la presse ? Comment les responsables de l'opposition peuvent-ils s'inquiéter pour le pluralisme dans la presse et dans le même temps trouver fort bon que M. Hersant possède, directement ou par prête-nom — sans qu'on sache avec quel argent il les a achetés — dix-huit quotidiens nationaux ou régionaux ?* »

Les réactions dans les milieux professionnels

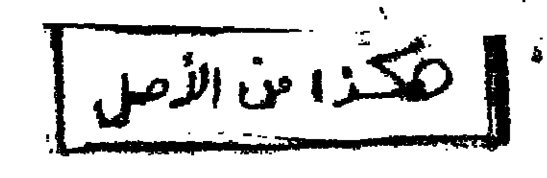
Patrons de presse : aucune consultation

La Fédération nationale de la presse française (F.N.P.F.) et le Syndicat national de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.), organismes patronaux regroupant la grande majorité des journaux français — dans un communiqué publié le 14 novembre — « *expriment leur stupéfaction en découvrant l'existence d'un projet de loi de révision de l'ordonnance du 26 août 1944 sans qu'à aucun moment une procédure de consultation de la profession ait été mise en place. Compte tenu du monopole déjà exercé par l'Etat dans le domaine de l'information audiovisuelle, la presse écrite, relevant du domaine privé, sans vouloir préjuger du fond d'un texte qui ne lui a pas été communiqué, estime être en droit de protester solennellement contre la procédure qui consiste à modifier si peu que ce soit l'exercice du droit d'éditer et de publier dans un pays où la liberté de la presse est considérée à bon droit comme une des garanties fondamentales de la démocratie* ».

C.F.D.T. : risque de contourner la loi

La Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (F.T.I.A.A.C.-C.F.D.T.) se déclare favorable au projet de réforme de la législation sur la presse, se « *réjouissant* » de voir le gouvernement préoccupé par les principes de pluralisme et de transparence de l'ordonnance d'août 1944. Elle estime cependant qu'il est « *inexact de dire, comme l'a fait M. Mauroy, qu'elle était inappliquée « parce que inapplicable ». Si elle a été inappliquée, c'était faute de la volonté des pouvoirs publics* ». Dans l'attente de précisions ultérieures, la F.T.I.A.A.C.-C.F.D.T. ajoute : « *Il est à craindre que la nouvelle loi ne soit sérieusement en retrait sur l'ordonnance de 1944. En outre, les délais qu'on envisage d'offrir aux contrevenants pour « se mettre en règle » risquent d'être mis à profit par eux pour tourner la loi et maintenir, à travers des biais, leur contrôle de fait.* »





هكذا من الأصل

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Élysée, le mercredi 16 novembre 1983. Le communiqué suivant a été publié :

• LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Amélioration des critères de répartition de la dotation versée aux collectivités locales pour couvrir leurs dépenses de fonctionnement.

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres un projet de loi qui apporte certaines modifications aux règles relatives à la dotation globale de fonctionnement versée par l'État aux communes et aux départements. Celles-ci, apparues nécessaires à l'expérience, ont été souhaitées par les élus et approuvées par le comité des finances locales.

Les sept départements de moins de 150 000 habitants (Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Ariège, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Creuse et Lozère) bénéficieront d'une dotation de fonctionnement minimale qui les aidera à prendre en charge leurs dépenses obligatoires de voirie et d'aide sociale.

Les petites communes qui connaissent une forte fréquentation touristique de passage recevront une dotation particulière destinée à compenser leurs frais en matière de circulation et de stationnement.

Le projet prévoit également que les départements d'Île-de-France bénéficieront à partir de 1985 des règles de droit commun pour la répartition de la dotation.

L'évolution économique prévue pour 1984 a conduit à fixer à près de 7 % le taux de progression moyen de la dotation. Mais les règles de répartition de cette ressource peuvent aboutir pour certaines collectivités à une augmentation plus faible. Aussi le projet de loi prévoit que dans tous les cas la progression sera d'au moins 4 %. Il assure ainsi la poursuite de l'effort de redistribution au profit des communes les moins riches.

• L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Une semaine nationale de réflexion et de rencontres sur l'impact des nouvelles technologies et des nouveaux droits des travailleurs dans le domaine des conditions de travail.

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté une communication portant sur les conditions de travail.

En dépit d'une diminution régulière du nombre des accidents du travail, ceux-ci restent responsables, chaque année, d'environ 1 400 décès et 900 000 arrêts de travail d'au moins un jour. Les nouvelles technologies ont des répercussions sur l'organisation et sur le contenu du travail : si elles réduisent ou suppriment l'effort physique, elles peuvent aussi entraîner de nouvelles nuisances telles qu'un recours accru au travail posté, l'isolement croissant des salariés et l'augmentation de la charge mentale du travail.

Le ministre a souligné les progrès que doivent permettre les nouveaux droits des travailleurs en la matière : rôle accru des institutions représentatives du personnel, mise en place des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, reconnaissance du droit d'expression des salariés.

Une semaine nationale sur les conditions de travail se déroulera à partir du 21 novembre. Elle sera marquée par des rencontres qui auront lieu au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, ainsi que dans les directions régionales du travail. Ces rencontres porteront notamment sur les thèmes suivants : bilan et perspectives des droits d'expression des salariés, conception d'équipements silencieux, nouvelles technologies et conditions de travail, conditions de travail et efficacité économique.

• LA PARTICIPATION DES ARMÉES À DES MISSIONS DE CARACTÈRE CIVIL

Des interventions fréquentes et utiles au service de l'intérêt général.

Le ministre de la défense a présenté au conseil des ministres une communication sur la participation des armées à des missions de caractère civil.

1) Les armées consacrent une part importante de leurs ressources à des activités civiles nombreuses et très variées. Plus de 7 000 militaires y participent en permanence. La marine, le service de santé des armées et la gendarmerie sont particulièrement sollicités pour l'exécution de ces missions.

Cette intervention des armées a permis d'obtenir dans plusieurs domaines des résultats significatifs : amélioration du respect des règles de séparation du trafic dans le rail d'Ouessant, évacuations sanitaires d'urgence par voie aérienne, rapidité de la mise en place de missions humanitaires en France et à l'étranger, lutte contre les incendies de forêts, contribution à l'organisation de vacances et d'activités de plein air au profit des jeunes.

2) Des contraintes supplémentaires découlent, pour les armées, de l'accomplissement de missions à caractère civil. Le développement de ces missions a rendu nécessaire la clarification des règles juridiques et financières applicables en cas de participation des armées à des tâches civiles d'intérêt général. Tel est l'objet d'un décret du 21 octobre 1983 et d'une instruction qui sera prochainement diffusée. Ces textes devraient conduire les collectivités et les administrations qui font appel au concours des forces armées à mieux mesurer leurs responsabilités ; la rapidité et l'efficacité des interventions s'en trouveront accrues.

• LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Nouvelle augmentation du nombre des étudiants et des enseignants ; plus grande professionnalisation des études.

Le ministre de l'éducation nationale a présenté une communication sur la rentrée universitaire.

Comme lors des rentrées précédentes, la progression du nombre des étudiants est plus forte que la tendance démographique. Cette évolution correspond à la volonté du gouvernement de former un plus grand nombre de jeunes et de rattraper ainsi le retard pris sur les principaux pays industrialisés. Le nombre des étudiants dans les universités est passé de 853 000 en 1980 à 890 000 en 1981, 914 000 en 1982 et plus de 930 000 cette année.

Cette évolution est inégale suivant les disciplines. Les premières inscriptions sont stables en droit. Elles diminuent en lettres et surtout en médecine, odontologie et pharmacie. Elles augmentent en sciences et plus fortement en sciences économiques. Les effectifs des instituts universitaires de technologie et de maîtrise de sciences et techniques progressent sensiblement. Cette tendance s'inscrit dans l'objectif de professionnalisation des études pris en compte par le gouvernement.

Face à cette évolution du nombre des étudiants, les créations d'emplois dans l'enseignement supérieur, qui avaient fortement repris en 1982, se poursuivent et permettent ainsi de concilier augmentation d'effectifs et recherche de la qualité. 720 postes d'enseignants ont été créés en 1983.

La recherche d'un meilleur équilibre de gestion a rendu nécessaires certaines augmentations en matière de cotisations sociales, de droits d'inscription et de tickets de restaurant. Ces augmentations à la charge des étudiants ont été compensées par un effort très marqué en faveur de l'aide sociale et des bourses qui leur sont attribuées.

La rentrée universitaire s'est déroulée normalement et sans retard dans la majorité des établissements. Le ministre de l'éducation nationale a saisi cette occasion pour redire sa confiance dans l'ensemble des personnels de l'enseignement supérieur.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

• NIÈVRE : M. Mohamed Bengaouer, sous-préfet, est nommé préfet commissaire de la République de la Nièvre en remplacement de M. Pierre Chassigneux, devenu directeur des renseignements généraux.

[Né le 7 mars 1939 à Bône (Annaba, Algérie), M. Mohamed Bengaouer, a commencé sa carrière comme chef de cabinet du préfet de Tlemcen (1961). En 1967, devenu sous-préfet, il occupe les fonctions de directeur de cabinet du préfet des Côtes-du-Nord, puis, de l'Orne. Sous-préfet de Clamecy (Nièvre) en 1972, puis secrétaire général de la Mayenne (1975) et de la Charente (1978), il était, depuis 1981, sous-préfet de Béziers.]

• WALLIS-ET-FUTUNA : M. Michel Kuhnmunch, sous-préfet, est nommé administrateur supérieur de Wallis-et-Futuna.

[Né le 6 octobre 1921 à Paris, M. Kuhnmunch, licencié en droit, décoré de la croix de guerre et du mérite national, a été administrateur des services civils en Algérie. Il a successivement occupé les fonctions de sous-préfet de Corte (1972), de secrétaire général de la Guyane (1974), de sous-préfet de Metz-campagne (1978) et secrétaire générale de la Polynésie française (1979). Il était depuis août 1981 chef de la division des affaires financières au S.D.E.C.E. devenu D.G.S.E.]

∴

Enfin, M. Jean Périer, préfet hors cadre est placé en position de service détaché.

Mesures individuelles

Le conseil des ministres du 16 novembre a adopté les mesures individuelles suivantes :

• M. YVON ROBERT, administrateur civil, est nommé directeur des personnels enseignants à gestion nationale des lycées et collèges, en remplacement de M. Claude Dreyfus qui a demandé à bénéficier d'un congé spécial.

[Né le 10 novembre 1949 à Fort-de-France (Martinique), M. Yvon Robert a été professeur de lycée de lettres classiques de 1968 à 1977, après des études supérieures à la Sorbonne. Certifié de lettres classiques en 1972, élève de l'ENA et militant du parti socialiste, il a été chargé de cours en droit à l'université du Mans de 1978 à 1980 ; il est chef de bureau à la direction des affaires financières du ministère de l'éducation de 1980 à 1981. Il était conseiller technique au cabinet de M. Savary depuis juin 1981.]

• M. JEAN-CYRIL SPINETTA, administrateur civil, est nommé directeur des collèges, en remplacement de M. Maurice Vergnaud qui a demandé à bénéficier d'un congé spécial.

[Né le 4 octobre 1943 à Paris, ancien élève de l'ENA (promotion Charles-de-Gaulle), M. Jean-Cyril Spinetta était chef du service d'information et de diffusion auprès du premier ministre. Auparavant, il avait été, de juin 1972 à octobre 1976, chef du bureau de la planification des investissements et de la tutelle des établissements publics à la direction des affaires financières du ministère de l'éducation nationale. De 1978 à 1981, il était chargé de mission au secrétariat général du gouvernement.]

∴

• M. LOIC HENNEKINNE, directeur du personnel et de l'administration générale au ministère des relations extérieures, a été nommé au conseil supérieur de la fonction publique en qualité de membre titulaire, représentant l'administration.

• M. PASCAL RENAUD a été nommé au conseil supérieur de la fonction publique en qualité de membre suppléant, au titre de l'Union des fédérations C.F.D.T. de fonctionnaires et assimilés.

Le Monde

société

L'ACCÈS DES MALADES A LEUR DOSSIER

Le droit de savoir

« Près de soixante-deux mille signatures, le double de ce que nous attendions ! » On est encore tout surpris, à *l'Impatient*, de l'écho qu'a rencontré chez les lecteurs la campagne récemment lancée *« pour le libre accès au dossier médical »*. Surpris et heureux. Car vous est inac de 1970 et un décret de 1974 ont ainsi fixé les rapports entre les médecins hospitaliers, les malades et les médecins libéraux. Par la suite, des circulaires ministérielles ont abondé dans le même sens. L'une d'entre elles indiquant néanmoins que des copies photographiques des clichés radiographiques pouvaient être remises aux malades qui en faisaient la demande. En dépit de fréquentes lenteurs administratives et de certaines mauvaises volontés médicales, à l'origine de nombreux et croissants recours devant les tribunaux, tout semble donc simple, cohérent.

Or, il y a cette circulaire ministérielle du 20 avril 1973 qui indique : *« (...) le secret n'est pas opposable au malade dans l'intérêt duquel il a été institué ; ce dernier peut donc se faire remettre tout ou partie de son dossier médical, soit le faire remettre ou le communiquer directement au médecin de son choix ainsi qu'à des tiers »*. C'est cette brèche que *l'Impatient* entend aujourd'hui agrandir en dépit du rappel fait par le Conseil d'Etat qui, dans un arrêté du 9 mars 1979, précisait que la circulaire de 1973, *« dépourvue de portée réglementaire, n'a pas institué à l'égard des établissements publics hospitaliers une obligation prévue par le législateur »*.

« A l'origine, note-t-on à *l'Impatient, cette médiation obligatoire d'un médecin entre le malade et son dossier médical semble avoir été instituée pour des considérations de protection du secret médical. »* De fait, c'est bien là qu'on achoppe. Car selon qu'on considère le secret médical comme un devoir absolu (qui s'oppose au malade lui-même) ou à l'inverse que le malade peut, à sa demande, partager ces informations (le médecin n'en étant que le dépositaire), on interdit — ou on permet — l'accès direct du patient à son dossier. Ainsi, la revendication formulée aujourd'hui par *l'Impatient* n'est en définitive qu'une des versions du vieux débat sur la vérité à dire — ou à ne pas dire — au malade. Peut-on raisonnablement prendre le risque de laisser ce dernier découvrir seul, au détour d'une page, que ses jours lui sont comptés, qu'il va souffrir ou qu'on lui a menti ?

Un rendez-vous manqué

Les organisateurs de la pétition voient, quant à eux, une nouvelle liberté à conquérir et de nombreux avantages : *« un plus grand sentiment de responsabilité des malades vis-à-vis de leur santé, une plus grande participation et une meilleure compréhension des soins, une plus grande confiance dans leurs rapports avec les médecins, la suppression de pas mal de dépenses inutiles »*. Forts de leur succès, ils sont décidés à faire feu de tout bois. Interventions auprès des parlementaires, du conseil de l'ordre des médecins, du Conseil d'Etat, rédaction d'un projet de loi, sont au programme.

Pourtant, la croisade a mal commencé. Une délégation devait être reçue le 10 novembre par M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé. A cette occasion, le journal avait invité ses lecteurs à venir revendiquer devant le ministère *« dans un esprit d'ouverture et de bonne humeur » : « Nous vous suggérons de venir en tenue de patient, avec pyjamas, pansements, béquilles, thermomètres, sparadrap, etc. »* Le secrétaire d'Etat n'a pas pu apprécier : obligé d'aller présenter le budget de la santé à l'Assemblée nationale, il a annulé le rendez-vous.

JEAN-YVES NAU.

(1) *L'Impatient*, 9, rue Saulnier, 75009 Paris. Tél. : (1) 246-43-01.

Le tribunal de Versailles a rendu un jugement très modéré dans l'affaire des « grâces médicales »

La 5e chambre du tribunal correctionnel de Versailles, présidée par Mme Jacqueline Cochard, a prononcé, mercredi 16 novembre, des peines modérées dans l'affaire dite des grâces médicales. Un jugement très mesuré puisque le docteur Raymond Mazaud, a été relaxé, que son collègue, le docteur Mariotti, a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis et que le docteur Alain Colombani et l'ancien avocat André Fraticelli se sont vu infliger un an de la même peine dont huit mois avec sursis. Enfin, Mme Solange Troisier, ancien médecin inspecteur de l'administration pénitentiaire, inculpée vedette de ce dossier, a été condamnée à six mois d'emprisonnement assortis du sursis et 8 000 francs d'amende. On est donc loin des réquisitions de M. Robert Barbat, qui avait déclaré que dans cette affaire *« le sursis n'avait aucun sens »*. Cependant, Mme Troisier et M. Colombani ont déjà exprimé leur intention d'interjeter l'appel.

Le tribunal a estimé tout d'abord que le délit de connivence à évasion reproché à quatre des cinq prévenus n'était pas caractérisé puisqu'on *« ne peut assimiler au fait de s'évader celui d'être libéré par une décision de justice régulièrement rendue, cette décision eût-elle été prononcée pour des raisons médicales fondées sur de fausses attestations »*. Il a ensuite rejeté la qualification de faux certificat médical retenu à l'encontre des quatre médecins, car *« cette infraction suppose la constatation de la fausseté des énonciations se rapportant soit à l'existence, soit à l'origine d'une maladie »*. La juridiction de Versailles a préféré l'inculpation de fausses attestations (art. 161, alinéa 4 du code pénal), estimant que la maladie de Robert Kechichian — un trafiquant de drogue atteint du sarcome de Darier-Ferrand dont la libération extorquée est à l'origine de l'affaire — n'avait jamais été contestée, mais seulement la gravité de son état.

Ce délit, puni d'une peine maximum de deux années d'emprisonnement, a été retenu à l'encontre du docteur Mariotti, *« qui ne pouvait ignorer qu'il altérait la vérité »* et envers le docteur Troisier, car *« elle a mis l'accent sur l'imminence d'un danger de mort ne reposant sur aucun fondement »* dans sa lettre du 4 juillet 1981 établie *« en sa qualité de professeur de faculté et chef de service à l'hôpital des prisons de Fresnes »*. Le jugement précise en outre qu'elle a agi à la demande de M. André Fraticelli, avocat de Kechichian.

En revanche, le tribunal a estimé que ces faits ne pouvaient être imputés au docteur Mazaud, co-expert avec le docteur Mariotti, car *« il a manifesté un excès de confiance à l'égard de son collègue* [rédacteur du rapport] *qui ne peut lui être pénalement reproché »*. A cet égard, la décision des magistrats de Versailles apparaît pour le moins singulière envers un expert assermenté auprès des tribunaux qui a manifestement « bâclé » sa mission et trompé le magistrat instructeur dont il doit être l'auxiliaire.

Le même raisonnement peut s'appliquer au docteur Colombani, médecin-chef de la prison des Baumettes, qui a dissimulé au même magistrat, le juge Pierre Michel, les éléments rassurants sur l'état de santé de Kechichian qui lui avaient été communiqués par le professeur Spitalier. Les délits de complicité de fausses attestations et d'usage de faux certificats ont été retenus à l'encontre de ce médecin, qui a joué un rôle déterminant dans le processus qui a abouti à l'élargissement d'un malade placé sous sa garde et qu'il savait, dans l'immédiat, à l'abri d'un danger mortel.

Pour André Fraticelli, le tribunal a fait remarquer qu'il avait *« joué le rôle d'intermédiaire »* et qu'il s'est ainsi *« rendu complice par instructions et fourniture de moyens de l'infraction commise par Solange Troisier »*. Son maintien en détention a été ordonné par mesure de sûreté.

Justice trompée

Pour fixer le quantum des peines, les magistrats de Versailles ont fait savoir : qu'*« il n'était en définitive établi à l'égard des prévenus que leur participation à la rédaction de certificats de complaisance »*. Et cela bien que *« les faits retenus revêtent un caractère certain de gravité dans la mesure où ils sont imputables à des personnes qui, en raison de leurs fonctions, devaient se montrer à tout moment dignes de la confiance des autorités judiciaires »*. Tous les inculpés étaient, en effet, des auxiliaires de la justice, et quelquefois non des moindres. Une justice qu'ils ont contribué à tromper pour des mobiles qui n'ont pu être établis.

Cette institution s'est montrée clémente à leur égard par un goût étrange du paradoxe, alors que l'on pouvait s'attendre à une sévérité exemplaire dans une affaire qui, pour la première fois dans les annales judiciaires, a abouti à un résultat tangible et rapide. L'administration judiciaire aurait pu, à travers ce dossier significatif, remettre les pendules à l'heure en dénonçant certaines compromissions qui, à travers la médecine pénitentiaire, ont contrecarré son bon fonctionnement. Elle ne l'a pas véritablement fait alors que l'un des siens, le juge Michel, a peut-être payé de sa vie d'avoir suspecté l'existence d'un trafic de grâces médicales.

Le 3 octobre, le procureur de la République, M. Barbat, s'était élevé contre l'amalgame possible entre ce dossier et l'assassinat du magistrat instructeur de Marseille, affirmant qu'aucun lien n'avait été établi. C'est vrai. Il n'empêche que ce crime est inscrit en filigrane dans cette affaire.

MICHEL BOLE-RICHARD.

M. LE PEN CONTRE M. MARCHAIS

Les échos de Dreux au prétoire

Entre les deux tours de l'élection municipale partielle de Dreux, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, avait adressé, le 6 septembre, un appel aux électeurs de cette ville. On y lisait notamment : *« Je connais le Front national et je connais son chef, l'ancien factieux de l'O.A.S. Le Pen. Le Front national, c'est ouvertement le racisme le plus odieux, la violence en paroles et en actes contre la démocratie, l'hystérie anticommuniste. Bref, les armes répugnantes de la haine employées partout et de tout temps par le fascisme et ses émules. »* (*Le Monde* du 7 septembre).

M. Le Pen et le Front national avaient répliqué par une assignation en diffamation et injures devant le tribunal civil contre l'auteur de cet appel. Le procès, devenu tout simplement, dans le langage judiciaire, le dossier *« Le Pen contre Marchais »*, a été plaidé le 16 novembre devant la première chambre du tribunal de Paris sous la présidence de M. Michel Raynaud.

Avocat de M. Le Pen et du Front national, qui réclament chacun 50 000 F de dommages-intérêts, Me Paul-Georges Wagner a essentiellement fondé sa plaidoirie sur le raisonnement suivant : M. Le Pen et le Front national ont bien été diffamés et injuriés puisque toutes les poursuites ou actions en justice intentées jusqu'à présent contre eux pour racisme se sont toujours terminées par un non-lieu ou un jugement déboutant leurs adversaires. Et, de la même façon, lorsqu'ils ont attaqué eux-mêmes devant les tribunaux ceux qui les assimilent au fascisme ou au nazisme, ils ont obtenu chaque fois leur condamnation.

Pour Me Charles Lederman, il n'en reste pas moins vrai que M. Georges Marchais a été de bonne foi car ce qu'il a écrit correspond à la vérité. Et l'avocat du secrétaire général du P.C.F. a longuement cité des propos et des écrits soit de M. Le Pen, soit du journal de son mouvement, soit de militants ou de candidats dans des campagnes électorales qui, selon lui, apportent la preuve que M. Le Pen peut être qualifié à bon droit d'ancien factieux de l'O.A.S., tout comme on peut affirmer sans trahir la vérité que le Front national a recours à des propos et à des attitudes racistes, qu'il prône la violence, *« autant d'attitudes sous-tendues par la haine et qui peuvent conduire au meurtre »*.

En prélude à ce débat de fond, Me Lederman avait évoqué des moyens juridiques qui permettraient, a-t-il aussi plaidé, de déclarer nulle l'assignation de ses adversaires et donc de les débouter de leur demande sans avoir à chercher plus loin.

Le jugement sera rendu le 21 décembre.

J.-M. THÉOLLEYRE.

FAITS DIVERS

Vie de château pour spoliés du fisc

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — La vie de château s'organise à Saulnat, un hameau situé en pleine Limagne à sept kilomètres de Riom (Puy-de-Dôme). Paisible sonate d'automne sur une partie de pétanque. Les boules rattrapent le cochonnet, dans les allées du parc, sous le regard des copies d'antiques. Un pédalo est échoué sur la rive d'une pièce d'eau, tout près d'une splendide maison de maître enveloppée de vigne vierge pourpre.

Depuis le 2 novembre, des militants du CID-Unati tuent ainsi le temps dans cette propriété de quatre hectares sur laquelle le fisc s'est abattu.

M. Gérard Nicoud, préférant une croisade en Auvergne contre l'administration des impôts à une cure thermale à Vichy, y a installé son quartier général. La chambre est au premier étage, son bureau au rez-de-chaussée dans une des seize pièces du bâtiment. Le général de l'armée du petit commerce pose pour les photographes devant une armure, dans la salle à manger où une photocopieuse débite le dossier.

M. Nicoud le commente avec délice : « *C'est presque trop beau. En quinze années de combat, je n'avais jamais vu ça. Une inspectrice des impôts qui s'offre, sans se cacher, un bien de valeur hypothéqué par le fisc.* »

Du point de vue du CID-Unati, l'affaire est simple : le 14 novembre 1981, la comptabilité de M. et Mme Dumas, commerçants à Riom, est soumise à vérification. L'opération dure un mois et quatre jours. Un redressement fiscal leur est notifié. Il s'élève à 2 341 776 F. L'administration fixe une échéance mensuelle de versement à 42 000 F. Le courrier est assorti d'une précision : *« Ces versements réguliers seront insuffisants à apurer une dette de cette importance dans un délai raisonnable. Aussi convient-il d'envisager à présent la mise en vente de l'une de vos propriétés. »*

Le 7 septembre 1982, M. Louis Dumas meurt. *« C'est la conséquence des tracasseries et pressions de la part des services fiscaux »*, dit aujourd'hui sa veuve, qui décide alors de vendre la propriété de Saulnat. Elle espère en obtenir 3 millions de francs. Le temps presse. Elle signe un acte de vente le 4 mars dernier pour 2 200 000 F, auxquels s'ajouteraient 300 000 F de dessous de table, contestés par les acheteurs, M. Patrick Calvet, gérant de société à Riom, et son amie, Mme Joëlle Coulon, vérificatrice à la troisième brigade de la direction régionale des impôts de Clermont-Ferrand.

Le couple s'est formé à la faveur d'une opération de contrôle effectuée chez M. Calvet, et ils ont créé une société civile immobilière pour acheter le château, où ils ne peuvent habiter à cause des occupants du CID-Unati.

Dans la nuit du 2 au 3 novembre, les propriétaires tenteront une expulsion en force. Celle-ci échoue. Alerté, M. Gérard Nicoud rejoint ses troupes. Les deux camps ont, aujourd'hui, rangé gourdins et carabines à plomb. Ils plaident avec ardeur.

La fondation Louis-Dumas

M. Nicoud s'en prend essentiellement à Mme Coulon, qu'il qualifie de *« mangeuse d'entreprises » : « Mme Coulon a eu connaissance de la vérification effectuée à l'encontre des Dumas. Le contrôleur fait partie de ses amis. Elle a informé son ami de cette fructueuse affaire immobilière. »*

De son côté, Mme Coulon, officiellement et publiquement défendue par ses supérieurs hiérarchiques, estime que M. Nicoud fabule. Elle réclame les mêmes droits que tout citoyen de se porter acquéreur, même si les biens mis en vente sont hypothéqués par une administration à laquelle l'acheteur appartient.

Le dirigeant du CID-Unati n'est pas près de lâcher. Il a prévenu le procureur de la République et le préfet de région. Pourquoi cette tempête autour d'un château perdu dans la campagne ? *« Cette affaire est un symbole. Si nous gagnons devant les tribunaux, nous ouvrirons une brèche dans les droits exorbitants de l'administration fiscale, qui devient un vrai K.G.B. »*

En attendant, jusqu'au 18 novembre, le château accueille une réunion nationale du CID-Unati. D'autre part, M. Nicoud prépare les statuts d'une fondation Louis-Dumas, qui devrait permettre de recevoir dans la propriété les *« spoliés du fisc »*, et, dès le mois de décembre, quarante enfants de famille *« brimées par l'administration »*. L'annulation de l'acte de vente est, bien sûr, réclamée par Mme Dumas, qui confesse son complet désarroi.

Les parties de pétanque n'en finissent plus dans la cour de Saulnat.

LLIBERT TARRAGO.

Les réactions après le crime raciste du Bordeaux-Vintimille

Les trois candidats à la légion qui ont participé au meurtre d'Habib Grimzi, vingt-six ans, de nationalité algérienne, dans le train Bordeaux-Vintimille, dans la nuit du 14 au 15 novembre, ont été inculpés, mercredi 16, d'homicide volontaire par M. Michel Treilles, juge d'instruction à Montauban. Il s'agit de Anselmo Elviro-Vidal, vingt-deux ans, Marc Béami, vingt ans, et Xavier Blondel, vingt-quatre ans. Ils ont été écroués. Alain Kerbiriou, vingt et un ans, qui se rendait en leur compagnie à Aubagne (Bouches-du-Rhône), pour passer des tests d'incorporation, et le caporal-chef Joseph Logel, quarante ans, qui les accompagnait, ont été laissés en liberté. M. Logel sera exclu de l'armée, a indiqué l'état-major de la légion à Aubagne.

Le crime du Bordeaux-Vintimille a suscité de nombreuses réactions. L'Amicale des Algériens en Europe s'indigne de *« ce meurtre odieux perpétré par de lâches assassins obéissant aux incitations racistes qui se développent en France dans certains milieux, particulièrement depuis les dernières élections municipales »*.

L'Association des travailleurs algériens en France estime, de son côté, qu'il est urgent *« de rendre efficace la loi de juillet 1972 de lutte contre toutes les formes de racisme »*. C'est aussi la revendication du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui demande *« des sanctions exemplaires »*. De son côté, l'Union des communautés juives de Paris et de la région parisienne dénonce vivement *« les graves et sauvages manifestations de racisme qui se développent en France »*. Elle tient, d'autre part, à manifester *« sa solidarité sans faille avec la communauté maghrébine de France »*.

Par la voix de Max. Gallo, le gouvernement a exprimé son indignation après cet *« acte particulièrement barbare »*. *« Il est de la responsabilité de toutes les formations politiques dignes de ce nom*, a ajouté M. Gallo, interrogé après le conseil des ministres du 16 novembre, *par leur attitude, leurs discours, leurs actes, en toutes occasions et en tous lieux, de favoriser cette prise de conscience. »*

A la tribune de l'Assemblée nationale, Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, a exprimé son *« extrême indignation »* et a souligné que les violences de caractère raciste étaient notamment *« l'effet du climat délibérément entretenu par certains discours politiques récents »*. M. Jean-Claude Gaissot, membre du bureau politique du P.C.F., a, de son côté, indiqué que ce *« crime fasciste, odieux et prémédité »* soulevait *« l'indignation et la condamnation de tous les gens honnêtes et raisonnables »*. *« On mesure*, a ajouté M. Gaissot, *où peut conduire la campagne raciste déchaînée à des fins politiques par la droite. »*

Enfin, M. Charles Hernu, ministre de la défense, répondant à une question à l'Assemblée, mercredi 16 novembre, a tenu à préciser que les inculpés n'appartenaient pas à la légion étrangère, qui a -t-il ajouté, *« n'est pas raciste »* et qui comprend *« nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats maghrébins »*.

PLAGIAT

Il y a plus de dix ans, le cinéaste Frank Cassenti tournait un court métrage, l'Agression, *qui était une anticipation exacte de ce qui s'est passé dans le train Bordeaux-Toulouse. Longtemps il fut interdit au public de voir ce film.*

Aujourd'hui, la fiction est devenue réalité : il n'y a plus personne pour la censurer.

JEAN FAGOT.

CORRESPONDANCE

A propos du procès entre MM. Doumeng et Alexandre

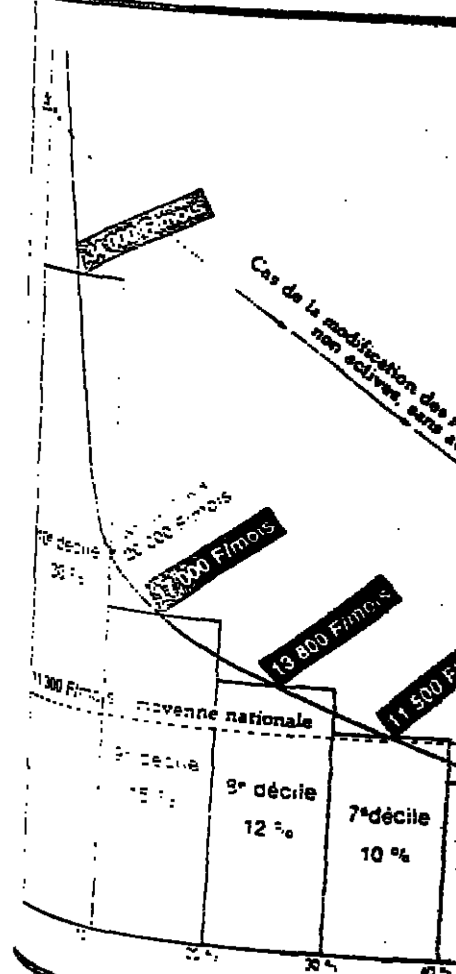
En réponse à l'article intitulé « M. Doumeng, le fisc et M. Alexandre », *publié dans* le Monde *du 11 novembre, et qui relatait l'audience du 9 novembre du procès opposant M. Doumeng à M. Philippe Alexandre, éditorialiste à R.T.L., Me Christian Charrière-Bournazel, avocat de M. Alexandre, nous écrit :* « 1) A aucun moment il n'a existé le moindre accord transactionnel, et pas même le moindre contact, entre M. Philippe Alexandre et M. Jean-Baptiste Doumeng. En est d'ailleurs témoin la chronique prononcée par M. Alexandre sur les ondes de R.T.L. le matin du 10 novembre 1983, c'est-à-dire le lendemain du procès que vous relatez, chronique dont la pugnacité rend invraisemblable l'hypothèse d'un tel arrangement.

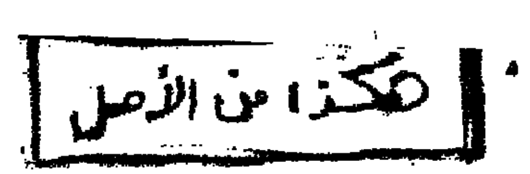
» 2) Si j'ai regretté, à l'audience du 9 novembre, de ne pas pouvoir plaider le fond de ce dossier, auquel je m'étais appliqué pendant deux ans, du moins ce regret se trouvait-il tempéré par le souvenir de l'audience de la cour d'appel au cours de laquelle j'avais, au début de 1983, bien qu'il ne se fût agi que d'un débat de procédure, plaidé l'intégralité du dossier et commenté devant la cour les pièces fiscales communiquées, sur ma requête, par la Rue de Rivoli. La presse, alors, n'avait pas estimé devoir en rendre compte.

» 3) Un journaliste qui invoque en justice la prescription ne fait qu'user d'une des garanties dont le législateur a voulu entourer la liberté de la presse. Si la victime prétendue d'une diffamation laisse jouer la prescription, c'est qu'elle renonce à son procès. Cette désaffection consacre, en tout état de cause, une victoire de la liberté d'expression. »

[Nous donnons bien volontiers acte de ces précisions à Me Charrière-Bournazel et à M. Philippe Alexandre qui, par ce texte, entendent signifier qu'ils n'ont pas voulu se dérober au procès engagé par M. Doumeng.

Effectivement, dans sa chronique du 10 novembre à R.T.L., M. Alexandre parlait de nouveau de M. Doumeng en des termes sans équivoque. Il disait notamment, à propos du dégrèvement de 16 millions de francs accordé à M. Doumeng : *« A notre micro, M. Doumeng a déclaré d'un ton joyeux que les fonctionnaires du fisc avaient fait à son sujet des erreurs de calcul. Or, tenez-vous bien, de vérifications en contre-vérifications et en expertises du service contentieux, cela fait quatre ans, oui quatre années, que la direction des impôts épluche le dossier Doumeng. Si tout ce travail aboutit à une erreur aussi colossale, plus d'1 milliard et demi de centimes, c'est que l'administration fiscale est vraiment incapable et indigne de la confiance de la nation...]*





هكذا من الأصل

ÉDUCATION

LES PROPOSITIONS SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ ET PUBLIC

Le Grand-Orient de France mobilise

Le Grand-Orient de France, la principale obédience maçonnique du pays, cherche à mobiliser ses membres, à l'occasion des manifestations prochaines organisées par le Comité national d'action laïque (CNAL). Dans une lettre adressée, le 20 octobre, aux responsables de toutes les loges de l'obédience, que nous publions, les dirigeants du Grand Orient appellent leurs membres à s'associer activement à ces rassemblements. A ce message, signé par le grand maître de l'ordre (M. Paul Gourdot), son grand secrétaire aux affaires intérieures (M. Louis Benedetto) et son grand orateur (M. Pierre Saulnier) était jointe la liste des *« sept grandes démonstrations d'extériorisation laïque »* (1) prévues par le CNAL accompagnée des noms et adresses des membres du Grand Orient « responsables » pour chacune de ces manifestations.

Le Grand Orient de France, qui a inscrit la question *« L'école laïque forme-t-elle encore des citoyens ? »* au nombre des thèmes de réflexion soumis à ses membres pour 1983-1984, a multiplié au cours des derniers mois les incitations les plus fermes au gouvernement pour qu'il mette en pratique la conception particulièrement rigoriste de la laïcité que cette obédience maçonnique défend.

M. Paul Gourdot avait ainsi, après le dernier convent du G.O.D.F., au mois de septembre, dénoncé une nouvelle fois *« le combat obscur que mènent les tenants de la vérité confessionnelle contre l'Etat »* et réclamé que cette lutte se termine par *« des décisions claires »* (*le Monde* du 15 septembre).

Le message du 20 octobre est ainsi libellé : « Vén.·. M.·. et T.·. C.·. F.·., (2).

» Le Comité national d'action laïque, dont le Grand Orient de France est organisme officiel de soutien depuis sa création, a décidé de faire des démonstrations publiques d'extériorisation dans sept villes de province.

» Se fondant sur les décisions du dernier convent, exprimées par un vote quasi unanime à l'issue du rapport de la commission nationale permanente conventuelle de laïcité, le conseil de l'Ordre demande à toutes les loges de l'obédience de faire connaître les lieux de ces démonstrations à leurs membres, et de se déterminer sur la participation des ateliers.

» De toute façon, la participation à ces démonstrations devra être exempte de tout décor maçonnique.

» Au moment où l'unité du service public d'enseignement risque d'être remise en cause par l'insertion des établissements d'enseignement religieux, avec leur caractère propre, dans le service public, il appartient au Grand Orient de France de participer avec l'ensemble des laïques de notre pays à conserver à l'école de la République le caractère d'indépendance que nos prédécesseurs lui ont donné.

» Tu trouveras ci-jointe la liste des lieux de regroupement ainsi que le *nom et l'adresse du conseiller de* l'Ordre responsable pour chacun. Il est à ton entière disposition et à celle des FF.·. de ta R.·. L.·. (3) pour donner toute information complémentaire qui te semblerait nécessaire.

» Nous te prions de recevoir, Vén.·. M.·. et T.·. C.·. F.·., à l'assurance de nos sentiments les plus frat.·. »

(1) Ces manifestations doivent avoir lieu à Yssingeaux (Haute-Loire) et Chauny (Aisne), le 20 novembre ; à Epinal (Vosges), le 26 novembre ; à Nantes (Loire-Atlantique) et Rodez (Aveyron), le 27 novembre ; à Arpajon (Essonne), le 3 décembre, et à Marseille (Bouches-du-Rhône), le 4 décembre.

(2) Vénérable maître et très cher frère (N.D.L.R.).

(3) Frères de ta révérende loge (N.D.L.R.).

SCIENCES

745 millions de francs en 1984 pour l'exploitation des mers

La fusion du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) avec l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) en un nouvel organisme, l'Institut français de recherche pour l'exploitation des mers (IFREMER), décidée le 1er décembre 1982, devrait être effective le *1er janvier 1984. Les budgets des* deux organismes seront alors réunis.

Pour 1984, la dotation allouée à l'IFREMER sur l'enveloppe-recherche du ministère de l'industrie et de la recherche devrait être de 648,2 millions de francs, dont 549,8 millions au titre du CNEXO et 98,4 millions au titre de l'I.S.T.P.M. A ces dotations, viennent s'ajouter des crédits divers donnés par plusieurs ministères et quelques ressources propres. L'IFREMER devrait donc disposer, en 1984, de 745 millions de francs (toutes taxes comprises), dont 157 millions de francs seraient consacrés au fonctionnement des huit bateaux de recherches qui constituent l'essentiel de la flotte océanographique française.

La répartition par programme (crédits avant T.V.A.) montre l'importance donnée aux ressources de l'océan : 263,8 millions, dont 162,6 pour les seules ressources vivantes. Viennent ensuite 112,8 millions pour le programme « Connaissance et gestion du milieu marin », qui comporte, notamment, beaucoup d'études des pollutions.

La progression des « programmes technologiques » devrait être très sensible : 21,01 millions de francs en 1982 ; 34,4 millions de francs en 1983 (avant « régulation ») : 62,1 millions en 1984. Dans ces programmes entre l'étude de la construction de « poissons » remorqués ou de robots autonomes, dont on peut prévoir la nécessité pour la reconnaissance et, éventuellement, l'exploitation des mers profondes. Est aussi à l'étude, entre autres, un engin capable de manipuler sur le fond (depuis la surface) des « colis » de dix à cent tonnes sous plusieurs centaines de mètres d'eau.

Y. R.

DÉFENSE

Le P.S.U. critique la politique militaire de M. Charles Hernu

« Près de deux ans après l'arrivée de Charles Hernu au ministère de la défense, les choses n'ont pas fondamentalement changé dans la défense de la France et, plus particulièrement, en matière de service national. On ne se leurrait pas sur la volonté novatrice du ministre, mais on espérait simplement qu'il irait un peu plus loin et, surtout, qu'il ne déciderait pas tout seul. » C'est le jugement que porte, dans un document qu'elle vient de rendre public, la commission armée-défense du P.S.U., dont l'ancien secrétaire national, Mme Huguette Bouchardeau, est aujourd'hui secrétaire d'État à l'environnement et à la qualité de la vie, sur l'action du gouvernement actuel en matière de politique militaire.

« Cela ne peut plus durer ainsi. Il est inacceptable que, deux ans après la victoire de la gauche, aucune réforme sérieuse du service national n'ait été mise en chantier », estime encore le P.S.U.

Dans son document, la commission spécialisée du P.S.U. s'en prend au projet qu'elle prête à M. Hernu d'instituer un service « à la carte », dont la durée serait variable selon les affectations géographiques et fonctionnelles de la recrue. *« C'est le plus grand danger*, estime le P.S.U. *La marche vers une armée de métier, même si on maintient la conscription. Finie l'égalité face au service national. Oubliée la prise en charge de la défense par la collectivité. Charles Hernu a beau s'en défendre, le but est d'arriver à une armée de haute technicité, basée sur un nombre réduit d'appelés aux postes de combat, avec en parallèle les tâches d'intendance laissées à ceux qui feront six mois. »*

A propos de la réorganisation, en cours, de l'armée de terre, qui prévoit, notamment, la création d'une force d'action rapide pour l'Europe et l'outre-mer, le P.S.U. note : *« La logique sous-jacente à ce projet nous pousse à concevoir la défense de la France en liaison continuelle avec les forces de l'OTAN. Nous n'avons même pas besoin de revenir au sein du commandement intégré. La France vient de faire clairement un choix (...) Pour le P.S.U., le combat est maintenant clair. En se battant pour une défense populaire, pour le désarmement et pour une France non alignée, nous devons prouver qu'il existe une autre logique de défense »*, conclut le P.S.U.

SPORTS

Championnat d'Europe de football

- *Qualification du Danemark.*
- *Incidents au Luxembourg après l'élimination de l'Angleterre.*

Quatre des huit équipes qui participeront à la phase finale du championnat d'Europe des nations, en juin 1984, sont désormais connues. Après la France (pays organisateur), la Belgique et le Portugal, le Danemark a obtenu sa qualification, mercredi 16 novembre, en s'imposant contre la Grèce (2 à 0). Dans ce groupe, l'Angleterre est éliminée, malgré sa victoire au Luxembourg (4 à 0).

La mobilisation des 650 policiers du Grand-Duché et de 200 militaires n'a pas empêché les supporters anglais de saccager et de piller une cinquantaine de commerces du centre-ville, notamment des bijouteries, des magasins de vêtements et des cafés. Une trentaine d'arrestations ont été opérées et 7 Anglais, accusés de vols, ont comparu devant un tribunal luxembourgeois. Ces incidents ne manqueront pas d'être évoqués, ce jeudi 17 novembre à Rotterdam, à l'occasion d'une réunion des ministres des sports des pays membres du Conseil de l'Europe, qui devraient préconiser de nouvelles mesures pour lutter contre la violence sur les stades.

Deux autres équipes sont pratiquement assurées de se qualifier : la R.F.A. et les *Pays-Bas. Les Allemands de l'Ouest*, champions d'Europe en titre, ont pourtant été battus par les Irlandais du Nord (1 à 0), à Hambourg, mais une victoire contre les Albanais, dimanche 20 novembre, leur suffit pour terminer en tête de leur groupe. En battant les Espagnols (2 à 1) à Rotterdam, les Néerlandais sont revenus à leur hauteur. Les deux équipes doivent encore recevoir Malte mais les Néerlandais bénéficient d'une meilleure différence de buts (+ 6) par rapport aux Espagnols.

La situation est plus incertaine dans les deux autres groupes. Battu à Sofia par la Bulgarie (1 à 0), le Pays de Galles devra impérativement battre la Yougoslavie, le 14 décembre, pour se qualifier. Dans le cas contraire, la Yougoslavie, qui recevra la Bulgarie le 21 décembre, aurait les meilleures chances de terminer en tête.

La dernière place devrait se jouer entre la Tchécoslovaquie et la Roumanie, qui se rencontreront le 30 novembre. Après leur victoire devant l'Italie (2 à 0), qui n'a pas gagné un match en sept rencontres de qualification, un nouveau succès suffirait aux Tchécoslovaques pour devancer les Suédois et les Roumains à la différence de buts. Un match nul ou une victoire qualifierait les Roumains.

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dix-huitième journée)

*Rouen b. Monaco	1-0
*Bordeaux b. Auxerre	4-1
*Strasbourg et Paris-S.-G.	0-0
*Nantes b. Metz	2-1
*Toulouse b. Saint-Etienne	2-1
*Nîmes et Lille	2-2
*Sochaux b. Rennes	1-0
Bastia b. *Nancy	3-1
*Lens b. Toulon	5-1
*Laval b. Brest	2-1

Classement. – 1. Monaco, Bordeaux, 26 pts ; 3. Nantes, 25 pts ; 4. Paris-S.-G., 24 pts ; 5. Auxerre, 23 pts ; 6. Strasbourg, 22 pts ; 7. Lens, Toulouse, 20 pts ; 9. Laval, 18 pts ; 10. Rouen, Sochaux, Lille, 17 pts ; 13. Bastia, 16 pts ; 14. Toulon, Nîmes, Nancy, 14 pts ; 17. Brest, Saint-Etienne, 13 pts ; 19. Metz, 11 pts ; 20. Rennes, 10 pts.

EN BREF

Exhumation du corps de Robert Boulin

A la demande de la famille de Robert Boulin, le corps de l'ancien ministre du travail, qui avait été retrouvé le 29 octobre 1979 au bord d'un étang de la forêt de Rambouillet, a été exhumé, le 16 novembre au cimetière de Villandraut (Gironde), en vue d'une nouvelle autopsie.

La famille Boulin, qui a pour avocat Me Jacques Vergès, conteste les conclusions de l'enquête et de l'autopsie initiales qui avaient retenu la thèse du suicide. Elle avait déposé une plainte contre X... pour homicide volontaire. M. Michel Maestroni, juge d'instruction à Versailles chargé du dossier, avait, le 20 octobre, décidé l'exhumation. Des médecins légistes devaient procéder dans la journée au nouvel examen sollicité. Mme Boulin et son avocat font valoir que Robert Boulin portait des blessures près de la lèvre, au poignet et à la tempe, blessures dont l'origine n'a pas été expliquée. Cependant Me Vergès a ajouté qu'au bout de quatre ans *« beaucoup de parties du corps ont été détruites, mais il s'agit là de la disparition d'indices dont la famille n'est pas responsable »*.

L'avocat maintient que la mort de Robert Boulin est le résultat d'un *« crime politique »*.

De son côté, Mme Robert Boulin a constaté à l'occasion de cette exhumation que le corps de son mari avait été embaumé à son insu.

Pas de sanctions contre Me Maleville

Me Thierry Maleville, avocat au barreau de la Seine-Saint-Denis, contre lequel le procureur général près la cour d'appel de Paris avait demandé que soient engagées par son ordre des poursuites disciplinaires, ne fera l'objet d'aucune sanction.

Alors qu'il était le défenseur de M. Claude Sigala, inculpé dans l'affaire du Coral, instruite à Paris, Me Maleville s'était opposé violemment au juge d'instruction M. Michel Salzmann, et avait tenu des propos que le procureur général considérait *« injurieux et diffamatoires »* (*le Monde* du 29 mars et du 15 juillet).

Le conseil de l'ordre de la Seine-Saint-Denis déclare qu'*« il ressort du rapport, des témoignages et des pièces du dossier que Me Maleville s'est trouvé confronté à une situation exceptionnellement grave, mettant en cause les droits de la défense »*. Il estime que, *« dans ces conditions, si les propos et écrits dont Me Maleville assume la responsabilité ont incontestablement été marqués par un caractère excessif, ils doivent être appréciés dans le contexte d'une affaire marquée elle-même de façon regrettable par les excès et la passion »*, et que *« ces propos et écrits ne sauraient appeler de sanction de la part du conseil »*.

Le premier ministre réplique à Me Vergès

Interrogé à l'Assemblée nationale sur les propos tenus par Me Jacques Vergès, avocat de Klaus Barbie, M. Pierre Mauroy, premier ministre, a notamment répondu, le mercredi 16 novembre : *« Un chef de gouvernement doit s'exprimer avec prudence quand la justice est saisie et les droits de la défense seront scrupuleusement respectés. Mais ils ne sauraient autoriser quiconque à injurier les morts et, encore moins, la mémoire d'un héros mort sous la torture. (...) L'attaque indigne qui vise la Résistance est aussi un coup porté à notre unité et à l'ensemble de la communauté nationale. »*

De son côté, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., a adressé une lettre à Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, pour que soit *« exigée réparation d'Antenne 2 et de France-Inter »*, qui diffusèrent les propos de Me Vergès.

Une photographie de M. Heineken

Une photographie de M. Alfred Heineken et de son chauffeur, enlevés il y a une semaine à Amsterdam, est parvenue à la direction de la brasserie Heineken, a annoncé le quotidien à grand tirage *Algemeen Tagblad* le 16 novembre. La photo montre les deux hommes ensemble, tenant un journal *« récent »*.

D'autre part, une troisième petite annonce pouvant émaner de la firme Heineken et être destinée aux ravisseurs est parue dans la presse. *« Chaleureuses congratulations, la prairie est verte pour le lièvre »*, lisait-on le 16 novembre dans les colonnes du *Telegraaf*.
Les enquêteurs continuent, selon la demande des ravisseurs, à observer un mutisme total.

● *18 millions d'amende pour M. Baptiste Andréani.* – Pour infractions à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger, la trente et unième chambre du tribunal de Paris a condamné, mercredi 16 novembre, M. Baptiste Andréani, propriétaire du Grand Cercle, et son fils Jean-Laurent à huit mois de prison avec sursis chacun assortis d'une amende douanière de 18 millions de francs (*le Monde* du 22 octobre).

Deux attentats contre des bâtiments religieux

Deux attentats ont visé, à Paris, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 novembre, des établissements religieux. Le premier avait pour objectif la maison diocésaine de Paris, qui abrite les services administratifs de l'archevêché, 8, rue de la Ville-l'Evêque (8e) ; le second, quelques minutes plus tard, une église adventiste, à la hauteur du 63, rue du Faubourg-Poissonnière (9e). Dans le premier cas, les dégâts matériels sont importants et le gardien de la maison diocésaine est légèrement blessé.

Un seul des deux attentats – le premier – a été revendiqué, auprès de l'A.F.P., par un correspondant anonyme affirmant parler au nom du groupe ultra gauche Action directe. Quant au second, une inscription à la peinture noire – le GAG, sigle inconnu des policiers – tient lieu de signature. Selon M. Michel Ballais, directeur des relations publiques de l'Eglise adventiste, il pourrait signifier *« groupe d'action guadeloupéenne »*, beaucoup d'Antillais fréquentant cette église.

● *L'archevêque de Paris invite au jeûne.* – Devant la vague de *« violences proches ou lointaines »*, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, demande aux catholiques parisiens *« de vivre une journée de jeûne pendant la première semaine de l'avent »*, du 28 novembre au 4 décembre. La violence *« n'est ni un accident, ni une fatalité »*, écrit-il dans sa nouvelle lettre hebdomadaire *Paris-Notre-Dame*, mais elle est *« le produit de la haine dans le cœur de l'homme »*. *« Suffit-il de nous indigner, de dénoncer ? »* Le cardinal suggère que ce jeûne soit observé dans le secret, chacun selon ses forces, au jour qui lui sera possible.

Cinq Américains prix Lasker de médecine

Les prix Lasker de médecine 1983, dotés de 15 000 dollars, ont été attribués, dans le domaine « service public », aux docteurs Paul Krugman (université de New-York) et Maurice Hilleman (laboratoires Merck Scharp and Dohme) pour leurs travaux sur le vaccin contre l'hépatite virale de type B. Dans le domaine « recherche fondamentale », ces prix ont été attribués aux docteurs Eric Kandel (université de Columbia) et Vernon Mountcastle (université John Hopkins), pour leurs études sur les réflexes des escargots (travaux qui pourraient faciliter la compréhension des mécanismes à l'origine des « trous de mémoire »). Enfin, en « recherche clinique », le prix a été attribué au docteur Mason Sones (Cleveland-Ohio) qui a mis au point un système permettant d'obtenir des radiographies mobiles des artères coronaires.

Histoire-géographie : le rapport Girault est publié

L'Histoire et la géographie en question, rapport de M. René Girault, professeur à l'université de Paris-X Nanterre, au ministre de l'éducation nationale, vient d'être édité dans sa forme intégrale. Ce document, dont les grandes lignes avaient été présentées le 22 septembre (*le Monde* du 23 septembre 1983), a conduit à créer une commission permanente présidée par M. Jacques Le Goff, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et dont M. Girault sera rapporteur général.

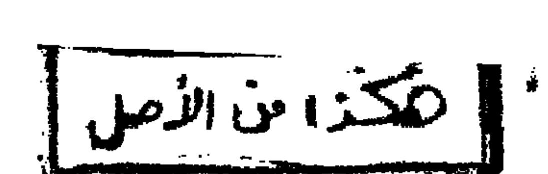
Du 19 au 21 janvier 1984, à Montpellier, un colloque national sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie devrait être *« un temps fort de la réforme des contenus de l'enseignement de ces disciplines »*, que M. Alain Savary a considéré, le 14 novembre, à l'Assemblée nationale, comme *« prioritaire »*.

L'Histoire en question est édité par le Centre national de documentation pédagogique. En vente au SEVPEN, 13, rue du Four, 75006 Paris, ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique. Prix : 50 F.

M. Roger Paris président de l'université de Dijon

M. Roger Paris, professeur de physiologie animale, a été élu président de l'université de Dijon, par 46 voix sur 59 votants. Il succède à M. Jacques Vaudiaux dont le mandat arrivait à expiration.

[Né le 5 novembre 1936 à Palleau (Saône-et-Loire), M. Roger Paris a fait des études au lycée de Chalon-sur-Saône, puis à la faculté des sciences de Dijon. Il est attaché, puis chargé de recherche, de 1961 à 1972, au laboratoire de physiologie de la nutrition de l'université de Dijon. Maître de conférences en 1972, il est nommé professeur de physiologie animale en 1978. Il a été doyen de l'U.E.R. des sciences de la vie, de 1973 à 1976, et vice-président de l'université de Dijon, chargé de la recherche, de 1978 à 1980.]



هكذا من الأصل

Le Monde

culture

ARCHITECTURE

La conviction et la prudence

(Suite de la première page.)

Trois architectes ou trois équipes, dont les noms, bel et bien inconnus, comme l'était Garnier, et pas seulement pour le public français, ont alors été *révélés*, créant un joli souffle d'inquiétude. Car on a appris, depuis le dix-neuvième siècle, à être prudent avec l'architecture, et l'on préfère souvent se fier aux réputations acquises, bonnes ou mauvaises, plutôt que de risquer une nouvelle déception.

La sagesse du président a été de ne pas revenir sur son choix et de laisser aux trois lauréats un mois pour améliorer leur projet, un mois pour tenter de se « faire un nom ». M. Mitterrand, croit-on savoir, a longuement, cruellement, hésité, le suffrage universel ne donnant pas, en effet, de lumière spéciale en matière d'architecture. Il a opté pour Carlos Ott, sans plus de conviction, peut-être, que n'en mit Georges Pompidou à souscrire au choix du jury pour le centre qui porte son nom. Mais il a opté pour le seul projet qui, tout en ne suscitant pas d'exaltation immédiate, s'avère cohérent et permet au pachyderme Opéra Bastille de prendre, sans trop de drames, son bain dans la baignoire-sabot qui lui a été assignée (*le Monde* du 9 septembre).

Il était inévitable que le choix présidentiel s'arrête sur lui, comme l'avis du maire de Paris. Ne serait-ce que pour son caractère rassurant auprès des deux autres, et malgré certains défauts. Incontestablement, le mois de sursis a été mis à profit.

Dans la mesure où les espaces demandés par le programme ont été respectés, le projet entre assez logiquement dans le site. Le plan masse est clair, les élévations bien lisibles, compréhensibles par le commun des mortels, assez mouvementé pour donner saveur et peut-être vie aux rues de Lyon et de Charenton. On verra plus loin pour la place.

L'éléphant et la souris

Garnier avait trente-cinq ans, Carlos Ott, Uruguayen d'origine, mais de nationalité canadienne, en a deux de plus, et a un peu plus d'expérience de la construction que n'en avait son illustre prédécesseur : il travaille dans une grande agence de Toronto, ville dont il a rénové et agrandi un musée (le Royal Ontario Museum). C'est seul, cependant, qu'il s'est attaqué au concours de l'Opéra Bastille. Avec Garnier, ou plutôt avec le palais Garnier, le projet de Carlos Ott présente d'autres similitudes ; les différentes masses du bâtiment correspondent à des fonctions à peu près évidentes : sous un voile, une enveloppe au « baroque » maîtrisé (Ott n'a pas forcé la dose en revanche sur l'ornementation). Comme l'Opéra dit de Paris avait soulevé de jolis débats sur l'importance des couleurs, l'Opéra dit de la Bastille a fait l'objet de recherches assez poussées, *à la fois* pour singulariser la construction, et pour la mettre en accord avec le paysage parisien. On n'est jamais trop prudent en ce domaine, cependant, le plus léger dérapage de couleur peut aboutir à d'affligeants résultats : les exemples français en sont malheureusement nombreux. Dernière similitude, à redouter celle-là : la proximité du canal Saint-Martin occasionnera-t-elle les mêmes déboires lors des fondations du nouvel Opéra qu'avait connuSl'ancien avec un vieux bras oublié de la Seine ?

Le projet va maintenant être retravaillé, précisé, étudié jusqu'à trouver une forme constructible. Il nous faut ici souhaiter que la façade sur la place profite de ce *répit*, et trouve meilleure allure. Elle est pour l'heure assez *bête et* pesante, comme un hippopotame, encore, dont la vaste et molle *gueule* s'avachit sur les rives du Zambèze. D'y avoir ajouté, en guise de dentition, une sorte de porche-molaire et un escalier-incisive ne masque pas le défaut de grâce de l'animal. On lui sait gré d'avoir conservé à l'angle de la rue de Charenton le bâtiment de La Tour d'argent, mais si c'est pour faire comme si on était de la même famille, c'est raté. Toujours la même histoire de pachyderme : l'éléphant et la souris...

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Le projet de Carlos Ott retenu par M. François Mitterrand

Dernière station avant Bastille

L'Opéra est voyageur. Après des pérégrinations variées entre les Tuileries et le Palais-Royal, on le vit ainsi, en moins d'une année, 1781, changer trois fois de murs. La rue de Richelieu, puis les salles Favart, Le Peletier et Ventadour devaient être encore ses étapes pendant les décennies qui suivirent avant qu'il trouve gloire et repos au Palais Garnier, le 5 janvier 1875.

La gloire, justement, ce fut celle aussi de Jean-Louis-Charles Garnier, l'architecte du nouveau bâtiment. Il avait trente-cinq ans lorsqu'en 1860 fut décrétée d'utilité publique la construction d'un pareil monument. Cent soixante et onze concurrents eurent un mois pour « plancher » et rendre leurs projets. Un écrémage progressif laissa cinq d'entre eux en lice, et le jury en tira le nom de Garnier, qui, pour avoir obtenu le Grand Prix de Rome en 1848, n'en était pas moins resté inconnu jusque-là.

La construction commença dès 1862. Des problèmes d'infiltration — qui furent à la source du fameux lac souterrain, — le siège de Paris, la Commune, contribuèrent au sensible retard de l'inauguration. En 1875, soit quinze ans après le décret, l'Opéra, la plus grande salle du monde par sa superficie, était inauguré en présence de Mac Mahon, de la reine d'Espagne, du jeune Alphonse XII, du lord-maire de Londres et du bourgmestre d'Amsterdam : l'Europe déjà. Garnier, qui avait touché 2 % d'honoraires sur les 3,4 millions de francs avoués qu'avait coûté l'édifice, dut payer 120 francs pour sa place, aux deuxièmes loges. C'était au fond l'envers du décor, exubérant, fastueux, qu'il donnait à Paris.

Le Salon des refusés

La victoire de Garnier n'a pas fait oublier les projetsrefusés au concours de 1860. Ainsi celui de Viollet-le-Duc, dont le rejet, parmi bien d'autres, témoigne rétrospectivement de la sagacité du jury. Quel sera l'avenir des refusés de 1983 ?

744 concurrents, 6 lauréats, 11 projets primés, 25 mentionnés, 4 hors concours remarqués : il est passionnant — et une exposition le permettra bientôt au public — de voir *sinon* tous les projets de ce « Salon des refusés » (1), au moins ceux quiont retenu l'attention du jury *et ceux qui, sans avoir « touché »*, comme on dit en jargon architectural, ont cependant révélé de grands noms de l'architecture internationale, ou nationale, derrière les chiffres anonymes du concours.

Pour ces derniers, consternation est le terme qu'il convient d'employer. Sans chercher à distribuer de coups trop précis, on peut avancer qu'ils se partagent en deux grands courants : les mous et les échevelés ; les hippopotames alanguis, flasques et dinosauriens, et les hippopotames travestis en autruches faisant les pointes sous la douche de la fameuse colonne.

Les projets primés, pour leur part, ne révèlent que peu de noms connus. Ils ont rempli leur « baignoire » d'une manière certes plus satisfaisante, mais ils souffrent généralement de deux principaux défauts, quelquefois cumulés. La violence, en premier lieu, ou, si l'on préfère, la démesure. De grands bras sortent de la baignoire et vont chercher leur savon, qui dans le canal Saint-Martin, *prafois au-delà*, qui vers la rue Saint-Antoine. Un souci probablement révolutionnaire de rigidité *se manifeste* volontiers dans *cette série, souci* qui tend à mettre au carré l'arrondi — il est vrai factice — de la place. Et l'on ne craint pas d'asséner de terribles barres à la rue de Lyon, comme si la destruction des arches de la vieille gare impliquait la recherche d'une nouvelle répétitivité. L'autre défaut est le caractère inachevé, inabouti, de bien des projets. Un défaut qu'il faut moins mettre sur le compte d'un manque de temps que sur la difficulté du problème posé et que sur l'incrédulité, peut-être, des architectes : les hésitations du gouvernement sur la suite à donner aux grands projets qu'il a lui-même lancés, confirmées par un reniement dans le cas de l'Exposition universelle, n'ont vraisemblablement pas contribué à la crédibilité du projet Bastille et de son concours.

Les trois finalistes retenus par le président n'ont pas utilisé leur mois de sursis de la même manière. Ott excepté, en effet, ils ont plutôt accentué leurs défauts, cherchant moins à les corriger qu'à les dissimuler. C'est principalement le cas de la proposition dite « franco-roumaine » et dont le chef d'équipe est Dan Munteanu. La joliesse du rendu, la profondeur suave des bleus n'atténuent pas la sécheresse d'un projet très mode : tous les ingrédients y sont, les citations historiques (l'inévitable perspective sur une place de la Renaissance italienne), le monumentalisme, brutal pour se vouloir tragique, un vocabulaire qui emprunte à tous pour ne faire de peine à aucun, à quoi l'on ajoutera la méconnaissance, sinon l'oubli du quartier alentour, un usage franchement abusif de marches, de gradins et de rampes, qui finissent par faire de la salle principale quelque chose comme l'annexe d'un grand geste d'architecture. Dans la grandiloquence, le projet était cependant cohérent, et l'on peut comprendre qu'il ait été un temps retenu, si l'on peut s'étonner qu'il ait été si longtemps soutenu.

La proposition, venue de Hong kong, de Rocco S.K. Yim avait le mérite de quelques idées fortes. Une géométrie claire, c'est le moins qu'on puisse dire, et, en fin de compte, une géométrie forcée. Car le gros cylindre sombre qui devait abriter la salle perd toute signification dans la dernière version, l'idée initiale d'une salle ronde ayant été sagement abandonnée après consultation prudente d'un acousticien.

Ce projet ne ménageait pas lui non plus ses peines en matière d'allusions historiques : on connaît la Bastille, pour venir de la Chine, et l'on a pas lésiné sur les colonnes, repères maniés de manière assez saugrenue. Il y a d'autres détails agaçants qui montrent une lecture suivie, approfondie, des revues, comme une faille pseudo-rocailleuse dans la continuité du verre. Le projet, de toute façon, n'était pas d'une franche originalité formelle si l'on songe au cylindre de l'aéroport de Roissy et à sa cour intérieure, ou encore aux recherches esthétiques appliquées aux centrales nucléaires. On imagine les réactions des associations de quartier...

F. E.

(1) Créé à la fin des années 1860, avec l'appui de Napoléon III, pour accueillir certains des artistes refusés au Salon officiel.

THÉATRE

« LULU », au Bataclan

La force brisée

Ba-ta-clan, ça fait trois syllabes qui sonnent comme une batterie de bastringue. La salle du Bataclan porte le *souvenir* des bottines de Cancan, ses murs retiennent les traces de gaieté enfumée ; on y a donné des bals, des meetings politiques, des concerts rock et rasta, on a joué Offenbach. Tout ce passé déglingué se mélange dans une atmosphère naïve et factice, miséreuse et insolente comme une chanson de Fréhel. C'est pour cette atmosphère qu'André Engel a monté *la Lulu* de Widekind au Bataclan. Il est sensible à l'histoire des lieux, et l'histoire de cette grande salle aux fêtes abandonnées pouvait jouer avec celle de *Lulu*, avec la grandeur et la déchéance d'une fille trop séduisante pour qui les hommes se détruisent et qui, mendiante d'amour plutôt que prostituée, finit, ainsi que son amante, sous le couteau de Jack l'Eventreur dans la nuit de Londres.

Mais la salle pose des problèmes techniques. Nicky Rieti a dû l'aménager, installer des estrades, y disposer des petites tables avec des lampes-globes pour les spectateurs, inventer une scène façon music-hall, un praticable avec des marches arrondies bordé de lampions, ajouter des fresques à celles d'époque qui ressemblent à des cartes postales coquines aux teintes usées. Il a fallu rénover et le charme s'est cassé. Les spectateurs sont loin de la scène, l'éclairage par des groupes de lampes se maintient à une faible intensité ; l'espace se fond dans des zones d'ombre qui l'agrandissent, les personnages sont isolés, ils semblent flotter, silhouettes fantomatiques, à la cadence grave d'un requiem.

Anne Alvaro (Lulu) parlait de ce qui en elle attire les hommes : la force de vie (*le Monde* du 9 novembre), mais le spectacle paraît commencer après que cette force, déjà, a été brisée. Il n'y a pas de désirs, pas d'élans, rien que de l'amertume, une sorte de désespérance blasée qui vide les acteurs. Ils deviennent des signes : attitude superbe d'Anne Alvaro, chevelure rousse d'Anna Nogara (la comtesse Geshwintz), voix de Jean-Marc Bory (Schön) ... Chacun à part tient parfaitement son personnage, mais, justement, ils sont « à part », comme des noyés qui coulent sans se voir. La mise en scène est impeccable avec des belles images morbides qui décrivent les mouvements d'un grand mélodrame crispé, d'une manière abstraite et finalement accablante.

COLETTE GODARD.

★ Bataclan, 20 h 30.

NOTES

Variétés

Van Veen le naïf

...Le Palais des glaces s'est acquis une place à part : théâtre des musiques du monde, il présente quelques-uns des personnages étonnants de la scène internationale.

Chanteur, musicien et mime, né à Utrecht aux Pays-Bas il y a trente-huit ans, et aussi célèbre dans son pays natal qu'en Allemagne fédérale, Herman Van Veen présente un spectacle où se mêlent des éléments de musique, des sketches et des chansons, du lyrisme et de l'absurde.

Herman Van Veen joue le naïf qui regarde la vie et la commente ensuite sur scène. Sans raconter pour autant des histoires. En présentant des situations ou des personnages, Van Veen, qui joue lui-même du violon et du piano et est accompagné par un saxophone et un clavier, est un clown musical très visuel (il utilise beaucoup son corps) :

Pour un homme de monologue, le handicap, c'est, bien sûr, la difficulté d'improviser dans une autre langue que la sienne. Pour son spectacle du Palais des glaces, Herman Van Veen a supprimé les sketches trop difficiles à adapter en français, ne parle presque pas *et*, pour les chansons, a travaillé avec Georges Moustaki (*La bombe ne va pas tomber*) et Charles Level (*Pressons*).

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des glaces, 20 h 30, jusqu'au 19 novembre.

● *Séances publiques annuelles.* — L'Académie des beaux-arts a ouvert, mercredi sous la coupole, la série des séances publiques annuelles, sous la présidence de M. Guillaume Gillet, qui a d'abord évoqué, selon la tradition, les sept confrères disparus depuis décembre 1982 : Arthur Rubinstein, André Devin, Georges Auric, Eugène Beaudouin, Florence Gould, Kenneth Clark, Mohsène Foroughi. Après la proclamation, par M. Albert Decari, vice-président, des très nombreux prix et récompenses décernés par l'Académie, M. Emmanuel Bondeville, secrétaire perpétuel, a célébré le centenaire de Richard Wagner.

Cinéma

« GARÇON ! », en vitesse

Alex est serveur dans une brasserie et, dans la profession, c'est un gradé. Avant, il était sur les planches (numéro de claquettes), bientôt, il va monter un parc de jeux. Entre ses projets et ses femmes — là, il tombe pour de bon amoureux, mais n'est-ce pas toujours ainsi ? — il a l'humeur aimable et beaucoup d'amis.

Après *César et Rosalie, Vincent, François, Paul et les autres,* Claude Sautet retrouve Yves Montand pour cette comédie où les couples (d'amitié ou d'amour) ont des moments gais, des moments amers, sans appuyer.

Quand Sautet filme la vitesse des parcours, il raconte cette vitesse et rien d'autre. *Idem* pour les sentiments : il n'y a à voir, ou à comprendre, que ce qu'on nous montre, en surface.

Pourtant, ce cinéma-là, virtuose et pauvre, est décidément sympathique. Sautet, c'est la solidarité et une inimitable façon de jeter sur tous les tons un *« bref, c'est la vie »* salubre.

Yves Montand passe plats et commandes avec dextérité. S'il appuie trop le côté burlesque de son personnage pour que celui-ci garde sa vraisemblance, il excelle dans les moments de trouble. A ses côtés, Nicole Garcia a un charme très présent. Jacques Villeret, en copain calamiteux et néanmoins précieux, attend l'heure où il deviendra ce qu'il est : une star.

Cl. D.

★ Voir les films nouveaux.

Radford anglais et romanesque

Coproduction de la quatrième chaîne anglaise — il est passé à l'antenne il y a quinze jours, six mois après sa première mondiale à Cannes et un grand prix au Festival de Taormina cet été, — *Another Time, Another Place* (baptisé en français *les Cœurs captifs*) présente l'originalité de totalement se démarquer aussi bien d'une tradition misérabiliste que de la grosse artillerie britannique à la John Schlesinger ou à la Michael Apted. Le décor, un village perdu au nord de l'Ecosse en 1944, y joue un rôle décisif.

Une jeune femme blonde (Phyllis Logan, rayonnante) occupe l'écran, mariée à un fermier plus âgé, subissant une vie qu'illumine brusquement la présence de prisonniers italiens. L'Italie, c'est l'exotisme total. La fin de la guerre pointe, un goût de libération. Janie, la jeune femme, découvre l'amour. Michael Radford, le metteur en scène, ancien élève de la National Film School, joue à fond la narration, le romanesque, avec une rigueur dans le cadre, un sens de la direction d'acteurs, qu'on a pu comparer à ceux d'Aline Issermann dans *le Destin de Juliette*.

Michael Radford admet avoir pratiqué certains compromis. Pourtant, dans un jeune cinéma anglais encore à renaître, son film introduit un ton différent, une vérité des personnages et des sentiments qui méritent le déplacement.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.









SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SERPENTS DE PLUIE. — Madeleine (262-07-09), 20 h 45.
TONIO KROGER. — Nanterre, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30.
L'IGNORANT ET LE FOU. — Th. Gérard-Philipe, (243-00-59), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer : 20 h 30 : Tombeaux de poupées ou pauvres petites mortes.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h : La Tempesta (en italien).
TEP (797-96-06) Théâtre : 20 h 30 : la Mort de Danton.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Clair d'usine.
BEAUBOURG (277-12-33) Débats, rencontres-musée : 18 h 30 : Géographie et géopolitique avec la revue « Hérodote »/Sources savantes et sources populaires dans l'œuvre de Balthus ; 21 h : Hélène Parmelin : « la Désinvolture ». — Concerts/animations : Opération « Zig-Zag », 19 h : Reverdy et Ph. Manoury ; 20 h 30 : Ensemble intercontemporain (H. Long-Pan, J.-B. Devillers, etc.). — Cinéma-vidéo : nouveaux films Bpi, 16 h : la Bête lumineuse ; 19 h : Jouer sa vie ; Balthus ; 18 h : Walter Ruttmann.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : I Nuovi Virtuosi ; 20 h 30 : L'art de la comédie
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Mario Maya Ay Jondo.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30, Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Au pays de Papousie.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h, Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch. Bérard, 18 h 30 : Batailles ; Salle L. Jouvet, Cet animal étrange.
BATACLAN (721-18-81), 20 h 30 : Lulu.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; 22 h : la Maison jaune.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod zod zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : les Troyennes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la Table ronde.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et forêts.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Tanzi.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias :

Jeudi 17 novembre

ESPACE GIRAUD-PHARES (233-55-77), 20 h 30 : Fantaisie mineur.
ESSAION (278-46-42), I. 21 h : le Rite du premier soir ; II. 21 h : Finistère.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35), 21 h : Récit d'une passion envahissante.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Don Diegue contre Super 8.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho ; 22 h 45 : Cabaret Dada.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : La Colonie pénitentiaire.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Cajamarca ou le Supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; II. 18 h 30 : Recatoupilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre ; 19 h 45 : Mozartement vôtre ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.
LYCÉE FÉNELON (307-85-89), 20 h 30 : Poi vienne l'inteletto.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : le Bonheur à Romorantin.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; Petite salle 21 h : Hérode le Grand.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ; l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Ariakos.
RANELAGH (288-64-44), 15 h 30 : Casse-noisette ; 20 h 30 : Les marionnettes de Salzbourg.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : l'Astronome.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : Tartuffe.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TEMPLIERS (278-91-15), 18 h 30 : de Sévigné à Grignan.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 18 h 30 : A la rencontre de M. Proust.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Carmen la matadore.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Sortilèges.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h : Titus Andronicus.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), I. 20 h 30 : Savannah Bay ; II. 20 h 30 : les Exilés.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emoi d'amour.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Bruits de peau.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 22 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 18 h 30 : Sacha, Tristan, Jules et les autres.
UNION (246-20-83), 20 h 30 : L'an 2000 n'aura pas lieu.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 18 h 15 : Welcome Pingouin (B. Fontaine et Areski) ; 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Y. Fouquet.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Poésie de journalisme ; 22 h : A. Rivage.
PALETTE (251-01-17), 20 h 30 : C. Le Poulain ; 22 h : les Nymphes aux men.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Gribouille ; 21 h 45 : J. Canal : Y'a du Trenet dans l'air.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Un pneu, c'est un pneu ; 22 h : les Burlingueurs.
TANIÈRE (337-74-39), 22 h 30 : Marie-Claude Vallez.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; l'Équipe du Tintamarre.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), I, 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : Chez Panique ; II, 22 h 15 : Films muets de G. Méliès, accompagnés au piano.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Blue Palm.
THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Salut.

Les opérettes

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte.

Opéra

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50), 20 h 30 : le Cadeau de l'empereur.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : H. Tachan.
FORUM (297-53-47), 21 h : Nazare Pereira.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : J. Guidoni.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Herman Van Veen.
TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : G. Elbaz.
THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Armason.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : W. Weller (Mahler) ; Salle Chopin-Pleyel, 15 h : J.-F. Eisser.
Eglise allemande, 20 h 30 : C. Claude, G. et Ch. Andranian (Brahms, Schubert, Beethoven).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Het Brabant Orkest, D. Wayenberg (Beethoven).
Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : B. de Vinogradov (Mintchev, Gagneux).
Centre Mandapa, 20 h 30 : Musique traditionnelle du Japon

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : B. Letort.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 21 h : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Cl. Luter.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : les Gramacks.
DEPOT-VENTE (624-33-33), 21 h : Trio Arvanitas, A. Hervé.
FNAC-FORUM (544-39-12) : 17 h : Orchestre d'improvisation du Testaccio.
GUINESS TAVERN (233-26-45), 22 h 45 : Shamrock.
INST. NEERLANDAIS (705-85-99), 20 h 30 : Soesja Citroen.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : M. Anconina.
MUSÉE D'ART MODERNE (723-61-27) Grand Auditorium, 20 h 30 : U. Beckerhoff, B. Degen, J. English, G. Plumer.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : 29 Sth Saxophone Quartet.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : S. Guerault, B. Vasseur.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Gourley, P. Michelot, Ph. Combell.
SAVOY (277-86-88), 21 h : M. Duchet, M. Chassagnite, M. Michel, J.-Cl. Jouy.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.
STUDIO BERTRAND (783-64-66) 21 h : C. Timoteo.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Jazz non stop.
VIEILLE HERBE (321-33-01), 21 h : D. Paris, Cabrettaire.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Bagnolet, Théâtre des Malassis (364-77-18), 21 h : Société adoucie.
Théâtre de Paris (280-09-30). — Petite salle, 20 h 30 : Sortilèges.
Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h : les Blouses.

Concerts

Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Tango.

Danse

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Trisha Brown.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Boulogne, CC (604-73-93), 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Elgar, Walton).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Hommage à M. Bluwal : 15 h, Les Indes noires ; J. Bodanzky, cinéaste brésilien : 19 h, Gitirama, de J. Bodanzky et O. Senna : Hommage à S. Connery : 21 h, L'homme à la tête fêlée, de I. Kershner.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, les Chagrins de Satan, de W. Griffith ; 17 h, la Patrouille de l'aube, de H. Hawks ; La comédie grecque et le cinéma : 19 h, Un dionysos crétois, de M. Skouloudis.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (325-52-37).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Rex (mer. seulement), 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CARMEN (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Escurial, 13e (707-28-04).
CHRONOPOLIS Logos III (H. sp.), 5e (354-42-34).
CLASS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City (v.o./v.f.), 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CRIME (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LE FAUCON (Fr.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).
FAUX FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic, 14e (545-35-38).

هكذا من الأصل

3

SPECTACLES

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRANCES (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ciné 13, 18e (254-12-15).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 12e (233-56-70) ; Capri, 12e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE GRAIN DE SABLE (Fr.) : Logos III, 15e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

KOYAANISQATSI (A.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (h. sp.).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES PRINCES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espace Gaîté (H.sp.), 14e (278-47-86).

ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Tourelles, 20e (354-51-98).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; version Gal : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; version Saurova : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ZELIG (A.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

A NOS AMOURS, film français de Maurice Pialat. – Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

ERENDIRA, film franco-mexicain-allemand de Ruy Guerra. – VO : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; VF : UGC Boulevards, 9e (246-66-44).

XIIIe FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION. – Grand Rex, 2e (236-83-93). *Voir Festivals.*

PREMIERS DÉSIRS, film français de David Hamilton. – Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

UN FAUTEUIL POUR DEUX, film américain de John Landis. – VO : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; VF : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

UN HOMME A MA TAILLE, film français d'Annette Carducci. – Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

VASSA, film soviétique de Gleb Panfilov. – VO : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (233-42-26) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 17 novembre

Une semaine avec... L'ILE-DE-FRANCE

A LA RADIO

● François Grosrichard, chef du département « régions » au *Monde*, est l'invité de Radio-G, à Gennevilliers, de 19 heures à 20 heures (98 MHz).

● Olivier Schmitt, responsable de la rubrique « Ile-de-France » au *Monde*, est l'invité de TSF-93, la radio de Bobigny (93 MHz), à 18 h 45. Il répondra aux questions des animateurs de la station portant sur la situation économique et sociale de la Seine-Saint-Denis.

● Chaque jour, après les informations de 19 h 15, Cité-96 (92,8 MHz) donne la parole au *Monde* pour sa semaine avec l'Ile-de-France.

A LA TÉLÉVISION

Les programmes d'information de FR3 - Ile-de-France

● A 19 heures : Les actualités nationales et internationales.

● A 19 h 15 : Les actualités régionales. Au sommaire : Les deux attentats d'Action directe cette nuit à Paris contre deux établissements religieux ; le survol de la France en Concorde ; un reportage sur le congrès des retraités à Rueil-Malmaison.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Un, deux, trois... soleil.
Réal. M. Favard avec A. Dussolier, C. Le Prince.
L'arrivée d'un cocker dans une famille perturbe tout le monde. Une comédie légère qui démarre lentement et a un mal (de chien) à se conclure.

22 h 10 Document : Charles-André Julien de C. Jourde et J.-N. Roy.
Voyages et propos d'un hérétique.
Front populaire, pouvoir et décolonisation. Deuxième volet du trajet politique de Charles-André Julien. Une myriade d'informations sur la décolonisation en Tunisie et au Maroc, des anecdotes glanées dans les couloirs de ministère... Ce documentaire – consciencieux mais sans grande originalité formelle – restitue assez bien les espoirs et les désillusions de toute une génération de gauche.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Martin Eden.
Réal. G. Battiato. Avec C. Connelly, M. Farmer...

21 h 30 L'histoire en question : le suicide de Mata-Hari, de A. Decaux.

22 h 45 Histoires courtes.
Peut-être la mer, de R. Boucharel.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ciné-Passion.
Emission de M.-C. Barrault.

20 h 40 Film : Violence et passion.
Film franco-italien de L. Visconti (1974), avec B. Lancaster, S. Mangano, H. Berger, C. Marsani, S. Patrizi, C. Cardinale.
Un vieux professeur, retiré dans un palais romain, voit sa vie, son ordre esthétique et moral, troublés par l'intrusion d'une famille bourgeoise décadente à laquelle il a loué un appartement au-dessus du sien. L'avant-dernier film de Visconti. Une méditation douloureuse sur les rapports de classes, la vieillesse, la mort et la création artistique. Cette confession intime du grand réalisateur est magnifiquement interprétée.

22 h 40 Journal.

23 h Boîte aux lettres, magazine littéraire de J. Garcin.
Sur le thème : du livre politique comme genre littéraire, Jean-François Kahn et Jean-Michel Royer.

0 h 5 Prélude à la nuit.
Deux valses de Tailleferre, par P. Corre et E. Exerjean, piano.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 06 Dis, raconte-moi la mer.
18 h Magazine du rock : Rocking Chair.
18 h 30 Présence du cinéma.
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations nationales et internationales.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Derrière le décor », par R. Tholy/suivi d'un entretien avec l'auteur.
21 h 45, Profession : spectateur, Guy Dumur : l'avenir du théâtre n'est pas dans les huis clos.
22 h 30, Nuits magnétiques : bonsoir la compagnie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné au festival de Bergen le 26 mai 1983) : trios pour piano, violon et violoncelle de Haydn, Dvorak, Beethoven, par le Trio Borodine, sol. R. Dubinskij, violon, Y. Turovskij, violoncelle, L. Edlina, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : Feuilleton ; vers 23 h 10, Iberica : Portugal, œuvres de Esperança, Bachixa, Sousa Carvalho, Lobo, Jacinto, Pessoa...

Vendredi 18 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Porte-bonheur.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
21 h 40 Série : La vie de Berlioz.
de F. Boyer, réal. J. Trebouta. Avec D. Mesguich.
22 h 40 Bravos.
Magazine de J. Artur et C. Garbisu.
23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Thérèse Humbert.
De J.-C. Grumbert, réal. M. Bluwal.
Avec S. Signoret, R. Rimbaud, B. Fresson, F. Périer.
Ne pas manquer le début ! L'affaire « rocambolesque » dont Marcel Bluwal a tiré ce vrai feuilleton a bien eu lieu, a duré des années jusqu'à 1902, où Thérèse Humbert su faire croire qu'elle était légataire d'un millionnaire. Quatre-vingts ans plus tard, face à Simone Signoret plus rouée que son modèle, on est prêt à y croire, encore.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Quelles familles ! », sont invités : Bette Bao Lord (*Lune de printemps*), Christian Combaz (*Oncle Octave*), Marek Halter (*La Mémoire d'Abraham*), Catherine Hermary-Vielle (*la Brinvilliers*), Catherine Rihoit (*Triomphe de l'amour*).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Charlie Chaplin) : L'opinion publique.
Film américain de C. Chaplin (1923), avec E. Purviance, A. Menjou, C. Miller, L. Knott, C. French, C. Geldert (N. Muet Rediffusion).
Une jeune provinciale se croit, à la suite d'un malentendu, délaissée par son fiancé. Elle part seule pour Paris et devient la maîtresse, richement entretenue, d'un homme d'affaires. Chaplin fait juste de la figuration dans ce film qu'il avait retiré de la circulation, comme pour le cacher. Mi-comédie mondaine, mi-drame réaliste, c'est une étude de mœurs en rupture avec ses autres œuvres, et le portrait d'une femme constamment victime de l'univers masculin.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.

20 h 35 Vendredi : Macho et bello...
Magazine d'information de A. Campana.
Quatre reportages de la télévision italienne, la RAI : La construction d'un mur dans la ville de Carpi en Émilie, et le début d'un jeu collectif et d'une gigantesque blague ; le plus grand hôtel de Milan, quartier général de la Maffia : les hommes et les produits de beauté ; une révolution dans le conditionnement d'un produit : le vin en boîte.

21 h 30 Journal.
21 h 50 Flash 3.
Magazine de J. Bardin, P. Dhostel et J. Egner.
22 h 35 Prélude à la nuit.
« Quintette pour piano et cordes », de Schumann.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 06 Série : A skis redoublés.
17 h 30 Des maillons de la chaîne.
17 h 50 L'art du vitrail.

18 h Ecoutez votre siècle.
18 h 30 Le magazine du jazz.
18 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Cafetière » et « Omphale », de T. Gautier, lus par François Maistre.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : la paléoclimatologie.
20 h, Émission médicale (en liaison avec l'émission de TF 1 diffusée le 14 novembre) : vieillir, avec le professeur F. Forette.
21 h 30, Black and blue : jazz musette.
22 h 30, Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

18 h, L'impréva.
19 h, 5 Studio-Concert : Ensemble Project Ars Nova.
20 h, Jazz.
20 h 20, Concert (émis de Stuttgard) : « Symphonie nº 5 », de Schubert, « Symphonie nº 9 », de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart dir. S. Celibidache.
22 h 15, Fréquence de nuit : Feuilleton ; vers 23 h 10, « Iberica » : œuvres de Carreira, de Cristo, Rodrigues Coelho, Paiva, Seixas, Lopes-Graça, Jarrett, Gilberto.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 17 NOVEMBRE

– *Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis*, député (P.C.F.) des Hauts-de-Seine, est l'invitée du « Grand débat » à 18 h 45 sur 92 Radio, 91,1 MHz Nanterre.

VENDREDI 18 NOVEMBRE

– *M. Olivier Stirn*, député U.D.F. du Calvados, président du Mouvement social-démocrate, et candidat à la présidence du parti radical valoisien, est reçu au journal de France-Inter, à 7 h 40.

– *M. Michel Bouchareissas*, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL) participe au « Plaidoyer », sur R.M.C. à 8 h 15.

COMMUNICATION

VU

« LES MERCREDIS DE L'INFORMATION » (TF 1)

« Sale pédé ! »

Tout bien considéré, fin 1983, le problème numéro un des homosexuels, ce n'est pas le SIDA, c'est encore, hélas, les mecs d'en face, les hétérosexuels. Je me suis d'ailleurs toujours demandée pourquoi les hommes à femmes détestaient à ce point-là les hommes pour hommes. Tout petits déjà, c'est sur ce terrain qu'ils placent d'instinct l'insulte et la moquerie : *« Vieille pédale ! », « Sale pédé ! »*, dans les cours de récré, vous n'entendez que ça. Arrive ensuite la puberté, ils sont affreux, un gros nez, des joues couvertes d'acné. Ça ne les empêche pas de gamberger et d'évoquer sans cesse la façon, très brutale forcément, dont ils accueilleront les innombrables et prévisibles avances de ces « sales cons ».

Pas les femmes. Jamais vous n'entendrez une gamine en traiter une autre de « gouine ». Et si plus tard une lesbienne lui fait un frais, elle ne va pas lui arracher les yeux pour autant. Raciste, oui, sexiste, non. Rares sont les femmes, j'en suis persuadée, qui, à un moment ou à un autre, n'aient pas obscurément regretté, « en tout bien tout honneur », que leur ami ne soit pas une amie dont la tendresse sans cesse renouvelée, sans cesse exprimée, répondrait mieux à leur attente. Même indulgence complice ou amusée, la plupart du temps, à l'égard des homosexuels.

Bien sûr, en apprenant qu'un de vos enfants est un inverti, vous serez aussi embêtée que votre mari. Embêté, le mot est faible. Plus on descend dans l'échelle socio-culturelle, plus on s'éloigne des grandes villes, plus ces amours-là — c'est bien connu — ont du mal à s'inscrire dans la vie de la famille, de l'entreprise ou du quartier. Ainsi, un ouvrier est-il venu nous dire, mercredi soir, sur TF 1, à l'occasion d'une excellente enquête — un vrai petit « Que sais-je ? », — qu'il a dû attendre l'âge de la retraite avant de vivre avec un garçon, tellement les préjugés étaient forts et tenaces à l'usine. En passant à l'écran, certaines des personnes interviewées ont fait le saut, sont sorties de la clandestinité. C'était assez émouvant.

CLAUDE SARRAUTE.

A RADIO-FRANCE

Les choix de l'austérité

Radio-France s'apprête à fêter les vingt ans de sa grande maison ronde. Solennellement sans doute, comme l'exige le souvenir de son inauguration en grande pompe, le 14 décembre 1963, par le général de Gaulle lui-même. Mais peut-être pas aussi joyeusement que prévu : la société nationale, bien plus jeune que ses murs, est en mauvaise posture.

Nantie d'un statut de service public et donc astreinte aux obligations qui en découlent, en même temps qu'exposée, chaque jour davantage, à la concurrence difficile de stations privées locales et nationales, Radio-France a choisi de relever les défis : concurrence et décentralisation. Une ambition de taille qu'un budget de rigueur discuté le 16 novembre à l'Assemblée nationale va, sans conteste, freiner et que les syndicats s'apprêtent à rappeler. *« Pas d'argent, des créations d'emplois au compte-gouttes, une extension des heures d'antenne (obligatoire pour résister à la concurrence) sans moyens adéquats »*, décrit le SURT-C.F.D.T., qui dénonce *« la fausse décentralisation »* et s'en prend à *« la tutelle »*, c'est-à-dire au gouvernement. La situation de Radio-France est-elle si inquiétante? *« Préoccupante, il est vrai »*, nous a répondu son P.-D.G., M. Jean-Noël Jeanneney, en nous présentant des choix dictés par un budget de rigueur.

Frappée plus sans doute que les autres, en particulier TF1 et A2, mais, dit M. Jeanneney, *« il est plus facile pour ceux qui doivent manier les ciseaux de faire des coupes sur des projets, des prévisions et donc sur l'espérance, plutôt que sur des réalités et des situations déjà établies »*. Et des projets, Radio-France en formait, qui s'est lancée dans la décentralisation *« comme on se lance dans l'arène »* et qui doit aujourd'hui freiner son bel élan. Pour un montant global d'environ *1,6 milliard de francs*, la chute en francs constants du budget 1984 sur le budget révisé 1983 pourrait être de 4,7 %.

Une réduction d'autant plus importante que, étant donnée la lourdeur des charges et des frais fixes, les économies ne pourront porter que sur les 32 % de part mobile du budget et l'atteindre ainsi dans ses initiatives et ses lignes directrices: Restait à décider entre deux stratégies : choisir de moduler et répartir ainsi coupes et économies sur l'ensemble des secteurs de l'énorme maison : 2 sous ici, 3 sous là... Ou choisir de trancher entre les différentes activités, et affirmer certaines priorités. Le choix fut immédiat. *« La première solution fut proscrite d'emblée,* explique le P.-D.G. *Moins douloureuse peut-être mais combien plus dangereuse. A mordre sur chaque secteur on risque d'échouer partout, et c'eût été mensonge que tenter de faire croire qu'avec moins d'argent on peut faire la même chose. »*.

Et le constat alors s'est voulu très lucide : pas question par exemple d'appauvrir France-Inter. La réforme Garetto est coûteuse ? *« Sans doute,* répond M. Jeanneney, *mais une radio élaborée est toujours plus coûteuse ; et moi, j'y crois beaucoup. Sachons ce que l'on veut ! »*

Pas question non plus de geler le mouvement de décentralisation. *« Impossible,* dit le président de Radio-France. *C'est un secteur où les choses évoluent très vite. Ne perdons pas pied, ne nous retirons pas de la compétition. Nous avons reçu de l'argent pour ces activités et je me sens comptable de notre société, qui n'a pas hésité à relever ce défi... »*

France-Musique vingt-quatre heures sur vingt-quatre

Mais alors... Eh oui, restaient les activités culturelles et musicales. Entendez par là France-Musique — et ses orchestres — et France-Culture — chaîne de prestige. *« Ce sont elles, c'est vrai, qui vont devoir subir au premier chef le contrecoup de la crise,* explique M. Jeanneney. *C'est un sacrifice d'une année, et non une marche vers le déclin. »*

Un moindre mal, disent certains ; un mal qui impliquera tout de même une baisse de 8 % du budget de France-Culture et qui, épargnant les frais fixes (dont l'emploi), conduira à limiter à la fois les émissions réalisées à l'étranger et les dramatiques. Un système de rediffusion de bonnes émissions — quasiment jamais pratiqué jusqu'à présent — compensera cette diminution des créations qui pénalisera plutôt auteurs et comédiens. Quant à France-Musique, elle tâchera de faire oublier ces économies en émettant enfin toute la nuit à partir du 1er janvier 1984 ; les prestations des orchestres, chœurs et maîtrise de Radio-France — leur budget est l'équivalent de celui d'une des grandes chaînes de Radio-France — subissent elles aussi quelques compressions.

En revanche, le président de Radio-France est bien décidé à soigner, promouvoir et surtout *« valoriser commercialement »* l'image de ses différentes stations. Une meilleure exploitation des programmes par le biais des disques, cassettes ou banques de programmes devrait être étudiée. Écartée de la fameuse société de commercialisation (F.M.I.) qui a fait couler beaucoup d'encre dans les chaînes de télévision, voilà Radio-France libre de s'organiser à son gré, et de mettre en place, comme l'a prévu son président pour le début de 1984, une direction des affaires commerciales et promotionnelles. Restent d'autres incertitudes, d'autres inquiétudes non pas tant liées au budget qu'à l'orientation, l'impulsion, l'organisation de la nouvelle mission de décentralisation. Un mot qui, à Radio-France, sonne comme un devoir, un casse-tête et surtout... un défi.

Le problème n'est pas tout à fait neuf, puisque c'est Mme Jacqueline Baudrier qui, en 1980, a lancé Radio-France à l'assaut des régions. Un plan alors fut tracé qui visait à doter la France d'un réseau de quatre-vingt-dix radios, dites de « pays » ou décentralisées. Et puis survint la gauche, les radios locales privées, la réforme de 1982 sur le système audiovisuel, le transfert logique mais contraignant des radios FR 3 sous l'égide de Radio-France, le lancement de radios décentralisées, et puis, en 1983, le limogeage de M. René Marchand, le maître d'œuvre du tout premier plan. La fin symbolique d'une époque ?

« Nous avions un désaccord important de doctrines, explique aujourd'hui M. Jeanneney, *et malgré un incontestable succès de départ — c'était encore le Far West — l'équipe d'alors se préparait à livrer partout la même bataille, alors qu'il fallait repenser la méthode, décentraliser réellement, jouer la carte de la diversité et de la complémentarité. Et puis, surtout, cesser de donner l'impression que la moindre victoire en région se gagnait avant tout contre le reste de la maison. Nos contraintes sont multiples, acceptons de les considérer. »*

Multiples? C'est peu dire. Il y a l'armée, dont Radio-France hérite des fréquences... non disponibles pourtant avant 1985. Il y a T.D.F., *« parfois soumise à des logiques contradictoires »*, qui ne montre pas toujours la bonne volonté qu'on devrait attendre d'elle pour doter Radio-France de fréquences adaptées et d'émetteurs assez puissants pour garantir un vrai confort d'écoute. Il y a cette dentelle étonnante de décrochages successifs et ces chassés-croisés d'un type d'onde à un autre, auxquels les radios FR 3 étaient accoutumées. Et puis, désormais, cette multitude de statuts entre les radios locales publiques nouvellement créées, la poignée de FIR (France-Inter régionaux) en province, les « métropolitaines », réservées à la ville, et enfin les régionales de plus large portée...

« C'est vrai, reconnaît M. Jeanneney, *le schéma est compliqué. Mais je préfère la diversité à l'uniformité. Chaque radio résulte d'une situation spécifique, et je veux donc des expériences diverses, libres à chacune d'organiser avec les autres des échanges. Seules quelques règles très simples devront être respectées et un équilibre trouvé entre la mission nouvelle de décentralisation et la mission historique de France-Inter. »*

Fini donc l'« autocannibalisme » consenti et l'impression désagréable qu'un auditoire accaparé par les radios décentralisées est systématiquement arraché à France-Inter. Désormais, il ne sera plus question d'accepter que soient « réquisitionnées » les fréquences de France-Inter sur la modulation de fréquence au profit de radios ou services décentralisés. Mieux : Inter s'apprête à récupérer une trentaine de fréquences sur l'ensemble du territoire.

Finis, également, les rivalités et clivages absurdes entre les correspondants de France-Inter et les journalistes des radios locales publiques. Les mentalités, à l'intérieur de la maison, doivent évoluer *« afin que les parties s'enrichissent mutuellement d'appartenir à un ensemble qui les dépasse toutes »*. A France-Inter de comprendre l'intérêt de faire régulièrement appel aux radios de province; à celles-ci de renoncer aux informations nationales et internationales. Ce n'est pas là leur vocation...

Et puis à Radio-France de savoir s'adapter et concilier enfin vocation nationale et dimension régionale. Sans être une « bonne année », 1984 pourrait être celle du dialogue entre toutes les stations composantes de la région. A condition, bien sûr, que M. Jeanneney parvienne à faire passer auprès du personnel la pilule amère de ce budget austère.

ANNICK COJEAN.

UNE MISE AU POINT DE RADIO-FRANCE INTERNATIONALE AU SUJET DES JEUX MÉDITERRANÉENS.

Les athlètes français ayant été copieusement sifflés par le public lors des derniers Jeux méditerranéens à Casablanca, en septembre dernier, notre envoyé spécial au Maroc, Jean de la Guérivière, avait interrogé les autorités sur les raisons de cette attitude. Elles lui avaient répondu que le public entendait protester contre le silence des organes d'information français. Plusieurs hauts responsables marocains avaient, en outre, exprimé diverses doléances au sujet de Radio-France internationale, *« dont la vocation est de rendre compte de ce genre d'événement »* (*le Monde* du 26 octobre).

M. Fouad Benhalla, directeur général de R.F.I., nous écrit pour *« s'étonner »* et donne les précisions suivantes : *« Trois journalistes se sont rendus à Casablanca, dont un pour toute la durée de la compétition. Trois fois par jour, nos envoyés spéciaux sont intervenus dans les grands journaux de la chaîne. Nos magazine sportifs du lund soir et du vendredi matin ont été largement consacrés aux Jeux. La veille de la cérémonie d'ouverture, un magazine spécial d'une heure a traité tous les problèmes d'organisation en présence des responsables du comité d'organisation.*

« Les autorités marocaines n'ont jamais contesté l'importance de cette couverture. D'ailleurs, le responsable du service des sports de R.F.I. a été convié à suivre la cérémonie de clôture dans la tribune officielle et un grand quotidien national marocain lui a demandé de remettre un trophée à la meilleure athlète marocaine. »

L'IMPRIMERIE DU « DAUPHINÉ LIBÉRÉ » NE SERA PAS VENDUE AUX ENCHÈRES

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Le centre de presse de Veurey (Isère), qui abrite les services rédactionnels, administratifs et techniques du *Dauphiné libéré*, notamment l'imprimerie du journal, ne sera pas vendu aux enchères le 13 décembre comme l'avait décidé le tribunal de grande instance de Grenoble (*le Monde* du 12 novembre). En effet, M. Louis Richerot, directeur de publication du *Dauphiné libéré*, mais également propriétaire, par l'intermédiaire de la société Saint-Ours, du bâtiment, a remis jeudi 10 novembre à Me Louis Lachat une série de chèques d'un montant de 12 millions de francs. Cet argent avait été prêté en 1979 par l'ancienne propriétaire du *Progrès*, Mme Hélène Brémond, à M. Richerot, pour l'aider à surmonter les difficultés financières qu'affrontait alors son quotidien.

Les chèques, mis à l'encaissement lundi 14 novembre, portent la signature de M. Louis Richerot, celle de son épouse, Mme Line Reix-Richerot, et celle d'un responsable du *Dauphiné libéré*, ce dernier chèque étant d'un montant d'environ 3 millions de francs. Le versement de cet argent met ainsi un terme aux poursuites engagées par Mme Brémond.

L'avocat de cette dernière, qui s'interroge sur *« l'origine mystérieuse »* de ces fonds, pense toutefois que l'argent, provenant directement des caisses du *Dauphiné libéré* — dont le propriétaire est M. Robert Hersant — peut correspondre au versement de plusieurs mois de loyer.

C. F.

● *La presse en chiffres.* — Le dernier numéro de *Presse et statistiques* est disponible, après l'interruption de la publication pendant deux ans. Cette plaquette, réalisée par le service juridique et technique de l'information (S.J.T.I.) du premier ministre, constitue une radiographie détaillée des titres par genres, types de papiers, modes de diffusion, tirages, ventes, etc. On regrettera seulement que les pannes informatiques aient limité cette livraison aux chiffres de 1981. Une étude spécifique sur la presse quotidienne régionale est toutefois fondée sur les données de 1982.

★ *Presse et statistiques*, S.J.T.I., 69, rue de Varenne, 75700 Paris. Tél. : 556-87-14.

En bref

● *M. Jean Gélamur*, P.-D.G. du groupe catholique Bayard-Presse (*la Croix, le Pèlerin...*) a été désigné par le Saint-Siège comme son représentant à la conférence de l'UNESCO, qui vient de s'ouvrir à Paris. Rappelons que le débat porte sur « le nouvel ordre mondial de l'information ».

● *Le prix Mac-Luhan à un journaliste bolivien.* — Le prix Mac-Luhan Téléglobe Canada, créé pour récompenser un spécialiste de la communication, a été décerné le 7 novembre, devant la conférence générale de l'UNESCO, à un journaliste bolivien, M. Luis Ramiro Beltran, écrivain et expert en communication. Une vidéo-conférence, organisée par Téléglobe, l'organisme public canadien exploitant les services de télécommunication internationale, a permis de réunir, par écrans interposés, plusieurs personnalités — parmi lesquelles M. Jean-Luc Pépin, ministre canadien des relations extérieures, et M. Michel Delorme, président de Téléglobe, — situées de part et d'autre de l'Atlantique.

Créé en janvier 1983, en hommage à la mémoire du grand sociologue canadien Marshall Mac Luhan, et placé sous l'égide de l'UNESCO, ce prix vise à honorer la contribution exceptionnelle d'un particulier ou d'une équipe à une meilleure compréhension de l'influence des médias sur la société.

● *Les prix de L'œil.* L'association L'œil », rassemblant des journalistes spécialistes des médias, a attribué son grand prix de télévision à l'émission « Quatuor Basileus », réalisée par Fabio Carpi, coproduite et diffusée par Antenne 2 en janvier 1983. En accord avec les présidents des trois chaînes, le grand prix décerné chaque année par L'œil » fait l'objet d'une rediffusion par la chaîne primée. Dans la catégorie documentaires, le prix revient à « Cinéma, cinémas », une émission de Michel Boujut, Anne Andreu et Claude Ventura.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'IMPRIMERIE DU « DAUPHINÉ LIBÉRÉ » NE SERA PAS VENDUE AUX ENCHÈRES

ARGENT :
Les 40 000 « deux cents familles »
(Lire page 20.)

A MANTES-LA-JOLIE :
Un malheur de toutes les couleurs
(Lire pages 22 et 23.)

IMPOTS :
Le Parisien ce contribuable heureux
(Lire page 25.)

Une semaine avec...

Le Monde

L'ILE-DE-FRANCE

TRÈS RICHES, TROP PAUVRES

PLUS *riches que les Niçois et les Bretons, ces Parisiens et ces Versaillais ? Plus cossues, les villas de Montmorency, que celles de la Côte fleurie ? Plus abondants, les capitaux qui passent à la Bourse de Paris, que les transactions enregistrées chez les agents de change de Lyon ?*

Bien sûr, Paris et l'Ile-de-France tiennent, dans la majorité des registres du niveau de vie, le haut du pavé. Unanime, la province leur a suffisamment reproché dans le passé de truster l'argent, les privilèges et les talents. *Léo Ferré le chante à sa manière : « Mille hectares de bois, un hectare au Bois, c'est très parisien, les rupins... »*

Le revenu total annuel est de 62 525 F (en 1980) par habitant en Ile-de-France, et de 41 426 F dans le Languedoc-Roussillon. On notera que le gros des grosses fortunes se concentre en Ile-de-France puisque 42 % des contribuables qui acquittent cet impôt nouveau y résident, notamment à Paris et dans les Hauts-de-Seine, et puisque leur patrimoine (8,3 millions de francs) dépasse de loin la moyenne nationale (6,9 millions de francs).

Gare à l'impérialisme

L'emploi ? Les femmes participent largement à la vie active, et lorsqu'elles sont licenciées elles retrouvent plus facilement un emploi qu'à Longwy. Le salaire d'une vendeuse aux Champs-Elysées enregistre un léger plus par rapport à Brest. Les Parisiens versent moins d'impôts locaux à leur maire que les habitants des autres grandes villes. Bien.

L'accès à la culture et à l'information ? Ces paramètres comptent dans la définition du bien-être autant que les écus. Voyons : c'est à Paris qu'on goûte aux délices de Turner. Et l'on apprend que Canal-Plus, la future quatrième chaîne de télévision à péage servira en premier les habitants des régions les plus fortunées, Ile-de-France et Rhône-Alpes. Tant pis pour Aurillac.

Mais retournons la médaille et laissons le « niveau » pour fixer la « *qualité* » de la vie. La pauvreté a droit de cité autant que le luxe étalé. Record en Seine-Saint-Denis pour les méfaits du bruit. Record à Paris et dans sa couronne pour *le grand* banditisme. Record au cœur de la capitale pour les tarifs de stationnement (70 % plus élevés qu'au centre de Marseille). Longueur des trajets domicile-travail, fatigue, journées atomisées, villes nouvelles sans chaleur et architectes parfois inutilement mégalomanes. *Mal.*

Que les « orphelins de campagne » se rassurent cependant, l'Essonne est tout de même le premier département producteur de cresson.

Frappés à leur tour par la crise, les habitants de l'Ile-de-France ne veulent pas être tenus pour responsables des faux pas d'une politique qui depuis vingt ans n'a pas réussi à contenir la boulimie des grandes métropoles, et ils ont raison. Ils forgent des instruments politiques et financiers pour préserver leur suprématie, sans verser dans l'impérialisme. Difficile.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

La région coffre-fort

GRACE à une présence bancaire très active — que les concurrents étrangers n'hésitent pas à qualifier d'« *agressive* ». — Paris, qui se situe au troisième rang des places bancaires mondiales (après New-York et Londres), si l'on prend en compte les mouvements bancaires internationaux, l'implantation des banques étrangères en France ou encore la forte présence à l'étranger des banques françaises, peut prétendre au rôle de place financière internationale.

En dépit de l'encadrement du crédit et du contrôle des changes qui inhibent incontestablement un certain nombre d'initiatives à l'intérieur et hors de l'Hexagone, il est vraisemblable que cette activité financière, appuyée sur des compagnies d'assurances qui tiennent la comparaison avec les sociétés étrangères équivalentes, serait fortement accrue si elle trouvait dans des marchés boursiers et de matières premières encore plus actifs le prolongement naturel d'un investissement qui ne soit pas seulement aux couleurs nationales.

« La France est « surbancarisée » et c'est Paris qui mène la danse », entend-on souvent dire dans les milieux financiers. Le fait est qu'au cours des dernières années les « *trois vieilles* » (c'est ainsi que l'on a l'habitude de désigner le Crédit lyonnais, la Société générale et la Banque nationale de Paris) et les autres banques se sont livrées à une épuisante — et coûteuse — course au guichet. Résultat éclatant : entre le 31 décembre 1966 (début des hostilités) et la fin de l'année 1981, lorsqu'un certain nombre d'établissements ont décidé de « *mettre les pouces* », le nombre de guichets est passé, sur l'ensemble du territoire, de 5 387 à 20 503, ce qui correspond à une augmentation de 280 %, faisant chuter, dans le même temps, de 9 241 à 2 646 la proportion d'habitants par guichet.

Paris a-t-il véritablement tiré profit de l'opération ? D'après les statistiques, certainement pas.

Selon ces chiffres (de la Banque de France), qui ne recensent que les guichets permanents, la capitale a vu son nombre d'agences passer de 566 à 1 384, soit une progression de 144 % alors que l'Ile-de-France enregistrait un accroisement de 184 % (de 1 255 à 3 563 guichets), la province effectuant pour sa part un bond de 310 % pour atteindre 16 940 emplacements contre 4 132 quinze ans plus tôt.

Le bilan arrêté à la fin de l'année 1982 reflète un brutal coup coup d'arrêt à cette explosion tant en province que dans la région parisienne. Ce retournement n'est absolument pas lié à la nationalisation de la majeure partie de l'appareil bancaire intervenue au mois de février, il est simplement apparu que la concurrence entre les établissements devait s'exercer plutôt par les produits et par la qualité du service et non plus seulement par la présence physique. Les banquiers en ont tiré la leçon, et Paris a augmenté le nombre de ses guichets de 2,8 % en 1982 pour le porter à 1 423. Dans le même temps, la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) enregistrait une progression de 3,5 % d'une année sur l'autre, tandis que la grande couronne (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Val-d'Oise) augmentait de 3,6 % (1 147 guichets).

(Dessin de JY.)

Une « zone rouge »

Pour l'ensemble de l'Ile-de-France, l'accroissement global a été de 3,3 % en 1982. Un rythme exceptionnellement important dans la mesure où de nombreux établissements ont voulu modifier la géographie de leurs implantations avant que le Conseil national du crédit n'utilise ses nouvelles compétences en matière d'ouverture, de cession, de transfert ou de tranformation de guichets. De fait, cet organisme a dressé le 7 juin 1983 une liste de quatre catégories (A,B,C,D) en fonction de l'importance des installations bancaires déjà existantes et des priorités à accorder à telle ou telle région, tandis qu'un certain nombre de départements étaient inscrits en zone rouge (catégorie D : aucune implantation nouvelle, sauf cas particulier exceptionnel).

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 21.)

AIDE A TOUTE DÉTRESSE

Des hommes en lutte dans les îlots de la misère

ENTRE Pontoise et Méry-sur-Oise, au cœur des terres agricoles de la vallée de l'Oise, dans le hameau de Vaux, tout au bout d'une route pas plus large qu'une voiture. Au centre du hameau, un café, une fontaine. Et puis un domaine d'un hectare et demi, parsemé de bâtisses, de jardins, de sentiers. Le village dans le village. C'est là qu'en 1970 les « volontaires » du mouvement Aide à toute détresse-Quart-monde animé par le Père Joseph Wresinski ont installé leur centre international. L'aboutissement d'une croisade contre la misère, lancée il y a vingt-sept ans dans un bidonville de la Seine-Saint-Denis, et qui s'étend aujourd'hui aux quatre coins du monde.

1956. La grande époque de l'abbé Pierre. Dans le camp des sans-logis de Noisy-le-Grand, appelé par dérision « château de France », un aumônier d'une quarantaine d'années fait lui aussi connaissance avec la misère. « *Celle des sous-prolétaires, des plus pauvres d'entre les pauvres, réduits à une sous-humanité, à une marginalité, à un état de dépendance* », comme il la décrit lui-même. En un mot, le quart-monde, en référence au quatrième ordre dont l'abbé Larrard de Villary notait en 1789 les doléances mais qui ne fut jamais représenté aux états généraux.

A Noisy-le-Grand, au début des années 50, trois cent cinquante personnes réduites à cette sous-humanité campaient dans des installations de fortune et des hangars de fibro-ciment appelés « igloos ». C'est à cette époque que le père Wresinski choisit son combat. Ce sera celui de la destruction du « sous-prolétarisme », trop souvent considéré par les pouvoirs publics comme une fatalité : « *La misère est l'œuvre des hommes, seuls les hommes peuvent la détruire* », se plaît à répéter aujourd'hui encore le fondateur du mouvement.

Son objectif : la sauvegarde de la famille, en s'opposant aux décisions judiciaires — notamment le placement des enfants — qui dénient au quart-monde toute sensibilité et toute responsabilité. Son principe d'action : « *Vivre au milieu des exclus de la société pour mieux les comprendre* », mettre à leur disposition le savoir, l'instruction, la disponibilité de tous ceux qui décident, dès le premier jour, de suivre le père Wresinski et qu'on appellera des « volontaires », ne gardant pour la plupart d'entre eux aucune attache familiale.

Mais « *la misère use tellement qu'on finit par la fuir, et les volontaires qui vivaient au milieu de bidonvilles finissaient par partir* » : pour éviter un trop grand assistanat des familles mais surtout pour permettre aux volontaires de « souffler » un peu entre deux missions, le père Wresinski décide d'ouvrir une « maison du mouvement ». Ce sera à Pierrelaye, dans le Val-d'Oise, où il découvre au hasard d'une de ses interventions une maison à vendre.

Il y installera en 1966 l'Institut de recherches et de formation aux relations humaines et l'année suivante le siège du mouvement A.T.D., dont il devient le secrétaire général. En 1970, face à l'extension internationale du mouvement, il acquiert le domaine du hameau de Vaux, à 3 kilomètres de Pierrelaye, et en fera une « *grande maison internationale du volontariat* ».

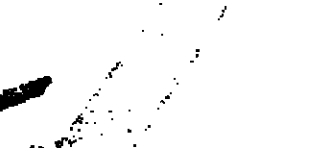
Outre la bibliothèque et le secrétariat de la branche internationale, c'est de là que partent les volontaires, après formation, pour une mission à travers le monde. En 1983, une vingtaine de stagiaires s'initient à cette future mission tandis que le mouvement est présent en Europe, en Amérique (Canada, Etats-Unis, Guatemala, Haïti), en Asie et en Afrique. En construction, une maison de repos pour volontaires à Mareil en France, toujours dans le Val-d'Oise.

Ces volontaires, aujourd'hui, sont au nombre de deux cent soixante-cinq, dont cent quatre-vingt-dix en France et quelque mille bénévoles. La formation est permanente avec recyclage et séminaires de réflexion sur leur action comme sur leur engagement : « *Un engagement de vie, non une règle de vie* », précise le Père Joseph, qui refuse toute comparaison avec une communauté, même s'il ajoute : « *Le mouvement est une grande famille. Nous vivons tous une histoire fantastique de lutte contre la misère, et ici on partage tout, c'est exaltant.* » Tout, c'est-à-dire le fonds commun qui assure l'indépendance financière de chacun — 1 800 F par mois.

JACQUELINE MEILLON.

(Lire la suite page 22.)






Une semaine avec... **L'ILE-DE-FRANCE**

SOUS L'ŒIL DU FISC

Les 40000 « deux cents familles »

« OUI, on peut faire fortune » en France. Cette affirmation du président de la République, faite lors de sa prestation à l'émission « l'Enjeu », le 15 septembre dernier à TF 1, a fait grincer, à gauche, des dents pures et dures comme l'émail. Certains militants ont même, à l'occasion, décelé chez M. François Mitterrand, des accents louis-philippards, d'autant que le chef de l'État s'est prononcé, sous certaines conditions, pour « *le droit à l'enrichissement individuel* ». Les possédants (qui sont plus de cinq mille...) seront ainsi peut-être moins tentés d'exporter leurs capitaux en Suisse ou ailleurs.

Il y a donc fortunes en ce pays, quels que soient ses gouvernants et ses crises, et l'on ne surprendra personne en indiquant que l'Ile-de-France occupe, dans ce domaine, le haut du pavé. Avec deux cavernes d'Ali Baba : Paris et les Hauts-de-Seine. Rien qu'en contemplant la somptuosité des immeubles en pierre de taille, des hôtels particuliers et des résidences de luxe qui jalonnent les rues de Neuilly, les avenues qui mènent à l'Arc de Triomphe ou le pourtour du Champ de Mars, tout promeneur peut se rendre compte que ces coins de paradis ne sont pas habités par des squatters.

« *Pour vivre riches, vivons cachés* » : ce pourrait être le nouvel adage des gens fortunés, qui, en ces temps de marasme économique et de chômage record, évitent la provocation, en n'étalant point trop leurs privilèges. Sauf en quelques occasions, comme lors de la vente des « yearlings » à Deauville. Comme il n'est pas question d'aller faire du porte-à-porte avenue Foch, pour se heurter à la domestique espagnole ou au valet de chambre britannique, la difficulté est grande de connaître avec précision l'étendue des fortunes installées en Ile-de-France. Les institutions renâclent aussi à donner des renseignements concrets, et ce n'est pas demain que l'on placardera les feuilles d'impôts dans les halls des mairies.

Ainsi, au Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) qui possède pourtant un service fiscal, on déclare ne pas faire d'études régionalisées sur la question. A la direction des services fiscaux de Paris-Ouest, on invoque le secret professionnel et l'obligation de réserve. « *Nous exerçons un métier tellement difficile*, dit très courtoisement notre correspondant, *et nous avons des consignes ministérielles très strictes. Vraiment désolé...* ». On s'y avoue même dans l'incapacité de se prononcer sur le bien-fondé d'une information, diffusée la semaine dernière par le syndicat national des agents de la direction générale des impôts (SNADGI)-C.G.T., selon laquelle 74,28 millions de francs ont été, au titre de l'avoir fiscal, restitués à des contribuables demeurant dans cinq arrondissements de Paris (VII[e], VIII[e], XV[e], XVI[e] et XVII[e]).

Une base imposable de 8,3 millions de francs par contribuable

Force est donc de se reporter, pour explorer « l'île aux trésors », à une étude du ministère de l'économie, des finances et du budget, qui fait état des « *premiers résultats* », enregistrés après la perception de l'impôt sur les grandes fortunes (I.G.F.), institué par la loi de finances du 30 décembre 1981. Ce document fait d'abord ressortir, en Ile-de-France, une forte concentration des patrimoines français : sur les 101 050 déclarations qui ont fait l'objet d'une exploitation informatique (les services compétents en ont reçu 104 000 au total), 40 768 émanent, en effet, de l'Ile-de-France, et, parmi elles, 22 593 proviennent de Paris « *intra muros* ». Il convient d'ajouter 1 277 « non-résidents » pour aboutir, dans l'étude du ministère, au chiffre de 42 045 contribuables qui ont acquitté l'I.G.F. dans cette région.

Dans le total national des bases imposables, l'Ile-de-France entre pour 47,36 %, avec une moyenne, par contribuable concerné, de 8 325 000 francs (les biens professionnels donnent lieu à un abattement de 2 millions de francs). C'est la plus forte moyenne de France, devant le Nord-Pas-de-Calais (6,7 millions de francs), l'Aquitaine (6,4), Rhône-Alpes et le Centre (6,3), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'arrivant qu'ensuite (6 millions de francs). Près d'un habitant fortuné sur deux habite la capitale ou ses environs, et ses richesses y sont plus considérables que dans le reste du pays : l'Ile-de-France a acquitté 62,12 % des quelque 4,5 milliards de francs rapportés, en 1982, par l'I.G.F.

Cinq personnes disposent d'une fortune supérieure à 1 milliard de francs (100 milliards d'A.F.), mais le document du ministère n'indique pas leur lieu de domicile. En revanche, il souligne que c'est « *à Paris principalement* », que demeurent la plupart des cent quarante et un contribuables qui « *ont un patrimoine supérieur à 100 millions de francs (soit 10 milliards d'A.F.).* »

Biens professionnels (12,6 %), possessions immobilières (47,1 %) et valeurs mobilières (40,3 %) constituent les richesses du gros contribuable d'Ile-de-France. Dans ces pourcentages sont compris, selon les cas, les portefeuilles d'actions ou des « gadgets », comme les tableaux de maîtres, le yacht, l'écurie de courses ou l'avion de tourisme.

Mais, c'est toujours « dans la pierre » que les gens riches investissent le plus. Interrogée, une célèbre agence immobilière de Paris renseigne : « *Ce qui est le plus demandé actuellement, ce sont des appartements de 120 à 170 mètres carrés, dans ce qu'on appelle les beaux quartiers, d'une valeur de 1,5 à 2,2 millions de francs. Ce type d'appartement, avec deux ou trois chambres, trouvent toujours preneur. Les demandes émanent, à égalité, 50-50, de Français et d'étrangers. Après l'avoir délaissé, les Américains (étant donné le cours du dollar) et les Arabes reviennent sur le marché parisien. Et puis, il y a trois ou quatre « gros modèles » par an. Certains appartements du XVI[e] arrondissement – sans même parler des hôtels particuliers – « tutoient », en effet, le milliard de centimes.* »

« *Je ne suis aucunement l'ennemi du profit, dès lors que le profit est justement réparti* », avait encore dit M. Mitterrand à TF1. La preuve est, sans conteste, que le gouvernement est loin d'avoir « saigné à blanc » les détenteurs de patrimoines, notamment en Ile-de-France, et – pour l'anecdote, – jamais ou presque, les produits de luxe (haute couture, bijoux, etc.) ne se sont aussi bien vendus rue du Faubourg-Saint-Honoré, où, à notre connaissance, on n'a pas enregistré de faillites depuis le 10 mai 1981. Mais, de là à souhaiter que la richesse soit la chose la mieux partagée du monde, à Paris et ailleurs, ce n'est effectivement qu'un vœu. Il n'est de bon bec que de Paris, assure le dicton, et les possédants sont généralement goulus.

MICHEL CASTAING.

RÉUSSITE

Un petit glacier au sommet du froid

IL vendait des glaces en cornets, et ses camionnettes stationnaient sur les foires, dans les fêtes foraines et au sortir des lycées. Aujourd'hui il est à la tête de la société GEL 2000 (deux cent vingt personnes, soixante-dix-sept magasins et 270 millions de francs de chiffre d'affaires), le leader du marché hexagonal des produits surgelés destinés aux ménages. En dix ans, Guy Maheux, la quarantaine, cheveux frisés, visage énergique, a réussi sa percée avec peu d'argent mais, en revanche, beaucoup de bon sens, du flair et du dynamisme.

Au début des années 70, il est glacier ambulant. « *C'était une affaire familiale,* explique-t-il, *on gagnait notre vie, mais les frais d'exploitation augmentaient dangereusement et les bénéfices risquaient de fondre comme la banquise au soleil.* » Dans son pavillon de Fontenay-le-Vicomte (Essonne), Guy Maheux dispose d'une chambre froide. Cela lui donne l'idée d'une nouvelle activité : la vente des surgelés aux collectivités.

L'expérience démarre sans être concluante : la petite société ne peut supporter financièrement les délais de paiement de ses clients. A la réflexion, les seuls à payer comptant, ce sont les clients individuels. Guy Maheux va bientôt les inviter dans sa chambre froide ! Et ils viennent, le panier à la main, emmitouflés jusqu'au nez, ils font leurs courses par – 18 °C. Impensable. Guy Maheux voit pourtant confirmer son sentiment : le surgelé a un brillant avenir.

Mais, même pour un chaud partisan des produits froids, ces conditions climatiques ne sont pas une bonne solution ; Guy Maheux trouve alors l'idée qui va le faire réussir : proposer ses marchandises dans des congélateurs.

Il ouvre sa première boutique à Fontenay-le-Vicomte, en 1974. Il connaît ensuite quelques difficultés jusqu'en 1976, année à partir de laquelle GEL 2000 effectue un véritable décollage (son chiffre d'affaires est passé de 15 millions de francs en 1976 à 270 millions en 1982). Le développement de la petite entreprise familiale est spectaculaire. Cependant, la prudence reste de règle. Même lorsque l'on est leader d'un marché qui est en expansion continuelle en volume et que l'on a augmenté son propre tonnage de plus de 300 %.

La marge de manœuvre est faible, car la concurrence est sévère. Pour rester compétitif, GEL 2000 développe une politique commerciale bien adaptée à sa clientèle : les ménagères des couches populaires. Deux éléments dominent : d'une part l'existence d'une gamme très étendue, d'autre part la pratique de prix stables et de rabais.

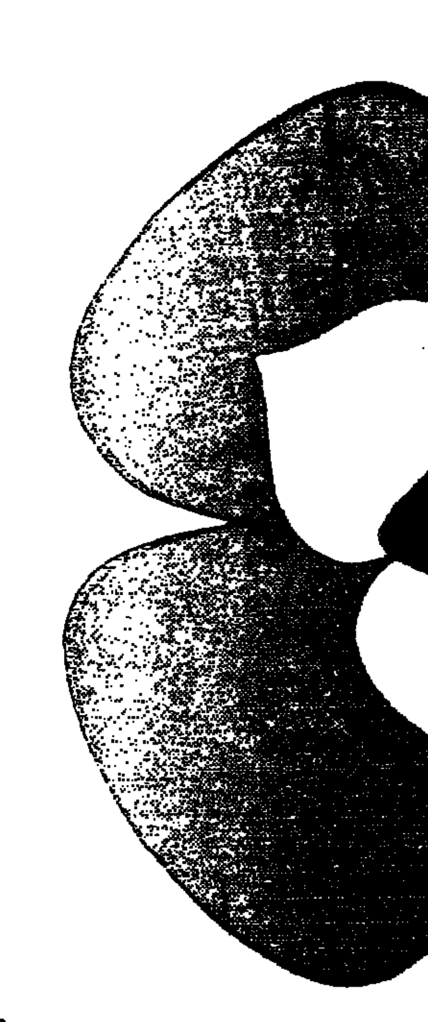
Réalisme et générosité

Guy Maheux n'est pas un philanthrope, mais veut quand même limiter ses prix. Dans le domaine social, c'est un peu la même chose : « *Je préfère gagner 1 million de moins mais avoir une bonne ambiance* », fait-il observer. Dans les nouveaux locaux de la société, à Ballancourt, il a un bureau comme les autres, juste un peu surélevé avec des cloisons vitrées : pour surveiller ? Non, pour que, entre employés et employeurs, la glace soit plus facilement rompue. « *C'est plus facile pour venir me voir* », commente Guy Maheux. Il se refuse à être le patron omniprésent. Son maître mot : la responsabilisation du personnel. « *Moi, je suis le conseil de l'entreprise, c'est eux qui doivent décider de leurs affaires dans leurs domaines respectifs.* »

Cette notion de responsabilité, il l'a particulièrement inculquée à ses premiers employés en leur donnant une leçon de capitalisme. « *En leur remettant leur premier chèque de participation facultative,* explique Guy Maheux, *je leur ai suggéré de monter une entreprise.* » Quelques mois plus tard naissait le magasin GEL 2000 de Sainte-Geneviève-des-Bois, qui rapporte chaque année 10 000 francs en moyenne à chacun de ses dix-sept fondateurs, soit l'équivalent de leur mise de fonds initiale.

En 1982, GEL 2000 aura par ailleurs distribué au total à ses employés et cadres une somme égale à 30 % du bénéfice net. Social, Guy Maheux sait aussi être un patron réaliste : « *Il faut donner beaucoup si l'on peut et pouvoir donner moins s'il le faut* », conclut-il.

PATRICK DÉSAVIE.



La région coffre-fort

(Suite de la page 19.)

C'est dans cette catégorie que se situe Paris, alors que les autres départements de la périphérie bénéficient d'une certaine tolérance, quand ce n'est pas d'une incitation au développement des guichets pour quatre d'entre eux (Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise).

Si l'on prend en compte la répartition des agences par catégories de banques, il est intéressant de constater que le plus fort taux d'expansion en 1982 a été accompli par le Crédit agricole (+ 11,7 % avec 44 nouveaux guichets dont 15 à Paris intra-muros et 18 en banlieue).

La pratique de la décentralisation

Parti à l'assaut de Paris après avoir « *accepté* » une fiscalité de ses revenus identique à celle des banques commerciales (au même titre que le Crédit mutuel), le Crédit agricole a nettement accentué sa pénétration en région parisienne en quelques années. Les banques inscrites, qui ont toutes pignon sur rue à Paris, ont-elles opéré de même à l'égard de la province ? En termes d'implantation, certainement pas au même rythme et dans un délai aussi court. Par contre, voilà fort longtemps que les banques parisiennes ont pratiqué la décentralisation, avant qu'elle ne soit inscrite dans les textes. C'est par l'octroi ou non du crédit à un particulier ou à une entreprise que se juge le véritable pouvoir d'un guichet.

« *Depuis une dizaine d'années, nos délégations régionales ont le pouvoir de signature à hauteur de 15 millions de francs environ* », explique M. Etienne De Gelis, directeur de département à la Société générale. « *Cette procédure a été appliquée depuis trois ans en région parisienne*, ajoute-t-il.

Si cette « régionalisation » ne se traduit pas nécessairement dans les chiffres (l'Ile-de-France accorde encore à elle seule 60 % de l'enveloppe totale des crédits consentis aux entreprises par la Société générale, alors qu'elle ne représente que 38 % des comptes à vue ouverts par les particuliers), « *la distorsion s'explique par la présence à Paris ou en région parisienne des véritables centres de décision des entreprises. Même si des sociétés ont leur usine ou leur siège social en province, leur centre de trésorerie et d'administration est très souvent en Ile-de-France* », souligne-t-il. « *Environ 5 % des dossiers remontent actuellement à Paris, alors que la proportion était de 15 % il y a quelques années* ». La Société générale devant porter à l'année prochaine de 13 à 18 le nombre de ses délégations régionales, en créant cinq implantations nouvelles « *dans les régions voisines du bassin parisien et jusqu'à présent rattachées à Paris* » (1).

Le mouvement paraît irrésistible. Si la majorité des établissements financiers ont encore leur siège social à Paris, de même que la plupart des grandes compagnies d'assurance, les grandes institutions financières parisiennes accordent de plus en plus ouvertement crédit à la province.

Depuis de nombreuses années, la Banque de France, le Crédit national et, de création plus récente, le Crédit d'équipement des P.M.E. ont mis en place des délégations régionales chargées de trouver des solutions aux problèmes de financement des entreprises, souvent avec le concours des organismes locaux (sociétés de développement régional, instituts régionaux de participation...)

Le Crédit agricole a suivi l'exemple. La « banque verte » veut se doter d'un réseau véritablement régional alors qu'elle ne dispose actuellement que de caisses départementales. De même, le Crédit industriel et commercial doit créer avant la fin de l'année une entité spécifique pour la région Ile-de-France qui viendra conforter les neuf autres banques régionales du groupe. Enfin, les dossiers de financement de la Caisse des dépôts et consignations sont traités au niveau de chaque délégation régionale « *sans en référer à Paris* ». La Commission des opérations de Bourse a mis en place deux antennes régionales (Lyon et Nancy) en attendant deux autres délégations qui devraient voir le jour au cours des prochains mois.

Ainsi, Paris, capitale financière trop souvent accusée de prendre des décisions dans les antichambres des directions financières de banques ou des cabinets ministériels, a entrepris de tisser progressivement un réseau décentralisé.

« *Mais ce n'est pas une raison pour oublier que l'Ile-de-France a aussi ses priorités* », souligne M. Jean-Marie Roche, délégué général de l'Association nationale des sociétés de développement régional. Avec 1,2 million de salariés employés dans le seul secteur industriel, dont plus de la moitié dans des entreprises de moins de cinq cents personnes, l'Ile-de-France est une région essentielle où se trouvent concentrées le plus grand nombre de sociétés industrielles. Or, constate-t-il, « *rien ou presque n'est prévu pour ces sociétés en mal de financement, trop grandes pour se présenter au guichet des banques populaires et qui sont trop petites pour frapper à la porte du Crédit national* ».

« *Paris et sa périphérie constituent la seule région de France qui ne dispose pas d'un organisme unique capable de réaliser l'ingénierie financière complète pour un projet élaboré par une petite ou moyenne entreprise en expansion, à l'image de ce que sont en province les Sociétés de développement régional (S.D.R.).* » Pourtant, l'Ile-de-France dispose de sa propre société de développement régional sous la forme de Sofiparil, créée, il est vrai, depuis plus de vingt ans. D'un revers de la main, M. Roche balaie l'argument. « *Sofiparil est une mini-S.D.R., qui n'est pas maîtresse de ses propres ressources puisque, contrairement aux autres, elle ne participe pas aux emprunts groupés lancés par ces organismes.* »

Et d'invoquer, chiffres à l'appui, le maigre bilan de cet organisme qui intervient uniquement en fonds propres, le plus souvent sous forme d'obligations convertibles : vingt-deux opérations en quatre ans d'existence pour un montant de 13 millions de francs, alors qu'à titre de comparaison, sur un « *tissu industriel* » assez identique, la S.D.R. Sud-Est, qui couvre la région du Rhone-Alpes, a réalisé en cinq ans environ deux cents opérations de renforcement en fonds propres pour l'équivalent de 105 millions de francs.

Pour n'être pas dénuées d'arrière-pensées (les S.D.R. se livrent une vive concurrence avec le Crédit national et le Crédit d'équipement des P.M.E.), ces remarques invitent à réfléchir sur ce foisonnement d'établissements et de procédures propres à la capitale. Il pourrait déboucher, si l'on n'y prenait garde, sur un vide financier pour toutes les entreprises qui ont besoin d'un montage « *sur mesure* ».

SERGE MARTI.

(1) Journal *Rhône-Alpes* du 28 octobre 1983.

PLACE DE CHOIX

Une Bourse à la hausse

FACE aux six places régionales (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy et Nantes), la Bourse de Paris, qui recouvre l'Ile-de-France et les zones situées hors de la compétence des Bourses de province, continue à afficher une incontestable suprématie.

En premier lieu par son fonctionnement. Sur les soixante-douze charges d'agents de change opérant dans l'Hexagone, quarante-cinq d'entre elles sont regroupées à Paris, quatre à Bordeaux, trois à Lille, huit à Lyon et quatre dans chacune des trois autres villes (Marseille, Nancy, Nantes), étant entendu qu'un ou plusieurs agents de change peuvent être associés au sein d'un même office. Cette disparité entre Paris et la province se trouve confirmée dans l'éventail de leur activité. Trente-cinq charges opèrent sur la seule Bourse de Paris et dix seulement à la fois au palais Brongniart (le bâtiment abritant la Bourse de Paris) et sur une Bourse de province.

Suprématie aussi par son activité ainsi que l'attestent toutes les statistiques. A commencer par le montant des transactions : près de 217 milliards de francs en 1982 pour la Bourse de Paris (contre 150 milliards l'année précédente et 82 milliards en 1979, à titre de comparaison) et 8,2 milliards de francs pour l'ensemble des six places régionales (contre 3,7 milliards en 1981 et 1,7 milliard quatre ans plus tôt). Cela signifie que la province représente à peine un peu plus de 3,5 % du chiffre réalisé par Paris (encore la Bourse de Lyon, la plus dynamique, réalise-t-elle à elle seule la moitié du chiffre d'affaires total des places de province).

On retrouve le même déséquilibre dans la capitalisation boursière (multiplication du nombre de titres traités sur une Bourse par l'ensemble des cours qui y ont été négociés), un élément qui permet d'apprécier le « poids » réel d'une place boursière. A Paris, la capitalisation des actions représentait quelque 203 milliards de francs à la fin de l'année 1982 (un peu plus de 160 milliards dix ans plus tôt) alors qu'elle s'établissait à 7,6 milliards pour l'ensemble de la province (5,8 milliards en 1973). La part des régions a un peu progressé en termes de capitalisation des obligations : 36,7 milliards de francs pour les six places régionales contre 779 milliards à Paris grâce à la politique active menée par certains établissements bancaires pour faire coter leurs emprunts en province et redonner ainsi un peu de « tonus » à ces marchés.

Ceux-ci en avaient d'autant plus besoin que la loi de nationalisation du 11 février 1982 visant cinq groupes industriels, trente-neuf banques et deux compagnies financières, a pratiquement décapité un certain nombre de Bourses régionales, puisque, sur ces trente-neuf établissements bancaires, neuf d'entre eux étaient cotés, en province. Comparativement, la Bourse de Paris a beaucoup moins souffert. Elle affiche actuellement une insolente santé avec une progression de plus de 40 % de ses cours depuis le début de l'année 1983 et une capitalisation en actions qui avoisinait 290 milliards de francs et 1 000 milliards pour les obligations à la fin octobre.

La création du second marché intervenue en février dernier, une structure plus souple que la cote officielle et qui doit permettre aux petites et moyennes entreprises d'accéder sans contraintes excessives au marché, contribue à revigorer la cote. Là aussi, la capitale remporte la palme avec une douzaine d'admissions sur le second marché entre le 1er février et la fin octobre 1983, sur un total de dix-huit sociétés admises. Mais un net revirement est en train de s'opérer en faveur de la province, où les banques régionales et les agents de change locaux semblent bien décidés à ne pas laisser les sociétés de leur terroir filer à la Bourse de Paris comme c'était trop souvent le cas dans le passé.

S. M.

Une semaine avec... **L'ILE-DE-FRANCE**

Lutte contre la pauvreté

(Suite de la page 19.)

Cette indépendance est obtenue par péréquation à partir des salaires de ceux qui ont conservé un emploi à l'extérieur du mouvement et le reversent dans le fonds, du financement des études réalisées par l'Institut de recherches et des subventions des pouvoirs publics pour des actions ponctuelles.

Car l'action des volontaires se situe à trois niveaux. Auprès du quart-monde, tout d'abord, en vivant avec lui, parfois dans des roulottes, comme dans ce bidonville près de Pontoise, ou dans la cité du Soleil-Levant, à Herblay, grâce à la municipalité, pour y accueillir des familles en difficulté et trouver avec elles une solution à leurs problèmes.

Le quart-monde, aujourd'hui, ce sont des familles, au chômage pour les deux tiers d'entre elles, qui comptent en moyenne quatre ou cinq enfants et vivent avec 45 F par jour pour les plus riches et 7 F pour les plus pauvres. Le Père Joseph donne souvent l'exemple de cette mère de famille vivant avec ses dix enfants dans une cabane dépourvue d'électricité et de chauffage.

Deuxième action, auprès des pouvoirs publics, puisque pour chacune de ses interventions le mouvement établit un projet soumis aux collectivités et pouvant aboutir à une convention avec les directions départementales de l'action sociale, donc à des subventions. Auprès des instances internationales, enfin, qui se laissent souvent plus facilement convaincre que les pouvoirs publics.

Le plus dur, pour le Père Wresinski, c'est de rendre crédible son action. Malgré sa personnalité qui sert de caution, il se plaint d'être pris pour un utopiste. « *Nous ne pouvons pas rester en justice, nous ne sommes que des témoins de moralité*, dit-il. *On nous accuse d'être des politiques car nous invoquons les droits de l'homme.* ». Pourtant le mouvement ne se veut ni confessionnel – malgré sa défense de la famille à tout prix – ni politique : « *L'extrême pauvreté a toujours été liée à l'Eglise, mais depuis 1968 les volontaires se sont affirmés : ils sont catholiques, protestants, juifs, athées. C'est nous qui avons lancé le ballon de l'illettrisme en France*, rappelle le Père Joseph. *Personne ne voulait croire que cela existait chez nous. Seule la Communauté européenne nous a écoutés parce qu'elle avait l'exemple de l'Angleterre qui, elle, n'a jamais fait l'impasse sur ce problème. Aujourd'hui la France reconnaît que l'illettrisme existe.* » A.T.D. a réalisé de nombreuses études pour les organismes internationaux, et notamment pour l'UNESCO sur « *les moyens mis en place pour apporter le lire et l'écrire aux populations défavorisées de France, de Belgique et du Sénégal* ».

Un espoir peut-être d'être désormais un peu plus écouté : en 1982, Michel Rocard, alors ministre du plan et de l'aménagement du territoire a demandé au Père Wresinski, pour préparer le IX[e] Plan, un rapport sur la misère, intitulé « Enrayer la reproduction de la grande pauvreté » : « *La misère n'est pas que la conséquence de phénomènes ponctuels comme le chômage ou l'immigration, mais aussi un état qui se perpétue* », explique le secrétaire général du mouvement. La Caisse d'allocations familiales et le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale ont eux aussi passé commande auprès de l'Institut de recherches.

« *Les pauvres, c'est l'avenir du monde, car eux seuls avancent et non pas les riches* », estime le Père Joseph. Des propos qui ont pu apparaître subversifs dans certains pays du tiers-monde où la pauvreté est souvent à l'origine de la révolte des populations. Alors, « aide à toute détresse révolutionnaire » ? Un mot qui ne fait pas peur au Père Wresinski lorsqu'il s'agit de « *faire changer le regard des gens sur les pauvres* ».

JACQUELINE MEILLON.

ZUP A MANTES-LA-JOLIE

Un malheur de toutes les couleurs

A l'extérieur de la ZUP du Val Fourré à Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, chez beaucoup de commerçants, la cause depuis longtemps est entendue : « *Une seule solution, mettre les immigrés dehors et construire des jardins* », affirme ce patron de café, « *diplôme d'honneur du Relais routier* ». Pas un habitué Chez Marcel, le long de la route qui mène à la ZUP, pour protester. « *Là où il y a des Noirs*, déclare ce plombier, *il y a du travail, puisqu'ils cassent tout.* » « *Ecrasons leurs gamins*, propose un autre, *mais ils en feront d'autres.* » L'employé des pompes funèbres sourit.

Autre discours autour d'un banquet du groupe autogestionnaire Alternative. Pas d'état d'âme chez ces militants antiracistes de Mantes-la-Jolie. Place aux concerts africains dans les centres culturels. Respect des traditions maghrébines dans des menus des écoles ! et honneur à la socialiste Françoise Gaspard et à l'architecte Roland Castro, qui font entendre à gauche la voix de la morale ! « Val Fourré 89 » est le thème, cette année, de leur premier débat public. Avec en prime cette confidence d'un des deux conseillers municipaux d'Alternative, un des rares dans l'assistance à habiter la ZUP : « *Ça nous a posé il est vrai quelques problèmes, à ma femme et à moi, d'apprendre que nos enfants seraient les cobayes destinés à « franciser » l'école de mon quartier presque entièrement immigrée.* »

Des interrogations qui sont au cœur de la réalité quotidienne d'une ZUP de 25 000 habitants immigrés à 50 %.

« *Je m'ennuie.* » Christine, dix-huit ans, attend l'arrivée de l'éducatrice sur les marches de la « mission locale », chargée d'aiguiller les jeunes vers des stages. Aucun travail en effet pour elle depuis six mois, et des journées qui s'étirent au quatorzième étage de cette tour du quartier Ambroise-Paré à écouter du disco... Elle ne sort généralement qu'après l'arrivée, le soir, de son ami, un mécanicien. Seule, elle a peur après avoir été violée en plein jour par trois jeunes Arabes. Elle n'en veut pas aux étrangers pour autant. « *Dans ma tour*, explique-t-elle, *il n'y a que ça, des immigrés, mais les jeunes me connaissent, et s'ils me draguent gentiment, ils ne m'embêtent jamais.* »

Le mercredi, on les voit, en effet, traîner en bande avec des rêves de toboggan et de balançoire. « *Dites, monsieur, vous venez pour le mort ?* » Trois d'entre eux ont découvert il y a quelques jours, dans une poubelle, un homme étranglé : le Portugais du troisième étage, que personne ne connaissait bien. Depuis, une rumeur veut que les gamins d'un autre quartier jouent avec la tête du mort.

On vote ouvrier

Le soir, d'autres, plus âgés, se retrouvent en bas des immeubles. Tous Français, autour de leurs grosses motos japonaises : « *On essaye de se barrer d'ici* », expliquent-ils. Pour les loyers trop chers des « *cages à lapins* », pour ces locaux toujours demandés, jamais obtenus, pour ces immigrés toujours plus nombreux. « *On leur donne tout* », expliquent-ils. Jean-Marie Le Pen séduirait bien ces jeunes, qui ne veulent plus être « *commandés* » par des chefs d'équipe étrangers : « *Mais on est ouvrier*, ajoute l'un d'eux, *et malgré tout on vote ouvrier.* »

Deux fois par jour, les cars de Renault et de Talbot font irruption dans la cité, avalant leur chargement de main-d'œuvre, et prennent la route de Flins ou de Poissy. Pascal (vingt ans), un des derniers embauchés chez Renault, s'est installé, comme chaque jour à l'arrière du car avec d'autres jeunes Français. « *A l'usine, c'est plus la France, c'est plus chez nous ; mais je n'ai rien contre les étrangers.* » Comment pourrait-il être plus agressif, alors qu'il était sur le point, il y a un an, d'épouser une jeune Maghrébine et qu'il bricole sa 4 L le dimanche avec des amis algériens ? Simplement, il s'est inscrit à F.O. pour ne pas appartenir à un syndicat C.F.D.T. ou C.G.T. majoritairement immigré. Le car passe devant la centrale E.D.F. de Porcheville, toute proche d'une zone pavillonnaire : « *Vingt et une piges au Val Fourré*, dit-il, *des bâtiments partout, pas d'oxygène, j'aimerais un jour avoir ma maison.* » Son copain Yves, à côté, parle des performances de la dernière Renault et de Platini, « *ce frimeur* ».

Retour de Flins, sur la ligne C1 qui dessert au Val Fourré les stations Lavoisier, Gauguin, Fragonnard, avec un ouvrier harki de cinquante-trois ans, père de treize enfants : dix-huit ans d'armée pour la France, vingt ans de Régie, toujours pas de voiture, des vacances depuis des années au Val Fourré, mais un seul sujet d'aigreur : l'avenir de ses fils dont aucun n'a été embauché par Renault malgré les promesses du contremaître. « *Pauvre France*, dit-il, *on est vraiment trop inquiet pour les gosses.* »

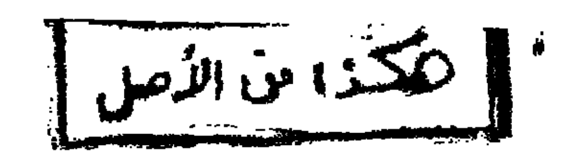
Vendredi, le grand jour sur la ZUP : prière en début d'après-midi à la superbe mosquée, construite malgré l'opposition de nombreux Français, et marché, au centre commercial, jusqu'après la nuit tombée : on y découvre des cassettes, toutes en arabe, et des produits exotiques ; dans les rues, une foule multiraciale, joyeuse et bruyante, et devant les étals l'homme qui sert souvent d'interprète à sa femme. Personne ou presque, pourtant, avec ces trois militants marxistes devant leur grand panneau : « Sept points pour le débat sur l'unité Français-immigré aujourd'hui ». Un débat impossible cet après-midi-là.

« *Les immigrés ne sont pas un problème*, affirme un des militants ; *le problème, ce sont les racistes.* » « *Je me mets à la place des Français*, lui répond un Marocain, *chômeur depuis un an. Sans boulot, comment veux-tu qu'ils réagissent bien face à l'étranger.* » « *Le gouvernement*, reprend le militant, *a été manipulé. Il est responsable de la situation.* » « *On a voulu les socialistes*, lui rétorque l'immigré, *ils sont là, on va pas les chasser. La crise, ça existe.* »

La mobilisation au Val Fourré est, plus qu'avec les militants politiques, dans ces caves investies par les associations de jeunes immigrés qui se sont multipliées depuis mai 1981. Ainsi, dans le quartier de la Girafe, le plus démuni, trois groupes se sont-ils organisés après des années difficiles à bloquer les ascenseurs et à renverser les poubelles pour se faire entendre. « *On prête le local au voisin pour le baptême de sa fille*, explique Fahrid, responsable d'une des associations, *ou on organise des concours de tarot pour l'immeuble.* » Fahrid, lui, aime l'« *ambiance* » du Val Fourré : « *On a beaucoup investi ici*, dit-il, *ce sera dur de partir.* »

Ailleurs, l'association Vivons ensemble organise des cours de rattrapage scolaire. « *L'échec scolaire*, admettent les responsables, *est une donnée permanente de cette ville. On ne peut, aujourd'hui, se contenter de dénoncer cette situation critique.* » D'ores et déjà, une vingtaine de jeunes sont pris en charge par leurs frères et sœurs aînés.

Lui est technicien chez Talbot et apolitique, elle secrétaire de direction et « *plutôt à gauche* ». La famille vit au Val Fourré depuis quinze ans, avec leurs deux



A-JOLIE

s les couleurs

enfants : « *J'ai honte*, confie-t-elle, *de dire sur mon lieu de travail où je vis, on me classerait immédiatement.* » Ils habitent pourtant depuis sept ans, près du centre commercial, dans « la tour des riches » : pas une seule famille immigrée dans leur immeuble, des appartements en copropriété, spacieux et insonorisés. Un purgatoire acceptable avant l'accession, dont ils rêvent, au pavillon individuel.

Rien, chez eux, de vraiment raciste, et Jean-Marie Le Pen n'est pas leur modèle. « *On ne peut pas renvoyer chez eux des immigrés qui ont leurs racines ici*, disent-ils, *ils ont appris l'histoire de France.* » Tout pourtant, dans leurs propos, sent l'exaspération : les vols et la dégradation au quotidien, la mauvaise qualité des établissements scolaires, le bruit l'été, alors que la seule boîte de nuit de la ZUP se trouve au pied de leur tour, et les immigrés qui, chaque fois, sont jugés responsables : leurs deux fils n'ont jamais ramené de copains étrangers à la résidence. « *La gardienne ne l'aurait pas admis* », dit joliment la mère.

De bonne volonté, parents d'élèves et responsables scouts, ils ont été parmi les rares habitants du Val Fourré à participer aux travaux de la commission de « développement social des quartiers ». Entre autres pour dénoncer ces aides déséquilibrées « *exclusivement dirigées vers les immigrés* ».

Propos excessifs – mais compréhensibles. Ils n'ont pas compris que des familles immigrées des cités de transit aient pu être relogées dans ces pavillons qu'ils attendent, eux, depuis des années en épargnant. Comment admettraient-ils dans leur tour d'ivoire que la suppression de logements indignes entreprise par le gouvernement avec succès est quelquefois à ce prix ?

NICOLAS BEAU.

Les Tziganes retournent à leur solitude

ROBERT et Rosine vivent à Bobigny sur un terrain municipal, au pied des grands ensembles, entre béton et bitume. Dans leur roulotte, trois petites filles – leurs enfants – sont accoudées sur la toile cirée de la table familiale. Un buffet, des fleurs, des photos, la Bible et, près de la porte d'entrée, une minuscule cuisine équipée. Dès les premiers beaux jours, Robert et Rosine reprendront la route qui les conduira vers la Bretagne ou la Provence. Ils sont manouches et marchands ambulants. Dans leur sillage, une dizaine de caravanes : des rempailleurs de chaises, des forains, des chineurs et quelques chaudronniers.

Comme eux, ils sont entre 600000 et 800000 en France, 100000 environ en région parisienne avec une forte concentration dans les Hauts-de-Seine et aux portes de Paris. En 1912, leurs pères devaient avoir un carnet anthropométrique et le faire viser dans toutes les villes traversées. Personne ne cachait son intention de les voir quitter la France. La loi de 1969, «plus humaine», cherche, elle, à les sédentariser, en réglementant leur statut juridique, leur stationnement, la scolarisation de leurs enfants, leur profession.

Installés en France depuis le quinzième siècle, les nomades ont conservé de leurs ancêtres le mode de vie, les chansons autour du feu de bois, l'enlèvement par le fiancé de sa future épouse ou encore le hérisson, comme plat traditionnel. Mais, surtout, un certain goût pour la liberté. Même si certains d'entre eux habitent la même roulotte, sur le même terrain, depuis vingt ans. Un choix difficile pour certaines familles que les nécessités de la scolarisation des enfants ont contraintes à l'immobilité.

Aujourd'hui, un tiers des Tziganes sont sédentarisés, un tiers sont itinérants – les enfants placés en pension, – les autres ne partent que l'été, comme Robert et Rosine. Depuis deux ans, si l'on en croit M. Dany Peto-Manso, Tzigane d'Argenteuil et secrétaire général de l'Office national des affaires tziganes, on assiste à un regain d'enthousiasme pour la route. Il est vrai qu'on a ouvert des classes de préscolarisation – réclamées depuis une quinzaine d'années – dans chaque terrain aménagé à leur intention. On peut donc partir en emmenant les enfants. Cette nouvelle mobilité va-t-elle engendrer un regain d'hostilité de la part des «*gadje*» ? La légende du Gitan voleur de poules après avoir été voleur d'enfants a la vie dure. La peur ancestrale du vagabond qui a choisi de vivre libre comme l'air et qui préfère sa roulotte au pavillon de banlieue est aussi tenace aujourd'hui qu'hier. Elle sous-tend la politique menée dans les communes à l'égard des nomades.

Cette politique s'exprime tout d'abord par une sorte de «marquage infâme», selon M. Peto-Manso. Les livrets de circulation, visés tous les deux ans, qui rattachent administrativement les nomades aux communes où ils votent et paient leurs impôts. Les nomades sans ressources doivent faire viser leurs livrets chaque mois par les autorités départementales. Malgré ce marquage et en raison de la mouvance des Tziganes, il reste difficile de les dénombrer. « *Certains échappent au recensement, d'autres, sédentarisés, ne sont pas comptés ; d'autres, enfin, sont en stationnement illégal* », explique Joël Viarteix, le secrétaire général de l'Union régionale des associations de voyageurs d'Ile-de-France (URAVIF).

En 1980, un rapport établi par M. Lucien Lanier, alors préfet de région, estimait à environ vingt mille le nombre de livrets de circulation en Ile-de-France, soit quelque cent mille nomades, puisqu'une famille compte en moyenne cinq ou six personnes. Le même rapport dénombrait seulement quatre cents emplacements autorisés de caravanes sur des terrains municipaux. Les autres étaient sans doute disséminés dans la nature.

Avec 7700 titres de circulation, les Hauts-de-Seine viennent actuellement en tête pour le nombre de nomades, suivis de près par les portes de Paris (6700), le Val-d'Oise (2040), l'Essonne (1182), la Seine-Saint-Denis (1500), le Val-de-Marne (725), la Seine-et-Marne (960) et les Yvelines (470). Parmi les départements qui font le plus d'efforts pour améliorer le sort des Tziganes, c'est le Val-d'Oise qui se détache avec son plan départemental de stationnement. La Seine-Saint-Denis paraît être le département le moins accueillant.

Car les tracasseries ne sont pas qu'administratives. « *Comme les immigrés*, explique M. Peto-Manso, *nous sommes souvent l'enjeu des élections, surtout depuis les municipales de 1983. Alors que nous sommes français. Les candidats parlent souvent de nettoyer les terrains.* » La loi surtout autorise tout nomade à stationner dans une commune pour une durée de deux à quinze jours. Et la commune se doit d'accueillir des «voyageurs» à hauteur de 3 % de sa population.

Alors, pour repousser les nomades, les municipalités rivalisent d'imagination : «*On nous envoie la police à 5 heures du matin, alors que les enfants dorment encore et que nous venons d'arriver*», se plaint M. Peto-Manso. Ou encore, on coupe l'eau, on interdit la pose du téléphone, même si le terrain appartient à un Tzigane. A Romainville, le conseil municipal a fait savoir qu'il achètera tout terrain disponible pour dissuader les nomades de s'y installer. A Saint-Gratien, dans le Val-d'Oise, on n'hésitait pas, en 1982, à utiliser un arrêté municipal datant de... 1932.

L'Ile-de-France est particulièrement touchée depuis un an par cette campagne de discrimination : « *Dans ce domaine, il n'y a guère de différence entre les partis*, explique Joël Viartex. *A droite comme à gauche, le Gitan est anti-électoral.* » Opérations de nettoyage à Argenteuil, à Rosny, à Noisy-le-Grand ; rejet de la population et création de comités de riverains – même si le maire, M. Michel Rocard, se dit favorable à l'aménagement d'un terrain à Conflans-Sainte-Honorine ; gel de projet de terrain à Villiers-sur-Marne, où les pourparlers durent depuis 1975 : « *Hitler en a tué 500000 ; s'il en avait tué 40 000 de plus, on ne serait pas embêté aujourd'hui* », avait-on répondu en 1980 aux représentants de l'URAVIF, venus négocier auprès de la population riveraine l'aménagement d'un terrain.

Pourtant, cet aménagement ne coûte rien aux communes. C'est l'État qui paye par le biais du Fonds d'action sociale, de la Caisse d'allocations familiales et du Fonds d'aménagement urbain, ou de la région. Le conseil régional de l'Ile-de-France vient de financer une quinzaine de places dans le Val-d'Oise. Le terrain appartenant à la commune, chaque nomade est tenu de verser une redevance quotidienne pour sa caravane : entre 7 francs et 15 francs, selon le confort.

Quelques points positifs tout de même : Pontoise, dans le Val-d'Oise, et Trappes, dans les Yvelines, sont parmi les villes les plus accueillantes. Quant à la ville de Paris, elle vient de louer – très bon marché – un local à l'URAVIF, dans le dix-neuvième arrondissement. Créée en 1958, l'union régionale attendait un toit depuis vingt-cinq ans ! Ses objectifs : la liaison entre les nomades et les collectivités locales, les problèmes de stationnement. Une de ses préoccupations actuelles : les caravanes aux portes de la capitale – notamment dans le quinzième – qu'aucun arrondissement ne souhaite accueillir.

En Ile-de-France comme ailleurs, les Tziganes réclament tous la même chose : qu'on leur reconnaisse le droit à la différence et, plus concrètement, qu'on les laisse stationner un mois au lieu de quinze jours. L'élection de François Mitterrand en 1981 leur avait donné l'espoir d'être entendus. Certes, les affaires tziganes ne dépendent plus désormais du ministère de l'intérieur, mais de celui de la solidarité. Un chargé de mission a été nommé. Nicole Questiaux, qui était alors ministre de la solidarité, avait, le 22 décembre 1981, rendu visite aux Tziganes de Trappes. Un bon point pour le gouvernement. Depuis, le silence est retombé.

JACQUELINE MEILLON.



Une semaine avec... **L'ILE-DE-FRANCE**

DANS LE REGARD DES AUTRES

Paris la fraternelle

par HENRI QUEFFELEC (*)

TOUTES premières précisions cueillies sur Paris par ma petite enfance bretonne : c'était une ville où les gens n'oubliaient jamais de fermer la porte ; où les garçons de café rendaient la monnaie à toute vitesse ; où la richesse côtoyait la misère ; où les concierges faisaient la loi. Une ville aussi dont, à longueur de temps, la province recréait la substance, car les familles n'y étaient pas assez nombreuses.

Mon admiration reste acquise à une Bretonne de ma parenté. Au retour de la messe, elle disait froidement avoir entendu l'Evangile du Parisien et du Républicain. Son imaginaire s'accommodait à merveille de cette déformation. *Le* Parisien ne se confondait-il pas pour elle avec les touristes crâneurs qui débarquaient l'été en Bretagne ?

Débarquant en automne au lycée Louis-le-Grand, je n'avais pas de peine à découvrir un Paris infiniment plus subtil. De toute variété. Qui drainait non seulement de jeunes provinciaux pris dans tous les coins, Villeneuve-sur-Lot, Alençon, Bourgoing, Plouha, Eloyes, etc., mais des hommes et des femmes de partout en Europe et ailleurs. Une ville où l'histoire ancienne et contemporaine vous soufflait sans cesse au visage. Une bagarre, un monument, vous y étiez. Un Breton pouvait nourrir des nostalgies dans les vents d'ouest. Une grande lune pardessus le Panthéon le renvoyait dans un paysage de marée basse – vers l'Arcouest, Morgat, Roscoff. Mais le musée du Louvre était là et le musée Guimet. La rue Mouffetard, la rue Lepic, et tant d'autres. Les églises Saint-Merri, Saint-Germain de Charonne, Saint-Julien-le-Pauvre et tant d'autres. Quelle énumération de lieux, de moments, de monuments, de métiers, me faudrait-il donc dresser ! La tombe de Baudelaire et du général Aupick n'en était pas absente. Ni la Bourse et ses hurleurs. Ni la foire aux Puces. Ni des dizaines de petits « restos ». Ni les chauffeurs de taxi. Comme un chacun et Eugène Sué lui-même, j'avais et j'ai toujours mes mystères de Paris. Mes perspectives, mes cours secrètes. Mes arbres. Les cors de chasse de mes souvenirs.

Les machines actuelles à distraire la jeunesse avec billes et chahut d'enfer me paraîtront toujours dérisoires près de ce repaire de livres, la Bibliothèque nationale, où il suffit de remplir une fiche pour recevoir un volume qui transporte sur-le-champ dans n'importe quelle époque. Dans les pays et cultures les plus excentriques.

J'ai entendu chanter sur Paris une centaine de rengaines – aucune ne m'a paru bien définir une ville aussi multiple, qui n'occupe certes pas le site le plus grandiose de la planète, mais qui rassemble harmonieusement tant de richesses. L'Unesco y a son siège, mais on peut ramasser encore du pissenlit dans certaines rues et apprendre des clochards l'art de griller le boudin dans un journal.

Le Breton que je reste intensément et qui traîne, bien sûr, un manque d'océan, ne se trouve pas emprisonné à Paris. La vie aurait pu le conduire à vivre dans une tout autre ville, pourquoi pas un port breton, mais il ne trahit pas dans ce carrefour la vocation voyageuse des Celtes. « *L'exilé partout est seul* », a écrit Lamennais. Comment se sentir exilé dans ce qui n'est pas du tout un désert de pierre, ni, malgré les apparences, un autodrome doublé d'un dortoir d'autos, une Cynopolis, une Snobtown, ni Sodome et Gomorrhe, mais – avec un peu de tout cela sans doute – une grande et vieille cité drue et chercheuse, naïve et cynique, profondément utile à l'humanité. Je n'oublie pas les malheureux tocsins de la nuit de la Saint-Barthélemy. Les carillons du jour de la libération sonnent beaucoup plus fort dans ma mémoire.

Quand je songe à la statue de la ville de Brest, mi-déesse, mi-matrone, assise depuis combien d'années sur la place de la Concorde, j'ai envie de rire, en tout cas elle est solide. Elle ne chicane pas la nuit l'obélisque de Louqsor, son voisin, d'avoir pris pour socle un « pays » à elle, du granit originaire de Lanildut. Elle se réjouit que Paris ait un bateau dans ses armes. Que le *Belem* soit venu s'amarrer tout près. Quand elle veut blaguer, elle rappelle aux chevaux de Marly que Napoléon a offert à Joséphine une paire de poneys ouessantins.

Sur le chemin de la messe, à l'aube, je m'esclaffe de la supercherie qu'un merle de la rue d'Alésia joue à une jeune porteuse de pain. Il a sifflé à tue-tête quand elle passait. La voici qui s'arrête, toute rouge, croyant à l'effronterie d'un garçon. Paris village, Paris gamin, qui redevient une heure plus tard Paris universel, Paris de tous les hommes, lorque je pose une hostie dans la paume d'un Vietnamien ou d'un Malien. Henri IV ne croyait pas si bien dire quand il répondait que Paris valait bien une messe.

Juste en face de chez les franciscains, rue Marie-Rose, une maison avec plaque : Lénine a séjourné là... Sacré Paris. Ville dont on peut beaucoup médire, ville où tant d'êtres ont subi l'angoisse, ville mortelle comme les civilisations, ville merveilleusement à l'échelle humaine. Fraternelle à qui l'écoute. Le Breton le plus ami de la mer comme la Savoyarde ou la Bigourdane qui regrette le plus les cimes.

(*) Écrivain.

Moins de complexes à Brest

« J'AI connu Paris à vingt ans. J'y ai fait mes études, puis j'y ai travaillé durant des années. En 1970, ma femme et moi avons décidé de tout lâcher pour retourner en Bretagne. » Ce destin, exemplaire pour les Bretons, est celui de... M. Louis Le Pensec, maire socialiste de Mellac (Finistère) depuis 1971, député, conseiller général et régional, ancien ministre de la mer et premier à l'être.

Ils sont loin, aujourd'hui, les « complexes » des provinciaux, qui, d'où qu'ils viennent, « montaient » à Paris, même si « *les élites continuent à partir* », ainsi que l'affirme M. Georges Lombard (C.D.S.), président de la communauté urbaine de Brest.

Dans le passé, deux phénomènes ont modifié l'image de marque de la capitale : la crise économique et la loi sur la décentralisation. La crise économique : « *Auparavant les jeunes Bretons partaient à Paris pour chercher du travail. Il n'y avait pratiquement pas d'industrie en Bretagne. Mais, depuis quelque temps, la situation a changé, et les Bretons ne voient pas pourquoi ils iraient à Paris pour y être au chômage alors qu'ils bénéficient de la même couverture sociale en restant chez eux* », remarque M. Marc Bécam (R.P.R.), maire de Quimper.

La décentralisation : elle est diversement appréciée. Si M. Le Pensec affirme que le gouvernement a eu le courage politique d'appliquer ses idées et de changer véritablement le rapport des forces entre Paris et les régions, les élus de l'opposition ne sont pas du même avis. « *C'est toujours à Paris que se prennent certaines décisions. On n'a pas encore coupé le cordon ombilical entre la capitale et la province. Il n'y a pas transfert de compétences dans tous les domaines*, affirme M. Lombard. *C'est encore Paris qui a décidé de la fermeture de l'abattoir municipal.* »

Autre conséquence de la décentralisation : les députés qui doivent porter à Paris les revendications de leurs électeurs sont obligés de donner désormais à leur interventions une dimension nationale. « *Il y a deux explications à ce phénomène*, affirme M. Le Pensec. *D'une part, nous hésitons à exposer les difficultés d'une de nos entreprises quand nous savons à quel point la crise touche d'autres régions. D'autre part, c'est aujourd'hui au niveau de la région et des départements que bon nombre de décisions se prennent.* »

Les associations de défense de l'environnement craignent, quant à elles, certaines conséquences de la décentralisation et souhaitent que la capitale continue à jouer un certain rôle. « *Il faut des étapes pour passer du jacobinisme à une France décentralisée*, remarque un responsable de l'Association pour la protection des salmonidés en Bretagne. *Nous craignons que certains élus ne sachent pas résister aux lobbies locaux.* »

Mais il est un domaine où Paris reste le phare : la culture. « *La capitale reste le lieu où se passe tout ce qui est important. C'est un véritable bouillon de culture*, affirme Guy Hersant, photographe qui expose au Centre Beaubourg un travail sur la vie rurale. *Il n'existe pas de galeries dans les zones agricoles.* »

Si les Bretons ont perdu leurs complexes, c'est enfin parce que la qualité de la vie compte aujourd'hui autant que la réussite d'une carrière professionnelle. Mais si les événements de ces dernières années ont modifié l'image de marque de la capitale, il semble bien que la partie ne soit pas encore gagnée : chacun sait ici et ailleurs dans la province que Paris reste la capitale des bureaux... et de la bureaucratie.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Les indignations de M. Brun

« COMMENT un Lyonnais voit-il Paris ? » C'est une histoire d'amour-répulsion...

Paris fascine Lyon. Chez vous tout est grand, beau, dynamique, insolite. Voilà pour l'amour.

Les Parisiens exaspèrent les Lyonnais. Ils parlent pointu et se prennent pour la France. Voilà pour la répulsion.

Dès lors, comment concilier une domination inscrite dans l'histoire, la politique et l'économie avec l'ambition d'une métropole qui ne pèse que dix pour cent de l'Ile-de-France ? Peut-être en décidant unilatéralement et sans complexe qu'aux yeux d'un Lyonnais Lutèce progresse à force de s'inspirer de notre exemple.

Prenez la politique. Notre fondateur Munatius Plancus était, pour utiliser un terme contemporain, un immigré au type méditerranéen prononcé. Vingt siècles plus tard, Paris a su faire taire son égocentrisme pour se choisir un chef corrézien !

L'industrie ? C'est vrai, à Poissy ou à Billancourt, vous savez faire de très belles automobiles. Mais que pèsent-elles par rapport à nos poids lourds sortis des chaînes de Vénissieux ?

La culture ? Je me suis laissé dire que Patrice Chéreau, du T.N.P. de Villeurbanne, était venu vous donner un coup de main du côté de Nanterre. Il paraît même que les salles de cinéma des grands boulevards affichent de bons scores lorsqu'elles programment « notre » Bertrand Tavernier.

Le sport ? Le Paris-Saint-Germain marche mieux que l'Olympique lyonnais. Mais qui donc a naturalisé le « meilleur entraîneur de France » ? Et puis il nous reste les boules, où, là, vraiment, vous ne comptez pas.

La mode, les grands couturiers, c'est vous. Question ingénue : d'où viennent les belles étoffes ?

Vous êtes cosmopolites. On a les Minguettes...

On arrive même à vous faire déguster notre beaujolais nouveau alors qu'ici ce sont les côtes-du-rhône qui font un malheur.

Parfois, nous décrétons même que, grâce au T.G.V., Paris est devenu la banlieue de Lyon. Ne voyez là aucune condescendance. Ici, la banlieue, on l'aime. En premier lieu parce que la villa « Ça m'suffit » à un quart d'heure du centre-ville, ça existe encore, et aussi parce que notre métro a des couleurs encore pimpantes. Quant à la qualité de la vie... Arrêtons-nous là, le jeu devient cruel. La fiscalité, qui donne la mesure de bien des choses, ne s'y trompe d'ailleurs pas : nous payons plus d'impôts locaux que vous.

Reste une supplique adressée aux confrères de la grande ville. Epargnez-nous s'il vous plaît les souverains poncifs que vous nous déversez à intervalles réguliers. Lyon = Guignol + saucisson + brouillard. Sinon, « Paris vu par un Lyonnais », ce sera définitivement : la tour Eiffel, les Folies-Bergère et les petites femmes. Agaçant non ? Et même injuste. En y regardant de près, je m'aperçois que les Parisiens ont de moins en moins de paille dans leurs sabots.

CLAUDE RÉGENT.

هكذا من الأصل

Le Parisien, ce contribuable heureux

M. JACQUES CHIRAC se plaît à répéter que, par comparaison avec les autres grandes villes de France, la pression fiscale que subissent les Parisiens *« est de loin la plus faible »*. Le maire de Paris veut parler évidemment des impôts locaux, les seuls qui dépendent de lui.

Son affirmation n'est pas facile à vérifier. D'abord la fiscalité locale est un véritable maquis de taxes et de redevances accumulées par l'histoire, établies sur des assiettes dissemblables, avec des taux multiples qui changent selon les années et les municipalités, perçues sur un nombre d'assujettis fluctuant, et par des voies multiples. Dans une même ville, les spécialistes eux-mêmes ont du mal à s'y retrouver. Ne parlons pas des contribuables.

Pour arranger les choses, aucun service de l'État – par souci, dit-on, de respecter l'autonomie communale – ne se risque à établir des relevés comparatifs. Seuls l'Association des maires des grandes villes de France (1) et les services fiscaux de Paris tentent de le faire. Mais leurs méthodes sont différentes et leurs résultats apparemment opposés. La fiscalité locale, c'est la bouteille à l'encre.

Les impôts locaux sont à Paris au nombre de trois : la taxe professionnelle, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe d'habitation. S'y ajoutent trois taxes pour services rendus : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la taxe de balayage et la taxe d'assainissement.

Ces six contributions ont apporté dans les caisses municipales la coquette somme de 6,6 milliards de francs en 1983, ce qui représente la moitié des ressources de la Ville. Est-il vrai qu'elles sont particulièrement légères ?

La taxe professionnelle frappe à Paris 180 000 sociétés, artisans, commerçants et membres des professions libérales. C'est de loin la plus « juteuse » : plus de 3 milliards de francs cette année. Son rendement par tête d'habitant est de 83 % supérieur à celui que l'on relève en moyenne dans les cinquante plus grandes villes de France. Paris est la deuxième cité française pour le produit de la taxe professionnelle par citoyen, très loin devant Bordeaux, Lille, Lyon et Marseille. Pourtant – et c'est là le paradoxe, – son taux (12 % en 1982, 11,44 % en 1983) est inférieur à celui des dix plus grandes villes de France, qui évolue entre 18 % pour Strasbourg et 32,5 % pour Nice.

Deux fois moins qu'à Lille

Gros rapport, mais faible taux, ce petit mystère s'explique par la densité exceptionnelle des activités de commerce et de services dans la capitale. La centralisation continue d'avantager Paris, dont le prestige rapporte gros. Avoir son siège à l'ombre de la tour Eiffel reste un « must » pour les grandes sociétés : comptez les banques, les compagnies d'assurances, les chaînes commerciales, mais voyez aussi les maisons mères d'E.D.F., de la S.N.C.F., de la R.A.T.P., d'Air France ! A lui seul, le siège central du Crédit lyonnais occupe en plein centre 9 hectares de bureaux superposés et bourrés d'employés. Quand on sait que la taxe professionnelle est calculée à partir de plusieurs paramètres – dont la valeur locative des locaux et des salaires, – on imagine le pactole.

Mais celui-ci est menacé. Vingt ans d'efforts de la DATAR ont éloigné les industries et les activités économiques les plus encombrantes. Le transfert des Halles à Rungis a fait perdre aux finances municipales entre 50 et 100 millions de francs par an. A présent, ce sont les états-majors des grosses « boîtes » qui déménagent à la Défense ou dans des villes nouvelles, versant ailleurs leur taxe professionnelle. Quand Jacques Chirac s'inquiète de l'hémorragie économique qui mine la Ville et de l'extension des administrations (qui ne paient pas de taxe professionnelle) au détriment des bureaux privés, c'est à l'avenir de ses finances qu'il pense, bien sûr. Pour l'heure, en tout cas, l'excellent rendement de la taxe professionnelle permet d'alléger d'autant la contribution demandée aux autres impôts locaux.

La taxe d'habitation, payée par 1 million de familles, est calculée sur une valeur locative théorique à laquelle la Ville a appliqué cette année un taux de 10,32 %. Elle a encaissé à ce titre près de 1,4 milliard de francs. Rapportée au nombre d'habitants, cette taxe semble plus élevée (58,5 % de plus) que la moyenne de celles que l'on collecte dans les cinquante grandes villes de France. Il faut y regarder de plus près. La section « fiscalité locale » de la Ville de Paris a établi de minutieuses comparaisons entre les contributions réclamées à Paris et dans dix métropoles régionales à des ménages ayant un enfant et occupant des appartements de valeurs locatives équivalentes. Selon ces calculs, la famille parisienne serait la moins sollicitée : 563 F par an, contre 831 F si elle résidait à Marseille, 1 041 F à Lyon, 1 125 F à Lille.

Des groupes d'associations (2) se sont livrés aux mêmes évaluations et obtiennent des résultats similaires. Dans un numéro spécial consacré aux « Parisiens face à Paris », la revue *Correspondance municipale* (3), par ailleurs fort critique sur certains aspects de la gestion municipale, écrivait en 1981 : *« Les cotisations de taxe d'habitation restent à Paris relativement modérées en moyenne par rapport aux autres villes. »*

La taxe rapporte donc gros alors que son taux est modeste. Ce « miracle » s'explique par le faible taux d'occupation des appartements de la capitale. Ainsi, cent Parisiens occupent 47 logements (et payent pour cela) alors que cent Lillois, par exemple, n'occupent que 33 appartements. Si l'on veut obtenir des deux groupes d'habitants la même somme, il faut que chaque ménage du Nord soit plus lourdement taxé que son homologue parisien. Cette différence se retrouve à des degrés différents pour toutes les villes de province.

La taxe d'habitation est critiquée depuis longtemps. Son calcul est très compliqué, en partie arbitraire et ignoré des contribuables (4). Selon la Confédération syndicale du cadre de vie, elle aboutit, à Paris au moins, à majorer la valeur locative des appartements modestes et à minorer celle des logements de standing. D'où une aggravation des injustices. Une action devant les tribunaux engagée par des locataires du quinzième arrondissement a même abouti pour près de cinq cents d'entre eux à des remboursements de trop-perçu sur plusieurs années. De telles anomalies justifient le projet de réforme dont parle actuellement le gouvernement. Il consisterait à faire intervenir le revenu réel de l'occupant dans le calcul de la taxe d'habitation.

La taxe foncière sur les propriétés bâties est acquittée à Paris par 637 000 propriétaires. Elle a rapporté 861 millions de francs en 1983. Son taux de 6,2 % est très modeste si on le compare à celui appliqué dans les grandes villes françaises, où il évolue entre 11 % et 25 %. Il est vrai que la valeur locative des immeubles – qui sert d'assiette au calcul de la taxe – est parfois le triple à Paris de celle des immeubles de province. Pour obtenir des propriétaires une somme équivalente, il suffit de leur appliquer un taux deux à trois fois moindre. Selon les services fiscaux de la Ville, pour des locaux comparables, un propriétaire parisien paie moins cher que ses collègues des dix plus grandes villes de l'Hexagone, exception faite de Lille. Si sa cotisation se monte par exemple à 535 francs, elle atteint à Marseille 653 francs et à Toulouse 1 171 francs.

Rente de situation

Pour les taxes dites de service rendu les Parisiens sont-ils aussi favorisés ? La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui a apporté 810 millions de francs aux caisses de la Ville, était en 1982 – de l'aveu même des services municipaux – de 40 % plus élevée que celle prélevée en moyenne dans les grandes villes... Aucune comparaison n'a été faite pour la taxe de balayage (254 millions) et pour la taxe d'assainissement (105 millions). On ne sait rien non plus du poids comparé des redevances qui frappent les constructions (taxe locale d'équipement), les dépassements du plafond légal de densité et du coefficient d'occupation des sols, les balcons, l'occupation du domaine public, la publicité, etc. Ces dernières ont apporté, cette année, 940 millions de francs dans les caisses municipales.

Au total, bien qu'ils versent, sous une forme ou sous une autre, 7,7 milliards de francs à l'Hôtel de Ville, les Parisiens bénéficient sur le plan fiscal d'une véritable rente de situation. Ils habitent une capitale, riche, ancienne, densément peuplée et choyée par les pouvoirs publics.

En outre, Paris a perdu l'équivalent de la population de Lyon en un quart de siècle. Elle peut faire l'économie des énormes investissements que les métropoles régionales ont dû consentir pour accueillir dans le même temps un surcroît de population. La capitale n'a plus à se payer un métro comme Marseille, un tramway comme Nantes ou un Val comme Lille. Elle a aussi relativement moins besoin d'écoles, d'hôpitaux, de stades, de maisons de la culture. Bref, Paris pourrait vivre chichement sans mécontenter la majorité de ses habitants.

Jacques Chirac profite de ce privilège et n'entend surtout pas le modifier. Tout l'y incite. Son intérêt électoral mais aussi sa philosophie économique. Ses conseillers lui suggèrent même d'alléger la taxe d'habitation. Une telle décision diminuerait évidemment les recettes. *« Eh bien, nous dépenserons moins ! »*, dit-on à l'Hôtel de Ville. Le torpillage de l'Exposition universelle de 1989 – qui aurait coûté cher aux Parisiens, mais qui aurait pu leur rapporter gros – répondait aussi à cette préoccupation. En 1983, la hausse des impôts locaux a été limitée par Jacques Chirac à 8 %. Mais les élections municipales approchaient.

Les Parisiens ne sauraient oublier pour autant qu'au cours des cinq années précédentes ils avaient supporté une augmentation de leurs taxes variant selon les années entre 13 % et 20 %. Peut-on leur promettre aujourd'hui, sans démagogie et sans péril pour la Ville, qu'ils resteront longtemps parmi les plus heureux des contribuables locaux ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Association des maires des grandes villes de France : *Evolution du produit des contributions directes de 1982 à 1983*. Palais du Luxembourg, 75291 Paris Cedex 06, tél. : 548-14-16.

(2) Plate-forme des comités parisiens, Confédération syndicale du cadre de vie, Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale.

(3) *Correspondance municipale*, numéro 219, juin 1981, 94, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006, Paris, tél. : 633-23-65.

(4) Service d'information impôts locaux de la Ville de Paris, 17, boulevard Morland, 75004, Paris, tél. : 887-08-15.

FISCALITÉ LOCALE A PARIS EN 1983

TAXE	Nombre d'assujettis	Taux communal	Contribution (en millions de F)
Professionnelle	180 400	11,44	3 169
D'habitation	1 032 000	10,32	1 391
Foncière (bâti)	637 000	6,23	861
Ordures	770 000	4,95	810
Balayage	76 000		254
Assainissement	95 000		105
TOTAL			6 590



Une semaine avec... **L'ILE-DE-FRANCE**

DE tous les marchés de Saint-Ouen, Vernaison est sûrement le moins frimeur. Côté rue des Rosiers, un mince arc de triomphe en fer-blanc conduit aux antiques : amas de perles multicolores pour rideaux, icônes et plateaux argentés du temps des grands paquebots, chasubles et ornements d'autel, bouquinistes chez qui des piles de vieux *Cinémonde* encadrent les *Essais de morale* de Nicole.

Chaque objet diffuse ses fantômes inconnus. On rêve à s'en saouler au hasard des venelles où la poussière des siècles auréole étrangement les visages des passants. Qui cherche quoi ? Ici règnent désirs et nostalgies vagues. Vernaison a son entrée de service, avenue Michelet, où une foule plus populaire se presse aux étalages du quotidien : pulls, jeans, casseroles ou faux cuirs. De son triporteur cabossé, Roméo dégage son étal à moufles et chaussons.

On entre chez Louisette comme dans un moulin, des deux côtés, cour et jardin. Ce bar, c'est une lanterne qui lorgne autant l'éternel que l'éphémère : par ici, les marchands, les habitués, les ravis d'une aubaine, par là, les loubards tatoués, la famille en sortie, le couple allemand. Des uns aux autres passent les magiques magiciennes, fiévreuses et maigres, tourbillonnantes maîtresses de l'avenir. A l'épaisse fumée des cigarettes se mêlent les parfums croisés de la moule marinière et de la saucisse pommes chaudes.

SOIRÉE

Le Tino de chez Louisette

On entrevoit des lustres hétéroclites, les murs jaunis s'ornent de ces images naïves qui enchantaient Rimbaud : clowns tristes, bouquets pimpants, ponts suspendus de Constantine ou d'ailleurs. Le temps s'arrête aux cavernes d'Ali Baba. Sous une soupente, deux miroirs en applique éclairent une scène minuscule, une estrade, un micro. De vieilles affiches rappellent que Georgette Lemaire, Linda de Souza ont fait ici de longs débuts. On commence vers l'heure du déjeuner, jusque vers huit heures, chaque samedi, dimanche et lundi. Disons toutes les quinze, vingt minutes. Depuis dix ans, Tino et Manuela se succèdent sur la petite estrade, entre l'accordéoniste et le guitariste. Les manouches sont partis, il y a longtemps. On peut les entendre à la Chope des Puces, un peu plus loin. Mais *« notre guitariste est quand même un petit parent de Django Reinhardt »*, assure M. Richard Ghozlan, le patron, un pied-noir.

Tino chante, comme il se doit, le répertoire de Tino, à s'y méprendre, mais Tino est sorti aujourd'hui. Manuela, qui finit son café, n'est pas encore à Los Angeles où vient de l'appeler un fabuleux contrat. Le café bu, elle profère Piaf et Brel à la cantonade, avec violence et passion : *Mylord* et *Amsterdam*, coup sur coup, à en faire vibrer les vitres malgré le tohu-bohu.

Ce serait une Piaf un peu potelée, un rien enjôleuse, façon Scarlett des faubourgs. La petite robe noire se dénude dans le dos et s'agrémente d'une dentelle que retient un camée. Les cils battent comme ailes de canari. *« Manuela, bien sûr, c'est mon nom d'artiste. Je suis de Touraine. Je suis grand-mère. Ça ne se voit pas ? J'ai commencé tôt la vie. Maman est morte à quarante ans en laissant dix enfants. On s'est élevés les uns les autres. Mais c'est maman qui m'a appris Piaf. Elle chantait dans les églises ; une fois, j'ai fait comme elle, au mariage de ma fille, à Livry-Gargan, la seule fois que je n'ai pas chanté Piaf. On ne décide pas ça comme ça, dans sa tête. Je le fais parce que je suis voyante aussi : si je disais tout ce que je vois, ça ferait peur. »* Elle renverse la tête, a un rire de gorge. L'Amérique, la changer, elle ? *« Pas de danger. Une vraie nature, ça ne change jamais. Et puis, vous savez, il en vient des gens bien ici, Sergio Leone, Michel Piccoli, même Juan Carlos d'Espagne et sa femme. Incognito : je leur donne Piaf, c'est un besoin qui ne finit pas. »*

BERNARD RAFFALLI.

★ Chez Louisette, 130, avenue Michelet, et 99, rue des Rosiers, Saint-Ouen.

BON BEC...

Fourneaux sans frontières

LES migrations de la dernière guerre, puis celles des vacances, donnèrent aux Français le goût d'ailleurs (ce qui ne les empêchait pas d'emmener leur camembert en Espagne et de réclamer des frites en Sicile, aussi bien !). Mais il y eut des modes : vers 1920, les Russes blancs nous initièrent aux balalaïkas en même temps qu'à la Pojarski. L'Italie fut toujours bien placée, en voisine immédiate puis, on ne sait guère pourquoi, il y a vingt ans, les bouzoukias grecs s'imposèrent, rythmant nos goinfreries de brochettes arrosées de retsina. La fin de la guerre d'Algérie multiplia les couscousseries et aujourd'hui la prolifération des sino-vietnamiens prend l'allure d'une épidémie à qui peut-être les restaurants japonais donnent un coup d'arrêt.

En vérité, toutes ces maisons affichent maintenant des prix bien de chez nous. Et, souvent, leur cuisine n'est plus authentique, mais transposée, moins par le goût du client que par la nécessité d'avoir, en guise de produits originaux, des ersatz peu coûteux.

Mais, bien entendu, il reste de très bonnes ambassades gourmandes à Paris.

⁂

Créé voici près de deux lustres, le prix Marco-Polo – Casanova a pour but, justement, de couronner chaque année un restaurant de cuisine étrangère de nationalité choisie d'avance. C'est ainsi que l'Italie, l'Allemagne, le Brésil, la Chine, le Vietnam, l'Inde, le Danemark, le Japon, furent, tour à tour à l'honneur, ou, plus exactement, des restaurants parisiens présentant leur cuisine le plus authentiquement possible. Pour 1984, c'est la péninsule Ibérique qui a été choisie.

Las ! les restaurants espagnols se comptent sur les dents d'une fourchette, et les Portugais sont encore moins. Du moins les authentiques. Aussi bien, l'Espagne étant, dans l'idée du Français moyen, le pays du fandango et de la guitare (comme la Chine celui des baguettes et des nids d'hirondelle, l'Allemagne celui de la choucroute, et l'Italie celui des macaroni, spaghetti et, depuis quelques années de la pizza, car on pourrait écrire un dictionnaire des idées reçues concernant la table !), beaucoup de ces restaurants étaient plutôt cabarets (il en est de même avec la cuisine russe, inséparable des sanglots tziganes).

J'ai voulu chercher la meilleure cuisine portugaise de Paris. Je l'ai trouvée au *Saudade*.

D'abord *saudade*, qu'est-ce que c'est ? Indéfinissable est le mot, et plus encore la chose : nostalgie du passé, mélancolie du présent, tendresse du souvenir, romantisme... On songe au fado, mélopée elle aussi inclassable, prenante et pinçante au cœur.

Et la cuisine portugaise, qué c'est ? On pourrait la confondre avec l'espagnole, sa voisine, alors qu'elle est tout le contraire (la chanson des *Lavandières* nous parle bien de la manzanille, vin d'Espagne !) ; pauvre mais riche d'accent, solide mais passant superbement de l'épicé modéré au sucré à l'excès.

Serge Machado a fait l'école hôtelière de Porto (un nom devenu presque anglais lorsqu'il se prononce au fumoir, avec des savouries et avant la pipe ou le cigare). Puis il est venu en France et a travaillé cinq ans à *La Main à la pâte*, un restaurant... italien. Il Signor Baridon (qui vient de disparaître, hélas !) était un grand monsieur. C'est lui qui incita son « filleul » à s'installer et à servir une cuisine authentique de son pays, une cuisine de femme, évidemment !

Vous la trouverez au *Saudade* (34, rue des Bourdonnais, tél. 236-30-71). Terriblement sincère, fruste peut-être, et pour cela succulente, dépaysante et, lorsqu'on y a goûté, nostalgique : envie d'y revenir, de comparer la caldo verde (soupe verte de choux) à la sopa alentejana (ail, œuf poché, coriandre fraiche).

⁂

On connaît le périple de la morue séchée, le *stockfisk* (poisson bâton) nordique, devenu stockfish et courant le monde dans la cale de la marine à voile. Partout les peuples côtiers peu fortunés ont appris à l'accommoder. Au Portugal, c'est le *bacalhau*, et on assure qu'il y en a plus de deux cent cinquante recettes. J'en ai compté six à la carte de Serge Machado, dont le bacalhau à bras, qui m'enchante parce que je l'avais découvert voici quinze ans en Algarve (nostalgie, vous dis-je !). Laissons là la carte, arrosons notre déjeuner d'un vinho verde (vin vert qui peut être blanc ou rouge mais reste « vert », frais les grappages mûrissant à l'abri des feuilles, de par la taille de la vigne en hauteur).

Et puis saluons la collection incomparable de portos, de 1900 à 1978, des quarante ans d'âge, des vins qu'il faut boire en fin de repas, comme une liqueur... ou comme un Anglais ! Un Anglais qui aurait la nostalgie du bon temps de Victoria.

ROBERT J. COURTINE.

PLEIN AIR

Sentiers sur Orge

D'ARPAJON à Athis-Mons, la vallée inférieure de l'Orge, dans le département de l'Essonne, offre au visiteur de nombreuses curiosités. On pourrait fort bien les découvrir en voiture, mais ce serait gâcher une belle occasion de balade. Les rives de l'Orge sont en effet suivies sur une vingtaine de kilomètres par un ensemble de sentiers qui ont en fait pour fonction de relier entre eux les différents équipements constituant la base de loisirs et de plein air de la vallée de l'Orge, la première du genre à présenter une configuration linéaire. Cette réalisation apparaît comme une suite de bassins, de prairies, de bois, de terrains de jeux libres, d'aires de pique-niques, etc., tous ouverts au public. Cette promenade qui prend la rivière pour fil conducteur peut donc associer l'histoire, la culture, la détente et, pourquoi pas, le sport.

L'itinéraire débute à Arpajon, dans cette petite ville à mi-route entre banlieue et campagne. Il faut surtout voir les halles du quinzième siècle.

C'est à ses portes, exactement à Saint-Germain-lès-Arpajon, que s'ouvre le sentier, et c'est là que les plus courageux choisiront d'abandonner leur véhicule pour la marche ou le vélo. Le chemin, bien entretenu, longe tout d'abord un bief bordé d'arbres, paradis des pêcheurs, avant de s'insinuer à travers les cultures maraîchères et de croiser deux moulins de bel aspect.

Au terme de cette première étape apparaissent, l'un derrière l'autre, les bassins de retenue de Leuville et de Brétigny. Pour ceux qui ont pris soin d'emporter leur planche à voile ou leur canne à pêche, il y a là matière à faire escale prolongée. Pour les autres, le voyage peut se poursuivre vers les magnifiques plans d'eau du parc de Lormoy à Saint-Michel-sur-Orge, puis, de là, jusqu'à Montlhéry.

Dans cette petite commune s'élevait jadis sur une haute butte une forteresse édifiée au onzième siècle. L'édifice, de proportions fort respectables, contrôlait la route d'Orléans à Paris, et, les seigneurs des lieux ne se privant pas pour imposer leur loi sur la région, Louis VI le Gros le fit raser pour mettre fin à une situation qu'il jugeait inacceptable. La tour est le seul vestige intact de ce château fort. Elle culmine à 168 mètres, et de son sommet on jouit d'un remarquable panorama.

Au pied de cet impressionnant donjon, on aperçoit la basilique de Longpont, monument qui motive également un arrêt. Le site de Longpont fut très tôt un sanctuaire marial. La basilique y fut édifiée entre le onzième et le treizième siècle, mais a été, en grande partie mais fidèlement, refaite au dix-neuvième siècle. Cette église n'a pas la majesté de certains autres sanctuaires dédiés à la Vierge Marie. Elle est toutefois attachante par son charme et sa simplicité et intéressante pour sa nef, le porche de sa façade et une rosace offerte par Blanche de Castille. Par ailleurs, elle garde un trésor fort riche en reliques.

On change de rive et aussi de religion en rendant visite au cimetière et à l'église russe de Sainte-Geneviève-des-Bois. Dans cette ville, il existe depuis 1927 une maison de retraite accueillant les émigrés russes. Ces derniers sont enterrés dans l'enceinte du cimetière communal, mais dans une partie spécifique qui offre le spectacle de tombes surmontées de croix orthodoxes ornées d'icônes. Dans le prolongement de ce carré, on trouve une jolie église à bulbes bleus et à campanile. En revenant vers l'Orge, les amoureux de bâtiments anciens trouveront du charme et de la grâce au donjon de Sainte-Geneviève-des-Bois et à ses communs récemment restaurés.

De retour dans la vallée, une halte s'impose, toujours dans cette commune, au parc naturel du Perray. Cet espace vert justifie parfaitement une halte prolongée avec ses aires de pique-nique, ses terrains de jeux, ses tables de ping-pong, ses deux parcours sportifs, ses promenades et sa très belle végétation.

Au-delà, la rivière est inaccessible sur environ 1 kilomètre, puis le parcours peut reprendre vers le nord en passant par le parc du séminaire et son château à Morsang-sur-Orge, puis Savigny-sur-Orge et Viry-Châtillon. L'Orge est alors en pleine agglomération. Les paysages sont ceux de la banlieue, et l'intérêt décroît. L'itinéraire touche à son but, mais, avant d'arriver à Athis-Mons, un ultime arrêt s'impose à Juvisy pour admirer le pont des Belles-Fontaines, un ouvrage à sept cintres, de 1728, qui se distingue par la beauté des deux fontaines l'encadrant que l'on doit au sculpteur Coustou le Jeune.

PATRICK DÉSAVIE.

★ **Restaurant La Michodière**, 86 bis, route de Sainte-Geneviève-des-Bois, à Saint-Michel-sur-Orge (près d'Euromarché). Tél. : (6) 015-31-76.

★ **Hôtel du Bois des Roches**, 17, rue Berlioz, à Saint-Michel-sur-Orge. Tél. : (6) 015.46.40.

★ **Hôtel d'Occitanie et restaurant Le Pays d'Oc**, 2, rue de Draveil, et 29, quai Gambetta à Juvisy-sur-Orge. Tél. : (6) 921-50-62.

CARNET

Naissances

— Idelette FOEX et Jean-Louis ROCCA vous annoncent la naissance de

Roxane, Jenny, Charlotte, Laura,

née le 7 novembre 1983 à Lyon.

Mariages

— M. et Mme Tadao KOHATA,
M. et Mme Michel EBERSOLT,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Haloset et Martin,

lequel a été célébré dans l'intimité, le samedi 22 octobre 1983, en l'église réformée du Luxembourg.
5-11-8 Dessenchofu Otaku,
Tokyo.
5, avenue Vavin,
75006 Paris.

Décès

— M. et Mme André Fossier,
Marc et Christine,
Thomas, Pierre, Claire et Luc,
M. et Mme Jacques Behr,
Sophie, Anne et Emmanuelle,
M. et Mme Jean-Claude Behr,
Charlotte, Vincent et Amélie,
Camille, Pauline et Noémie,
M. et Mme Michel Behr,
Nicolas, Valentine et Charles-Antoine,
M. et Mme Yannick Froidure,
Guillaume,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean BEHR,

rappelé à Dieu,
le 15 novembre 1983,
dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Léonard de Croissy-sur-Seine, le samedi 19 novembre 1983, à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, avenue de Verdun,
78290 Croissy-sur-Seine.

— M. et Mme Pierre Boucheny
ont la douleur de faire part du décès, le 10 novembre 1983, à l'âge de soixante-sept ans, de leur frère et beau-frère,

Louis BOUCHENY,

ingénieur général des mines,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
président
de l'Association des anciens élèves
du collège Stanislas.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Augustin, 46, boulevard Malesherbes, Paris-8e.

L'inhumation aura lieu le même jour, vers 15 heures, au cimetière communal d'Ivry-sur-Seine (métro Mairie-d'Ivry) dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration,
La direction,
La communauté éducative,
L'association des parents d'élèves de Stanislas,
L'association des anciens élèves,

ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

Louis BOUCHENY,

ingénieur général des mines,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
président
de l'Association des anciens élèves
du collège Stanislas,

survenu le jeudi 10 novembre 1983, en son domicile, 10, rue Pelouze, Paris-8e, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Augustin, 46, boulevard Malesherbes, Paris-8e.

22, rue Notre-Dame-des-Champs,
75279 Paris Cedex 06.

— Les membres de la SEGESA,
Les Anciens du Centre d'études économiques et du CRESA,
Ses amis,
font part du décès de

M. Pierre COUTIN,

ancien chargé de mission
au Commissariat du Plan
et de la productivité,
ancien directeur
du Centre d'études économiques,
directeur d'études en économie rurale
à l'Ecole des hautes études
en sciences sociales,

survenu le 14 novembre 1983 à Vichy, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

— Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Pierre COUTIN,

directeur d'études.

— Mme Marie Desanti-Garrec,
ses enfants,
Les familles parentes et alliées,
annoncent le décès, survenu le 10 novembre 1983 à Ajaccio, de

Jean-Baptiste DESANTI,

ancien directeur d'école d'application à Tunis.

« U Catagnu »,
Chemin de Loreto, quartier du Vitulo,
20000 Ajaccio.

— La Fédération internationale des journalistes et écrivains du tourisme (FIJET),
L'Association française des journalistes et écrivains du tourisme (AFJET),
ont la grande peine d'annoncer le décès de

Gaëtan FOUQUET,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier du Mérite
de la République italienne,
fondateur de *Connaissance du Monde,*

survenu, le 15 octobre 1983, dans sa quatre-vingt-unième année.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Sceaux, le 20 octobre 1983, dans la plus stricte intimité, selon la volonté du défunt.

— Mme Guy Hesbert,
M. et Mme Pierre Hesbert
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Hesbert
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Tiersonnier,
M. Philippe Hesbert,
Mme Lucien de Montigny,
Mlle Jeanne de Montigny,
Ainsi que toute leur famille,
font part du retour à Dieu de

M. Guy HESBERT,

décédé à son domicile, le mercredi 16 novembre 1983, à l'âge de soixante et onze ans.

Une messe sera célébrée le samedi 19 novembre, à 8 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, porte de Saint-Cloud, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Mayenne (Mayenne), le même jour, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. François JAMET,

survenu accidentellement, le 14 novembre 1983, à Sabres (Landes).
De la part de
Mme Nelly Cassin-Jamet,
Capucine, David et Eugénie,
ses enfants,
Eric Naepels, son gendre,
Sa famille et ses proches.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Saint-Symphorien (Gironde) le vendredi 18 novembre 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue des Saints-Pères,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Robert LANDER,
psychanaliste,

survenu à Paris, le 15 novembre 1983.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière de Pantin-Parisien, le vendredi 18 novembre 1983, à 9 heures.

— Mme Salah Mahdi,
M. et Mme Houari Mahdi,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Salah MAHDI,
avocat général honoraire,

survenu à son domicile le 10 novembre 1983.

Les obsèques auront lieu à Bedjaïa (Algérie).

— Mme Renée Mauer,
M. et Mme Michel Mauer
et leurs enfants,
M. et Mme François Tron
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Mignon,
Mlles Brigitte et Bénédicte Larrera de Morel,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Amédée MAUER,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
médaille de la Résistance,
ancien déporté.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 novembre, à 11 heures, en l'église réformée de Neuilly, 18, boulevard d'Inkermann.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de la famille à Grimaud (Var), le samedi 19 novembre 1983, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, rue Parmentier,
92200 Neuilly-sur-Seine.
« La Chêneraie », 83310 Cogolin.

— Mme Joan de Vriendt
Et M. Claude Namy,
M. Christian Namy,
M. A. C. de Vriendt, à La Haye,
Mme Jeanne Namy, à Troyes,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le très grand chagrin d'annoncer le décès de

Mlle Terry NAMY,

leur très chère fille, sœur, petite-fille et parente, enlevée à leur tendre affection le 13 novembre 1983, à l'âge de vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domicile de la famille,
17, chemin des Palettes,
1212 Grand-Lancy.

— Mme André Terlinden,
née Colette Nothomb,
Ses beaux-enfants, enfants, petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André TERLINDEN,

à l'âge de soixante-deux ans, en Avignon, le 22 octobre 1983.

Saint-Laurent-de-Carnols,
30200 Bagnols-sur-Cèze.

— Michel Monnereau,
M. et Mme Théodolin,
Michèle, Christiane
et Franck Théodolin,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Monique THÉODOLIN,

survenu, à Paris, le 12 novembre 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 19 novembre 1983, à 14 h 30, en l'église de Chélan (Gers), suivie de l'inhumation dans la sépulture familiale.

94, rue de Javel,
75015 Paris.

3, rue Clément-Marot,
32000 Auch.

— Mme Pierre Vincent
et ses enfants,
font part du décès de

Pierre VINCENT,
maître-assistant honoraire,
université de Provence,

survenu le 15 novembre 1983 dans sa soixante-cinquième année.

Remerciements

— Le docteur Georges Jean Cohen,
Et sa famille,
sensibles aux nombreux témoignages d'affection et de sympathie exprimés lors du décès de

Mme veuve COHEN René,
née Elkoubi Dinah,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

Anniversaires

— Il y a dix années s'en allait

Marinette PILLET.

Dix années après son époux,

Charles PILLET.

« Fort comme la Mort est Amour. »

Cantique des cantiques.

Avis de messes

— Les personnes qui n'ont pas pu assister aux obsèques des soldats français tués au Liban le 23 octobre sont invitées à se réunir afin de prier pour eux et pour leurs familles au cours d'une messe célébrée le
mercredi 23 novembre, à 18 h 30,
en l'église Saint-Louis des Invalides.
Il n'y aura pas d'invitations personnelles ni de places réservées.

Messes anniversaires

— Mme la maréchale Leclerc de Hauteclocque,
Et les anciens de la 2e D.B.,
vous prient d'assister à la messe qui sera célébrée le dimanche 27 novembre 1983, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du

général LECLERC
de HAUTECLOCQUE,
maréchal de France,

et de ses onze compagnons :
capitaine de vaisseau FRICHEMENT,
colonel FOUCHET,
colonel du GARREAU,
colonel FIESCHI,
colonel CLÉMENTIN,
commandant MEYRAND,
sous-lieutenant MIRON
de l'ESPINAY,
lieutenant DELLUC,
lieutenant PILLEBOUE,
adjudant GUILLOU,
sergent-chef LAMOTTE.

— Une messe à l'intention de

Jacques YVON,

décédé à Bordeaux, le 28 janvier dernier, sera célébrée le vendredi 18 novembre 1983, à 19 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e, à l'occasion de son soixantième anniversaire.

OFFICIERS MINISTERIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

LA VILLE DE PARIS
Vend aux enchères publiques
le MARDI 29 NOVEMBRE 1983,
à 14 h 30
à la Chambre des Notaires de Paris
2 STUDIOS
et 1 CHAMBRE
LIBRES À PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET
et le Chp de courses d'Auteuil
Mes MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, LIÈVRE, notaires associés
14, rue des Pyramides, PARIS (1er)
Tél. : 260-31-12.

Vente Palais justice CRETEIL
Jeudi 1er Décembre 1983, 9 h 30
APPART. SURESNES (92)
9, rue des BOCHOUX
40 m² env., 1er étage : ent., 2 p. cuis., w.-c., gde penderie, débarras
LIBRE DE LOCATION
M. A. P. 70.000 F
S'ad. Me COPPER ROYER
Avocat Paris, 1, r. G.-Berger.
T. 766-21-03. DOMAINES Bureau 2
2e ét, 11, r. Tronchet, Paris (8e)
T. 266-91-40 poste 1815. Greffe cri. Tribunal. Gde Inst. PARIS où le cahier des charges est déposé. Pour visiter s/place le 25 nov. entre 16 et 17 h.

Vente au Palais de Just. Nanterre, mercredi 30 novembre 1983, à 14 h.
EN UN SEUL LOT
Un ensemble immobilier à Nanterre (92)
15, rue des Gouivents
compr. : un PAVILLON élevé sur cave, r.-de-ch., 4 P., W.-C. et 1er ét. 4 P. cuis., avec jardin – un LOGEMENT de 1 P. cuis. – un BUREAU et un GARAGE-ATELIER, cour commune.
MISE A PRIX : 850 000 F.
S'ad. Me N. JACOB, av., 37 *bis*, rue du Colisée, Paris (8e)
Tél. 225-66-10. Ts avocats pr Trib. Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente au Pal. de Just. à Nanterre, le mercredi 30 novembre 1983 à 14 heures
UNE MAISON à GARCHES (92)
24, avenue des Jockeys
occupé par saisie – Mise à prix : 400 000 F.
Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris (9e), 48, rue de Clichy – Tél. 874-45-85.

Cabinet de Me Bernard LAVELATTE, avocat, 2, r. Amiral-Roussin, DIJON. Tél. : (80) 67-10-11, Etude de Me Gérard CURE, syndic administrateur judiciaire, 2, rue Amiral-Roussin, DIJON.
VENTE SUR SURENCHÈRE DU 1/10me
aux enchères publiques, au Tribunal de Grande Instance de DIJON
Audience du JEUDI 24 NOVEMBRE 1983, à 10 h 30
EN TROIS LOTS
TROIS PARCELLES DE VIGNE 1er CRU
sur CHAMBOLLE-MUSIGNY

Vente sur Licitation au Palais de Justice de NANTERRE le Mercredi 30 Novembre 1983 à 14 heures – En deux lots dans un immeuble 18, rue Saint-Ferdinand
PARIS 17^e^
1er Lot **APPARTEMENT**
situé au 3e ét. pte gche dans le bât. B, comp. d'une entrée, salle à manger, 2 ch., cuisine salle de bains, w.-c. – LOUE au 6e étage UNE CHAMBRE DE DOMESTIQUE portant le numéro 5 au s.-sol une CAVE portant le numéro 16
MISE A PRIX : 270 000 FRANCS
(pouvant être baissée d'un quart)
2e Lot **UN APPARTEMENT**
situé au 1er ét. pte face dans le bât. C, comp. d'une entrée, 3 pièces, cuisine, cabinet de toilette, w.-c., salle de bains – LOUE
Au sous-sol une CAVE portant le numéro 11
MISE A PRIX : 210 000 FRANCS
(pouvant être baissé d'un quart)
S'adr. Me LYONNET DU MOUTIER, Anc. avoué, Avocat, 182, rue de Rivoli à PARIS 1er. Tél. : 260-20-49 – Me P. LEMARCHAND, Avocat, 26, avenue Kléber à PARIS 16e – Au greffe des Criée du T.G.I de NANTERRE où le cahier des charges est déposé – Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 1er DÉCEMBRE 1983 à 14 heures
UN APPARTEMENT DE 5 pièces principales
au 5e étage, Bât. A avec CAVE et PARKING
dans un immeuble sis à
PARIS-11e, 120, rue de Charonne.
et 25, rue Léon-Frot
Mise à Prix : 400.000 F.
S'adr. à Me J. FICHOT avoc., 8, r. de Liège, Paris-9e, tél. : 874-21-02.

Vente sur saisie-immobilière au Palais de Justice de NANTERRE (92) le Mercredi 30 Novembre 1983 à 14 heures – En un lot
UN APPARTEMENT à BAGNEUX
(Hauts-de-Seine)
comp. entrée, cuisine, dégt, salle d'eau, 2 placards, w.-c., séjour avec loggia et deux chambres, au 12e étage du bât. D, 2e porte gauche et cellier au 12e étage du bât. D, 3e porte à gauche
31 à 41, rue de Verdun et rue de Paris sans numéro
MISE A PRIX : 150 000 FRANCS
S'adr. Me MICHEL, Avocat à Aulnay-sous-Bois (93) 27, rue du 14-Juillet Au Greffe des Criée du T.G.I de NANTERRE où le cahier des charges est déposé – Et sur les lieux pour visiter.

Vente au PALAIS de JUSTICE à PARIS le Jeudi 1er décembre 1983 à 14 h
UN APPARTEMENT de 4 Pièces principales, Une Cave, Un Parking
DANS UN IMMEUBLE à PARIS 19^e^
12, quai de la Marne et 5, rue de Thionville
LOUE BAIL 3 ANS DU 1/3/83 – 2 545 F par mois
MISE A PRIX : 200 000 FRANCS POUVANT ÊTRE BAISSÉE
Me Yves TOURAILLE, Avocat à PARIS 9e, 48, rue de Clichy, tél. : 874-45-85
Me FRECHOU, Syndic à PARIS, 18, rue Séguier
Visites : 22, 24, 28 Novembre de 16 h 30 à 18 h.

Vente sur surenchère du dixième au Palais de Justice de Paris le Jeudi 1er décembre 1983 à 14 heures – En un seul lot
PROPRIÉTÉ sise à SAINT-RAPHAEL (83)
Lieudit SANTA-LUCIA, route de la Corniche n° 100
Comprenant une VILLA d'un seul étage surélevé, garage terrain
SUR LE PORT – CONTENANCE 3 285 m²
DROIT DE JOUISSANCE d'un anneau portuaire, garage à bateaux
TERRASSE au-dessus des garages à bateaux
MISE A PRIX : 1 045 000 FRANCS
S'adr. à Me Chantal HURÉ-TROLLÉ, Avocat à Paris 8e, 16, rue de Marignan. Tél. : 359-73-24 – Mes NORMAND, NAUDIN, KARPIK, ORDONNEAU, Avocats ass. à Paris 8e, 16, rue de Marignan – Me JARRY, Avocat à Paris 8e, 50, boulevard Malesherbes.

Vente après Liquidation des Biens au Palais de Justice de Paris le JEUDI 1er DÉCEMBRE 1983 à 14 heures
D'UN LOCAL A USAGE PRINCIPAL DE COMMERCE
Au niveau 8 formant le lot numéro 10.700 de l'état descriptif de division de l'ensemble immobilier
SIS à SAINT-CLOUD (Hauts-de-Seine)
Rue d'Orléans n°s 4 à 6 – Rue Royale n° 1 – Avenue du Palais n°s 1 à 7
et les 642/1 000 000e des parties communes dudit ensemble immobilier
DANS LA GALERIE MARCHANDE
MISE A PRIX : 300 000 FRANCS
S'adresser à : 1) Maître Huguette AMBROISE-JOUVION, Avocat à la Cour de PARIS, 160, rue de la Pompe, 75116 PARIS, tél. : 727-32-39 (lignes groupées) dépositaire d'une copie de l'enchère – 2) Maître Jean-Claude PIERREL, Syndic près les Tribunaux de PARIS, 88, rue Saint-Denis, PARIS 1er – 3) Au greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de PARIS où le cahier des charges est déposé – 4) A tous les Avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRÉTEIL – 5) Et sur les lieux pour visiter.

État complet des lieux à la veille du 3e millénaire.

Le plus récent, le plus complet, le plus pointu des Atlas.

Ses dimensions sont imposantes : 305 x 455 mm et 520 pages, dont 251 de cartes physiques et politiques. Objectif : pouvoir assembler et embrasser d'un même regard un maximum d'informations grâce à une codification claire et extrêmement dense. Ses échelles vont du 1/10.000e au 1/270.000.000e. Elles agissent comme un objectif zoom, nous éloignant ou nous rapprochant pour une vision globale ou ponctuelle.

Son index, le plus complet, stocke plus de 210.000 noms figurant à la fois sous leur vocable national (Wahran pour Oran) et dans leur traduction française.

Ses pages thématiques présentent les informations les plus récentes et les plus souvent recherchées. On n'en compte pas moins de 40 comprenant statistiques, cartes, diagrammes, graphiques et photos.

L'Atlas Universel, ouvrage scientifique, a été établi en collaboration avec de très grands spécialistes internationaux, dont l'équipe des correspondants étrangers du Monde.

L'Atlas Universel Sélection-Le Monde, restera l'ouvrage géographique et cartographique de référence. C'est à la fois un inventaire méticuleux des lieux, un point historique et un outil indispensable.

Il est le plus actuel, le plus utile et le moins conformiste des cadeaux.

Le Monde

ATLAS UNIVERSEL

Sélection du Reader's Digest

En vente chez votre libraire. Prix public : 795 F.

Le Monde — Sélection du Reader's Digest

Le Monde

LIVRES

Les révélations d'Henri Thomas

Comme une cabine de bateau, le studio d'Henri Thomas, empli de bouquins et de revues, a l'air de dériver, non loin de la porte d'Orléans. Une écharpe autour du cou, les cheveux blancs assez longs, des yeux marron enfoncés, la voix qui va et vient, vibre ou se voile, presque inaudible, il a allure d'un marin. Il est pourtant né dans un petit village des Vosges, en 1912, à la lisière de la forêt. Mais, après avoir erré dans Londres, en Amérique, en Corse, il est devenu un citoyen de l'île de Houat, en face de Quiberon. Il s'y rend souvent, seul, loge à l'hôtel ou au presbytère, se promène sur les plages, regarde la mer et écrit. Deux livres, *le Migrateur* et *le Tableau d'avancement*, après tant de romans, de poèmes, de nouvelles et de traductions, illustrent la nouvelle manière de Thomas. Comme les « chroniques » et les « reportages » qu'il donne à la *N.R.F.*, ce sont des assemblages de réflexions et de choses vues, prélevées dans ses carnets.

« Je m'éloigne de ce que j'ai vécu »

« *C'est la musique des phrases qui m'a guidé,* dit-il. *Dans une vie, les incidents sont toujours semblables, tels des archétypes. On n'a que soi à dire, mais, du moment qu'ils sont écrits, les instants, même anodins, même fugitifs, paraissent privilégiés. Dès que je note quelque chose, je m'en détache. Les mots roulent, comme des galets. Ils ont aussi la fragilité des pas sur le sable, et leur mystère. Je m'éloigne de ce que j'ai vécu.*

« Je suis un homme de carnets »

» *En tête du* Migrateur, *j'ai mis une date, 1920, et un texte d'une page... incroyable. Je l'avais rédigé à sept ou huit ans. C'est ma fille qui l'a retrouvé dans une caisse oubliée en Amérique, qui m'est revenue. J'avais carrément intitulé ça* Mes Mémoires. *Toute ma vie est là, sur un morceau de papier d'emballage bleuâtre. On dirait une formule génétique. Il y a le chat au coin du feu. Les chats ne m'ont jamais quitté. Il y a la fille qui apporte du lait. Le givre. La nuit glacée. Il y a ma mère qui monte avec des braises sur une pelle. Ces images m'ont suivi. Elles sont la matrice de mes écrits.* »



★ *Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE.*

Longtemps après les « *étincelles électriques* » du matou qu'il caressait, enfant, Thomas fait jaillir des gerbes d'émotions et de sentiments, les êtres et les villes qu'il a sauvés de l'oubli. Un archipel lumineux sort de l'ombre en crépitant. La longue migration des mots obéit à une certaine logique, aussi secrète et merveilleuse que les ressorts de la mémoire.

« *Je mêle des fragments d'époques très différentes. Les premiers remontent à mes quinze et vingt ans, à ma jeunesse. Il y a les textes d'avant la mer et ceux d'après. La Méditerranée et l'Atlantique m'ont révélé une lumière qui est absente de mes anciens récits,* le Seau à charbon *ou* la Vie ensemble. *Le cycle américain, je le garde pour un autre livre. Là-bas, j'ai été fasciné par l'espace, mais j'ai haï leur façon de vivre. Comme Claude Vigée, un Alsacien qui m'avait fait venir, moi le Vosgien, pour enseigner.*

» *Je suis un homme de carnets.* (Il se retourne et désigne une rangée de petits cahiers, sur un meuble empli de livres.) *J'en ai perdu des séries entières que je ne regrette pas, car j'ai publié ce qu'il y avait dedans. J'ai repris des textes griffonnés sur les pages blanches des romans anglais que je lisais dans le métro à Londres. Il y a une osmose entre ce qu'on lit et ce qu'on écrit.*

» *J'ai été longtemps en proie à une sorte de bonheur physique, celui de la marche. J'ai retrouvé cela chez beaucoup d'auteurs. Rimbaud. Même Kafka, j'en suis sûr, écrivait à sa fenêtre. Les surréalistes erraient systématiquement dans Paris, mais, en France, ça commence vraiment avec* l'Education sentimentale *de Flaubert, où il y a des gens qui sortent sans savoir ce qu'ils vont faire. Ils courent d'un café à l'autre, cherchant un certain Husson, un bohème qu'ils repèrent à ses soucoupes, sur les tables. Edgar Poe a inventé la grande figure de* « l'homme des foules », *qui a tellement frappé Baudelaire.* »

Thomas – on l'avait deviné à la lecture d'*En compagnie d'Antonin Artaud*, le livre de Jacques Prevel (1) – arpente un territoire où les écrivains, « *tutélairement* », tiennent le haut du pavé.

« J'ai été empoigné par la prose d'Artaud »

Aujourd'hui encore, on croise Thomas déambulant sur les boulevards Saint-Germain et Saint-Michel. L'esprit en éveil, l'esprit ailleurs, on ne sait pas. Il enregistre des riens, des broutilles qu'il sortira un jour, transfigurés, comme cette « relique » dérisoire, la boîte de pastilles Valda laissée par Raymond Queneau sur son bureau, rue Sébastien-Bottin, quand il l'a quitté pour rentrer chez lui, la dernière fois. Ou comme les moindres gestes et propos de Perros, d'Adamov, d'Artaud...

« *Artaud, je l'ai connu dans de drôles de circonstances. On disait que les Allemands allaient voler les papiers des grands écrivains français. Gide, qui m'avait laissé son appartement de la rue Vaneau, m'a demandé de classer sa correspondance et de la confier à un banquier suisse. Il y avait des milliers de lettres. J'ai vu dans une vitrine de cet appartement les petites plaquettes d'Artaud, introuvables alors :* l'Art et la Mort, le Pèse-nerfs, l'Ombilic des limbes. *Les dédicaces m'ont enchanté. Pour* le Théâtre et la Peste, *il avait mis :* « André Gide, et que la » peste l'étouffe. » *Sur un autre livre :* « A André Gide, à travers le gi- » vre et l'air. » « *Merveilleux! Je me suis mis à lire Artaud et j'ai été empoigné par sa prose. J'ai demandé à Paulhan :* « Mais qui est-ce, cet An- » tonin Artaud? » *Il m'a dit :* « Eh » bien! je crois qu'il est mort. Ou il » est peut-être dans un hospice, à » Rodez. » *Paulhan savait très bien où était Artaud. Il lui envoyait des colis.*

RAPHAËL SORIN.

(Lire la suite page 32.)

(1) Flammarion, 1974.

Dans le miroir des mots

HENRI THOMAS intitule *le Migrateur* l'un des deux livres qu'il vient de publier. Ce migrateur inquiet, certains jours émerveillé, qui tient ses carnets de route, c'est lui-même. Voici le parcours d'un homme discret, parfois égaré sur les chemins de l'existence, et qui découvre dans le miroir des mots le visage d'un perpétuel inconnu. Ecrire, c'est être aux aguets, s'étonner de soi comme des autres et jeter quelque lumière sur les complots, magiques ou funestes, que trame sans cesse la vie. Ne sommes-nous pas victimes de l'un de ces complots lorsqu'une angoisse importune nous saisit dans nos moments de « bien-être physique » ? Elle fait dire à Henri Thomas « *que la santé crée comme une grande transparence, là où maladie et soucis entassaient des nuages rapprochés, et qu'à travers cette transparence on distingue mieux une noire falaise déserte* ».

Une certaine mélancolie imprègne ces pages. Elle naît de voir s'étendre le « royaume » des années défuntes, mais elle est gouvernée par la passion de connaître, qui se ramène à la passion d'écrire. « *Il faut avoir la folie du travail,* déclare Henri Thomas, *c'est la seule ivresse qui peut s'accroître indéfiniment jusqu'à la mort.* »

Son livre est habité par des silhouettes de femmes incarnant les « chimères » du désir. Le bonheur amoureux est rempli de cruautés que Henri Thomas dépeint avec une sorte de désarroi dans l'écriture. Ce désarroi nous séduit, de même que la manière dont l'auteur évoque les faits divers de l'existence ou de l'imagination quotidiennes : « *Un très beau cheval échappé, tout nu, courait sur le boulevard Saint-Germain d'ouest en est. Il semblait danser de frayeur.* » C'est beau de cette beauté qui vient du métissage des points cardinaux, des sentiments ennemis et des lumières contrastées. Henri Thomas ne parle pas de la lumière, mais on la devine enflammant la crinière du cheval dans la pâleur du boulevard.

Autre peinture : celle d'une nuit incertaine à Saint-Malo, où Renée, la femme désirée, se trouvait dans une autre chambre. « *Je n'étais pas tout à fait sûr de cet amour si surprenant,* dit Henri Thomas, *je craignais des lendemains lamentables. Puis la mer, l'immense bonheur, la sécurité. Dormant près d'elle, j'étais invulnérable, je m'éveillais tranquille.* ». Moi aussi je me suis souvent reposé de mes craintes au bord de la mer...

Dans *le Tableau d'avancement* – le second livre qu'il publie, composé pareillement de portraits, de réflexions et de souvenirs, – Henri Thomas parle, avec émotion, de ces aveux que les gens font parfois sans le vouloir ni le savoir. Ces paroles sont d'autant plus « révélatrices » qu'elles sont « fugitives ». Henri Thomas, lui-même, écrit avec et sur des presque riens qui donnent à sa littérature une « étrange sincérité ».

FRANÇOIS BOTT.

★ Henri Thomas : LE MIGRATEUR. Gallimard, collection « Le chemin », 266 pages, 85 F. LE TABLEAU D'AVANCEMENT, Fata Morgana, 66 pages, 45 F.

– Un roman du même auteur, *la Vie ensemble*, est réédité dans la collection « Folio » (Gallimard).

billet

Dure époque pour les carriéristes

L'HOMME s'engourdissait bourgeoisement dans son farniente paradisiaque, quand Dieu lui montra d'un doigt impératif le chemin du labeur. Dès lors, l'homme devait nourrir à l'égard du travail un vif ressentiment et le considérer comme un redoutable adversaire : il s'ingénia à faire œuvrer les autres, à l'évidence plus coupables que lui. Tout naturellement, les premières manufactures s'organisèrent sur le modèle militaire.

Nos entreprises modernes ont conservé le vocabulaire guerrier de leurs origines : ce ne sont que chef, état-major, division, encadrement, etc. Le pouvoir s'y conquiert par les stratèges. A leur usage, deux jeunes cadres, drapés des « peaux d'âne » requises, viennent de concevoir une sorte de manuel de stratégie, au terme d'une enquête menée dans de grandes entreprises françaises et internationales. Alexandre Wickham et Marc Patterson visiblement se sont beaucoup amusés à repérer les grandes et petites manœuvres des Rastignac d'entreprise et démontent, avec force ironie et sarcasmes, toute la symbolique dont se pare le pouvoir.

Le jeune ambitieux prend donc son envol dans de grandes écoles, du genre H.E.C.; X ou ENA. Un détour par une université américaine cultivant le business est un signe valorisant supplémentaire. (Serait-ce aussi « valorisant » ? l'un de nos auteurs fait état de sa collaboration au Monde...) Nanti de ses parchemins, notre Rastignac doit épouser le rôle qui convient le mieux à son caractère selon une stricte typologie. Le courtisan (ou la hyène) s'accroche à une « locomotive » ; l'éminence grise (ou la taupe) se spécialise dans l'art florentin de la manipulation ; le joueur (ou le chat) monte des « coups » et peut se révéler une chance exceptionnelle ou un grand danger pour l'entreprise ; enfin, le héros (ou le paon) : c'est le shérif qui ne souffre que la reconnaissance ou l'admiration de ses « gars », ses complices.

S'étant reconnu, Rastignac choisit sa rampe de lancement. Les fonctions financières ne sont pas déterminantes en début de carrière. Mieux vaut passer par un grand cabinet d'audit (américain) qui donne une excellente carte de visite. La première quinzaine dans l'entreprise exige un éveil de tous les instants : durant cette période, l'ambitieux se voit attribuer une étiquette qui peut longtemps lui coller à la peau.

Il doit « neutraliser » sa secrétaire, si possible s'en faire une alliée ; choisir l'épouse, la cravate, le bureau, la voiture et l'un des carnets d'adresses publiés par les grands hebdomadaires économiques, tous « objets » symboliques qui signalent l'« initié ». Il ne répugne pas aux petites tactiques, utilise discrètement le travail des stagiaires, ouvre habilement le parapluie en faisant signer par d'autres le « papier délicat », fait courir des rumeurs (attention à l'effet boomerang !) « de préférence stressantes », par exemple sur « une probable démission ». Qu'il sache encore qu'il est judicieux de quitter un poste avant que les conséquences d'une gestion désastreuse ne soient visibles. Ses successeurs « en feront les frais » et on le regrettera d'autant.

Alexandre Wickham et Marc Patterson dressent les dix commandements du parfait carriériste. Le dernier paraît le plus pertinent : « Tu décrocheras le jour, dit-il, où tu auras aidé sans arrière-pensée, où tu auras épargné par pitié un adversaire à terre, où tu auras refusé une promotion flatteuse pour raisons familiales. »

Le carriériste est en bonne voie quand, au test des taches, il repère des crabes et des langoustes (« durs à l'extérieur, mous à l'intérieur »), devient boulimique ou souffre de troubles gastro-intestinaux, incline à l'« ascétisme sexuel », peuple ses nuits de cauchemars comme celui où traversant un long couloir il essuie des coups de revolver à l'entrée de chaque bureau.

Ayant franchi toutes les chausse-trapes, s'étant dépêtré à son avantage de tous les complots, le guérillero atteint enfin le poste suprême : le voici manager, « seigneur » parmi ses « vassaux ».

L'ennui pour les cadres dépourvus d'ambition est qu'il ne sont pas à l'abri des manœuvres du carriériste. Tôt ou tard, ils sont contraints à se défendre et à participer aux jeux belliqueux en prenant sur leur temps de travail. Abandonnant le sarcasme, l'analyse drôle mais caricaturale, notre auteur bicéphale pose une question qui se veut sans doute morale : « A quand le coût du carriérisme inscrit au bilan social des grandes entreprises, entre celui de l'absentéisme et celui des accidents du travail ? » Des cadres supérieurs, malgré leur sens de l'humour, trouveront parfois la satire de ce livre vengeur trop aiguë. Certains de leurs subalternes, relégués à l'observation directe, riront et ricaneront à l'évocation d'une comédie humaine sans doute moins forcée qu'il n'y paraît.

Avant d'entrer, à leur tour, dans la carrière ?...

BERNARD ALLIOT.

★ **LES CARRIÉRISTES, d'Alexandre Wickham et Marc Patterson, éditions Ramsay, 358 pages, 95 F.**

le feuilleton

« UN PRINTEMPS FROID » de Danièle Sallenave

Comme un souvenir d'orage

AUTEURS et éditeurs à la recherche de tirages s'imaginent que le public attend du roman ce que lui offrent à satiété les écrans grands et petits, c'est-à-dire des scénarios prodigieux. Or rien ne dit qu'il n'est pas plus intéressant, enrichissant, surprenant même, de lire des histoires banales, et de s'aiguiser ainsi le regard sur ce qui arrive autour de nous, en nous.

Paul Gadenne, dont Actes Sud réédite *A propos du roman*, est formel (p. 43) : « *Les aventures extraordinaires font la faiblesse plutôt que la force des romans, y compris* la Chartreuse de Parme. *C'est le quotidien, chez le vrai romancier, qui nous surprend.* » Il ajoute : « *Ce qui compte, chez un romancier, c'est son obsession plus que sa technique.* »

Cela semble évident. Emma Bovary pourrait ne pas se suicider. Ce qui importe, c'est la casquette de Charles, les turbans du bal au château, le cigare sur la route. Dans *le Rouge et le Noir*, le procès laisse moins de trace que les grosses gouttes de pluie sous l'arbre de Mathilde, le soir où Julien s'est juré de lui prendre la main en cachette du mari. On reconnaît un roman réussi à ce que certaines scènes vous restent fichées dans la mémoire, comme le souvenir d'un orage.

UN printemps froid laisse de ces souvenirs d'orage par dizaines, bien que – parce que ? – il ne s'y passe rien. Tous les auteurs n'arrivent pas à changer les riens de la vie courante en objets d'art littéraires ; Sallenave, si. Son nom ne brillera pas au palmarès de 1983 (il y a figuré en 1980 avec *les Portes de Gubbio*, prix Renaudot), mais ce n'est pas une raison pour ne pas inclure son dernier livre dans les achats de fin d'année.

par Bertrand Poirot-Delpech

Sallenave, c'est certain maintenant, va faire une œuvre ; quelque part dans la descendance de Marguerite Duras et de Nathalie Sarraute, comme écrivain intimiste et économe, attentif aux musiques grêles de l'instant qui passe, à l'extraordinaire des destins ordinaires. On dit aussi : prosaïques, ce qui n'est pas gentil pour la prose, mais trop, peut-être, pour la poésie.

Si manquer de poésie c'est manquer de tout, les personnages de Sallenave sont nés pour la prose : petites vieilles d'hospice, grises de cheveux et de bure, exercées à prendre peu de place, à ne pas gêner, mûres pour le cercueil et l'effacement, dont les vies ne laisseront qu'une ligne de faire-part, une robe de chambre à fleurs, une paire de lunettes poissée, une boîte à gâteaux convertie en boîte à boutons où traînent trois photos d'étés lointains... Toutes mériteraient de s'appeler Louise.

L'UNE d'elles porte ce prénom des oubliées. Sa biographie la range dans ce qu'on appelle, d'une épithète qui vaut son pesant de soumission, l'honnête moyenne. Particularité des « honnêtes moyens » : être chose parmi les choses, dépossédé de soi, faire partie du pays, du paysage. Dans l'Est discipliné, on s'entend à se fondre ainsi, mieux qu'ailleurs. Louise y est née, en 1896. Elle a fait modiste. Le Pierre l'a épousée et l'a laissée veuve sans enfant. Après quoi, elle s'est teint les cheveux et elle a visité Carnac en car. Mais on ne peut pas appeler cela « s'appartenir ». Elle a renoncé à comprendre les forces qui ont décidé de sa vie. Elle y a vu l'ordre des choses. A la morgue de l'hospice, sa nièce héritera d'un sac en croco dont une seule couture a craqué. Un modèle de discrétion.

L'homme de la nouvelle *Un printemps froid*, Martin, croyait pressentir un accord entre lui et la marche secrète du monde. Il le croyait si fort qu'il s'attendait à voir sa rupture avec Luisa se marquer sur la terre, et dans le ciel. Or rien ; tout a continué comme avant, l'avion a poursuivi sa course derrière les nuages. Quand il mourra, ce sera comme si rien n'avait eu lieu.

Les esprits forts sont à la même enseigne. Réunissez-les en colloque, ils font des cocottes en papier, sans plus de prise sur l'événement que le *vulgum*. Les théories fumantes ne préservent de rien ; tout au plus du besoin, tant que le marché en redemande. Exemple de théorie à la noix : le Nord favoriserait la peinture et la littérature, arts de la nourriture et de la défécation ; au Sud reviendraient l'architecture et la musique, arts des peuples frugaux, du squelette, de l'ossature... Cela ne sert à rien ni ne se prouve, mais quelques intellos en velours côtelé en font leur week-end ; et, comme on dit, ça ne mange pas de pain. Sallenave a dû passer plus d'une décade dans ces séminaires pensants, car on s'y croirait. Pas un rite, ni un guignol, ne manquent !

ET l'art, direz-vous ? Lui, du moins, « justifie » une vie, comme disait l'oncle Sartre. Sinon, pourquoi tant de jeunes gens se voudraient-ils créatifs à tout crin ? Eh bien, même l'artiste, même le peintre parti de rien et presque reconnu, un jour vient où sa galerie ne l'appelle plus, où il fait trois siestes au lieu de peindre, où il fixe intensément le sol, comme papa, sur la fin.

Il faut dire que notre environnement ne porte pas à la cohérence joyeuse. Tout homme est à soi seul une galerie de portraits successifs et chancelants s'abattant l'un après l'autre dans un bruit de foire. A plus forte raison depuis qu'il vit dans des espaces vaseux, artificiels, où les choses portent honteusement des noms qui ne leur conviennent pas, comme des chiens de cirque affublés de robes d'enfant. Nous traversons un monde de pancartes grinçantes, de gares en brique. Aucune ivresse amoureuse dans un hôtel n'empêche que fondent en terre, tels des arrosoirs rouillés, les objets chéris de nos enfances.

(Lire la suite page 32.)

la vie littéraire

251 000 F pour un exemplaire de l'édition originale des œuvres de Louise Labé

Un exemplaire de l'édition originale des œuvres de Louise Labé, publiée en 1555 par le célèbre imprimeur lyonnais Jean de Tournes, s'est vendu 251 000 F aux enchères la semaine dernière à Lyon.

Mis à prix à 30 000 F, cet ouvrage a rapidement vu l'offre monter. La lutte s'est vite limitée à deux libraires parisiens. Les spécialistes estiment qu'il existe au total une dizaine d'exemplaires de l'édition de 1555, mais quatre seulement sont localisés.

Une douzaine d'ouvrages précieux ont également été dispersés au cours de la même soirée. Une traduction en prose, probablement la première qui ait été faite, du *Roman de la rose*, imprimée à Lyon par Guillaume Balsarin en 1503, a été vendue 91 000 F, et *la Nef des principes et des batailles*, de Symphorien Champier, ouvrage imprimé également par Guillaume Balsarin, en 1502, a atteint 72 000 F.

Autopsies des grands hommes

Imaginons un lecteur indifférent à la psychanalyse, réfractaire à la linguistique, hostile à la sociologie et, néanmoins, curieux de connaître la biographie d'écrivains ou d'artistes du dix-neuvième siècle dont il a gardé quelques vagues souvenirs de lycée. Ce lecteur sera comblé par l'ouvrage du docteur Guy Goldewski : *Ces grands esprits fragiles* (Robert Laffont, 289 p., 75 F), dans lequel évoluent, sous le regard froid du clinicien, Balzac, Nerval, Chopin, Musset, Baudelaire, Dostoïevski, Flaubert, Gauguin, Maupassant, Van Gogh et Proust.

Il émane de ce genre de pathographies, généralement écrites par des médecins armés d'un robuste bon sens, un charme désuet. Charme dont on regrette qu'il soit parfois rompu par l'utilisation de termes incongrus, comme l'allusion au « *stress* » de Balzac. En revanche, quel plaisir lorsque le docteur Goldewski, à propos de Baudelaire, évoque la « *psychasthénie* » de Pierre Janet ou lorsqu'il nous renseigne sur les effets de la poudre Legras, à base de datura, qu'avait prescrite à Proust le docteur Brissaud, et qui aiguisait sa mémoire.

Mais gardons-nous d'ironiser : ces autopsies littéraires, réalisées avec une grande conscience professionnelle, même si elles n'ont pas l'éclat de la modernité, ne se bornent pas à rafraîchir nos souvenirs : elles nous instruisent sur le rôle créateur de la maladie. Elles constituent une apologie de la névrose, du même ordre que celle du docteur du Boulbon consolant la grand-mère du narrateur dans *la Recherche* par ces mots : « *Vous appartenez à cette famille magnifique et lamentable qui est le sel de la terre. Tout ce que nous connaissons de grand nous vient des nerveux.* ». — R. J.

Le goût des rencontres de « Poémonde »

Depuis près de cinq ans, *Poémonde* se veut un espace de liberté et de création pour les écrivains. Son animateur, Claude Herviant, se refuse à toute sélection idéologique, théorique et critique pour s'en remettre uniquement à son goût des rencontres. (*Poémonde*, Claude Herviant, 16, rue Beccaria, 75 012 Paris, un numéro 42 F, abonnement deux numéros 80 F.)

Après avoir dans ses précédents numéros accueilli André Laude, Gisèle Prassinos, Elie Delamare-Debouteville, Yves Martin, *Poémonde* nous donne à lire, dans sa dernière livraison (nº 819, 116 p.), des contributions où, curieusement, explose un même pessimisme. Du « *J'accours à l'inhumain* » d'Alain Morin à Ingrid Naour qui avoue son amour « *des chiens devenus végétariens à force d'avoir reniflé de l'homme* », le lecteur déguste un florilège de misanthropie.

Poémonde nous permet également de retrouver un Tristan Cabral qui habite toujours les naufrages qu'il se construit à l'ombre des marées :

Qu'on m'arrache la vue et j'habiterai les [cendres.
Qu'on verse de l'alcool sur mes bruyères [noires
Et je viendrai vers vous vêtu d'une mort an- [cienne.

PIERRE DRACHLINE.

L'obscénité n'est jamais là où l'on pense

Marité Bonnal découvre le *peep-show* : pour 10 francs, une fille colle sur toute la vitre son sexe, ses seins, ses fesses ou sa bouche. Maxi-pornographie. Fascination brutale, sans effet de surprise. « *La vitre*, écrit Marité Bonnal, *est plus qu'un écran de protection ; elle supprime toute idée de représentation et devient écran de provocation.* »

Qu'en pense Jean Baudrillard, l'homme des séductions fatales ? Pour lui, dans un *peep-show*, le corps exhibé avec cette indifférence et cette désinvolture, c'est la possibilité même d'exister comme objet pour — ce qui est un rêve pour tout le monde. « *C'est ce rêve-là*, poursuit-il, *que les hommes viennent chercher — la délivrance de l'altérité ; c'est cela qu'ils cherchent à capter par ce regard vague : l'indifférence du corps au regard, le corps victorieux du regard qui le regarde.* » Et l'obscénité là-dedans ? Elle n'est jamais là où l'on pense, répond Baudrillard ; elle est toujours là où sont ceux qui y pensent.

Sur l'obscénité, qu'on aurait tort de réduire à la pornographie, car elle s'étend à tous les pouvoirs (politique, économique, culturel), on lira le numéro 29 de la revue *Traverse* (octobre 1983, 144 p., 50 F. Diffusion : Éditions de Minuit). Au sommaire : Jean Baudrillard, Michel de Certeau, Marc Guillaume, Youssef Ishaghpour, Pierre Fédida, Jean-Toussaint Desanti, Louis Marin et Alexandre Bonnier. — R. J.

vient de paraître

Roman

MONIQUE WITTIG : *L'Opoponax*. — Réédition d'un roman qui obtint le prix Médicis en 1964 et dont Marguerite Duras écrit dans une postface qu'il est « un chef d'œuvre d'écriture » et « le premier livre moderne qui ait été fait sur l'enfance ». (Editions de Minuit, 288 p., 65 F.)

Théâtre

OSCAR PANIZZA : *le Concile d'amour*. — Réédition du texte de la pièce de Panizza qui fut jugée blasphématoire envers la religion et insultante à l'égard de l'empereur d'Allemagne. Prochainement doit sortir le film que Werner Schroeter a tiré de cette pièce. Préface d'André Breton. Edition présentée par Jean-Michel Palmier. Traduit de l'allemand par Jean Bréjoux. (Presses universitaires de Grenoble/J.-J. Pauvert, 192 p., 75 F.)

MARGUERITE DURAS : *Savannah Bay*. — Cette nouvelle édition comporte la première version du texte de Marguerite Duras ainsi que celle qu'elle en a donnée dans sa mise en scène au Théâtre du Rond-Point. (Editions de Minuit, 144 p., 40 F.)

Biographie

MARC ANDRY : *Chère Colette*. — En retraçant la vie de Colette, avec ses amours et ses amitiés, l'auteur évoque aussi un demi-siècle de vie littéraire. (Presses de la Cité, 220 p., 55 F.)

DENISE AIMÉ-AZAM : *Géricault*. — L'auteur retrace la carrière héroïque d'un artiste mort à trente-trois ans et se livre à une fine analyse du *Radeau de la Méduse*. Préface de Pierre Daix. (Perrin, 380 p., 100 F.)

Spiritualité

JEAN ONIMUS : *Bonheurs, bonheur*. — En s'inspirant à la fois des vieilles sagesses qui ont fait leurs preuves et des observations de la psychophysiologie moderne, l'auteur s'interroge sur la notion de bonheur et ouvre des pistes. (Insept éditions, 180 p., 75 F.)

Philosophie

ERNST CASSIRER : *Individu et cosmos dans la philosophie de la Renaissance*. — Au-delà des riches et pittoresques figures de la Renaissance, l'auteur met en évidence l'unité systématique de la pensée qui a produit le monde moderne. Traduit de l'allemand et présenté par Pierre Quillet. Deux textes sont donnés en complément : *De la pensée* de Nicolas de Cues (traduction nouvelle de Maurice de Gandillac), et *Le Sage* de Charles de Provelles (traduction de Pierre Quillet). (Editions de Minuit, 496 p., 145 F.)

SARAH KOFMAN : *Nietzsche et la métaphore*. — De l'usage privilégié, peu commun en philosophie, des métaphores dans le style de Nietzsche. (Ed. Galilée, 210 p., 89 F.)

Sciences

RENÉ THOM : *Paraboles et catastrophes*. — Une série d'entretiens avec l'inventeur de la « théorie des catastrophes » sur les mathématiques, la science et la philosophie, réalisée par Giulio Giorello et Simona Morini. Version française de Lucia Berini. (Flammarion, 196 p., 85 F.)

Essais

GILBERT GRANDGUILLAUME : *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. — Jeune chercheur orientaliste, Gilbert Grandguillaume pose un problème qui revêt encore un caractère passionnel dans des pays où la francophonie continue de jouer un rôle non négligeable. (Editions Maisonneuve et Larose, 214 pages, 62 F.)

Histoire

JEAN JAURÈS : *Histoire socialiste de la Révolution française*. Tome 1 : *la Constituante*. — Reprise en édition courante de cette monumentale histoire de la Révolution, qui parut en fascicule à partir de 1900 et que les Editions sociales avaient publiée en édition club en 1969. Avec une présentation d'Ernest Labrousse et une introduction biographique de Madeleine Rebérioux. (Editions sociales, 515 p., 90 F.)

HENRI AMOUROUX : *l'Impitoyable Guerre civile (décembre 1942 - décembre 1943)*. — Sixième tome de « La grande histoire des Français sous l'occupation ». L'année 1943 fut l'année de la naissance des maquis, qui recrutent parmi les réfractaires au service du travail obligatoire, et aussi celle de la milice. (Robert Laffont, 552 p., 95 F.) Du même auteur : *Et ça leur faisait très mal ?* texte d'une pièce créée en 1982 à Lyon et qui met au jour la logique infernale du bourreau. (Robert Laffont, 120 p., 65 F.)

HENRI DE WAILLY : *Weygand, de Gaulle et quelques autres : la Somme 16-28 mai 1940*. — Le récit des journées de mai 1940 où se joue le sort de la guerre et se pose la question de sauver Dunkerque. Parmi les acteurs civils et militaires, de Gaulle apparaît en chef de guerre sur le terrain. (Lavauzelle, 380 p., illustrations, 135 F.)

en poche

La schizophrénie sans larmes

IMAGINONS, *nous dit Georges Devereux, un professeur de grec* qui viendrait exposer devant l'association des parents d'élèves d'une petite ville de province la théorie (implicite) de Platon laquelle exige du professeur qu'il soit amoureux de ses élèves (mâles) : la scène ne manquerait pas de sel. « *Loin de moi*, poursuit Devereux, *d'adhérer au point de vue de Platon. Il n'en reste pas moins que, pour le meilleur ou pour le pire, les Grecs étaient incapables d'admettre, et moins encore d'approuver, les rapports humains morcelés et impersonnels.* »

Les rapports humains morcelés et impersonnels, c'est le thème d'une des plus savoureuses et des plus pertinentes études de Georges Devereux reproduite dans ses *Essais d'ethnopsychiatrie générale* sous le titre : « La schizophrénie, psychose ethnique ». L'auteur développe l'idée que si la schizophrénie se révèle rebelle à tout traitement, cela tient au fait que ses principaux symptômes sont systématiquement encouragés par certaines des valeurs les plus caractéristiques, mais aussi les plus mortifères, de notre civilisation. De même qu'au dix-neuvième siècle la manière convenable d'être fou était l'hystérie, aujourd'hui, la psychose ethnique type est la schizophrénie.

Quand les valeurs suprêmes d'une société sont le détachement, la réserve, le morcellement, l'effacement de la frontière entre le réel et l'imaginaire, l'absence d'affectivité dans la vie sexuelle, l'infantilisme, on assiste au développement de personnalités schizoïdes, susceptibles de basculer d'un coup dans la schizophrénie.

Pessimiste, Georges Devereux n'est pas loin de penser que le pourcentage croissant de psychoses ethniques graves, telle la schizophrénie, constitue l'un des signes avant-coureurs du déclin d'une société — et peut-être même de sa mort.

ROLAND JACCARD.

★ ESSAIS D'ETHNOPSYCHIATRIE GÉNÉRALE, de Georges Devereux. Coll. « Tel », éd. Gallimard. 392 p. 39 F.

en bref

● LE JURY RENAUDOT, qui proclamera son prix lundi 21 novembre, a gardé six noms dans sa dernière sélection. Il s'agit de : Raymond Abellio (*Visages immobiles*, Gallimard), Alain Absire (*Vasile Evanescu, l'Homme à tête d'oiseau*, Calmann-Lévy), Petru Dumitriu (*la Liberté*, Seuil), Anna Gaël (*la Guerre est plutôt malsaine chez les enfants*, Laffont), Jean-Marie Rouart (*Avant-Guerre*, Grasset) et François Weyergans (*le Radeau de la Méduse*, Gallimard).

● LE JURY DU PREMIER ROMAN a décerné son prix à Elvire Murail pour son livre *Escalier C*, publié chez Sylvie Messinger.

● LE PREMIER PRIX ROMANES, destiné à promouvoir la culture tzigane, a été décerné à Paris à l'historien François de Vaux de Foletier. La revue *Études tziganes* (2, rue de Hautpoul, Paris 19ᵉ) et la toute nouvelle association Initiatives tziganes sont à l'origine de ce prix littéraire, placé sous le haut patronage du ministère de la culture.

Le lauréat a consacré sa vie entière à étudier, à partir de documents d'archives, le cheminement du peuple tzigane. Il a écrit notamment *Mille ans d'histoire tzigane, les Bohémiens en France au XIXᵉ siècle, les Tziganes dans l'ancienne France.*

● LE PRIX LITTÉRAIRE DES QUATRE SAISONS, créé par la ville du Touquet, a été remis à son premier lauréat, Jacques Duquesne, pour son roman *Maria Vandamme* (Grasset).

● A BOSTON, la Bibliothèque publique (Boston Public Library) accueille jusqu'au 5 décembre une importante exposition du livre français, réalisée par l'Office de promotion de l'édition françaide (OPEF). Intitulée : « Books in France — an Overview of French Pusblishing since 1968 », elle comprend plus de deux mille titres, provenant de quatre-vingts maisons d'édition.

La sélection des ouvrages a fait l'objet d'un soin tout particulier, l'accent étant porté sur l'ensemble des disciplines des sciences humaines, ainsi que sur la littérature, comprise au sens le plus large. C'est ainsi que seront présents la majorité des titres et les plus grands noms qui ont marqué les principaux courants de la pensée en France, au cours de ces quinze dernières années.

L'exposition a été inaugurée lundi 15 novembre par M. Jean Gattegno, directeur du livre et de la lecture au ministère de la culture. M. Jean-Luc Pidoux-Payot, président-directeur général des éditions Payot et président de l'OPEF, représentait les éditeurs français.

● POUR CÉLÉBRER LE BICENTENAIRE DE MME D'EPINAY, la ville d'Epinay-sur-Seine, lieu de résidence de cette femme parmi les plus célèbres du dix-huitième siècle, organise une exposition intitulée : « Madame d'Epinay (1726-1783). Une femme au siècle des Lumières ». Cette exposition aura lieu du 19 novembre au 4 décembre dans les salons de l'hôtel de ville. A propos de Mme d'Epinay, Elisabeth Badinter participera, le 19 novembre, à 18 heures, en l'hôtel de ville à une table ronde, avec Arlette Farge, chargée de recherches au C.N.R.S., et Jean-Marie Goulmot, spécialiste de la littérature du dix-huitième siècle.

● LA FETE DU LIVRE DE LA ROCHELLE à laquelle participeront des écrivains, aura lieu, les 18, 19 et 20 novembre, hall de la Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Perot. Tél. : (46) 41-37-79. Des débats sur l'histoire, les jeunes, etc., sont aussi prévus.

● UN HOMMAGE A VICTOR SÉGALEN sera rendu à la Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau, 75001 Paris, du 5 décembre 1983 au 13 janvier 1984, à travers une exposition et une série de manifestations :

— Vendredi 9 décembre, à 20 h 30 : Pierre Emmanuel accueille le professeur Henri Bouillier, M. Vadime Elisseeff et Mᵐᵉ Eliane Formentelli, pour une présentation de Victor Ségalen ;

— Samedi 10 décembre, à 18 heures : Yvon Ségalen parle du voyage qu'il fit en Chine sur les traces de son père et s'entretient avec Michel Taylor, auteur de *Vent des royaumes ou le voyage de Victor Ségalen* ;

— Mardi 13 décembre, à 20 h 30 : « Hautes Lumières », itinéraire intellectuel et poétique de Victor Ségalen, par Kenneth White ;

— Jeudi 15 décembre, à 20 h 30 : Hubert Juin présente « Peintures » et « Tibet ». Textes dits par Jean Topart.

— Lundi 12, mercredi 14, vendredi 16, à 20 h 30 : l'Atelier 8 présente *Stèles*.

● UN COLLOQUE SUR LE THÈME « LIRE LE PAYSAGE, LIRE LES PAYSAGES » aura lieu les jeudi 24 et vendredi 25 novembre au Centre interdisciplinaire d'études et de recherche sur l'expression contemporaine de Saint-Etienne (2, rue Tréfilerie). De nombreuses communications seront faites par des géographes et des linguistes sur l'aménagement des paysages et leurs perceptions à travers l'art et l'histoire (Renseignements : (77) 25-22-02).

Au fil des lectures

Poésie

Sur les pas de F.-J. Temple

Des grives sont clouées
Sur les branches gélives
D'un alisier mort.

C'est un croquis d'hiver. Les poèmes de F.-J. Temple ressemblent à des encres japonaises. Très nets, très sobres, très fins. Ses paysages privés sont souvent maritimes, il y a des mots pour toutes les humeurs de la mer, pour tous les soleils, soleil jubilant ou soleil vert qui s'envase.

Il faut en faire une lecture lente. F.-J. Temple a un regard qui pacifie. Les choses s'immobilisent, capturées :

C'est l'heure nue : les sables,
Le vent d'une aile grise
Sur une ville de remparts.

Dans *Paysages privés*, on rencontre tout un bestiaire, des corneilles sévères, des chameaux nomades et un balbuzard hérissé. On y trouve aussi de jolis conseils :

Ne dormez pas
Avec l'alysson melliflue
Trouble-nuit de l'été
Pour ces noces d'étoiles.

L'inventaire des dunes que fait Temple donne honte de savoir si mal se promener. Comme ces photos de lieux ou de personnes qui donnent le sentiment d'une vérité à côté de laquelle on était, par négligence, passé.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ PAYSAGES PRIVÉS, de F.-J. Temple. Editions Fata Morgana, 66 p., 40 F.

Romans

La drôlerie d'Emmanuel Carrère

Les histoires qu'on lit pour se faire peur sont celles qu'on se raconte pour ne pas avoir peur. Victor, le héros de *l'Amie du jaguar*, est passé maître en la matière. Le labyrinthe où il nous invite tient du périple de *scenic railway* (avec personnages grimaçants, squelettes hilares et toiles d'araignées) et du jeu stratégique aux entrées innombrables, aux hypothèses en abîme. C'est à la fois très savant et très enfantin.

L'Amie du jaguar est aussi une histoire à deux. Victor et Marguerite ont vingt-cinq ans, pas mal d'imagination, d'insolence, de lectures en commun. Dans le roman qu'ils vivent, qu'ils inventent, qu'ils se disputent aussi, on trouve un laboratoire de langues situé rue de Fleurus, et qui est un peu le réservoir à personnages de l'histoire. Des personnages de B. D., qui apparaissent et disparaissent avec une déconcertante souplesse. On passe pas mal de temps à Surabaya (Indonésie) à cause de la chanson de Brecht.

Surabaya : il y a une colonie française, des gens pas fréquentables, très méchants et très bêtes. Ce qui permet à Emmanuel Carrère de montrer son goût pour le *nonsense* et une vraie drôlerie. Et puis on passe de l'atmosphère moite et glauque de Java à d'autres brumes, celles de Biarritz, des villas décadentes, vaguement hantées, propices au rêve, aux amours, aux cauchemars, et aux doutes sur la réalité.

Ajoutons une bibliothèque borgésienne, un psychiatre, une correspondance abondante et truquée : le roman d'Emmanuel Carrère ne lésine pas sur la péripétie, le rebondissement, le décrochage dans l'absurde, les ruptures de ton. *L'Amie du jaguar*, c'est une B. D., un polar, plein de films, des tas de clins d'œil. C'est aussi une très littéraire histoire d'amour, qui rappelle, non sans cruauté, les mots de Tristan Tzara : *« Je pense à la chaleur que tisse la parole autour de son noyau, ce rêve qu'on appelle nous. »*

G. B.

★ L'AMIE DU JAGUAR, d'Emmanuel Carrère. Flammarion, 283 pages, 75 F.

Jean-Marc Barroso et la terreur enfantine

Un petit garçon nous parle ; nous sommes en Oranie, dans les années 50, loin, croit-on, des fermentations d'Alger. Peu à peu, pourtant, l'inquiétude gagne la communauté pied-noir, sourde d'abord, au milieu d'une vie colorée et chaleureuse, elle gagne du terrain.

Les familles pauvres, le dimanche, prennent le car pour aller à la plage. Il suffira qu'un soir celui-ci n'apparaisse pas à l'horizon pour que naisse la panique, puis l'hostilité, et enfin l'agressivité contre les Arabes. Dans ce très beau passage, on devine que l'enfant pressent quelque chose de grave couvant entre deux communautés voisines qui ne se mélangent pas, mépris d'un côté, haine de l'autre.

Tout le livre est ainsi tissé d'angoisse, une terreur enfantine d'autant plus torturante qu'on est trop jeune pour vérifier ou infirmer les intuitions. Il faudra quitter ce pays. Pour tous, un déchirement. Pour l'enfant apeuré, la France est une *« terre promise »* : enfin, il pourra y respirer et vivre dans la tranquillité.

Vu sous cet angle, ce premier roman, tout en notations d'une fine sensibilité, répercute, de façon originale, le grand drame franco-algérien. L'auteur a emmêlé à cette histoire son drame personnel : se découvrir pas comme les autres, sur le plan de la sexualité, ses phantasmes explosant en courts chapitres au long du récit. Il n'est pas certain que celui-ci y gagne.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LES OISEAUX NOIRS, de Jean-Marc Barroso. Olivier Orban, 208 p., 59 F.

La drôle de guerre de Claude Delmas

Comme l'amour, la guerre est un des gagne-pain du romancier. Mêler les deux n'est que banalité. Mais le talent étant de faire du neuf avec du vieux, on peut dire que Claude Delmas n'en manque pas.

Avec des thèmes éculés, il compose une histoire originale. Ce conflit qui éclate entre le nord et le sud de la planète et qui annonce peut-être la fin du monde occidental, il ne nous le fait pas vivre en nous plongeant au cœur de combats apocalyptiques, mais en nous invitant aux abords d'un village du Midi. C'est là que, à la tête d'une poignée de gaillards habitués aux coups de main, le narrateur attend l'ennemi insaisissable, nous installe avec lui dans une drôle de guerre qui rappelle le triste temps des Gamelin. L'enjeu est immense et il ne se passe rien, sinon les apparitions sporadiques d'un mystérieux Morton, ami-rival, vraisemblablement agent double, rappel des amours anciennes, des ambiguïtés présentes.

La somnolence — très symbolique — et la torpeur qui gagnent ces hommes spécialistes de la violence qui trompent leur ennui avec des aventurettes plus sexuelles qu'amoureuses ne sont cependant pas sans susciter pour leur chef un regard sur soi-même, une découverte de la vie, ne serait-ce que dans la beauté d'un paysage, qu'il soit intérieur ou dans le frissonnement d'une plaine que recouvre la neige. On pourrait penser à une « prise de conscience », mais c'est plus que cela. Ce roman sans fioritures ni effets est celui de la décomposition et du renouveau, de la peur et de l'espoir, délicat mélange servi par la joliesse et l'efficacité d'une écriture où la poésie n'estompe jamais le réalisme.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ CHRONIQUE DES GUERRES OCCITANES, de Claude Delmas, P.O.L., 157 p., 65 F.

Le dégoût de Raymond Guérin

Les Poulpes, que l'on réédite aujourd'hui, achevaient, en 1953, la publication par Raymond Guérin de son *Ebauche d'une mythologie de la réalité*. Les deux premiers volumes, *l'Apprenti* et *Parmi tant d'autres feux* (1) nous avaient fait pénétrer dans l'univers amer de cet écrivain qui ne dissimula jamais le dégoût que lui inspirait *« l'humiliation de vivre »*.

Ce roman dense et touffu, qui souffre de longueurs et de répétitions, décrit en termes crus la vie du « Grand Dab » pendant ses trois ans et demi de captivité en Allemagne. Raymond Guérin ne restitue à son héros sa véritable identité, M. Hermès, que lorsque celui-ci s'évade dans le souvenir de Delphine, la femme aimée maintenant inaccessible.

Le regard sans complaisance de Guérin n'épargne ni ses geôliers allemands (les Tordus) ni ses compagnons d'infortune qui, réduits à l'état animal, abandonnent toute forme de dignité. La faim, la misère sexuelle, les solitudes superposées, la morne répétition des nuits, ont brisé en eux toute volonté de résistance. Le Grand Dab, lui, ne craignait pas de mourir de faim, *« ce qui le désespérait, c'était la montée d'une ère où il savait qu'il ne pourrait vivre que par dérision »*.

Réfractaire à tout et à tous, le Grand Dab passera de camp en camp sans abdiquer son refus. Libéré, et de retour à Paris, il constatera incidemment qu'il n'est plus qu'un revenant, *« un infirme mental »*. Huit ans après sa libération, Raymond Guérin, en écrivant son livre, notait que *« l'océan démonté de la sottise n'avait pas encore regagné ses rives »*.

PIERRE DRACHLINE.

(1) Réédité dans la collection « L'Imaginaire », chez Gallimard.

★ LES POULPES, de Raymond Guérin. Editions Le tout sur le tout, (11, rue Barrault, 75013 Paris), 571 p., 150 F.

bandes dessinées

Bulles sacrées

● TOUJOURS LA BIBLE. — Comment s'étonner que Claude Moliterni, qui passe, à juste titre, pour le « pape de la bande dessinée » en France, ait formé, il y a quatre ans, le projet d'une « Bible en bandes dessinées » ? C'est naturel, sinon surnaturel. Comment s'étonner que ce projet ait séduit les grands de l'édition (Dargaud en France, Mondadori en Italie), et même le groupe *la Vie* ? Car la Bible en bulles, ça marche, ça a toujours marché et ça marchera longtemps. Il y eut celle de Thivollier, celle de *France-Soir*, il y a celle d'Hachette. Il y aura celle de Moliterni (125 F) et du cardinal Etchegaray, puisque l'archevêque de Marseille appuie cette édition par une introduction louangeuse qui a valeur d'*imprimatur*.

C'est que Claude Moliterni a pris plutôt deux précautions qu'une. Il s'est associé à un dessinateur célèbre en Espagne — Jesus (!) Blasco, — dont la manière traditionnelle sied au caractère sacré du sujet. Point d'extravagances graphiques. Des équipes de théologiens ont relu le « scénario » à la loupe. Et Claude Moliterni lui-même a « oublié » quelques passages (le manteau de Noé...), sans doute parce que cette B.D.-là veut toucher un public d'enfants et d'adultes. Du beau travail, forcément hiératique.

● VIOLENCES. — Loin de la Bible, le scénariste Jean Vautrin et le dessinateur Jean Teulé se sont associés pour saisir notre société au ras des banlieues et des vies quotidiennes. Leur *Bloody Mary* (Glénat, 69 F) est d'une force prodigieuse et désespérante. Sang, sperme, vies bêtes et gâchées, dureté, évanescence : sur ce fond où le béton est autant dans les têtes qu'à l'extérieur, ils déroulent un passionnant polar à plusieurs entrées, mais sans issue.

Dans la même veine noire, Guy Vidal (texte) et Alain Bignon (dessins) publient avec *Plus con on tue* (Dargaud, 52 F), l'une des meilleures dénonciations du terrorisme à l'européenne (Brigades rouges, bande à Baader...). A faire lire à tous ceux qui seraient tentés. Un polar politique où les tueurs apparaissent pour ce qu'ils sont et que le titre indique.

● RÉÉDITIONS. — Comme s'il en pleuvait en ce bel automne ! Pour tous les âges de la nostalgie. Ceux qui portaient des culottes courtes dans les années 30 retrouveront dans le septième volume de l'*Intégrale de Mickey* (Dargaud, 42 F) l'essence même du génie de Walt Disney avant que le mercantilisme ne transforme ses intuitions en système multinational. De la même époque, de la même Amérique des *comics*, voici resurgi l'aventurier des terres asiatiques, *Jungle Jim*, fils — comme Flash Gordon — de l'inégalable dessinateur Alex Raymond. Des aventures parues dans la presse entre mars 1938 et décembre 1939 et que publient aujourd'hui les éditions Champion-Slatkine (390 F). Ah ! qu'il était beau, l'impérialisme de papa !

Tout près enfin, Alexis, le jeune dessinateur français mort il y a quelques années et dont les éditions Audie-Fluide Glacial rééditent le seul album qu'il ait réalisé sans scénariste : *Avatars et coquecigrues* (38 F). Ça nous le fait regretter un peu plus.

● ÉPINAL. — On crut naguère mourante l'imagerie d'Epinal. C'était compter sans l'Imagerie Pellerin, qui nous régale, si l'on peut dire, depuis 1735. Par un de ces cycles qui font l'Histoire, ceux qui furent les ancêtres de la B.D. la récupèrent aujourd'hui, dans une rencontre subtile où chaque genre nous donne ce qu'il a de mieux. Pour Epinal, ce sont les grandes planches, sur beau papier, imprimées d'un seul côté, et, pour la B.D., les fantaisies graphiques et textuelles, la liberté imagière, sans les raideurs d'antan. Le premier album de la série qu'annonce la maison Pellerin est dû à Fred (80 F), dont on ne dira jamais assez de bien. Le prochain sera confié à Tardi. Longue vie à l'imagerie réinventée !

● LATIN. — Si vous en avez assez de lire les aventures d'Alix en français, vous pouvez désormais les lire en latin. Deux universitaires, Claude Aziza et Michel Dubrocard, viennent d'adapter *le Fils de Spartacus* dans la langue de César. *Spartaci filius* est évidemment à lire avec un Gaffiot, ce qui nécessite de lui consacrer quelques heures (35 F). Que n'a-t-on inventé la B.D. en latin au temps où les lycées étaient pleins de jeunes êtres en souffrance, bâillant de déclinaisons en *Enéide* et de *Guerre des Gaules* en cicéronneries !

BRUNO FRAPPAT.

roman

« UN PRINTEMPS FROID », DE DANIÈLE SALLENAVE

Comme un souvenir d'orage

(Suite de la page 29.)

Prenez le musicien illustre. Il devrait mourir pacifié, lui dont l'art s'appuyait sur une technique vérifiable, et que fêtent les médias, friands, comme on sait, de vieux virtuoses. Eh bien, l'assaut goujat des caméras précipite sa mort et la gâche, l'empêchant de s'arrêter aux souvenirs qu'il voudrait être les derniers, un grand-père marchand de bois, un vers dont la rime se dérobe, un rond de femmes en tablier causant sous un tilleul...

QUE la mort s'empare d'un violoncelliste ou d'une chienne couvée par deux veuves, c'est toujours une affaire de souffle et de sueur, de soubresauts inutilement prolongés. Une enveloppe plastique, un chiffon souillé, et par ici la sortie, ni vu ni connu ! Au mieux, nous survivons sous forme d'une figure tremblotante dans la mémoire d'un petit-fils, qui, lui-même... Un regard échangé entre aïeul et gamin à travers une toile cirée : il faut se contenter de ne peser sur terre que ce poids-là, et alors le moment qui passe, ma foi, tient lieu d'éternité.

Telle est la leçon de ces récits, si on en cherche une. Mais Sallenave, qui aurait les moyens de manier le concept, s'impose, en romancière, de partir de la vie, et d'y rester, sans s'évader du concret apparent. On peut trouver ce concret un peu trop misérabiliste et lugubre. Mais la littérature n'a pas à refléter équitablement la réalité, ni à distiller l'optimisme, comme l'y poussent les marchands. Chaque écrivain choisit le motif qui le flatte. Pour Sallenave, c'est la petite vieille assise, les mains bien à plat sur les cuisses ; voilà tout.

J'ai cité Duras. Elle y fait penser, mais aussi au Pérec des *Choses*, au Lainé de *la Dentellière*, à la Suzanne Prou des *Bernardini*, bref à ceux de nos romanciers qui ont rompu avec l'introspection d'âme à la Mauriac et acclimaté le behaviourisme anglo-saxon, sans tomber dans le chosisme du nouveau roman, ni dans le flou systématique.

CHAQUE fois qu'elle le peut, Sallenave situe ses personnages historiquement, géographiquement, socialement, culturellement. Elle réussit à parler d'eux comme ils le feraient eux-mêmes, sans le recul que pourrait lui donner son savoir, avec leurs lieux communs, leurs dictons chétifs, leurs à-peu-près, observés et rendus en dialoguiste accompli.

Détail significatif de son art : la lumière, dans *Un printemps froid*, n'est jamais perçue directement, mais par des reflets circonscrits : scintillements d'eau renvoyés sur un bout de plafond, neige de téléviseur mirée par un parquet, rectangle de soleil sur un trottoir, rayons de couchant émiettés par les feuillages d'un tilleul. Univers d'ombres portées, de lueurs ricochées ; caverne platonicienne où les idées auraient fait place à des bribes d'existence, à des remuements d'être, plus romanesques, vous verrez, que toutes les chevauchées de péripéties.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ UN PRINTEMPS FROID, de Danièle Sallenave, P.O.L. éditeur, 214 p., 78 F.

Une femme qui apprivoise le temps

● *L'art de soigner le mal par le mal.*

DANIÈLE SALLENAVE ne devrait pas recevoir de journalistes dans son appartement, car lorsqu'on s'y assied pour un court entretien on n'a plus envie de partir. Elle cale sa haute silhouette vêtue de noir dans un fauteuil, rajuste son écharpe violette, et l'on s'installe dans une longue conversation qu'on ferait volontiers durer au-delà du raisonnable si l'on n'était retenu par quelque souci des convenances.

Elle est de ces gens, rares, qui semblent avoir maîtrisé la course perdue d'avance contre le temps. Elle parle comme si elle n'avait rien d'autre à faire, comme si elle avait tout son temps pour dire, écouter, regarder le soleil d'automne qui donne à la pièce un dernier goût d'été, comme si elle ne venait pas de publier un livre – *Printemps froid*, (voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech) – dont il faut s'occuper, comme si elle n'en préparait pas un autre – et des traductions, et une pièce de théâtre, – comme si elle n'avait pas de cours à mettre sur pied (elle enseigne à l'université Paris-X). Elle a tout cela à faire, mais elle porte une attention absolue à chaque instant. Elle est là, entière.

Les lentes promenades d'une Parisienne

Le temps, l'angoisse qu'il provoque, la mélancolie de ce qui passe et finit, elle a cessé de les voir en adversaires, pour les transformer en compagnons. Ils sont de tous ses livres, *« parce qu'il ne faut pas faire le détour, c'est pire que le mal »*. Elle dévoile ce qu'on veut fuir pour tenter d'oublier les échéances – les ruptures, les morts, les vieillesses, – elle soigne le mal par le mal, *« mais c'est pour consoler. Il faut traverser tout cela. En essayant de ne pas être enfermé dans la fascination morbide »*.


Dessin de CAGNAT

Elle a toujours pris son temps. Pour écrire d'abord. Elle a commencé assez tardivement, en 1967, a publié pour la première fois à plus de trente ans, en 1975, *Paysage de ruines avec personnages* (Flammarion, collection « Digraphe » puis *le Voyage d'Amsterdam ou les règles de la conversation* (aussi chez Flammarion). En 1978, elle s'est brouillée avec « Digraphe » – elle avait créé la revue et la collection avec Jean Ristat – et a donné à Hachette/P.O.L. *les Portes de Gubbio*, prix Renaudot 1980. *« Avant le prix, j'en avais vendu cinq mille exemplaires*, dit-elle en riant, *et cela me paraissait un tirage gigantesque, moi qui étais habituée à des chiffres de mille cinq cents, mille sept cent cinquante. »*

« J'étais sûre que j'écrirais, mais j'aurais pu passer toute la vie sans le faire. » Il lui a fallu *« le temps d'y voir clair »*, la conscience *« du long travail sur la langue »*, une fois le sujet trouvé. *« Il s'impose vite et de façon inamovible, mais, ensuite, il faut rendre la chose communicable, trouver le ton qui évite la dramatisation, qui soit déjà une consolation, choisir le rythme de la phrase. »* Etre écrivain pour Danièle Sallenave, ce n'est pas *« une image sociale, c'est un état par rapport au monde qui nous entoure, une attention autre, pas vraiment une marginalité mais une situation un peu en retrait de la vie normale »*.

Son désir de cet *« état »* et les huit heures d'écriture d'affilée qu'elle cherche à se ménager le plus souvent possible ne l'empêchent pas, nous l'avons dit, d'accumuler les activités. Elle trouve encore un morceau d'automne pour faire des confitures et accomplir dans Paris de lentes promenades, *« au rythme où l'on peut tout voir »*. *« Ecrire, ce n'est pas une nécessité qui sort de moi*, conclut-elle, *c'est une réponse en moi à un monde extérieur : Avant de savoir dire, il faut être capable de voir. »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

portraits

Les révélations d'Henri Thomas

(Suite de la page 29.)

« J'ai pris le train pour Rodez. Artaud n'était pas sorti depuis sept ans. J'étais le premier à le voir. Le docteur Ferdière m'a fait patienter deux bonnes heures au parloir de cette espèce de couvent, tout délabré. Au-dessus de moi, il y avait un grand trou. J'entendais des cascades de sabots dans l'escalier. Un bruit de bagne. Artaud est entré, l'air méfiant. Il était dans une salle commune, avec des déments, des bergers du Larzac, des gens simples. De temps en temps, ils jetaient par terre ses encres et ses dessins. Ferdière les prenait... Nous sommes sortis dans Rodez.

*« Artaud voulait manger des frites. C'était une obsession. Il en rêvait depuis des années. On a cherché une brasserie. La patronne l'a reconnu. Elle avait travaillé à l'asile. Comme un passeport, il avait posé sur notre table un exemplaire d'*Au pays des Tarahumaras. *Une serveuse s'est approchée, elle a appelé son mari :* « Regarde, monsieur Artaud a marqué tout ce qu'il a vu. » *Voilà comment peut parler quelqu'un. »*

Le mystère de Julien Torma

A la page 197 du *Migrateur*, où il évoque sa khâgne d'Henri-IV, Thomas lève un lièvre que l'on a envie de piéger : *« Nous étions, dans cette khâgne, des pionniers du mépris et d'une subversion curieusement organisée, qui a donné plus tard le Collège de pataphysique, dont le situationnisme n'a été qu'une pâle relique. »* Voilà l'occasion unique de connaître enfin les origines d'une secte dont les membres illustres, de Queneau à Duchamp, de Ferry à René Clair, ont emporté dans leur tombe, s'ils les connaissaient, les véritables arcanes.

« C'est une histoire infernale que je peux raconter, puisque mes amis sont morts. Je suis le dernier à savoir, mais, même maintenant, je ne vous dirai pas tout. Ça commence donc à Henri-IV, le lycée de Jarry et de Fargue. Emmanuel Peillet était dans ma classe. Il allait à la messe tous les jours. C'était, comme nous disions, un « tala ». Son âme damnée, Philippe Merlen, l'accompagnait partout. Un jour, Peillet s'est effondré. Il a renoncé aux offices. Il avait une culture prodigieuse, il lisait l'hébreu, et savait imiter les écritures à la perfection. Je les ai perdus de vue pendant la guerre où ils eurent de bien curieuses aventures. A Reims, ensuite, ils ont fondé le Collège. Asger Jorn a eu le nez creux en parlant, à propos de la pataphysique, de « religion en formation » (2). *Peillet et Merlen avaient même pris des tas de photos des églises de Templiers en Champagne, des photos assez bizarres !*

« Peillet se cachait derrière des pseudonymes, le « docteur Sandomir », « Latis », etc. Il brouillait les pistes. Sur les photos, son visage était flou. Personne ne devait savoir que c'était lui l'âme du Collège. Moi, j'ai vu naître Julien Torma, l'auteur des Euphorismes (3) *que l'on a comparé à Vaché. Un universitaire s'est demandé si c'était un pseudonyme de Fargue ou de Noël Arnaud. Or Peillet m'a montré un poème manuscrit avec le vers suivant :* « Où dorment paisiblement les petits enfants séchés. ». *Et je l'ai retrouvé dans un des livres de Torma. Peillet s'est donné un mal de chien pour faire croire à l'existence de ce personnage. La photographie de Torma, en réalité, c'est le portrait de Merlen. Peillet a même introduit un faux dans la correspondance de René Daumal (4). Il avait rencontré Véra Daumal :* « J'ai une lettre intéressante de René à Julien Torma. Est-ce que je peux la publier ? » *Elle lui avait répondu :* « Oui, à condition que vous mettiez « Collection Véra Daumal ». *Le tour était joué. Armen Lubin, le* « prince grabataire » *que j'allais voir dans son sana de Pessac, a trouvé cela scandaleux. Peillet a travaillé d'une façon insensée pour les* Cahiers du Collège. *C'était un ami fidèle. Je respecte sa figure étrange. Il m'a dit aussi :* « Il y a deux personnes qui peuvent se moquer du Collège, toi et Maxime Alexandre. » *Alexandre était son professeur de philosophie en hypokhâgne. J'ai gardé les lettres de Peillet, calligraphiées à l'encre verte. Toute son histoire et celle de Merlen... »*

Le Migrateur, qui doit son titre à un chalutier ensablé sur une plage de Houat, se ferme sur quelques lignes en italique qui répondent à celles du début, et sur le chiffre 1983. Thomas, après un savant détour, revient en Lorraine, avec la vision du *« saphir aux doigts gelés du Téméraire »*, étendu mort sur la neige. Ce livre, il voulait d'abord l'intituler *le Capricorne*, par allusion au « capricorne écrivain », un insecte qui découpe dans l'écorce des arbres des morceaux en forme de lettres. S'il s'avance en catimini, Thomas a les mêmes rêves que vous ou moi et, quand il déroule ses énigmes, sa mythologie, il déchire exemplairement ce qui nous empêche d'entrer dans le temps, d'y nager et de nous y perdre, en le déchiffrant.

RAPHAËL SORIN.

(2) *Internationale situationniste*, N° 6, 1961.

(3) Réédité aux Ed. Paul Vermont, 1978.

(4) *Lettres à ses amis*, Gallimard, 1951.

هكذا من الأصل

histoire littéraire

LE RETOUR DE CASANOVA

L'homme des plaisirs et de la liberté

LE « Casanova » de Félicien Marceau est un livre remarquable, un des deux ou trois qu'il faut avoir lus dans l'année, en lui donnant pour compagnon de bibliothèque les *Mémoires* de Casanova lui-même.

Je ne chercherai une petite querelle à l'auteur que pour son titre : *Une insolente liberté*. C'est nous qui voyons de l'insolence dans cette liberté de vivre, de penser et d'agir, effectivement stupéfiante. Mais Casanova, lui, ne la voyait pas telle. Elle lui était profondément, intimement, *naturelle*, comme lui étaient le plaisir et l'aventure. La seule occasion de sa vie dans laquelle il ait le sentiment d'avoir perdu le plus précieux des biens, et la volonté de le reconquérir à tout prix, c'est durant les quinze mois de son incarcération « sous les plombs » de la République de Venise, en 1755-1756.

Encore ne se révolte-t-il que physiquement. Il se sait plutôt mauvais sujet à l'égard des lois de la République, ou au moins fort imprudent. Protégé par un sénateur illustre, apprécié de deux autres pour son esprit et son « industrie », il avait toutes les raisons de fuir les mauvais lieux, les mauvais livres et les mauvaises fréquentations. Il les a recherchés : on l'en punit. Rien de plus juste. Mais rien de plus juste aussi qu'il cherche à s'évader, et y réussisse. A bon chat, bon rat.

Pour le reste, cette liberté sans insolence est celle de toute l'Europe ; d'une certaine Europe, au moins. La liberté d'aller et venir, d'abord, que nous ne retrouverons plus jamais à un tel degré. Casanova en use avec une ivresse qui ne s'apaisera que sur le tard.

Qu'on en juge par son calendrier des années 1761-1763. En septembre (1761), un duel qui se termine mal (pour son adversaire) l'oblige à quitter Paris. Au demeurant, il est, comme souvent, chargé de « missions » aussi mystérieuses que lucratives. Il se rend à Strasbourg ; puis Munich, puis à Augsbourg, où il séjourne quelques semaines. Retour à Paris dans les derniers jours de l'année. Et départ quelques semaines plus tard, en grand arroi de femmes et de domestiques, pour Metz, puis Aix-la-Chapelle, Liège, Colmar (je passe sur des escapades annexes), Bâle, Genève, Lausanne, Lyon, Turin, Milan, Gênes (nous sommes alors en mars 1763), Antibes, Marseille, et Lyon. Il retrouve Paris de nouveau, en juillet de cette année-là.

Ce n'est qu'un aperçu : car notre homme, saisi de bougeotte, aura vu aussi Berlin, Londres, Pétersbourg, Dresde, Varsovie, Vienne, Barcelone et Madrid, pour ne rien dire de la Hollande, de l'Italie et de Constantinople. Le tout, comme s'il n'existait pas de frontières dans cette heureuse Europe.

Il faut de l'argent, pour cela. Casanova en a, énormément par périodes, souvent beaucoup. Le plus gros lui vient (en 1757, il a trente-deux ans) du « coup » de la Loterie Royale, notre Loterie nationale d'aujourd'hui, dont il est effectivement le promoteur. Il en tire, écrit-il, un million d'alors, dont il faut faire quelque quarante millions (lourds) d'aujourd'hui, quatre milliards de centimes, dans la mesure où la comparaison est possible. Le fait est qu'il mène un train de vie de très grand seigneur. Tout lui est bon pour le soutenir : les « affaires », les missions et les commissions, le jeu – un jeu d'enfer, souvent « heureux », – une petite « manufacture » d'étoffes de soie qu'il a fondée, et enfin l'exploitation amusée de la crédulité humaine. Rien de cela n'est délictueux, ni même malhonnête dans les vues de l'époque. On pense beaucoup à Beaumarchais, son contemporain.

On pense beaucoup aussi, à d'autres égards, à Andréa de Nerciat (ils se sont connus), et même à ... Diderot. Car, enfin, *les Bijoux indiscrets, la Religieuse, Est-il bon, est-il méchant ?, Jacques le Fataliste*, et surtout *le Neveu de Rameau*, tout cela, c'est du Casanova tout pur : un libertin, mais pas un don Juan et encore moins un tortionnaire ; amoral, mais sans ostentation ni système ; plutôt bon, quand cela ne le gêne pas dans ses affaires ni dans ses plaisirs, et jamais méchant ; aussi à l'aise avec les plus grands qu'avec la canaille, avec les hommes qu'avec les femmes ; égal à lui-même dans la fortune et l'infortune ; vivant avec délices le jour qui passe, sans projets ni regrets. Ses seuls ennemis ? Le sérieux et les *sérieux*, la platitude et les plates gens. C'est dire qu'il n'était pas fait pour notre époque.

Sa devise ? *Sequere deum*, « suivre le dieu » du moment. C'est une philosophie un peu courte ? Sans doute. Mais la vie de l'homme est-elle si longue ?

JACQUES CELLARD.

★ UNE INSOLENTE LIBERTÉ, LES AVENTURES DE CASANOVA, de Félicien Marceau, Gallimard, 361 p., 86 F.

La langue de la nostalgie

C'EST en Bohême, accablé par la vieillesse, l'ennui et la misère, que Casanova commence de rédiger l'histoire de sa vie. Jusqu'à la veille de sa mort, il ne cessera de retravailler, de corriger, ses *Mémoires* d'après les carnets qu'il transportait toujours avec lui et dans lesquels il avait consigné les conversations et événements de son existence.

Dans une étude aussi séduisante qu'érudite (1), Chantal Thomas s'interroge sur les raisons qui ont poussé Casanova à écrire ses *Mémoires* en français. *« Faut-il y voir*, se demande-t-elle, *une dédicace amoureuse, [le français étant] la langue d'élection de sa séduction, celle même de la jeunesse et d'une puissance sans défaut ? Ce serait donc pour lui qui écrit dans l'isolement de la vieillesse et d'une foule de domestiques allemands qui se moquent de lui la langue de la nostalgie. »*

La cour de Versailles était, aux yeux de Casanova, la référence absolue. Ce libertin, si expéditif dans ses conquêtes, était fasciné par quelques grandes dames, notamment par la duchesse de Chartres, qu'il adora d'un amour invisible et silencieux. Un jour, Casanova se rendit exprès à l'Opéra pour voir l'objet de sa passion. Dans la grande allée du Palais-Royal, elle l'aperçut et lui sourit. Peut-être est-ce pour ce sourire qu'il écrivit sa vie en français...

R. J.

(1) Publiée par la revue *l'Infini*, été 1983.

Les indifférences du séducteur

AUBAINE pour les casanovistes : la réédition de l'essai consacré en 1928 par Stefan Zweig à Casanova. C'est avec le *Casanova ou l'anti Don Juan* de Félicien Marceau (1948), le *Casanova ou la dissipation* de Robert Abirached (1961) et le présent texte de Félicien Marceau (1983), l'un des essais essentiels qui jalonnent les études casanoviennes.

Stefan Zweig ne disposait pas à l'époque du texte complet et authentique de *l'Histoire de ma vie*, confisqué par l'éditeur allemand Brockhaus. Il s'en plaint amèrement. On ne lui reprochera donc pas d'avoir ignoré les escapades homosexuelles du séducteur, vertueusement caviardées par le premier adaptateur.

Ce n'est d'ailleurs qu'un détail. Zweig a bien vu la conjonction de destins extraordinairement heureux qui font de l'histoire de la vie de Casanova une réussite unique : l'époque, l'homme, sa mémoire exceptionnelle, son goût d'écrire, la retraite un peu souffreteuse qui l'oblige en quelque sorte à cette « recherche du temps perdu », et, couronnant le tout, la survie, très improbable au départ, du manuscrit des *Mémoires*.

Ceux-ci ont été rédigés dans les années 1790. Après quoi, on perd leur trace durant plus de vingt ans. Vers 1820, un vague petit-neveu du séducteur en vend le manuscrit à l'éditeur allemand Brockhaus. On connaît la suite : et l'on sait qu'il a fallu attendre... 1960 pour voir publié dans son intégralité le texte original de l'*Histoire de ma vie*.

Casanova, note Stefan Zweig, se meut à l'aise dans une sorte de vide moral et religieux. Un vide esthétique aussi : *« La nature et l'architecture, Casanova ne les remarque pas du tout, parce que l'organe qui nous lie au Cosmos, parce que l'âme lui manque complètement* (p. 122). »

Mais ces indifférences, Casanova les partage avec bien des hommes de son époque. En fait, plus que l'anti-Don Juan, il est l'anti-Rousseau absolu, jusque dans l'épreuve de la confession autobiographique.

La traduction d'Alzir Hella (pour le texte de Stefan Zweig) est parfois lourde, et trahie par quelques germanismes. Il n'en faut pas moins lire ce texte, riche d'idées.

J. C.

★ TROIS POÈTES DE LEUR VIE (Stendhal, Casanova, Tolstoï) de Stefan Zweig, 308 p., traduction d'Alzir Hella, Belfond, 79 F.

jeunesse

LISEZ AUSSI LES LIVRES DE VOS ENFANTS

Petits formats et gros mots

RAISONS *économiques* ? Adaptation à la taille du lecteur ? Diversification d'une fabrication qui a connu une croissance trop brusque ? Prix du papier ? Les motifs du changement d'échelle des livres pour la jeunesse sont multiples et évidents, et l'on a vu, en moins de cinq ans, s'imposer partout le « petit » livre : d'abord par l'intermédiaire du « livre à lire » en format de poche (« Folio junior », « Livre de poche jeunesse », « L'ami de poche » et « Croque-livres » chez Casterman, L'École des loisirs, le « Père Castor », etc.).

Rapetissement aussi dans le format des livres d'images, qui, sans perdre de leur lisibilité, ont abandonné le côté guindé, intimidant du « bel » album qu'on ouvre avec déférence. Le petit livre n'est pas un sous-livre, un produit de rationnement, un produit pauvre, cela il faut l'apprendre aux adultes, qui se laissent trop souvent séduire par certains gros volumes – toujours disponibles, bien diffusés – lesquels conduisent à l'indigestion et à l'ennui...

Les ouvrages documentaires ont également fait leur entrée sur le marché dans ce format, et le dernier-né de Gallimard « Découverte cadet » vient d'arriver en force (quinze titres, avec une réussite confirmée : *le Plaisir des mots*, de Georges Jean, a reçu un des prix de la Fondation de France). Les saisons, les amis, les fleurs, les peintres, la tour Eiffel, les marins, la montagne..., c'est utile pour apprendre avec plaisir, c'est joliment illustré, entièrement en couleurs, et le texte se lit aisément : une vraie encyclopédie (à partir de huit ans).

Autre nouveauté, les anthologies du « Livre de poche jeunesse » présentées par Simone Lamblin. Des textes pour tous les goûts – tragiques, bizarres, drôles, mystérieux, etc., – pour tous les âges, à lire ou à se faire lire : notamment des *Histoires pour les gourmands* (je vous recommande la délicieuse (?) *Tête de veau* de Georges Courteline, ou bien la *Modeste proposition pour empêcher les pauvres d'Irlande d'être à charge à leurs parents ou à leur pays*, selon Jonathan Swift. Un régal !). Et pour jouer à vous faire peur, lisez donc le volume consacré au *Grand Méchant Loup*, cette pauvre bête qui n'arrive pas à digérer des chaperons de toutes les couleurs. A propos de chaperon, rouge cette fois, mais en photos noir et blanc, « Grasset Jeunesse », avec Etienne Delessert, n'a pas hésité à créer une collection de petits albums cartonnés qui ne plairont sûrement pas à tous les parents : la photographe Sarah Moon, qui a illustré à sa façon le conte de Perrault, matérialise le fantasme de la « peur du loup » : petite fille que guette une ombre en voiture conduite intérieure. La dernière photo – des draps froissés bordés de jours échelle – est proprement insoutenable. A qui s'adresse le livre ? Pas aux enfants, à moins que les parents aient un réel talent pour répondre aux questions difficiles : *« Qu'est-ce que ça veut dire ? Un loup en voiture, ça n'existe pas... Et un monsieur ne mange pas les petites filles... »* Un livre superbe ; à ne pas mettre dans toutes les mains.



• Dessin de Françoise Boudignon illustrant la couverture de « Le grand méchant loup, j'adore », le livre de poche-jeunesse.

Plus rassurants pour la morale traditionnelle, mais tout aussi étranges, deux autres albums mis en images par des peintres contemporains : *la Femme-Feuille*, un conte norvégien, et *l'Oiseau d'Ourdi*, de Grimm, qui nous ramènent aux sources du merveilleux.

Plus prosaïques, signalons encore les « Petits carnets » Syros, des ouvrages brochés extra-plats à petits prix, pour les huit-douze ans, qui serviront dans la vie courante : *les Jours fériés* (du Jour de l'an au jour du maire, vous saurez pourquoi vous êtes en vacances) ; *Incommodités* (transpirer, roter, hoqueter, ces manifestations intempestives de notre corps) ; *Bestioles*, mon préféré, ces puces, mites, punaises et charançons que nous hébergeons sous notre toit.

Enfin, en guise de grand dessert, pour le secondaire, le supérieur et la suite : *le Français en liberté* d'Agnès Rosenstiehl, un vrai album carré grand format plein de mots pour rhétoriciens et linguistes débutants : catachrèse, antanaclase, kakemphaton, hypallage et calembredaine ! Amateurs de scrabble, à vos marques et à vos dictionnaires ! (Mais beaucoup de ces termes n'y figurent pas). Ionesco savait sans doute qu'il faisait une paronomase quand il écrivait : *« Bizarre, beaux-arts, baisers »* ? et Georges Pérec une équivoque avec : *« Dors, hémi-face au lacis d'eau »* ! Un trésor pour les amateurs de vrais gros mots.

NICOLE ZAND.

★ « DÉCOUVERTE CADET », albums cartonnés 11,4 × 18,6 centimètres, 88 ou 96 pages, Gallimard-Jeunesse, environ 30 F.

★ « LES ANTHOLOGIES DU LIVRE DE POCHE JEUNESSE », illustrations noir et blanc, 11 × 16,5 centimètres, Livre de poche, 160 pages.

★ COLLECTION « IL ÉTAIT UNE FOIS », dirigée par Étienne Delessert. Albums cartonnés 15,8 × 22,2 centimètres, Grasset-Monsieur Chat., 32 pages, 45 F.

★ « LES PETITS CARNETS », ouvrages brochés, 11 × 17 centimètres, Éd. Syros, 32 pages, 15 F.

★ LE FRANÇAIS EN LIBERTÉ, d'Agnès Rosenstiehl, cartonné, illustrations couleurs, 24 × 26 centimètres, Larousse, 48 pages, 51,30 F.

lettres étrangères

Les paradoxes de Peter Handke

Après *la Chevauchée sur le lac de Constance*, à l'Espace Cardin en 1974, et *Les gens déraisonnables sont en voie de disparition*, au Théâtre des Amandiers (1978), Claude Régy met en scène *Par les villages*, de Peter Handke, dans l'adaptation de Georges-Arthur Goldschmidt. La première représentation aura lieu au Théâtre national de Chaillot le 24 novembre. La pièce a été créée en allemand au Festival de Salzbourg 1982 ; c'était la première réalisation théâtrale du cinéaste Wim Wenders.

Depuis 1973, depuis *Les gens déraisonnables...*, Peter Handke n'avait pas écrit pour la scène. *Par les villages*, dernière partie d'une tétralogie (1), prend d'ailleurs la forme d'un poème dramatique, plus que d'une pièce traditionnelle – *« Il n'y a pas de dialogues, pas de tac au tac »*, dit Claude Régy. Le thème en est le retour d'un poète dans son village, à la demande de son frère, charpentier dans les travaux publics. *« J'ai essayé*, a expliqué Handke, *de faire renaître toute l'innocence qui était en moi avant que j'écrive ma première phrase littéraire. En retrouvant cette innocence, j'ai replongé dans mon histoire, celle de la Carinthie où je suis né dans une famille qui parlait le slovène et qui s'est transformée après la seconde guerre mondiale en une famille complètement allemande. Et j'ai compris tout ce qui m'a poussé à écrire. »*

Un beau récit, *Histoire d'enfant*, et *Par les villages*, le texte du poème dramatique, viennent de paraître chez Gallimard, dans la traduction de G.-A. Goldschmidt. En même temps, Christian Bourgois réédite un recueil de poèmes *le Non-sens et le bonheur* (suivi d'un entretien avec Nicole Casanova).

Nous accompagnons la critique d'*Histoire d'enfant* d'extraits inédits d'*Histoire de crayon*, suite d'impressions et de réflexions, que l'auteur qualifie lui-même de *« livre joyeux de méditation d'un homme qui s'est retrouvé » (2)*.

(1) La tétralogie est composée de : *Lent retour* (roman, paru en France en 1982), *la Leçon de la Sainte-Victoire* (essai, en cours de traduction), *Histoire d'enfant*, et *Par les villages*.

(2) Ce texte, qui date de 1982, est en cours de traduction.

Un père cannibale

DE 1969, année de la naissance de sa fille Amina, à 1979, Peter Handke partage la vie de celle-ci, observant jour après jour les faits et gestes d'Amina et son propre comportement vis-à-vis d'elle. Le livre que lui a inspiré cette expérience vécue tour à tour en Allemagne et à Paris, en compagnie de la mère de l'enfant d'abord, puis seul avec cette dernière, ne ressemble à aucun de ceux qui ont été écrits jusqu'ici sur le thème vieux comme le monde des rapports entre un père et sa fille.

Dès le premier instant, confie Peter Handke, l'enfant apparut à l'adulte *« comme le maître auprès duquel il pourrait apprendre »*. *Histoire d'enfant* est le récit de cet étrange apprentissage où l'enfant joue le rôle d'éducateur et le père celui de l'éduqué. Lorsque celui-ci découvre sa fille à travers la paroi vitrée de la maternité, l'impression qui l'emporte est tout d'abord celle d'avoir pour une fois terminé un travail dont il peut s'estimer satisfait. Cette nouvelle présence ne va pas tarder cependant à modifier sa vie et sa conception du monde. Face à sa femme, il se sent de plus en plus un étranger. Les jeunes mères d'aujourd'hui lui font penser à des « saintes Nitouches », voire à d'éventuelles *« étrangleuses »*. Face à ses anciens amis, il a l'impression de se trouver en présence d'un pouvoir hostile. Ressenti dans les premiers temps comme un élément perturbateur, l'enfant finira par lui apprendre à avoir plus de temps pour les couleurs, à voir les formes avec plus de précision et à *« éprouver plus profondément que par de simples nuances l'écoulement des saisons dans une fougère qui se déroule, une feuille qui prend l'aspect du cuir ou la croissance des anneaux d'une coquille d'escargot »*.

Histoire d'enfant constitue sans aucun doute l'une des déclarations d'amour les plus brûlantes et les plus passionnées qui aient jamais été adressées par un père à son enfant. Dans une scène plus étonnante, Peter Handke décrit notamment l'épouvante et le désespoir qui s'emparent du père un jour où il s'est laissé emporter, dans un moment d'impatience, à frapper sa petite fille, ainsi que la joie presque insensée qui le submerge après que celle-ci, suppliée à croupetons, *« dans les formes les plus anciennes de l'humanité » (sic)*, a daigné lui accorder la silencieuse consolation d'un regard. *« C'est seulement*, commente l'auteur, *dans la contrition d'une défaillance ou d'une faute où, magnétiques, les yeux s'ouvrent que ma vie s'amplifie jusqu'à l'épique »*.

Et pourtant, si l'enfant est présente tout au long du livre, c'est d'une présence en creux qu'il s'agit. Ce qui importe à Handke, ce n'est pas Amina en tant que telle. Non seulement on ne trouvera ici aucune des anecdotes propres à ce genre de récits, mais les enfants sont même qualifiés quelque part de *« peuple étranger »*, de *« tribu adverse, cruelle et implacable... barbare sinon même cannibale »*. Ce qui importe, ce sont les découvertes faites par le père, en l'occurrence Peter Handke, grâce à sa fille Amina.

Histoire d'enfant, c'est aussi, en effet, un passionnant journal intime. Et ce n'est pas le moindre intérêt de ce livre – au demeurant admirablement traduit par Georges-Arthur Goldschmidt qui a réussi à rendre le mélange de précision et de poésie propre à l'auteur – que de nous faire découvrir le point de vue de Peter Handke sur les sujets les plus divers : Paris et les raisons qui l'ont amené à s'installer dans cette ville, puis à la quitter, l'Allemagne et le passé récent de ce pays, la manière dont travaille l'auteur (*« Sans mon amour de la forme*, confie-t-il, *je serais devenu un mystique »*), et, bien entendu, l'éducation (le père et l'enfant doivent avoir l'impression de faire route ensemble *« comme dans le ventre d'un grand navire de paix »*).

Il est vrai que, soucieux, selon son habitude, d'élever le quotidien au niveau de l'épopée, Peter Handke a pris soin de rédiger son récit à la troisième personne et d'en éliminer toute référence précise. Mais les subterfuges employés sont tellement cousus de fil blanc que c'est un jeu d'enfant de remplacer les noms fictifs : *« l'enfant »*, *« l'adulte »*, *« le pays d'origine »*, *« la ville étrangère »*... par ceux, véritables, qu'ils recouvrent.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ HISTOIRE D'ENFANT, de Peter Handke, traduit de l'allemand par Georges-Arthur Goldschmidt. Gallimard, 116 p., 48 F.

Méditation sur l'écriture

Pour un grand drame il faut une injustice criante. Mais ça serait quoi aujourd'hui : le meurtre (en secret et impunissable selon le code pénal) des parents ? L'étalage de l'innocence ? L'hypocrisie des survivants ?

∴

De tous les Tragiques, Eschyle me paraît le plus accompli : pas d'intrigue, rien que la force du verbe, drame pur.

∴

Chez Eschyle exactement le rythme d'un negro spiritual : *« lamentez-vous avec moi – nous nous lamentons avec toi »*, etc.

∴

Et une fois encore comme après chaque travail, je deviens insolent : *« Malheur aux mauvais acteurs qui jouent cette pièce ! »* Mais je pense aussi : les acteurs doivent être ceux qui apportent de l'aide.

∴

Trop de bavardages de famille partout ; évite les bavardages de famille. Fais parfois entrer en scène les membres de la famille comme des amis, puis comme des ennemis, puis comme des inconnus.

∴

De même que j'écrivis dans *l'Histoire d'enfant* à la rencontre du mot *« cantilène »*, de même j'écris dans le poème dramatique, entre autres, à la rencontre des phrases : *« Le village est grand – Le ciel est grand – La paix éternelle est possible. »* L'écriture est toujours aussi un pari de celui qui écrit avec lui-même (mieux : ce sont de nombreux paris isolés).

∴

C'est comme si avec le poème dramatique je franchissais la barrière du dialectique : « infiniment doucement », c'est ainsi que cela doit se terminer. Et le tout ? Quelque chose qu'il n'y a encore jamais eu et que montre pourtant la tradition mais non pas en tant que citation.

∴

Je ne peux pas parler avec eux la langue des autres (quand un enfant change, par exemple : « quand ses résultats diminuent... » ; réunion de parents d'élèves), donc je suis presque incapable d'être sociable. il ne me reste rien d'autre que de continuer à parler de façon opiniâtre ma langue, dans l'espoir que quelques uns reconnaîtront ma langue comme étant une langue.

∴

Une grande faute c'est d'avoir le pouvoir – celui d'enlever la peur aux gens, – et de ne pas le faire, bien au contraire (les journaux).

∴

Ce qui est écrit devrait être si vrai que l'on pleure.

∴

Il faut que j'apprenne à aimer chaque mot à part, comme Cézanne les couleurs, pour que je puisse les mettre de manière répétée.

∴

Je sais maintenant qui je suis et j'écris mot pour mot.

∴

La plupart des soi-disant penseurs ne sont venus à la pensée par aucun malheur, n'y ont pas été poussés : alors comment peuvent-ils bien faire pour penser ?

∴

Quand l'écriture devient comme le tressaillement du corps, elle devient naturelle (dans les moments désespérés chaque moment le plus proche est une écriture sainte).

∴

Dans le poème dramatique, les personnages devraient pouvoir s'adresser l'un à l'autre comme jadis les héros s'adressaient aux dieux : ce serait cela la dramaturgie naturelle, sans les astuces des dialogues et de l'action du théâtre établi.

∴

Le poème dramatique est terminé. Et comment supporter ce qui est dit là ? Je le considère comme mon office. (Moment de profonde reconnaissance d'être né. – Et je sentais la neige qui tombait dehors sur mon visage, dedans.)

∴

Le drame veut dire : tous ont raison – autrement ce ne serait pas un drame mais une histoire d'horreur.

(*« Histoire de crayon »* – extraits – traduction de Georges-Arthur Goldschmidt.)

La prière du gorille

● ***Quand Malamud raconte la Genèse, faut-il en rire, en pleurer, en trembler ?***

LAURÉAT du Prix Pulitzer (pour *l'Homme de Kiev*) et deux fois couronné par le National Book Award, Bernard Malamud a imposé son nom à consonance biblique au tableau d'honneur des lettres américaines. Une dizaine de traductions ont révélé au public français un conteur cruel et tendre, parfaitement à l'aise dans le surnaturel (*le Tonneau magique*), ainsi qu'un romancier narquois dont les héros pâtaugent dans l'enfer des bonnes intentions (*le Commis*). Professeur de littérature dans une université de la côte est, il tient de Chaplin, de Groucho Marx et de Woody Allen, ces stars de l'humour juif qui rebondissent sous les coups du destin. Quoi de plus drôle que les peaux de bananes jetées par Dieu sous les pas de sa créature ? *Comment répondre, sinon par le rire, à l'humour féroce du Seigneur ?*

La Grâce de Dieu défie l'homme de deviner à quelle sauce il sera mangé. Mais l'homme relève la tête et interpelle le Tout-Puissant : *« Humblement, je demande à comprendre les intentions du Seigneur ? »* A quoi Dieu riposte : *« Et qui es-tu, toi, pour comprendre ? »* Qu'est-il d'autre en effet qu'une erreur marginale, bénéficiaire d'une distraction qui lui a permis de ne pas périr, comme tous ses semblables, dans l'apocalypse thermonucléaire ? Quand elle se produisit, cet homme étudiait le fond des océans. Remonté à la surface, à bord de son sous-marin de poche, il constata que l'univers avait disparu. Mais pas lui, Calvin Cohn, une sorte de savant Cosinus, fils d'un rabbin new-yorkais. Et le voilà tout ahuri par le miracle dont il est l'objet. *« Les miracles, ça va jusqu'où ça va*, grommelle Dieu. *Pour sauver l'homme, il faudrait plus que ça. »*

Le Robinson juif et son Vendredi chimpanzé

Conscient d'être « à l'essai », Cohn cherche à faire bon usage du sursis que le ciel lui accorde. Il débarque sur une île avec un jeune chimpanzé, rescapé d'un laboratoire et capable de parler grâce à l'appareil dont on l'a doté. Une seule ombre à la joie de trouver un ami : l'animal a été initié au catholicisme et ne jure que par *« Josos de Nozoroth qui prêcha les chimpanzés »*. Cohn évite de le contredire. Pas question d'établir des rapports de maître à serviteur. Il suffit au Robinson juif de remplir le rôle de père auprès de son Vendredi singe.

A peine ont-ils terminé leur installation (une grotte tout confort pour la saison des pluies, une cabane pour la saison sèche) et recensé les ressources locales (fruits et légumes en abondance) que les deux compagnons rencontrent une demi-douzaine d'autres chimpanzés, eux aussi épargnés par la catastrophe, suivis d'un majestueux gorille qui tient à garder ses distances. Que de monde ! Dieu a certainement sa petite idée. Mais laquelle ? Cohn se méfie. Il doute que la colère céleste s'apaise jamais, une colère injuste. A qui la faute si *« Dieu n'a pas fait de l'homme l'égal de celui qu'il avait imaginé »* ? Si *« le corps et l'âme s'articulent plutôt mal »*, si donc la créature déçoit le créateur ? Et qu'on n'invoque pas le libre arbitre ! Il y a, c'est évident, un défaut de fabrication. Quel meilleur argument avancer pour obtenir une seconde chance ?

En bon démocrate américain, Cohn décide de fonder une société *« chimpanzoïde qui ne retomberait pas dans les erreurs du passé »*. Secondé par son fils adoptif, il apprend aux singes à s'exprimer, à travailler, à réfléchir et même à pratiquer une sorte d'altruisme fonctionnel. N'ayant pas reçu de nouvelles tables de la loi, Cohn résume en sept admonitions les droits et les devoirs du futur citoyen. Un joli travail ! Qu'en pense Dieu ? Rien. Il se tait comme le grand gorille, qui, du haut de son baobab, assiste sans souffler mot à la naissance de la civilisation. En revanche, les chimpanzés jacassent avec un léger accent antillais. Le lot ne comprend qu'une jeune femelle, pardon, *« une demoiselle qui se lespecte et entend qu'on la lespecte »*, comme elle le rappelle volontiers. Problème d'autant plus délicat que la belle a jeté son dévolu sur Cohn en personne. Férue de Shakespeare, elle délaisse ses semblables dans l'espoir de devenir *« la Luliette à son Loméo »*. Des tensions surgissent qu'aggrave encore l'apparition d'une poignée de babouins, de la racaille, d'inéducables sauvages, du moins au dire des évolués.

Indignes créatures...

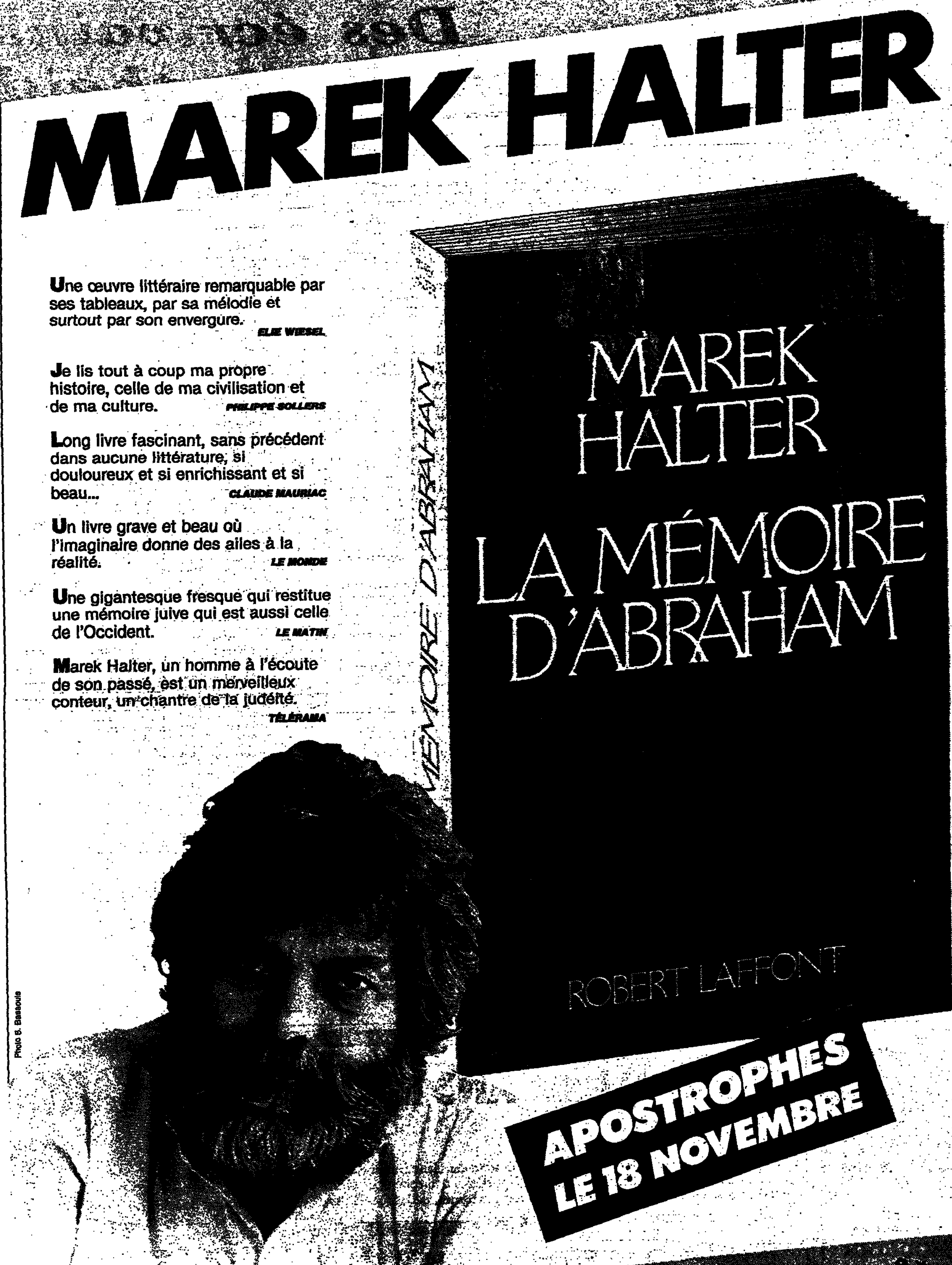
Que faire ? Les voies du Seigneur demeurant obstinément impénétrables. Cohn hésite à *« donner le coup d'envoi d'une espèce nouvelle »*. Pour un savant, quelle responsabilité ! Mais aussi quelle tentation ! Il cède, il est heureux, il voit déjà l'univers repeuplé d'humanoïdes issus de lui-même. Il n'entend pas Dieu (ou Malamud), qui s'esclaffe en coulisses. Et l'horreur se déchaîne. A mi-chemin de leur ascension sociale, les singes décrochent et retombent beaucoup plus bas que leur niveau originel, impatients d'effacer par la violence, par l'abjection, leur bref apprentissage de civilisé. Comme si, ayant acquis la notion du mal, ils y avaient puisé des forces neuves pour le commettre. La frêle utopie de Cohn disparaît dans le sang et le feu. Pourtant, il la quitte sans révolte, sans même céder au désespoir. Car, dans la grande forêt, retentit soudain la voix du gorille, hier rigoureusement muet, qui entame la prière des morts. Et une dernière pensée effleure le dernier homme : *« Qui sait si demain le monde à venir... ? »*

Éclairé par cette lueur finale, le conte philosophique échappe au constat d'échec absolu. Il semble que Dieu garde toujours un paradis terrestre dans la manche, histoire d'en chasser, à chaque occasion, ses indignes créatures. Mais pourquoi ne pas les avoir faites plus dignes ? En vain, Cohn implore-t-il une explication. Peut-être se trouve-t-elle là, devant son nez, comme les pièces à conviction dans les contes d'Edgar Poe, et seule sa myopie l'empêche de la voir. Mais alors, pourquoi l'avoir fait myope ? *« Si Dieu existe, il exagère »*, disait Georges Brassens. Face à cette outrance, à cet abus de pouvoir, Malamud rend grâce. Et parce qu'il a de la tendresse et de la compassion à revendre, son irréprochable piété rayonne d'ironie.

GABRIELLE ROLIN.

★ LA GRACE DE DIEU, de Bernard Malamud, allègrement traduit par Robert Pépin. Flammarion, 235 p., 70 F.

هكذا من الأصل



Des écrivains contre l'apartheid

La haine de l'autre et le mépris de soi

La nature crée des différences ; la société en fait des inégalités.

∴

Cruel et absurde, le préjugé racial n'est ni héréditaire ni spontané. C'est une perversion de l'histoire et de la culture invoquée pour justifier une domination économique et politique.

∴

Le barbare est à l'origine celui qui parle une langue que je ne comprends pas.

∴

L'ignorance, la mesquinerie de l'âme et le malheur, conjugués chez un être, sont les ingrédients suffisants pour créer le racisme.

∴

La haine de l'autre commence avec le mépris de soi. Le racisme est une misère en soi : pour humilier l'autre, il faut assez se mépriser.

∴

Il n'y a pas de racisme sélectif : quand on n'aime pas les juifs, on n'aime pas non plus les Arabes. La judéophobie (terme que propose Albert Memmi pour remplacer celui d'antisémitisme) n'a d'égale chez celui qui l'exprime que l'arabophobie.

∴

Dans les prisons d'Afrique du Sud, on maintient la discrimination entre Noirs et Blancs dans toute sa rigueur jusqu'à la mort : un condamné blanc aura un traitement moins odieux qu'un condamné noir.

∴

« Quotient intellectuel », « seuil de tolérance », « sperme de Nobel »... autant d'alibis pseudo-scientifiques pour introduire une hiérarchie « naturelle » entre les personnes et justifier la brutalité et l'humiliation des êtres différents.

∴

L'apartheid, comme le nazisme, est le stade ultime du racisme parce que institutionnalisé. Il est inculqué aux enfants comme une donnée naturelle et normale.

∴

Dans une nouvelle, le Jardin aux sentiers qui bifurquent *(Fictions), J.-L. Borges écrit :* « Je pensai qu'un homme peut être l'ennemi d'autres hommes, mais non d'un pays ; non des lucioles, des mots, des jardins, des cours d'eau, des couchants. »

Ainsi il est plus commode de croire à l'existence de la race, ce qui permet la haine par généralisation, c'est-à-dire par uniformité de pensée et unanimité des certitudes, et ce qui provoque massacres et génocides.

TAHAR BEN JELLOUN.

Juan Goytisolo : Les teints basanés attention !

A peine rentrés de vos merveilleuses vacances ensoleillées, n'allez pas prendre le métro, que vous reveniez du bord de la mer ou d'un séjour en montagne : il suffira que le soleil ait hâlé à point votre visage pour qu'on puisse le confondre, sans penser à mal, avec celui d'un quelconque métèque, surtout *si*, malgré votre naturalisation déjà ancienne et votre inaltérable ardeur patriotique, vous présentez des traits et caractéristiques qui dénoncent clairement vos modestes origines : crâne légèrement brachycéphale, cheveux drus, noirs et frisés, pommettes saillantes, lèvre inférieure plus épaisse qu'il ne sied à un pur spécimen national. Votre teint mat, tanné par les intempéries ou imprudemment coloré, de surcroît, par les crèmes dites solaires peut attirer alors sur vous l'attention : déclencher sans le vouloir, comme un aimant, toutes sortes de hasards et de tribulations.

Une leçon d'usages et de manières

Descendez, par exemple, les marches de l'escalier, avancez tranquillement dans le couloir, tout à vos pensées, quand un groupe d'agents en uniforme vous choisira dans la masse compacte des usagers et vous acculera ainsi que d'autres suspects contre une affiche lumineuse et sophistiquée qui vante, comble d'ironie, les beautés touristiques d'un paysage marin ensoleillé : plages sublimes, prix mirifiques, bronzage bon marché !

Si, comme il arrive dans ces cas-là, vous êtes très pressé et, faisant preuve d'une mauvaise humeur intempestive ou d'une lamentable impolitesse, vous exigez des explications du fonctionnaire qui vous retient affectueusement par le bras, celui-ci calmera aussitôt votre impatience au moyen d'un prise experte de karaté qui vous fera toucher le sol inopinément et vous laissera à bout d'arguments.

Si vous ne comprenez toujours pas ce qui se passe et, dans cette position humiliante et ridicule, vous protestez contre l'indignité dont vous êtes l'objet, vous proclamez à grands cris votre innocence et, plus grave encore, vous portez maladroitement la main à votre poche pour en sortir des papiers qui prouvent votre indiscutable nationalité, ce geste impulsif et stupide risque d'être, et sera, très différemment interprété.

Les trois collègues de l'habile ceinture noire viendront aussitôt à la rescousse : tandis qu'il vous soumet à une nouvelle prise infaillible, les autres immobiliseront de concert vos extrémités qui protestent et s'agitent, jusqu'à s'assurer de votre totale et définitive innocuité.

Alors, vous saisissant sans égards pour vos vêtements déchirés, ils vous aideront à monter presque sans toucher terre dans le même tronçon dont vous étiez descendu quelques instants auparavant, plein d'une insouciance légère, afin de vous conduire vers une destination originale et imprévue : le fourgon cellulaire.

Là, en prévision des dommages éventuels que pourrait causer une hargne incontrôlée, ils vous maintiendront à plat ventre pour plus de sécurité, les semelles de leurs bottes appuyées sur différent points de votre corps, tandis que le véhicule se dirige vers le commissariat de police qui lui correspond et traverse la ville à toute allure en actionnant sa sirène endiablée.

Si vous essayez inconsidérément de remuer, si vous vous révoltez contre ce traitement applicable à un nègre sans papiers et, faisant preuve d'une témérité et d'une inconscience qui frisent l'idiotie congénitale ou le cynisme, vous proférez des insultes rancunières et des assertions mensongères, vos quatre accompagnateurs interrompront leurs propos anodins sur leurs diètes, leurs permissions, permanences et services pour couper court, avec promptitude et énergie, à ces insolentes jacasseries : ils vous obligeront à ouvrir votre bouche médisante et vous enfonceront leur massue jusqu'au fond de la gorge.

Splendide leçon d'usages et de manières, destinée à vous inculquer à jamais la notion du respect, si, bruni par le soleil et avec des airs de prolo, vous vous aventurez, mon cher monsieur, dans les couloirs du métro !

(Traduit de l'espagnol par Aline Schulman.)

Michel Leiris : un mot cruel et mesquin

APARTHEID : j'ignore quelle est la prononciation exacte de ce mot et je ne connais pas non plus son étymologie. Mais je sais que, quand je le lis, je pense toujours à « hideux », adjectif auquel sa dernière syllabe ressemble. Quant à sa voyelle initiale, je la tiens pour un *a* privatif qui convient à la désignation d'une politique cruelle et absurde puisqu'elle tend à refuser à certains l'appartenance pleine et entière à cette espèce humaine dont, quelle que soit notre couleur, nous sommes tous les représentants.

Apartheid : terme dur et mesquin, dont la tonalité générale évoque le bruit de l'ouverture d'une trappe de pendaison.

André Brink : Une marque indélébile

ON éprouve une certaine angoisse devant l'apartheid quand on sait que ceux qui sont responsables de ce système élaboré de survie aux dépens d'autrui appartiennent au même peuple que soi sur le plan de l'histoire, de la culture et de la langue. *Homo sum... ?*

Cela signifie qu'il me faut diriger tous mes écrits, qui inévitablement sont l'expression de ce que j'ai de plus profond en moi, contre ceux-là même dont je suis issu. Cela impose le choix moral le plus difficile de tous : lutter non pas d'abord pour soi-même, mais pour ceux qui sont les victimes les plus évidentes de l'apartheid. Finalement, bien sûr, cela conduit à découvrir que *tout le monde* est victime d'un tel système : si l'opprimé est mutilé ou détruit physiquement, l'oppresseur lui-même devient sujet d'une décadence et d'une mort morale et spirituelle.

Ce dont je suis témoin, ce qui fait partie de la texture de ma vie quotidienne laisse sa marque indélibile sur moi en tant qu'être humain et en tant qu'écrivain.

Je vois des jeunes à qui on refuse une éducation de qualité parce qu'on ne leur permet que d'apprendre à s'adapter dans une société de maîtres et d'esclaves. Je vois des familles séparées parce que les femmes et les enfants ne sont pas autorisés à vivre avec les travailleurs migrants. Je vois des millions de gens déracinés de leurs territoires traditionnels et rejetés dans le désert afin de laisser plus de place à la prospérité blanche. Je vois des gens dépouillés de leur histoire et de leur identité parce qu'ils ne font pas partie de la race des maîtres choisie par Dieu. Je vois des amants séparés parce que, s'ils appartiennent à des races différentes, ils ne sont pas autorisés à vivre ensemble. Je vois le désarroi d'un enfant noir qui regarde son père qu'un homme blanc humilie et insulte — un père qui ne retrouvera jamais sa dignité dans les yeux de son propre enfant. Je vois des enfants tués par balle quand ils osent réclamer pour eux-mêmes ce que dans la plupart des autres pays du monde on considère comme les éléments les plus fondamentaux de la liberté : de quoi manger, un lieu pour vivre, le droit de travailler, le droit d'apprendre, le droit de penser. Je vois de très nombreux hommes mourir en détention sans jugement, alors que leurs assassins respirent librement, assurés qu'ils ont la protection, voire les encouragements de tout un système et de ceux qui en sont les gardiens. Je vois une société entière qui s'enfonce dans le monde illusoire des mensonges, des rumeurs ou des soupçons, à qui on refuse l'accès à la vérité, car la vérité détruirait le système. Je vois des gens « bien », « moraux », « honnêtes », croupir dans l'ignorance parce qu'ils préfèrent ne pas savoir ce qui se passe, de peur que le fruit de cet arbre de la connaissance ne les conduise au désespoir. Je vois le Mal qui se couvre du manteau du Bien, Satan qui met sur son visage le masque de l'Eglise, le Mensonge qui se déguise en Vérité, l'Exploitation qui se présente comme le Sauveur. Je vois toute une génération de jeunes Blancs mutilés physiquement ou spirituellement car on les oblige à défendre l'indéfendable ; et toute une génération de jeunes Noirs qu'on tue ou qu'on blesse pour la simple raison qu'ils sont obligés de lutter pour la liberté dans le pays où ils sont nés. Je vois des régions entières déstabilisées, dévastées, terrorisées par des armées, car l'apartheid ne peut vivre s'il ne domine pas par la force, non seulement ses propres citoyens mais également ses voisins.

C'est cela que je vois, à chaque jour de ma vie, et je prends la plume : et je frémis à la pensée que ceux qui sont responsables de ce mal sont les « miens » — cette nation qui autrefois s'est proclamée comme celle des premiers combattants d'Afrique pour la liberté, et qui aujourd'hui, dans les ténèbres folles du pouvoir, refuse aux autres ce qu'autrefois elle exigeait comme indispensable pour elle-même.

Je vois tout cela et j'écris : et ce qui sort de ma plume ce n'est pas de l'encre mais du sang. Car ce n'est que par le mot que l'on peut conquérir ce monde terrible de silence qui défigure la vérité et glorifie le mensonge ; ce n'est que par le mot que le grondement assourdissant des armes peut être transformé en signification.

Ce n'est que par fidélité à l'humanité tout entière qu'on peut rispoter aux négations, aux destructions et à l'isolement terrifiants de l'apartheid : *pour lui il n'y a d'espoir qu'en se joignant aux vivants.*

(Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau.)



Une exposition dénonçant les méfaits de l'apartheid se tiendra à la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, du 22 novembre au 15 décembre (1). Placée sous le parrainage des Nations unies, elle rassemblera les œuvres de nombreux peintres français et étrangers. Ensuite, l'exposition ira dans d'autres pays : en premier lieu, les pays scandinaves. Si « un gouvernement sud-africain libre et démocratique, issu du suffrage universel », s'établissait un jour, les œuvres lui seraient offertes. Le catalogue de cette exposition (2) mêlera les photos des œuvres et les textes de divers écrivains qui ont voulu témoigner contre l'apartheid. Nous publions, ci-dessous, les témoignages de Michel Leiris, Edmond Jabès, Michel Butor, Julio Cortazar, Juan Goytisolo et d'André Brink, qui dépeint les violences et les ravages commis dans son propre pays.

(1) 11, rue Berryer, Paris-8e.

(2) Rendu public le 22 novembre, cet ouvrage, édité par les *Artistes du monde contre l'apartheid* (6, avenue de Saxe, Paris-7e), sera diffusé dans les librairies d'art (142 p., 150 F).



★ *Affiche de Paul Rebeyrolle*

Edmond Jabes : L'invention du mot

DANS le prolongement d'un livre déjà ancien, toujours présent. Du cri de douleur d'un livre.

Celui qui dit est celui qui mourait de dire. Dont la mort est le *dit-même.*

On ne cesse pas de mourir de ce dit :

« Il m'a dit :
» Ma race est la race jaune.
» J'ai répondu :
» Je suis de ta race.
» Il m'a dit :
» Ma race est la race noire.
» J'ai répondu :
» Je suis de ta race.
» Il m'a dit :
» Ma race est la race blanche.
» J'ai répondu :
» Je suis de ta race ;
» Car mon soleil fut l'étoile jaune ;
» Car je suis enveloppé de nuit ;
» Car mon âme, comme la pierre de la loi
» Est blanche. »

De quelle loi s'agit-il ici ? La loi est sans mémoire. La mémoire est sans loi.

Ne cherche plus à te souvenir. Tu es le souvenir.

Ai-je dit que je me souviens ?

Toute invention est, d'abord, dans les mots. Nous en sommes tributaires. Ils nous marquent aussi fort que nous les marquions. Mots pour la joie. Mots pour le malheur. Mots pour l'indifférence et pour l'espérance. Mots pour les choses et pour les hommes. Mots pour l'univers et mots pour le néant.

Et derrière chacun d'eux, la vie, la simple ou complexe vie guettée par la mort.

L'invention *nous invente à son* tour. Nous utilise à ses propres fins. Nous éloigne ou nous rapproche d'autrui. Nous fête ou nous assaille. Vient à notre secours ou nous terrasse, se substitue à la loi.

Mais de quelle invention s'agit-il ici ? De l'invention d'un mot naturellement, un mot sur mesure, à la mesure de sa funeste invention :

APARTHEID
A pour ABJECTION
P pour POLICE
A pour AFFRONT
R pour REGLEMENTATION
T pour TRAHISON
H pour HEGEMONIE
E pour ECHINER
I pour INTERDIT
D pour DETRESSE immense, détresse d'un peuple.

Pour mon anniversaire — dit un Blanc sud-africain, — j'avais promis à mon copain de me « faire » un nègre.

Il est vrai qu'il fut condamné par les tribunaux de son pays à deux mois de prison, *avec sursis.*

Sursitaires sans remords, un mot dont vous ne soupçonnez pas la puissance pèse sur vous de tout le poids de vos victimes. Un mot que vos consciences cherchent, en vain, à abolir : le mot MEMOIRE.

Sous ce mot-là vous succomberez.

Julio Cortazar : Ce lent, et beau, et nécessaire métissage

L'HUMANITÉ n'est pas une partie d'échecs où les pièces blanches doivent forcément vaincre les noires ou les noires nécessairement l'emporter sur les blanches. L'humanité a inventé les échecs afin que deux joueurs, Noirs ou Blancs, exercent leur imagination au long d'une bataille en bonne et due règle où, au lieu du sang, il y a joute subtile de deux intelligences et de deux sensibilités ; et dans cette bataille un joueur noir peut bouger les pièces blanches et un Blanc les noires, car le Noir et le Blanc sont ici exactement égaux, fous, chevaux et pions.

De même, les hommes sont exactement égaux sur cet immense échiquier dont les cases embrassent des continents, des pays et des villes. Seules les perversions historiques et culturelles de minorités avides de pouvoir peuvent énoncer de prétendues qualifications raciales que la réalité dément en ce lent, et beau, et nécessaire métissage biologique et mental qui peu à peu rapproche des peuples séparés naguère par des barrières que la vertigineuse histoire contemporaine fait tomber à chaque nouveau progrès de la communication, du dialogue international, des échanges inscrits dans un espace chaque jour plus perméable, plus accessible. Il reste beaucoup à franchir encore, mais la projection irréversible de notre futur humain se trouve dans cette conscience qui aurait semblé utopique il n'y a pas si longtemps.

L'apartheid est aussi anachronique que le fait de croire en la génération spontanée ou au système ptolémáique. Tout comme ces croyances, il s'écroulera tel un arbre sec car il ne lui reste pas une goutte de sève pour se nourrir ; il vit d'une monstrueuse tranfusion de sang et de terreur, il se nourrit de peur et se maintient parmi les décombres avec l'orgueil stérile d'une ruine féodale.

Un jeune Noir passe dans ma rue, entourant la taille de sa fiancée blanche. Ma rue sera un jour toutes les rues, l'amour de ce couple se multipliera à l'infini dans le futur. Aidons-le à écraser les zombies de l'orgueil stupide ; au vent du présent, les plumes desséchées de cette chouette empaillée se disperseront dans le néant, le mot *apartheid* deviendra une curiosité de dictionnaire, de même que les trirèmes, les catapultes ou les basilics.

(Traduit de l'espagnol par Ugné Karvelis.)

Michel Butor : La ligne de partage des sangs

TU ne peux pas marcher ici car c'est toi qui as tracé au cours des siècles les sentiers que nous avons empruntés pour nous installer, et qu'il vaut bien mieux pour nous que tu nous traces d'autres sentiers dans l'intérieur de la poussière pour que nous y déterrions nos diamants.

Tu ne peux pas t'asseoir car au cours des millénaires ta peau s'est peu à peu adaptée particulièrement à ce climat et qu'il serait peu conséquent de la part d'un envahisseur de te laisser un tel avantage sans contrepartie jusqu'à ce que notre peau à force de bains de soleil et d'huiles soit enfin devenue aussi noire que la tienne.

Tu ne peux pas manger ici car tu y étais avant nous, et tu risquerais de nous couper l'appétit en nous faisant imaginer une prochaine vague de conquérants plus feutrés, plus sournois que nous, qui nous parqueraient ou nous excluraient, nous interdiraient nos maisonnettes à l'anglaise et le culte de nos stars pour nous imposer d'autres rites.

Tu ne peux pas pisser ici car l'idée qu'une partie du sol et de l'humidité de nos établissements passe par l'intérieur de ton corps détesté, s'y imprégnant d'horribles arômes dont il n'est pas impossible que certains des plus faibles d'entre nous les trouvent séducteurs ce qui serait la porte ouverte à toutes sortes d'aventures et de remords, nous obligerait à de tels travaux d'assainissement et d'évacuation que la continuation de notre séjour ne serait plus d'aucun profit.

Tu ne peux pas souffrir ici car dans la bonté de notre cœur nous ne pourrions nous empêcher de te soigner, de te donner les meilleures chances de survie et à tes enfants de développement alors que dans l'état actuel des choses il est certainement préférable pour toi comme pour nous que la choquante supériorité numérique des tiers par rapport aux nôtres s'atténue rapidement et qu'il convient d'épargner notre sensibilité.

Tu ne peux pas crier ici car tu introduis dans notre langue un accent, un grain, un timbre, un phrasé, des mots mêmes qui nous font nous demander si elle est bien la seule, l'inévitable, s'il n'y aurait pas avantage à en parler aussi quelque autre, quelques autres, jusqu'à la tienne peut-être, même si tu l'as oubliée, ce qui ne nous mènerait qu'à de vains regrets pour lesquels nous n'avons point de temps.

Tu ne peux pas mourir ici car tes ancêtres y sont déjà ensevelis et que c'est bien notre tour de nous étendre et de mourir aussi après avoir préparé le terrain pour toi et nous être profondément mêlés à ta race sans nous en douter, pour laisser la place à nos héritiers.



société

Louis Dumont et l'individualisme moderne

● *Un éloge paradoxal de la hiérarchie.*

Louis Dumont est un cas dans le paysage intellectuel français. Considéré à l'étranger comme l'un des chercheurs importants de notre époque dans le domaine des sciences sociales, il est relativement peu connu dans notre pays, où il a mené une carrière universitaire tardive et discrète, en dehors des grandes institutions (1).

Ses premiers ouvrages portaient sur des sujets très spécialisés du folklore français *(la Tarasque)* ou de la sociologie indienne *(Homo hierarchicus)*. Par la suite, il a entrepris une réflexion plus générale sur l'idéologie contemporaine, mais sans abandonner la démarche propre aux anthropologues, qui consiste à étudier des problèmes soigneusement délimités en s'appuyant sur une documentation rigoureuse. Après *Homo aequalis*, qui se présentait comme une étude sur « *la genèse et l'épanouissement de l'idéologie économique* », voici qu'il vise encore plus loin dans l'universel avec ces *Essais sur l'individualisme*, qui s'annoncent comme « *une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne* ».

Mais là encore, ce titre ambitieux ne doit pas faire illusion : on ne trouvera pas là une de ces dissertations brillantes et hâtivement ficelées dont l'intelligentsia française a le secret. Les sept chapitres qui composent l'ouvrage sont autant d'études « pointues » de philosophie politique ou d'anthropologie. L'une d'elles, consacrée aux philosophes allemands Herder et Fichte, fait partie d'un travail en cours sur l'idéologie allemande, où il sera question notamment du *Wilhelm Meister* de Goethe et de Hegel. « *Je ne suis pas un homme de système,* nous dit Louis Dumont. *Je suis incapable de raisonner sur tout. Je creuse modestement mon sillon, en essayant d'approfondir des sujets particuliers. Je pense d'ailleurs qu'à ce niveau le vrai est l'affaire d'une communauté pour qui nous travaillons, qu'elle soit scientifique-professionnelle, ou plus largement culturelle. Si, un jour, cela devait entrer dans un « système », ce serait une œuvre collective.* »

Le moindre paradoxe n'est pas que cet homme de soixante-douze ans, méticuleux et solitaire, qui s'est toujours tenu à l'écart des modes intellectuelles et qui allie la tradition anglo-saxonne de l'observation empirique et le goût des philosophes français pour la réflexion sur l'idéologie, se trouve soudain au cœur d'un débat typiquement contemporain sur l'individualisme et le social.

L'exemple indien

L'originalité de Louis Dumont est de porter sur la civilisation occidentale le regard d'un chercheur qui a consacré une grande partie de sa vie à étudier un monde qui en est en quelque sorte l'envers : la société indienne (2). Celle-ci se caractérise par deux traits principaux : la globalité (la société étant perçue comme un tout cohérent dont chaque individu est une partie) et la hiérarchie (la position de chacun étant déterminée en fonction d'un système complexe de relations institutionnalisées entre les différents groupes sociaux). Or, explique Louis Dumont, toute l'histoire de l'Occident a été marquée par un effort constant pour arracher la personne à cette emprise de la globalité et de la hiérarchie.

Pour cet auteur, la mise en place de « *l'idéologie moderne* », caractérisée par le triomphe de l'individualisme, est loin d'être un phénomème récent. On en trouve des traces dès l'origine du christianisme, lorsque celui-ci a enseigné que chaque individu était en relation avec Dieu et que la qualité de cette relation unique entraînait une dévalorisation du monde réel. Si, par la suite, l'Eglise, en tant qu'institution, a voulu se constituer en communauté des croyants, quitte à organiser avec l'Empire une répartition entre pouvoirs temporels et spirituels, cette tentative a pris fin avec la Réforme, et notamment avec Calvin, qui a affirmé la solitude radicale de l'homme. Avec la théorie de la prédestination, l'individu échappait à l'emprise de l'Eglise. Son salut devenait une affaire purement personnelle.

Ce progrès de l'individualisme, on le retrouve sur les plans moral, juridique et politique, avec la liberté de conscience, les notions de contrat, de droit naturel, d'égalité, de libéralisme économique.

L'individualisme ne peut toutefois être poussé à ses extrêmes limites. Car ce serait nier cette vérité simple que l'homme est un animal social. Il est membre d'une communauté, et celle-ci a besoin, pour fonctionner, d'un minimum de règles du jeu. C'est pourquoi le mouvement en faveur de l'individu est périodiquement contrebalancé par des courants contraires, tendant à renforcer le collectif, à cimenter le tissu social.

De cette tension entre ces pôles opposés naissent les grands mouvements qui secouent l'histoire de l'Occident, que ce soient l'antagonisme entre l'universalisme individualiste de la pensée française des Lumières et le nationalisme de la philosophie allemande, ou, plus près de nous, le débat entre libéralisme et socialisme. Cette confrontation, lorsqu'elle se dérègle, pouvant aboutir à des phénomènes de pathologie sociale, comme on le voit avec le nazisme ou le totalitarisme.

Le dominant dominé

Un autre aspect de l'idéologie moderne a été de substituer l'égalité à la hiérarchie. Or, réfléchissant à partir de l'exemple indien, Louis Dumont isole la hiérarchie du pouvoir et y voit « *un ordre résultant de la mise en jeu de la valeur* », c'est-à-dire un phénomène humain universel. Mais elle est aussi appliquée à la société comme élément fondamental de l'architecture sociale. C'est la structure qui permet aux hommes d'organiser leurs relations. Refuser la hiérarchie revient simplement à livrer les groupes sociaux à la violence anarchique des rapports de forces. La société recrée alors spontanément, et avec une bien plus grande dureté, les clivages qu'elle nie officiellement, comme on l'a vu aux États-Unis, avec le passage de l'esclavage au racisme. Il faut choisir entre la hiérarchie et la guerre.

Pour Louis Dumont, la hiérarchie ne doit pas se confondre avec le commandement. Il s'agit plutôt d'une domination symbolique qui peut s'exercer à l'intérieur d'une fonction particulière, sans s'étendre à l'ensemble de la société. Ainsi un individu peut-il occuper une position hiérarchique de dominé dans une certaine situation et de dominant dans une autre. C'est un système ouvert d'influences, susceptible de se retourner. A la façon dont le pape Gélase avait au cinquième siècle réglé les rapports entre l'Eglise et l'Empire, le prêtre dépendant de l'empereur pour ce qui est du politique, mais le dominant dans le domaine du spirituel.

Pour Louis Dumont, l'égalité poussée à l'extrême conduit à l'identité, donc au mépris de la différence. Considérer l'Autre comme mon égal est sans doute une noble intention. Mais si cela aboutit à vouloir qu'il me ressemble, c'est lui faire violence. C'est nier sa spécificité. L'égalitarisme des droits de l'homme n'a pas empêché, pendant plus d'un siècle, les hommes de dominer outrageusement les femmes. Mais, dit Louis Dumont, si les femmes ont maintenant raison de vouloir s'émanciper, qu'elles ne cherchent pas pour autant à s'identifier aux hommes. Qu'auront-elles à gagner à cette pseudo-libération si elles n'ont plus rien à nous dire sur la vie, sur la mort, sur la relation avec autrui, de leur point de vue particulier de femmes ?

Ce que Louis Dumont cherche à dire – à partir d'un concept dont le maniement est malaisé tant il est chargé à nos yeux européens de connotations morales et politiques, – c'est simplement que les relations entre les hommes sont plus complexes et plus subtiles que ne le laisse entendre un discours bien intentionné, mais simpliste. Aller jusqu'au bout de l'individualisme et de l'égalitarisme, c'est atomiser la société. C'est laisser l'homme seul maître de ses décisions et de son destin. Et donc singulièrement démuni, car il doit trouver en lui-même les références et les repères que l'organisation sociale ne lui fournit plus. C'est pourquoi, estime Louis Dumont, cet homme a besoin de retrouver pour son propre usage, pour son jugement et son action, ces valeurs « non modernes » que sont la hiérarchie, la transcendance, l'interdépendance, la complexité.

Contrairement aux chantres du « postmodernisme » qui voient dans l'éclatement et la transparence de la société contemporaine les garants d'une liberté portée à l'infini, cet auteur plaiderait plutôt pour un progrès de la conscience commune consistant à intérioriser ce que nos institutions subordonnent nécessairement et dont le besoin, selon lui, se fait pourtant vivement sentir : le legs humaniste des sociétés « non modernes ».

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ ESSAIS SUR L'INDIVIDUALISME, de Louis Dumont, Le Seuil, 267 p., 79 F.

(1) Louis Dumont, qui a fait toute sa carrière à la sixième section de l'Ecole pratique des hautes études, est docteur honoraire de l'université de Chicago, membre correspondant de l'Académie britannique et de l'Académie américaine des arts et des sciences.

(2) Voir l'interview de Louis Dumont par Christian Delacampagne dans *le Monde Dimanche* du 25 janvier 1981.

«L'obstacle invisible du septennat»

LORSQU'EN mai 1981, la gauche, après tant d'années d'attente, est parvenue au pouvoir, beaucoup s'attendaient à voir la France soulevée par un vaste mouvement social. Or, deux ans après, il faut bien se rendre à l'évidence : malgré les efforts du gouvernement, *personne n'a* bougé. Déception, démobilisation, passivité... les Français regardent passer le changement, *mais n'y participent* pas.

Pourquoi cela ? Le «sociopsychanalyste» Gérard Mendel a une explication. C'est, nous dit-il, que les individus ont changé. Ils ne sont plus prêts, «comme en 36», à s'enrôler aveuglément dans les grandes causes de l'histoire. Ils ne veulent plus s'identifier à des institutions : la nation, la gauche, le parti, le syndicat, l'entreprise... A côté de l'individu familial et de l'individu social, une troisième forme de la personnalité est en train de s'affirmer : un individu *«sans appartenance»*, vivant pour lui-même, recherchant d'abord son autonomie et son plaisir, s'intéressant plus au quotidien qu'à l'avenir, aux relations personnelles qu'à la lutte des classes, à son environnement immédiat qu'à l'ordre social.

Or, cette nouvelle personnalité se trouve en face d'institutions politiques et professionnelles de plus en plus monolithiques et hiérarchisées, dans lesquelles sa capacité d'intervention est étroitement limitée. D'où son attitude de fuite devant le travail et la politique ; de repli sur le privé, le corps, le loisir – seuls domaines où l'individu ait encore la possibilité de voir le résultat de son action.

Pour Gérard Mendel, cette évolution des mentalités est un problème à la fois psychologique et politique. C'est *«l'obstacle invisible du septennat»*. Celui sur lequel la gauche doit réfléchir et agir si elle veut se réconcilier avec son électorat. Il faut, estime l'auteur, donner aux gens les moyens de s'exprimer et de se réaliser dans l'entreprise, dans le parti, dans le syndicat... et, pour cela, changer profondément les règles du jeu, les méthodes d'information et de gestion. Il ne suffit pas de vouloir faire le bien des gens. Il faut s'intéresser à ce qui se passe *«dans leurs têtes»* et leur permettre d'exister selon leurs désirs.

La droite a longtemps tablé sur la démobilisation des citoyens, pour le plus grand profit des possédants et des technocrates. La gauche ne pouvant plus guère compter sur l'action des « masses », il lui reste à inventer l'«individu de gauche».

F.G.

★ 54 MILLIONS D'INDIVIDUS SANS APPARTENANCE – L'OBSTACLE INVISIBLE DU SEPTENNAT. ESSAI DE PSYCHOPOLITIQUE, de Gérard Mendel. Robert Laffont, 221 p., 65 F.

histoire

Les malentendus entre de Gaulle et l'Amérique

JOURNALISTE américain de renom, correspondant à Berlin de *la Gazette de Lausanne* au début de la guerre, plus tard déporté à Dachau pour avoir révélé l'existence du ghetto de Varsovie, Nerin Gun se consacre depuis des années à une tâche immense : le dépouillement des archives du département d'Etat américain relatives aux cinq dernières décennies. En 1979, il nous a livré les premiers fruits de ses recherches dans un ouvrage (1) qui fit quelque bruit : il y donnait une masse importante d'informations de première main sur les relations de Roosevelt avec Pétain, Laval et de Gaulle.

Couvrant l'après-guerre et éclairant d'un nouveau jour l'attitude des Etats-Unis à l'égard de leurs alliés, le second volume mérite la même attention. On peut regretter que certains documents ne soient pas reproduits dans leur intégralité, mais la moisson est riche et souvent passionnante. Et Nerin Gun a le mérite de prendre ses distances avec les thèses défendues naguère par les dirigeants de son pays, ce qui lui permet de faire apparaître la lamentable suite de malentendus et de maladresses qui aboutit à la dégradation – lourde de conséquences – des relations entre le général de Gaulle et l'Amérique.

Pièces en main, l'historien montre que l'erreur de Truman fut d'humilier systématiquement l'homme du 18 juin, de l'exclure de la conférence de Potsdam, de voir en lui soit un nouveau Napoléon III – hypothèse accréditée alors par le comte de Paris, – soit l'allié objectif des communistes et surtout de vouloir, coûte que coûte, faire renaître l'ancien système des partis. Système dont les experts du Pentagone ne tardèrent pas à déplorer l'impuissance.

Après 1946, on peut admettre que les diplomates américains aient été étonnés de voir le président du R.P.F. réserver ses coups de griffe au gouvernement Schuman et faire le silence sur les grèves organisées par le P.C.F. En revanche, on peut se demander si, avant de miser ouvertement sur la Troisième Force, la Maison Blanche n'aurait pas été mieux inspirée d'écouter les conseils de l'ambassadeur Jefferson Caffery, qui s'efforça de maintenir des rapports corrects avec le général. Pour sa part, Nerin Gun en paraît convaincu. *« Quel autre homme d'Etat français,* écrit-il, *aurait pu apporter un concours effectif aux forces américaines ? »*

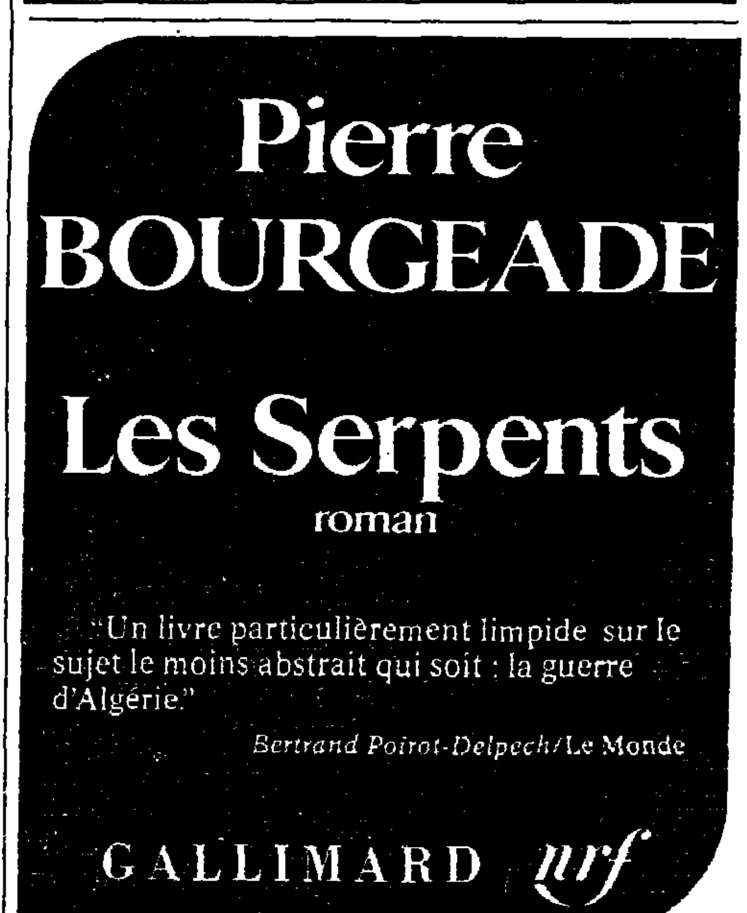
Mais l'auteur montre aussi combien est discutable la thèse, fréquemment soutenue par les gaullistes, selon laquelle les Etats-Unis voulaient en 1945 réduire la France au rang d'une nation de troisième zone. Alors qu'à Potsdam Staline ne cessait de faire valoir que notre pays, *« ayant conclu un armistice avec Hitler, devrait se contenter de très peu »,* le département d'Etat adoptait une attitude beaucoup moins défavorable à nos intérêts. En témoigne une note secrète où l'on peut lire : *« Nous pensons que l'utilité de la France en ce qui nous concerne et sa contribution à la construction de la paix seront accrues par sa participation totale aux affaires mondiales. »* Bien d'autres documents confidentiels attestent qu'à l'époque les Etats-Unis souhaitaient une Europe forte, libre et prospère. Ils ne mettaient aucune condition déshonorante à l'octroi du plan Marshall. Et de Gaulle admettait en privé que l'aide américaine n'était pas sans avantages, même si à ses yeux elle risquait de transformer la France en protectorat. Peut-être – comme le suggère Nerin Gun – le général n'aurait-il pas fait preuve de la même intransigeance si l'on ne s'était employé, outre-Atlantique, à le prendre à rebrousse-poil.

Au-delà de cette contribution à un débat qui n'est pas près d'être refermé, l'ouvrage apporte quantité de renseignements inédits sur les débuts de la décolonisation, le soutien des Etats-Unis aux nationalismes algérien et indochinois, les erreurs d'appréciation du Pentagone face à l'irruption de ces mouvements de libération qui finirent par l'inquiéter. Sous Eisenhower, le chef d'état-major de l'armée n'assurait-il pas qu'*« il serait relativement facile d'expulser les guérilleros vietnamiens car leur nombre était très limité »* ?

ÉRIC ROUSSEL.

★ LES SECRETS DES ARCHIVES AMÉRICAINES, TOME 2, NI DE GAULLE NI THOREZ, de Nerin Gun. Albin Michel, 350 p., 79 F.





هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La Ln mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	38,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

TEMPLE — RÉPUBLIQUE gd 2 PCES, cuisine équipée Px : 420.000 F — 532-61-93.

MARAIS 2 PIÈCES
tout confort sur place samedi 14 h à 17 h. 62, rue Saintonge. TREVAL : 277-62-23.

4e arrdt

PROX. HOTEL VILLE
Studio soleil. Tél. : 354-95-10.

5e arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTS de 3, 4 et 5 PIÈCES et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate

JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
à partir de 15.000 F le m²
Ferme et définitif
APPARTEMENT TEMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h. Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. — Tél. : 267-37-37

RUE DES ECOLES — 140 m² séjour + 5 chambres, 2 bains 4e étage, imm. pierre de taille, asc. GARBI. Tél. 567-22-98.

6e arrdt

ARAXON S.A.
Propose dans rénovation totale
STUDIO, 2 PIÈCES
entièrem. refaits neuf, tt confort, faibles charges — 321-86-85.

8e arrdt

Près PARC MONCEAU, beau 4 pièces, 120 m², bon immeuble 1.150.000 F. 504-45-04.

9e arrdt

Chaussée-d'Antin, grand studio tout confort à rafraîchir. Prix intéressant. Tél. : 634-13-18.

TRUDAINE séj., 2 chbres, cuis. équipée, belle s. de b., 2e ét., 85 m². Tél. 285-00-59.

SQ. VINTIMILLE (pr) pptaire. Pierre de t., beau 2 p., tt cft à neuf, 48 m². Soleil. Rue/cour. 375.000 F. Tél. 878-21-30.

10e arrdt

MÉTRO GARE DU NORD
4 p. bourgeois, dble exposition, imm. pierre de t., asc. 590.000 F
LERMS 355-58-88.

IMMEUB. PIERRE DE TAILLE
2 P. 259.000
TOUT CONFORT, ASCENS. URGENT. Tél. 294-11-33.

11e arrdt

ST-AMBROISE, BD VOLTAIRE 4 p. 125 m², pierre de taille ravalé. 840.000 F. 347-57-07

SAINT-AMBROISE
Près square, 2 p., neuf. A SAISIR 230.000 F. SIMRA 355-08-40.

14e arrdt

PERNETY GD STUDIO tout cft, bains calme. 195.000 F. 325-97-16

15e arrdt

MÉTRO SÉGUR
Gde surface très ORIGINALE REFAITE ENTIÈREMENT A NEUF. CHEMINÉE. Cuisine équipée. 1600000. 504-32-00.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3, 4 P.
Studio .... 444.800 F
2 P. à part. de ... 688.400 F
3 P. à part. de ... 934.300 F
LIVRAISON NOVEMBRE 83
Bureau de vente ouvert
— du mardi au vendredi de 14 h à 19 heures.
— samedi de 11 h à 18 h.
T. : 575-62-78 ou 557-82-55.

ÉMILE-ZOLA. 3-4 p. 75 m², 6e étage, ascenseur, soleil. Prix 755.000 F. 783-43-99.

MÉTRO VAUGIRARD
bel immeuble, ascenseur
LIBRES
4 pièces 77 m² : 730.000 F.
3 p. 53 m² + 4 m² : 530.000 F.
LOUES A LOYER LIBRE
4 p. : 27.000 F/an. 590.000 F.
3 p. : 24.000 F/an. 400.000 F.
OCCUPÉS LOI 48
3 pièces 53 m² : 350.000 F.
4 pièces 77 m² : 500.000 F.
562-17-17 ou s/place samedi. 8, rue d'Alleray, 14, 17 h.

MONTPARNASSE, gentil STUDIO, cft. imm. P. de Taille. Investissement 1er ordre. Téléphone : 272-14-33.

BRANCION-MORILLONS Grand Studio, cuis., bains, balc.; park., 7e ét. sur jard. 435.000 F. GARBI 567-22-88.

16e arrdt

SUR BOIS
Imm. 65, grand standing, parfait état, 358 m² + balcon, 6 chambres, 5 s. de bains, cuisine éq. Parking + service.
TÉL. : 225-12-03.

FOCH SUD
300 m² service, garage. Michel Bernard. 502-13-43.

17e arrdt

BATIGNOLLES
67, place Dr-F.-Lobligeois Programme neuf, 23 appts + park. — Livrable 10-84. S/pl. ts les jrs y compris dim. 14-18 h : 226-26-60 — soir : 828-72-71.

BROCHANT bel imm. briques séjour + 1 chbre conft. TERRASSE — 230.000 F A.C.O.P.A. Tél. : 251-10-60.

TRÈS URGENT
VASTE STUDIO 40 m². Imm. récent, 5e ét., ascenseur, balcon, chauffage individuel. Refait neuf. Prix : 290.000 F. PARIMMO : 755-96-76.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS de STANDING
STUD., 2, 3 P., PARK.
Stud. à part. .... 319.100 F
2 P. à part. ..... 448.000 F
3 P. à part. ..... 682.000 F
Renseignements : 575-62-78

EXCEPTION. 4.600 F le m². 2 p., tt cft, 50 m², Mairie du 18e. Immo Marcadet. 252-01-82.

VOUS VENDEZ ! APPELEZ IMMO MARCADET 252-01-82.

MONTMARTRE
Splendide 2 pces, 37 m², 2e ét., asc., interphone, tt cft. 280.000 F. Tél. 325-16-13.

20e arrdt

Près NATION. Imm. récent grand 2 pces tout confort, balcon, soleil. 634-13-18.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY
Part. vend à part. coquet appt 2 pièces 45 m², imm. très bon standing. Prix : 480.000 F. Tél. le soir au : 354-44-48.

MÉTRO BOURG-LA-REINE
Dans immeuble récent, beau séjour, loggia + 3 chambres, grande cuisine équipée, bains, dressing, parking. 575.000 F. Frais de notaire réduits. Téléphone : 547-62-62.

BOURG-LA-REINE
Dans petit immeuble séj. double + 1 chbre, cuis., bains, appt à repeindre. Prix except. 319.000 F — 547-62-62.

CLAMART, 3 pces principales, tt cft, bel imm., état neuf. 490.000 F. 642-69-92.

COURBEVOIE 3 P.
16e ét., balc., vue panoramique imm. récent, soleil. 645.000. S/place SAMEDI 14 h à 19 h. 21, RUE VICTOR-HUGO.

MEUDON-BELLEVUE
Grand standing, 130 m² + jardin privatif. 1.580.000 F. 307-31-62, matin.

LEVALLOIS beau studio tout confort, belle terrasse. Prix : 245.000 F - 763-44-30.

LEVALLOIS LIMITROPHE PARIS
TRÈS BEAU 3 PIÈCES
Imm. récent 1976, séj. 2 ch. cuis. équipée, cellier, park. Exp. ouest sa vis-à-vis. 530.000 F. S/pl. vendredi 18 de 13 h à 18 h, 4, r. Jules-Guesde, 5e ét. PARIMMO : 755-96-76.

93 Seine-Saint-Denis

A VENDRE
Neuilly-sur-Marne. Appt F3, 73 m². Tt cft, interph. RER 5', ttes commod. Crèche au pied de l'imm. Parking souterr. Exon. d'impôts fonc. Prix 289.000 F dont 34.000 F à 4,5 %. 300-83-54 ou 300-91-14.

94 Val-de-Marne

UNIQUE
RÉSIDENTIEL
LA VARENNE
200 m² + 100 m² Terrasse
Prix : 1.750.000 F.
DEJUST 883-15-50.

MÉTRO CHARENTON-ÉCOLES dans petite résidence 3 pièces cuisine équipée, bains, 3e étage sur jardin. A saisir 634-13-18.

Province

CABOURG
du studio au 3 pièces, jardin. Résidence récente standing à part. 75.000 F petits travaux du vendredi au lundi. (31) 91-51-00 - (1) 334-23-34.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS — 227-44-44.

appartements achats

VIC IMMOBILIER
5, bd Victor, 75015 Paris Téléphone : 532-61-93. recherche urgent pour Notaire appt standing 100 m² environ Prix : 1.500.000 F.

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE HOTEL PARTICULIERS APPARTS DE 5 A 8 PIÈCES PIED-A-TERRE Téléphone : 624-93-33.

BCB FRANCE
31, AV. R.-POINCARÉ, 16e correspondant Sté AULIS-MONTRÉAL (Canada), rech. 150 à 200 m², standing 16e, 8e. Tél. : 727-89-39.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Pais compt. 15e, 7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

URGENT
RECHERCHONS
Pour notre nombreuse clientèle, 3 studios, 4 2 pièces, 4 3 pièces, 2 4-5 pièces dans bon immeuble 10e, 11e, 12e, 3e, 4e, 2e et 20e arrondts. SIMRA 355-08-40.

RECHERCHONS TOUS APPTS 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e et Neuilly pour clients sérieux. Efficacité, discrétion. EXPERTISE GRATUITE. TÉL. : 504-45-04.

VIC IMMOBILIER
5, bd Victor, 75015 PARIS 532-61-93 rech. appts toutes surfaces PARIS EXCLUSIVEMENT

immeubles

SPÉCIALISTE 16e
ACHETE COMPTANT 1 A 5 PIÈCES
PROMOTIC 553-14-14.
25, av. Paul-Doumer, Paris 16e

YVELINES
Petit ensemble de 8 appts Prix environ 2 000 000 F. Rentabilité : 7 % Tél. : 062-87-61.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles OFFICES DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

11e Mairie. Splendide studio NEUF. 2.100 F + charges. Tél. : 296-28-91 de 10 à 13 h.

Région parisienne

STAINS GARE
Maison 10 p. jardin, garage, sous-sol. 7 500 F. Possibilité prof. libérale. T. 251-10-60.

VERSAILLES R.D.
Bel appartement récent, séjour double, 2 chambres, disponible, 3 753,50 F + charges. VIMO. 951-32-70.

PROXIMITÉ VERSAILLES, confortable appt récent, séj., salon, 5 chambres, disponible. 5 000 h.C.VIMO 951-32-70.

A LOUER EXCEPTIONNEL
VERNEUIL-SUR-SEINE
1 km gare, 30 mn St-Lazare.
CADRE BOISÉ
Magnifiques villas neuves 6, 7, 8 pièces
170/280 m² habitables.
Cuis. équipées grand luxe.
GRANDS TERRAINS.
LACHAL S.A. de 14 h à 19 h (sauf mardi et mercredi) Tél. (3) 971-72-81.

A LOUER
4 villas neuves
AUX JARDINS DE MAROLLES-EN-BRIE
près de Villecresnes.
R.E.R. Boissy-St-Léger à 6 km.
150 à 168 m² habitables.
Jardins 700 à 900 m².
Cheminée dans séjour.
Centre commercial, école.
5 300 à 5 500 F.
SOLVEG 501-73-05.

locations non meublées demandes

Paris

Recherche auprès propriétaires pour cadres et employés mutés IMPORTANTE ADMINISTRATION Appts. toutes catégories et villes. Téléphone : 504-01-34.

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE cherche logement. Urgent. Paris ou proche banlieue Sud. Préférence studio ou 2 pièces. 2.500 F charges comprises maximum. Téléphonez M. BROCHARD. 687-22-36 - de 9 h à 19 heures.

Urgent. Étudiant cherche à louer chambre 600 à 700 F à Paris ou proche banlieue. Tél. après 20 h 207-60-63.

Région parisienne

Etudes cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti. 10 000 F — 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PCES LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades - 285-11-06.

Importante société recherche pour dir. studio meublé ou non. Quartier Montparnasse, 15e. Ecr. s/no 8.582 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

maisons de campagne

65 km de Paris direct autoroute Sud NEMOURS
A SAISIR
S/TERR. 4 ha CLOS HAIES site et vue imprenables, splendide mais. de campagne en fer à cheval avec grande COUR FERMÉE, plein sud. 8 p. + en retour dépendances en pft état, construction en pierres et tuiles pays. Px total sacrifié 690.000 F, traite av. 69.000 F cpt + long crédit caisse d'épargne
TURPIN RELAIS MIEL MONTARGIS
16 (38) 92-72-32 et après 19 heures 16 (38) 96-22-29

160 km Paris, Normandie maison 3 pièces, 1.500 m². 108.000 F. 16 (33) 24-34-10.

Vends maison, 41130 Meusnes, 10 ans, 60 m² au sol. R.-DE-C. : 2 chbres, w.-c., salle de bains, cuisine carrelée, chauffage central électrique. GRENIER : isolé, amén. gde chamb. avec velux. Cabin. toil. douche + lav., sur terrain 1890 m². DEVANT : jardin paysagé, pelouses, arbres. DERRIÈRE : verger + potager + garage + auvent pour 2e voit., à 200 km de Paris. TÉLÉPH. : 16 (54) 71-04-48.

Part. vend maison à Chissaux (I.-et-L.), 1 km château de Chenonceaux, tous commerçants, rez-de-chaussée : 2 gdes pièces, cheminées, cuisine, salle de bains, w.-c., étage : 2 gdes chambres, cabinet de toilette, cave voutée, tout-à-l'égout, chauf. gaz, grand jardin, 5 mn du Cher. Prix : 300 000 F. Téléphone : 16.47.29.91.21.

forêts

Forêts feuillus et résineux 30 à 300 ha. Ouest. Erangs.Houdiard BP 83 LAVAL Tél. : (43) 56-61-60.

pavillons

YVELINES
Groupe de 5 maisons Prix environ 2 000 000 F. Rentabilité : 7 % Tél. : 062-87-61.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris — Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T.227-44-44.

YPORT (76)
Entre Fécamp et Étretat à 500 m de la mer
VENDS MAISON :
Salle à manger, cuisine, 2 chbres au 1er, salle d'eau, 1 chbre mansardée, grenier aménagé, cellier + gde cave, possibilité rentrer 5 voitures. 550 m² de terrain.
Tél. : 996-38-28 à partir de 19 h

RAMBOUILLET 78
Belle maison 71. Salon salle à manger, 8 chbres, salle jeux, garage, jardin. A SAISIR 634-13-18

SUCY (94) près R.E.R b. pav. récent 5 chbres 200 m² habit. Jardin arboré 200 m² Prix : 1.200.000 F. Propriétaire : 590-86-06.

terrains

91 CORBEIL
BORDS DE SEINE
Particulier vend terrain boisé 2.300 m² comprenant 3 parcelles contiguës séparables avec 2 maisons libres. Belle vue imprenable. Charme. Visible samedi. Téléphone : (1) 707-46-84 après 21 heures.

constructions neuves

INFORMATION-LOGEMENT
Un service gratuit créé par la Compagnie bancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs. Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 Paris.

propriétés

ANCIEN MOULIN
160 km PARIS SUD
4 pièces, grandes dépendances 3 000 m² bord rivière 200 000 F. Crédit 90 % THYRAULT, SAINT-FARGEAU 89170. Tél. (86) 74-08-12, après 20 heures (38) 31-13-83.

ALLIER, PROPRIÉTÉ + 30 ha (20 ha bois) sur colline, vue superbe, 8 P., très gd standing, vastes dépend., logement de gardien. Prix 1.700.000 F. Cabin. PEZET, 03500 Saulcet. Tél. 16 (70) 45-35-70.

viagers

Neuilly près Métro Sablons. Beau 2 P. tt cft, 3e ét. asc. 135.000 F compt. + 2.850 F. Box possible. Viagers CRUZ. 8, rue La Boétie - 266-19-00.

BOURG-LA-REINE
Belle maison meulière. 5 P. sur 450 m de terrain occupé d'une tête. 480.000 F + 6.200 F (val. 1.150.000 F). Téléphone : 547-62-62.

bureaux bureaux

Locations

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES à prox. S.N.C.F. R.E.R., dans imm. neufs stand. 600 m² de burx cloisonnés, restaurant d'entr., parkings 580 F le m². S.G.P. - 755-76-43.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES - 723-82-10

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides.
ASPAC 293.60.50+

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
excellentes adresses ccials.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de sté et tous services. Tél. : 355-17-60.

DOMICILIATION DANS LE 16e
Inscription R.C. immédiate. Location burx à l'heure télex. TÉL. 651-29-77.

Rue Duhesme 18e arrdt, r.-d.-ch., s/rue, ds imm. récent, stdg 320 m² + 110 m², sous-sol, 3 parkings, chauffage autonome. Téléphone : 266-20-60.

Disposant de 90 m² de bureaux Paris 16e, ingén. conseil cherche à en sous-louer une partie. Téléphone : 527-13-59.

locaux commerciaux

Achats

ACH. LOCAL CCIAL LIBRE AVEC MURS A PARIS. Paiement compt. - 722-78-99.

Ventes

4e BEAU LOCAL LUMINEUX 120 m² + 40 m² cave voûtée. Accès direct camionnette. Imm. classé. 950.000. 587-33-34.

fonds de commerce

Ventes

FAUBG ST-HONORÉ SHOPPING
OU COMMERCE DE LUXE
TRÈS BELLE BOUTIQUE
AGENCEMENT GD LUXE
beau sous-sol
PRIX 850.000 F.
Etude BOSQUET 705-06-76

Le Monde

économie

AGRICULTURE

La F.N.S.E.A. mobilise ses troupes face à « la montée des périls »

Manifestation, le 30 novembre à Montpellier, pour marquer l'opposition totale à l'élargissement du Marché commun. Barrages sur les routes du week-end, les 3 et 4 décembre : la F.N.S.E.A. prépare à sa façon le sommet européen d'Athènes des 4 et 5 décembre, devant ce que M. François Guillaume, à l'issue d'un conseil national, mercredi 16 novembre à Paris, appelle *« la montée des périls »*.

Il y a déjà eu des manifestations annonciatrices du mécontentement : à Tragarantec, où le sous-préfet de Brest a été séquestré par les éleveurs de porcs, à Rilly-la-Montagne, où six cents agriculteurs champenois ont bloqué la voie ferrée pour protester contre le projet de réforme de la fiscalité.

Mais les périls, ce sont d'abord les dossiers européens : l'élargissement et les fameux M.C.M. bien sûr, mais surtout le risque de voir les Dix accepter une limitation de la production laitière qui pénalisera la France au premier chef. Péril encore, le revenu de 1983, qui baissera de 5 % à 10 %, c'est-à-dire que tant le revenu des ménages que les marges des entreprises – puisque ce revenu couvre les deux notions – connaîtront une évolution négative. C'est encore cette réforme de la fiscalité que M. Guillaume a présentée comme globalement mauvaise pour tenir compte surtout de la tonalité des interventions au cours de ce conseil national. (Lui-même n'en pense pas tout le mal qu'il en dit.) Il y a enfin, dernier péril, la délicate question de la réprésentativité syndicale. La F.N.S.E.A. rejette le subtil distinguo de M. Rocard, selon lequel tous les syndicats sont entendus quand seuls les majoritaires gèrent. *« C'est quasiment un piège »*, a déclaré M. Lauga, secrétaire général adjoint de la F.N.S.E.A.

Il semble que le temps d'observation dont a bénéficié M. Rocard soit terminé. La prestance du ministre et son habileté ont laissé un moment les dirigeants de la F.N.S.E.A. pantois. Aujourd'hui, cette habileté irrite : *« Nous avons un ministre qui parle bien, mais nous commençons à nous inquiéter de la faiblesse de ce qui suit »*, a déclaré M. Guillaume, qui ajoute : *« Nous connaissons, certes, ses contraintes au sein du gouvernement, mais c'est son problème, pas le nôtre. »* Dernière sortie qui marque la déconvenue : *« Le ministre nous invite à aller au charbon avec lui, pour l'Europe, et en même temps il nourrit des roquets qui nous mordront les mollets par derrière. »* La F.N.S.E.A. a-t-elle décidé de lâcher les chiens ?

J. G.

ÉNERGIE

A LA TÊTE DES CHARBONNAGES DE FRANCE

M. Philippe Huet succède à M. Valbon

Les présidents se suivent et ne se ressemblent pas. Devant succéder à M. Valbon, choisi en 1982 essentiellement pour son appartenance au comité central du parti communiste, M. Philippe Huet, inspecteur général des finances, est aussi peu politique que possible. Agé de soixante-trois ans, le nouveau candidat à la présidence, nommé le 16 novembre membre du conseil d'administration des Charbonnages de France et qui en sera désigné président le 25, est un haut fonctionnaire dont la carrière, mis à part une brève nomination au cabinet de M. Ramadier il y a vingt-sept ans, a été tout entière consacrée à l'administration et au secteur public.

Chargé récemment par le gouvernement d'une mission pour étudier les possibilités d'appliquer aux établissements publics les réformes prévues en matière de prévention des difficultés des entreprises, son expérience dans le domaine énergétique est réduite.

Cette neutralité sera probablement un atout dans un secteur où les enjeux politiques sont exacerbés et dans une entreprise où le rôle du directeur général a toujours été prépondérant. La mission de ce président de transition, aux compétences administratives et financières précieuses, n'en sera pas moins fort délicate. En dépit des concessions accordées par le parti communiste lors du débat du budget à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 17 novembre), en acceptant l'objectif d'un maintien de la production aux *« environs de 18 millions de tonnes »*, – jusqu'alors le parti n'avait jamais démordu des 30 millions de tonnes souhaitées en 1981 par M. Mauroy, – la détermination de la C.G.T. sur le terrain – voire des élus communistes locaux – n'en reste pas moins entière. Elle devrait même être renforcée par le départ de M. Valbon, dont la présence à la tête de l'établissement muselait dans une certaine mesure l'ardeur revendicative des syndicats.

Or le niveau de l'aide prévue pour l'exploitation charbonnière dans le budget (3,28 centimes par thermie en 1984) ne permet pas, dans l'enveloppe globale de 6,5 milliards de francs, de maintenir la production de C.D.F. à 18 millions de tonnes sans un déficit accru de l'entreprise, sauf à imaginer des efforts de productivité invraisemblables compte tenu de l'expérience passée. Ainsi que l'a souligné M. Pierre Mauroy, mercredi 9 novembre devant l'Assemblée nationale, le niveau de l'aide de l'Etat en faveur des besoins *« marque la limite de l'effort financier qu'il est possible de faire en faveur des régions charbonnières »*. *« Il faudra*, a ajouté le premier ministre, *avoir le courage, quand les coûts d'exploitation atteindront un certain seuil, d'arrêter l'extraction pour consacrer les sommes ainsi économisées à préparer l'avenir. »*

Le gouvernement et la direction des Charbonnages auront-ils les moyens d'imposer dès l'an prochain les fermetures de puits et les suppressions d'emplois découlant normalement de ce cadre financier ? Il est beaucoup plus probable que, acceptant une fois de plus de prolonger la « transition » en attendant que des emplois de substitution soient effectivement créés dans les régions concernées, le gouvernement préférera inviter C.D.F. à accroître son déficit – et son endettement – en 1984 plutôt que d'annoncer immédiatement des décisions douloureuses qui prendraient leur plein effet dans les circonscriptions en… 1986 ! Présenter dans ces conditions un plan pluri-annuel de production, dont le secrétaire d'Etat à l'énergie a souhaité, devant les parlementaires, que les objectifs *« ne soient pas fixés autoritairement par le ministère »*, ne sera pas chose facile. – V. M.

[Né le 17 mars 1920 à Paris, M. Philippe Huet, docteur en droit, diplômé de l'École libre des sciences politiques, licencié en lettres et inspecteur des finances, est directeur de cabinet de M. Paul Ramadier au ministère des affaires économiques et financières en 1956 et 1957. Il devient, de 1962 à 1965, directeur général des prix et enquêtes économiques, puis directeur général du commerce intérieur et des prix.

Président, depuis 1972, à l'O.C.D.E., du comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, vice-président, depuis 1967, du CREDOC, depuis 1973 de l'Institut français de science administrative, et, depuis 1977, de la commission de la concurrence, il a présidé, de 1974 à 1981, le Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA). Depuis lors, il était président du conseil de surveillance de la Caisse centrale de coopération économique (organisme d'attribution de prêts aux pays africains et aux territoires d'outre-mer].

L'OPEP EST DIVISÉE SUR LA STRATÉGIE A LONG TERME DE L'ORGANISATION

Les six ministres du pétrole du comité de stratégie à long terme de l'OPEP se sont séparés, mercredi 16 novembre, après deux jours de discussions à Londres, sans être parvenus à un accord sur la définition d'une telle stratégie.

Deux thèses seraient apparues au sein du groupe : l'une, défendue par l'Arabie Saoudite, le Koweït et l'Irak, prône un gel des prix en valeur réelle pendant une longue période pour stimuler la demande mondiale de pétrole, l'autre, soutenue par l'Iran, l'Algérie et le Venezuela, suggère, à l'inverse, de minimiser les revenus des pays producteurs par une hausse des prix rapide accompagnée d'une réduction des volumes exportés. Un rapport rédigé par des experts sur ce sujet sera présenté lors de la conférence de l'OPEP à Genève le 7 décembre.

● **Dome Petroleum aux Etats-Unis.** – Texaco, troisième compagnie pétrolière américaine a conclu un accord de principe pour le rachat de la quasi-totalité des actifs de la compagnie Dome Petroleum aux Etats-Unis soit : de gisements produisant 2 600 barils de pétrole et 600 000 mètres cubes de gaz naturel par jour, des intérêts dans huit usines de liquéfaction de gaz et près d'un demi-million d'hectares de permis pétroliers.

SOCIAL

Dans la sidérurgie

LA JOURNÉE D'ACTION DE LA C.G.T. A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE MANIFESTATION DE PRÉRETRAITÉS

La journée d'action organisée mercredi 16 novembre par la Fédération de la métallurgie C.G.T. dans la sidérurgie pour obtenir le maintien du pouvoir d'achat, la réduction du temps de travail et l'amélioration des conditions de travail s'est traduite essentiellement par des prises de parole dans les entreprises et par une manifestation de plusieurs milliers de préretraités à Paris. Les préretraités protestent contre le prélèvement d'une cotisation d'assurance-maladie de 5,5 % sur leur rémunération à compter du 1er avril 1983.

La C.G.T. a en outre protesté contre un jugement du tribunal administratif de Paris qui permet le licenciement de trois délégués du personnel C.G.T. (dont deux responsables du syndicat) de l'entreprise Chausson, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Ces licenciements avaient été refusés par l'inspection du travail et par le ministère des affaires sociales, mais le tribunal a annulé la décision.

● **Les relations administration-usagers.** – Une semaine « L'administration, portes ouvertes » est organisée du 21 au 27 novembre *« pour améliorer les relations administration-usagers »*, a annoncé le 16 novembre dans un communiqué, le secrétariat d'Etat à la fonction publique, qui coordonnera cette campagne. Cette semaine sera marquée par de multiples initiatives, notamment des visites de services administratifs habituellement non ouverts au public, des débats publics sur l'administration, la diffusion de brochures et de matériels d'informations, des points de rencontre et des démonstrations techniques. Une double affiche annonçant cette semaine est apposée dans les centres administratifs. Elle représente une bouche et une oreille et le thème de la semaine « Entendons-nous ».

● **R.F.A. : prime de retour dégressive pour les immigrés au chômage.** – Dans le cadre d'une série de mesures destinées à réduire l'immigration, les députés ouest-allemands ont adopté le 10 novembre une loi accordant une prime individuelle de 10 500 deutschemarks (31 500 F) aux chômeurs étrangers qui accepteraient de regagner leur pays définitivement et en compagnie de toutes les personnes à leur charge. A cette somme de 10 500 deutschemarks, fixée jusqu'à la fin septembre 1984 s'ajouterait une prime de 1 500 deutschemarks par enfant. Mais la loi prévoit qu'à partir de 1984, l'ensemble de la prime de retour sera diminuée de 1 500 deutschemarks par mois à dater du début du chômage – total ou partiel – pour tout travailleur resté en Allemagne fédérale… Des dérogations sont toutefois prévues pour permettre aux enfants d'achever leur année scolaire.

« LA LOI SUR L'EXPRESSION DES SALARIÉS REPRÉSENTE UNE CHANCE », souligne le président du C.J.D.

Le Centre des jeunes dirigeants (C.J.D.), lors d'une conférence de presse réunie le 16 novembre par ses dirigeants, M. Philippe Nocturne, président, M. Philippe Guilhaume, secrétaire général, a pris le contre-pied du C.N.P.F. pour lequel *« rien ne justifie aujourd'hui de verser dans l'optimisme »*. M. Nocturne s'est déclaré *« optimiste »* à l'inverse *« des responsables de tout poil qui décrivent la situation économique actuelle avec sinistrose, pessimisme et découragement »*. Le président du C.J.D. a expliqué cet optimisme – *« ni béat ni passif »* – par *« le développement du consensus autour de l'entreprise »*, *« le progrès en matière de réalisme économique »* du parti socialiste et *« sa conviction que les entreprises françaises ont les moyens de répondre à la concurrence »*.

Sur le plan social, M. Nocturne a indiqué : *« Notre priorité, c'est une bonne mise en œuvre de la loi sur l'expression des salariés »* qui *« représente une chance »*. Il s'est encore démarqué du C.N.P.F. sur deux problèmes, celui des charges – une question *« importante »*, mais qui ne doit pas empêcher les entreprises de trouver en elle-même les moyens de s'attaquer à leurs difficultés – et la diminution du pouvoir d'achat qui ne doit pas être une *« revanche »* mais s'appuyer sur *« une politique plus qualitative des relations dans l'entreprise »*.

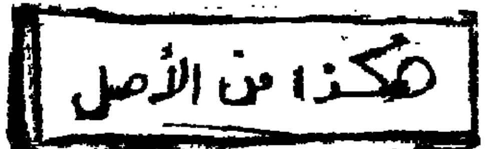
LE NOMBRE DES CHOMEURS INDEMNISÉS A AUGMENTÉ DE 0,5 % EN OCTOBRE

Le nombre des chômeurs indemnisés par l'UNEDIC a augmenté de 0,5 % en octobre, par rapport à septembre, indiquent les statistiques publiées le 16 novembre. On comptait 1 644 454 chômeurs indemnisés en octobre (contre 1 635 679 en septembre), mais, précise l'UNEDIC, on peut estimer à 1 899 700 le nombre des personnes qui auront reçu une allocation au titre du dernier jour d'octobre. En effet, il convient d'ajouter ceux qui, *« ayant déposé une demande d'allocation (…), feront l'objet d'une décision positive avec effet rétroactif »*.

348 853 dossiers ont été enregistrés durant le mois d'octobre, soit une augmentation de 13,5 % par rapport à septembre, *« de nature saisonnière »*.

Les bénéficiaires de l'allocation de base étaient au nombre de 536 526 contre 524 816 en septembre et les bénéficiaires des allocations conventionnelles F.N.E. sont passés de 81 542 à 82 361.

Est en baisse le nombre des bénéficiaires des allocations forfaitaires (103 416 contre 104 495 en septembre), des allocations spéciales (92 135 contre 92 306), des allocations conventionnelles de solidarité (180 665 contre 181 510), des garanties de ressources-licenciement (202 750 contre 203 511) et des garanties de ressources-démission (232 357 contre 232 451). Enfin, les allocations de fin de droits, qui s'élevaient à 209 452, ont également baissé (204 164 en octobre).



POUR AFFRONTER LA CRISE

Un plan de réduction des effectifs pour les chantiers navals Nord-Méditerranée

Les dirigeants des chantiers navals du Nord et de la Méditerranée, créés en décembre 1982 après la fusion entre les établissements de Dunkerque, de La Seyne et de La Ciotat, ont exposé, le 16 novembre, devant le comité central d'entreprise, le contenu d'un « plan social » qui, à cause de la crise extrêmement grave qui frappe le secteur de la construction navale, devrait permettre d'adapter le niveau des effectifs à la charge de travail (réduite) escomptée en 1984. Autrement dit, un plan de réduction du nombre de salariés (11 000 actuellement) et du nombre d'heures de travail effectuées dans les ateliers (1).

Indépendamment de ce plan, M. Jacques Dollois, président des chantiers, est engagé dans une double négociation avec le secrétaire d'Etat à la mer, M. Guy Lengagne, pour obtenir, cas par cas, des aides gouvernementales afin de « décrocher » des commandes de navires et pour aboutir à un plan de redressement financier de l'entreprise.

Depuis 1982, le nombre de commandes est extrêmement faible à cause du marasme général des transports maritimes, de l'effondrement des prix et de la très forte concurrence de « pays neufs » tels la Corée du Sud ou le Brésil. Le niveau du marché est à ce point déprimé que les prix de vente atteignent, pour la plupart des navires, 30 % à 60 % au mieux des prix de revient. Il est impossible dans ces conditions qu'une entreprise (et c'est le cas aussi pour les chantiers belges, allemands, danois, suédois) résiste longtemps alors qu'elle accumule les pertes.

Le « non » des syndicats

Si en 1983, en dépit d'un carnet de commandes très réduit, le plan de charge des trois établissements de Nord-Méditerranée a pu être garanti, 1984 se présente sous de noirs auspices notamment pour les usines de Dunkerque et de La Seyne. C'est pourquoi, parallèlement au plan social, M. Dollois lance aux pouvoirs publics un appel à l'aide (*le Monde* du 26 octobre), qui a été — partiellement, entendu puisque, dans le collectif budgétaire, une rallonge de 650 millions de francs est prévue pour la construction navale (2).

Le plan social comporte plusieurs chapitres pour combler une « sous-charge de travail » estimée l'année prochaine à 2,9 millions d'heures.

- La réduction de la sous-traitance, sauf cas d'urgence ;
- La recherche d'une meilleure efficacité et d'une solidarité plus réelle entre les trois établissements de la société ;
- La réalisation d'investissements de productivité et un effort de formation professionnelle pour que le personnel ouvrier soit davantage polyvalent ;
- Le blocage provisoire de l'embauche en 1984 ;
- L'aide des chantiers à tout salarié qui voudrait créer sa propre entreprise artisanale ;
- La mise en œuvre d'un plan de retraites anticipées pour le personnel âgé de cinquante-cinq ans ;
- Des mesures de chômage partiel, et c'est là le chapitre le plus délicat. Cette disposition se traduirait par quarante jours de chômage à Dunkerque et vingt-cinq jours à La Seyne.

Ce plan, tel qu'il a été présenté au comité central d'entreprise a été rejeté catégoriquement par l'ensemble des représentant syndicaux C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. Des réunions intersyndicales devraient être organisées jeudi 17 novembre dans les entreprises — à Dunkerque, La Seyne et La Ciotat — pour déterminer les actions à entreprendre.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le capital de la société est ainsi réparti : Société financière et industrielle de France-Dunkerque, 37,11 % ; groupe (libanais) Intra, 36,47 % ; Usinor, 15 % ; Constructions navales et industrielles de la Méditerranée, 5,1 % ; divers, 6,32 %.

(2) 1,6 milliard de francs au budget de 1984.

PLAN DE SAUVETAGE EN COURS

Cockerill D.R.C. devrait pouvoir continuer ses activités

La C.G.T. a appelé jeudi 17 novembre au matin à la reprise du travail à l'usine sidérurgique Cockerill D.R.C. d'Hautmont (Nord). Le syndicat avait occupé l'usine, la veille, après la décision du tribunal de grande instance d'Avesnes-sur-Helpe, mardi 15 novembre, de mettre l'entreprise en liquidation de biens (*le Monde* du 17 novembre). La C.G.T. a modifié son attitude pour permettre, comme les autres syndicats le lui demandaient, l'aboutissement des négociations en cours pour la reprise de l'entreprise.

Ce plan de sauvetage devrait aboutir *« avant la fin de l'année »* selon les pouvoirs publics également *« surpris »* par la liquidation des biens. L'activité, selon des accords précédents, devait se poursuivre au moins jusqu'au 30 novembre. Le groupe belge Cockerill Sambre, propriétaire de Cockerill D.R.C., doit faire face à d'énormes difficultés propres et ne tient plus à avoir le responsabilité de cette usine située sur un marché (les ronds spéciaux) en déconfiture. La firme belge accepte toutefois d'abandonner quelque 110 millions de francs de créances sur Usinor et de les transformer en apports ou prêts à sa filiale. D'autres entreprises françaises, quelques P.M.I. et l'entreprise métallurgique Experton, devraient reprendre la majorité du capital. Les pouvoirs publics sont prêts à aider toute *« solution viable »*.

Le projet de sauvetage est calqué sur les usines des Breschini italiens : acier électrique coulé à partir de ferrailles et laminoirs intégrés. Selon les normes italiennes, l'emploi de Cockerill D.R.C. — sept cent cinquante personnes — devrait être ramené en dessous de quatre cents personnes.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

- **Magnétoscope : désaccord entre la C.E.E. et le Japon.** — Les négociations en cours au Japon avec la C.E.E. sur le volume des exportations japonaises de magnétoscopes vers l'Europe en 1984 n'ont pas abouti. Les Japonais demandent une augmentation de 4,5 à 5 millions d'unités du volume des exportations autorisées y compris les magnétoscopes semi-finis assemblés en Europe.

- **Sidérurgie : la C.E.E. reconduit de faibles quotas de production pour le premier trimestre 1984.** — La Commission européenne a adopté des quotas de production d'acier pour le premier trimestre 1984 similaires à ceux du dernier trimestre de cette année. *Ils sont* néanmoins supérieurs en moyenne de 9 % à ceux du premier trimestre 1983. — *(A.F.P.)*

Étranger

ETATS-UNIS

- **Accroissement de la production industrielle.** — L'industrie américaine a tourné à 78,6 % des ses capacités en octobre au lieu de 78,1 % le mois précédent. Cette amélioration reflète l'accroissement de la production industrielle qui a été de 0.8 % en octobre. En novembre 1982, au creux de la récession, l'utilisation des capacités industrielles était tombée à 69,6 % contre une moyenne de 82,4 % pour la période 1967-1982. — *(A.F.P.)*

Social

- ***Dans le secteur des services.*** — La Fédération des services C.F.D.T., qui vient de tenir son congrès à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), a redéfini son champ d'intervention après le départ des branches livre et papier-carton effectué en janvier 1983. L'opposition, minoritaire, qui s'était élevée contre cette restructuration, ne s'est pas manifestée au cours de ce congrès. Cette Fédération regroupe douze branches : commerce, assurances, bureaux d'études, professions judiciaires, hôtellerie et tourisme, employés de maison, nettoyage, gardiennage, immobilier, chambres de commerce et de métiers, coiffure et esthétique, mouvements et associations.

Les deux cent vingt délégués syndicaux réunis sur le thème « travailler demain » ont étudié les répercussions des développements de l'informatique que connaît leur secteur. Pas question de freiner cette évolution vers une troisième révolution industrielle : les syndicalistes veulent en être les acteurs. M. Yves Lichtenberger a été confirmé dans ses fonctions de secrétaire général.

SELON LES INDUSTRIELS DE L'AMEUBLEMENT

« Le gouvernement ne répond plus... »

En juillet dernier, l'industrie française du meuble traversait une mauvaise passe. *« Un gros orage, mais il va passer »*, avait dit alors M. André Vincent, président de l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement.

Le mercredi 16 novembre, le ton des professionnels a changé : ils sont beaucoup plus pessimistes. La réduction des achats des ménages touche de plein fouet l'industrie du meuble, qui avec environ mille trois cents sociétés emploie quatre-vingt mille salariés. Le marché s'est effondré : — 15 % en 1983 par rapport à 1982 et — 25 % par rapport à 1979.

Les défaillances d'entreprises, augmentées de 25 % en un an, touchent les plus grands : Gautier (numéro deux de la profession par le nombre d'emplois) et la chaîne A + B, créée pour faire pièce à cette « nouvelle race de magasins » que proposent Habitat et surtout Ikea. Une entreprise sur quatre a recours au chômage partiel ; une sur trois a réduit ses effectifs. Cette situation prévisible avait été prévue par les industriels. Au plan structurel, les mesures prises avec le plan meuble lancé en décembre 1981 commenceront à porter leurs fruits en 1984. A condition que, d'ici là, les entreprises aient résisté à la purge du plan de rigueur.

En juillet, des propositions avaient été faites aux pouvoirs publics : prise en charge du chômage partiel, allégement des charges sociales, comme il existe pour l'industrie textile, dépôt préalable pour les importations, plan d'épargne-ameublement. Or, a déclaré M. André Vincent, *« ni M. Jacques Delors, ni M. Pierre Bérégovoy, ni M. Laurent Fabius, n'ont répondu à ces propositions »*. *« Si rien n'est fait pour soutenir la profession*, a expliqué M. Patrice Gautier, *les importations de meubles, qui représentent 26 % du marché, atteindront 40 % à 45 % en 1986. »* On a avec l'industrie du meuble l'illustration des contradictions actuelles : quand on freine la consommation au nom des grands équilibres, on accélère les défaillances d'entreprises et on accroît le chômage...

J. G.

Boussac installera un atelier à Roanne

La compagnie Boussac-Saint-Frères (C.B.S.F.) va installer à Roanne (Loire) un atelier de production de papiers « confort » (papier hygiénique, « essuie-tout », mouchoirs) dans une usine que le groupe Rhône-Poulenc devait fermer à la fin de cette année.

L'accord entre les deux firmes a été annoncé officiellement le mercredi 16 novembre dans la sous-préfecture de la Loire. C.B.S.F. va reprendre près de deux cents des deux cent soixante salariés de Rhône-Poulenc. Cette société participera au financement des investissements (150 millions de francs) nécessaires pour le nouvel atelier.

M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie et maire de Roannes, assistait à la signature de l'accord. Profitant de sa présence, plusieurs centaines de travailleurs des Ateliers roannais de constructions textiles (A.R.C.T.), une firme (neuf cents salariés) en grandes difficultés financières, ont envahi la mairie à l'arrivée du ministre.

En inaugurant le Salon Bâtimat 83

M. PAUL QUILÈS ANNONCE AUX INDUSTRIELS DU BATIMENT UN « PLAN DE MODERNISATION »

Les industriels de la construction *« pourront désormais accéder au crédit du Fonds industriel de modernisation* (FIM) *et aux prêts à moyen et long terme à taux privilégiés, accordés par les banques grâce aux ressources des Codevi »* (Comptes pour le développement industriel). De plus seront mis en place des conventions *« programmes de fournitures »* qui *« engageront des maîtres d'ouvrages à prescrire certains produits sélectionnés au préalable »*. Ces conventions *« visent à assurer aux industriels une perspective de marché leur permettant de consentir des investissements importants »*. Ces deux points sont les plus marquants du programme de modernisation que M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, a annoncé aux chefs d'entreprise du bâtiment lors de l'inauguration officielle du Salon Bâtimat 83, au Palais des expositions de la porte de Versailles, lundi 14 novembre.

En matière de politique du crédit, le ministre s'est borné à annoncer qu'il rencontrera au début de décembre en compagnie de M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, les responsables des principaux établissements financiers et des banques.

Enfin, en ce qui concerne la fixation de l'évolution des loyers en 1984, M. Quilès a dit que *« les arbitrages sont en cours »*, affirmant que *« les décisions qui vont intervenir rapidement devraient confirmer la volonté du gouvernement de soutenir, dans un contexte de rigueur, l'activité du bâtiment »*.

R.-V.I. VA PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE TCHÉCOSLOVAQUE DES VÉHICULES INDUSTRIELS

Renault-Véhicules industriels (R.-V.I.) va jouer un rôle important dans le développement de l'industrie tchécoslovaque des véhicules industriels de petit tonnage. Un accord signé par R.V.I. avec la firme tchécoslovaque CAZ (Ceskoslovenske Automobile Zavody) prévoit de doubler la capacité de production de camions légers de l'usine d'AVIA à Prague pour la porter à 27 000 véhicules par an et de tripler la capacité de production de moteurs pour la porter à 40 000 par an.

L'accord-cadre prévoit en outre l'implantation d'une unité de production de 8 000 fourgonnettes par an. R.-V.I. apportera à ce projet son assistance technique et jouera le rôle de chef de file pour la fourniture d'équipements. La coopération entre les deux pays dans ce secteur d'activité, rappelle R.-V.I., remonte à 1967 année au cours de laquelle SAVIEM (absorbée depuis lors par Renault) avait cédé à AVIA une licence pour la fabrication de petits camions.

- **L'accord Toyota-General Motors.** — Toyota accepte de fournir des informations confidentielles à la commission fédérale américaine du commerce. La commission avait réclamé ces informations à la firme japonaise avant de se prononcer sur la conformité de l'accord General Motors-Toyota aux dispositions anti-trust. Le retard apporté par les Japonais dans la fourniture de ces renseignements — qualifiés par eux de *« secrets commerciaux »* — a gêné les travaux de la commission, qui ne rendra sa décision qu'au début de 1984. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

En Israël

L'inflation a atteint le rythme annuel de 154 %

De notre correspondant

Jérusalem. – L'économie israélienne n'en finit pas de pulvériser des records historiques peu enviables. Le dernier en date, enregistré le mardi 15 novembre, donne le vertige : les prix ont augmenté de 21,1 % en octobre. Le précédent record, vieux de six mois, avoisinait 13 %. L'inflation atteint maintenant le rythme annuel de 154 %. Il pourrait approcher les 200 % en 1984.

L'indice d'octobre dépasse les plus sombres prévisions. Il résulte pour une bonne part du train de hausses qui ont frappé, le mois dernier, une dizaine de produits de base – viande, lait, huile, œufs – jusqu'alors largement subventionnés. Ces produits ont de nouveau augmenté de 15 % au début de la semaine. Le ministre des finances, M. Cohen Orgad, mène une politique de *« vérité des prix »* qui exige de contenir – voire de réduire – la part des subventions.

L'économie souffre de deux maux structurels : l'inflation galopante et le déséquilibre de la balance commerciale. Pour les combattre, le Trésor administre des remèdes classiques : dévaluation, compressions budgétaires, limitation de la hausse des salaires. Le shekel, monnaie nationale, fut déprécié en octobre. La réduction des dépenses publiques donne actuellement lieu à des arbitrages. La politique des revenus, quant à elle, reste dans les limbes et sa mise en œuvre suscite l'hostilité des syndicats.

M. Cohen Orgad, qui prône une *« austérité contrôlée »*, a prédit, mardi, une baisse du niveau de vie de 7 % à 10 % en termes réels pour 1984. Soucieux de montrer l'exemple, il souhaite rogner le budget de l'Etat. Les ministères sociaux seront les plus touchés : éducation, santé, travail. La défense ne devrait pas être épargnée : le Trésor veut amputer son budget de 15 %. L'accroissement de l'aide américaine pour 1984 – environ 2,6 milliards de dollars – est une bonne nouvelle. Mais elle ne doit pas, selon M. Cohen Orgad, dispenser chaque ministère des efforts nécessaires.

Le Trésor a aussi recouru à l'arme classique de l'impôt. Le contribuable israélien – autre record – est le plus lourdement taxé au monde. Les impôts payés au Trésor, aux autorités locales et aux organismes d'assurance sociale représentent 57 % du produit national brut (contre 50 % dans les pays scandinaves). Cela n'a pas empêché M. Cohen Orgad de frapper un peu plus les hauts revenus, de supprimer les exemptions fiscales dont bénéficiaient les retraités et d'introduire une *« taxe d'éducation »* payable par tout élève. La gauche a critiqué certaines de ces mesures, jugées *« anti-sociales »*.

L'opposition souligne que l'austérité n'affectera pas le budget des implantations juives dans les territoires occupés (400 millions de dollars) et que le gouvernement n'exige pas les mêmes sacrifices de tous. Ainsi, les subventions accordées aux institutions religieuses, que parraine le parti ultra-orthodoxe Agoudat Israël, augmenteront de moitié cette année. Nul n'oublie, en outre, que l'Etat a perdu, ces dernières semaines, 500 millions de dollars, injectés sur le marché boursier pour soutenir les actions bancaires. Israël vit à l'heure de l'austérité. Le gel partiel du crédit a freiné la consommation privée. Le montant des liquidités détenues par les particuliers est en baisse. Tous les experts s'attendent à une montée du chômage, resté faible jusqu'à présent. Pour dissuader les Israéliens de voyager à l'étranger, le Trésor envisage d'instituer bientôt une taxe spéciale sur les billets d'avion.

Le déficit commercial s'est accru de moitié en octobre, et il dépasse 5 milliards de dollars par an. Il résulte de la médiocrité de l'appareil productif et de la cherté des produits made in Israël. Selon les résultats d'une étude publiée mardi, la productivité par travailleur est, en Israël, plus faible que dans tous les autres pays occidentaux.

Les autres clignotants économiques sont au rouge. La dette extérieure approchera cette année 25 milliards de dollars ; les réserves en devises, en constant déclin, ont glissé au-dessous du seuil, inquiétant pour un pays en guerre, de 3 milliards de dollars. La Bourse de Tel-Aviv continue de dégringoler. Nombre de valeurs ont chuté, mardi, de 10 %.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DIFFICILES NÉGOCIATIONS SALARIALES EN SUÈDE

Les syndicats demandent une augmentation du pouvoir d'achat en recul de 9 % en quatre ans

De notre correspondant.

Stockholm. – Les négociations sur les salaires de 1984 seront organisées, dans le secteur privé suédois, par branches industrielles. Pour la première fois depuis trente et un ans, elles ne seront pas centralisées. La Confédération générale du travail (L.O.) vient de demander un relèvement moyen des rémunérations de 7 %.

En principe, le gouvernement n'intervient pas directement dans les discussions entre les partenaires sociaux. Mais le ministre des finances, M. Feldt, avait souligné, en présentant fin octobre un nouveau plan d'économies de 7 milliards de couronnes (à peu près autant de francs français) dans les dépenses publiques, que les revenus ne devaient pas augmenter de plus de 6 % l'année prochaine. L'objectif prioritaire des sociaux-démocrates est en effet de limiter l'inflation à 4 % en rythme annuel. *« Chaque point supplémentaire*, dit-on, *représente entre quinze mille et vingt mille emplois. »*

Afin de modérer les revendications de la centrale ouvrière pour ses un million cinq cent mille membres de l'industrie, le gouvernement avait pourtant fait plaisir au syndicat : les « fonds de salariés », basés sur un système de partage des bénéfices, seront introduits – contre une large majorité de l'opinion – en 1984. En outre la réforme fiscale visant à plafonner à 50 % le taux marginal de l'impôt pour 90 % des contribuables a été remanié dans le sens souhaité par L.O. Elle n'interviendra que si la hausse des prix n'excède pas 4,1 % en 1984 et environ 3 % l'année suivante. L'imposition des revenus annuels compris entre 136 000 et 160 000 couronnes est alourdie de 2 % à 4 %.

Cette réforme était le résultat d'un accord inattendu, en 1981, entre les sociaux-démocrates, alors dans l'opposition, les centristes et les libéraux. Ces deux derniers partis parlent aujourd'hui de trahison et l'ancien premier ministre, M. Faelldin, constate avec amertume : *« On ne peut plus faire confiance comme autrefois aux sociaux-démocrates, qui sont prêts à renoncer à leurs engagements politiques, pris au Parlement, pour ne pas froisser L.O. »*

La Fédération des employés et cadres (T.C.O.), dont la clientèle était la principale bénéficiaire de la réforme initiale, déclare aujourd'hui que *« la réforme est morte »*. Il n'est pas impossible que les cols blancs réclament prochainement une renégociation de l'accord passé avec le patronat, lequel prévoyait un relèvement total d'environ 15 % des salaires en 1983 et 1984.

La Confédération générale du travail est dans une situation embarrassante. Elle ne souhaite pas, en exigeant trop, compromettre la politique de redressement économique du gouvernement ni la compétitivité des entreprises. En outre, sa base estime qu'elle ne doit pas être seule à consentir des sacrifices. Le pouvoir d'achat des travailleurs a diminué de 9 % depuis 1979, les grosses entreprises ont réalisé, dans le sillage de la dévaluation de 16 % des bénéfices considérables (les plus importants depuis 1974, mais après plusieurs années de très faible rentabilité), et surtout les écarts de revenus entre les cadres et les ouvriers se creusent.

Selon les dirigeants de L.O., il est possible d'augmenter le pouvoir d'achat pour la première fois depuis longtemps. Pour le patronat, ce raisonnement est simpliste : si les revendications des syndicats étaient satisfaites, les coûts des entreprises progresseraient d'environ 11 % et les effets de la dévaluation seraient ainsi en grande partie éliminés, d'autant plus que le différentiel d'inflation avec les principaux partenaires commerciaux de la Suède (Allemagne fédérale et Grande-Bretagne) est toujours important. Les négociations qui s'ouvriront fin novembre s'annoncent difficiles et il n'est pas impossible que le gouvernement se voie dans l'obligation, d'une façon ou d'une autre, d'intervenir.

ALAIN DEBOVE.

Le F.M.I. aurait approuvé le programme de redressement du Brésil

Le ministre du plan du Brésil, M. Delfim Netto, grand maître de la politique économique de son pays, et le gouverneur de la Banque centrale, M. Alfonso Celso Pastore, auraient, après quatre jours d'entretiens à Washington avec M. Jacques de Larosière, directeur général du Fonds monétaire, et ses collaborateurs, obtenu l'approbation de cette institution pour le programme de redressement en cours. Le conseil d'administration du Fonds se réunirait mardi prochain 22 novembre pour entériner cet accord annoncé par notre confrère *Washington Post*.

En conséquence de quoi le F.M.I. reprendrait les versements suspendus (pour un total de 1,3 milliard de dollars) depuis mai dernier au titre du crédit de 4,5 milliards de dollars accordé pour trois ans au mois de février dernier. Les banques commerciales qui avaient aussi retenu les crédits promis pour 1983 (au total : 4 milliards de dollars) débloqueraient également le crédit. Toutes les sommes à recevoir dans les prochaines semaines serviront à rembourser la Banque des règlements internationaux et à payer des arriérés d'intérêts dus aux banques.

Parallèlement, le comité de quatorze banques qui représentent les quelques huit cents banques créancières s'efforce de réunir les 6,5 milliards de dollars d'argent frais promis pour 1984 (dans le cadre d'un programme d'aide global de 11 milliards de dollars). Un certain nombre de banques se montrent récalcitrantes. M. William Rhodes, vice-président de la Citibank, qui préside ce comité, fait toujours état de 5 milliards, chiffre qui était déjà cité il y a deux semaines.

Prêt aux Philippines

Autre pays en proie à une crise aiguë des paiements extérieurs, les Philippines viennent de signer avec le F.M.I. un accord de confirmation en vertu duquel cette institution consent au gouvernement de Manille un prêt de 615 millions de droits de tirage spéciaux (1 D.T.S. = 1,05 dollar actuellement). Cet accord devrait ouvrir la voie au rééchelonnement des 3 milliards d'emprunts échus sur un total de 25,4 milliards de dollars d'endettement extérieur, et sans doute à de nouveaux prêts bancaires (Manille demanderait 4 milliards).

Reprise des négociations sur la dette polonaise

Les négociations entre les gouvernements des pays occidentaux et la Pologne sur le rééchelonnement de la dette publique polonaise, suspendues depuis près de deux ans en réaction à la proclamation en décembre 1981 de la loi martiale par le gouvernement du général Jaruzelsky, ont repris mercredi à Paris.

Tandis que les « suppléants » (hauts fonctionnaires) du groupe des Dix sont réunis à Paris pour discuter des moyens à appliquer pour améliorer le fonctionnement du système monétaire international (mandat donné en septembre dernier en application des études lancées par le sommet de Versailles), il apparaît que le Congrès américain votera probablement d'ici à la fin de sa présente session (le 19 novembre) l'augmentation de la contribution américaine aux ressources du F.M.I.

CONJONCTURE

LE DÉGRÈVEMENT FISCAL DE M. DOUMENG

« Le gouvernement a pris toutes ses dispositions pour être en possession d'un dossier clair et irréfutable » déclare M. Emmanuelli

M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget, a précisé mercredi 16 novembre que *« le gouvernement avait pris toutes ses dispositions pour être en possession d'un dossier clair et irréfutable »* à propos du dégrèvement fiscal de 16 millions de francs accordé à M. Jean-Baptiste Doumeng.

Répondant à une question orale de M. Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris, qui demandait *« pour quelles raisons de personne ou politiques cette décision avait été prise »*, M. Emmanuelli, sans jamais citer le nom de M. Doumeng, a indiqué que *« dès août 1981, le nouveau gouvernement avait entrepris de faire la clarté et qu'en juillet 1983 des notifications avaient été adressées à l'intéressé »*. M. Emmanuelli a ajouté : *« J'ai lu dans certains journaux que le gouvernement était coupable de ne pas avoir transmis le dossier en question à la commission des infractions fiscales. S'il ne l'a pas fait, c'est que le délai de transmission était expiré depuis le 30 décembre 1980. »* M. Emmanuelli a ajouté que le dossier *« n'aurait rien à redouter d'une transmission devant la commission des infractions fiscales.*

» Nul n'ignore la complication des procédures fiscales, complication due notamment à l'interpénétration des patrimoines des personnes privées et des personnes morales. Les discussions entre l'administration et les contribuables sont donc souvent longues – il s'agit ici de contrôles portant sur les années 1973 à 1976 – et il n'est pas rare qu'elles conduisent à certains rééquilibrages entre ces patrimoines et à des remises partielles ou totales.

» Sur ce dossier précis, je ne peux laisser croire à l'Assemblée qu'elle en a eu une connaissance totale par la presse : celle-ci ne dispose, en effet, que d'une information tout à fait fragmentaire. »

Le présidents des groupes de la majorité sénatoriale ont décidé – dans le cadre d'initiatives communes – de demander la création d'une commission de contrôle sur *« la direction générale des impôts et ses transactions fiscales »*.

Questions sans réponse

Dans ce qu'il faut bien appeler l'affaire Doumeng, le journaliste doit se contenter de poser quelques questions essentielles en l'absence d'informations sûres que l'administration se refuse, avec raison d'ailleurs, à communiquer. Le problème étant devenu politique, si des informations doivent être communiquées, ce ne peut être qu'au niveau gouvernemental.

La première réflexion qui vient à l'esprit est celle-ci : on peut difficilement imaginer qu'un redressement de 18,8 millions de francs ait pu être notifié en 1980 à M. Doumeng (pour la période 1973-1976) sans que le fisc ait eu de bons arguments et un solide dossier. L'importance des sommes réclamées, la personnalité du contribuable en cause, excluent à peu près complètement l'erreur professionnelle d'un inspecteur pas tout à fait compétent parce que inexpérimenté. A l'évidence, un tel dossier avait été supervisé par la hiérarchie administrative. Si un redressement très important a été effectué après transmission du dossier à M. Doumeng, c'est bien parce que, au moins dans un premier temps, le P.D.G. d'Interagra n'avait pas fourni d'explication ni de pièces à conviction convaincantes.

Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? On émettra trois hypothèses. La première est qu'il n'avait pas les documents prouvant qu'il avait à la fois vendu de l'or et prêté de l'argent, documents nécessaires pour justifier la différence entre les revenus qu'il avait déclarés et les revenus découverts par le fisc. Dans ce cas, le dégrèvement dont il vient de bénéficier ne s'explique pas.

Mais on peut imaginer que M. Doumeng ait, dans un premier temps, pris de haut les demandes du fisc : le caractère du personnage, ses attitudes publiques, ses déclarations, rendent plausible une telle hypothèse. Refus du contribuable de s'expliquer, la machine administrative se met en marche. Le P.D.G. d'Interagra prend conscience de la faute commise et fournit – avec retard – les pièces à conviction.

Troisième hypothèse enfin : un vice de forme dans la constitution du dossier Doumeng par l'administration annule la procédure en cours et empêche du même coup le fisc de reprendre l'affaire (pour les mêmes années en tous les cas). Le cas s'est déjà vu.

On peut faire d'autres hypothèses beaucoup moins favorables à M. Doumeng et à la haute administration qui subit (la chose n'est, hélas, pas nouvelle) les plus fortes pressions politiques.

Une chose est certaine : aussi longtemps que le fisc pourra négocier à l'amiable avec ses contribuables, la vérité échappera à l'opinion publique mais aussi à la justice ce qui est plus grave.

ALAIN VERNHOLES.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,1910	8,1950	+ 170	+ 200	+ 325	+ 370	+ 890	+ 1010
$ can.	6,6190	6,6240	+ 140	+ 170	+ 300	+ 360	+ 835	+ 960
Yen (100)	3,4750	3,4785	+ 165	+ 190	+ 335	+ 365	+ 1000	+ 1065
DM	3,0405	3,0430	+ 155	+ 170	+ 310	+ 330	+ 910	+ 970
Florin	2,7145	2,7170	+ 130	+ 150	+ 270	+ 290	+ 770	+ 825
F.B. (100)	14,9730	14,9845	+ 390	+ 500	+ 700	+ 850	+ 1640	+ 1995
F.S.	3,7665	3,7685	+ 270	+ 295	+ 525	+ 555	+ 1490	+ 1565
L (1 000)	5,0265	5,0300	– 200	– 150	– 425	– 365	– 1325	– 1210
£	12,1063	12,1180	+ 300	+ 355	+ 620	+ 705	+ 1800	+ 2010

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 5/8	10	9 7/8	10 1/4
DM	5 9/16	5 15/16	5 7/8	6	5 15/16	6 5/16	5 15/16	6 5/16
Florin	5 5/8	6 1/4	5 3/4	6 1/4	5 13/16	6 7/16	6 1/16	6 11/16
F.B. (100)	9	10	8 3/8	9 1/8	9	9 3/4	9 5/8	10 1/4
F.S.	1 1/8	1 3/4	3 3/16	3 9/16	3 7/8	4 1/4	4 1/8	4 5/8
L (1 000)	16	17	16	17	16 1/4	17 1/4	17 1/8	17 7/8
£	8 13/16	9 7/16	8 7/8	9 1/2	8 15/16	9 9/16	9 1/16	9 11/16
F. franç.	12	12 7/8	12	12 3/4	12 1/8	12 7/8	13 5/8	14 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Le buffet du catalogue

Que ce soit par correspondance ou dans un magasin en libre-service, la vente de meubles a un même support : le catalogue.

D'une présentation aussi descriptive et attrayante que possible, il permet de choisir tranquillement chez soi, avant de commander par lettre ou par téléphone ou de se rendre dans une grande surface où tout est à emporter.

Le catalogue « Maison 84 » des Trois Suisses, paru en septembre, confirme la volonté de ce leader de la vente par correspondance de s'orienter vers un style contemporain sobre et de qualité. Sur ce catalogue figurent, en particulier, les sièges et éléments de rangement de la ligne exclusive Tertio, à la fois fonctionnelle et actuelle, et des créations d'Alain Chauvel : une console à trois tiroirs, alliant le gris, le noir et le rouge vif (990 F), un fauteuil de forme cubique à dossier bas, recouvert d'un tissu de coton beige, gris, bleu ou rouge, réhaussé d'un biais de ton contrasté (1 200 F) et un lampadaire à halogène très linéaire. (Ce catalogue « Maison 84 » peut être demandé aux Trois Suisses, 59076 Roubaix Cedex 2, en joignant trois timbres à 1,60 F pour frais d'envoi.)

Le catalogue « Habitat 1983-84 », sorti en août, est destiné aux clients de dix-neuf magasins Habitat et des trois « Grand H » (où tout est à emporter) ainsi qu'à la vente par correspondance. Celle-ci ne représente que 6 à 7 % des ventes, sans doute à cause du grand nombre de points de vente répartis dans l'Hexagone. Sur ce catalogue (20 F, en kiosque ou dans les magasins) sont présentés les meubles des collections Habitat et Grand H. La première a ce style jeune mais un brin raffiné qui a fait le renom de l'enseigne, tandis que celle spécifique à Grand H convient, par ses prix, aux jeunes qui s'installent. Parmi les nouveaux modèles Habitat, la table basse Totem montée sur piétement en fil d'acier à quatre petits tiroirs de couleurs vives (1 150 F), et le fauteuil Nina, à structure légère en hêtre laqué noir sur laquelle est tendue une toile, rouge pour le dossier et bleu vif pour l'assise (650 F).

Comme l'avait fait Habitat en 1973, Ikea bouscule le train-train de la distribution du meuble en France. Ces Suédois dynamiques, installés depuis fin 1981 à Bobigny, en banlieue nord de Paris, viennent d'ouvrir à Evry ce qu'ils appellent leur premier vrai magasin Ikea en France. Le catalogue (distribué sur place) représente le tiers environ des douze mille produits exposés à Evry, tous à emporter.

Dans cette très grande surface ouverte tous les jours y compris le dimanche (avec cafétéria à la scandinave), meubles et objets sont présentés dans des ambiances de pièces, d'un studio complet et de petites cuisines citadines. Les meubles sont aussi regroupés par genre pour faciliter comparaisons et choix, notamment les canapés, dont certains en cuir gris ou rose saumon. Autres nouveautés : une vitrine de 1,40 m de haut, ressemblant à une petite serre et montée sur roulettes (1 100 F) et le lit d'enfant Tumlare qui suit la croissance par un ingénieux système d'abattants.

Sur le catalogue Fly sont réunis les meubles en pin et les sièges tout mousse qui plaisent aux jeunes. Fly, c'est l'enseigne de cinquante-cinq points de vente en libre-service qui font partie du groupe Atlas, mais se démarquent de ces magasins traditionnels par un style décontracté et une vente à emporter. Le dernier catalogue Fly présente le nouveau programme d'éléments Alto, à façade en pin ou blanche encadrée de bois. Cette année, le linge de maison y fait son apparition avec des serviettes et draps de bain en éponge de ton uni ou à rayures et quelques housses de couette. La liste des magasins Fly peut être obtenue au siège social, 90, route de Guebwiller, 68260 Kingersheim. Tél. (89) 53-90-11.

JANY AUJAME.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DU 50ème ANNIVERSAIRE

TIRAGE N° 73 DU 16 NOVEMBRE 1983

Tirage au sort des tableaux de lots : Le tableau A des lots est affecté aux billets de la série 2. Le tableau B des lots est affecté aux billets de la série 1.

Terminaisons	FINALES ET NUMEROS	Série 2 (Tableau A) F.	Série 1 (Tableau B) F.
1	501	500	500
	771	500	500
	811	500	500
	6 511	1 000	4 000
	76 871	25 000	60 000
2	2	100	100
	02 402	25 100	60 100
	33 402	25 100	60 100
	67 742	25 100	60 100
	76 932	25 100	60 100
3	33	150	150
	2 363	1 000	4 000
	5 363	1 000	4 000
	6 503	1 000	4 000
	98 873	25 000	60 000
4	7 864	1 000	4 000
	25 194	25 000	60 000
	28 514	25 000	60 000
	64 994	25 000	60 000
5	305	500	500
	895	500	500
	51 015	25 000	60 000
	67 695	25 000	60 000
	89 725	25 000	60 000
5	96 525	25 000	60 000
6	3 146	1 000	4 000
	6 966	1 000	4 000
	8 276	1 000	4 000
7	827	500	500
	33 577	25 000	60 000
8	08	150	150
	48	150	150
	318	500	500
	0 448	1 150	4 150
	0 978	1 000	4 000
9	319	500	500
	549	500	500
	53 279	25 000	60 000
	53 399	25 000	60 000
0	0	100	100
	60	250	250
	290	600	600
	05 290	25 600	60 600
	09 120	25 100	60 100
	29 020	25 100	60 100
	70 080	25 250	60 250
	224 190	5 500 100	2 500 100

PROCHAINS TIRAGES LE 23 NOVEMBRE 1983
TRANCHE DES AZALEES à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN à PARIS

LOTO — TIRAGE N° 46 : 17 27 37 41 42 49 — NUMÉRO COMPLEMENTAIRE 38

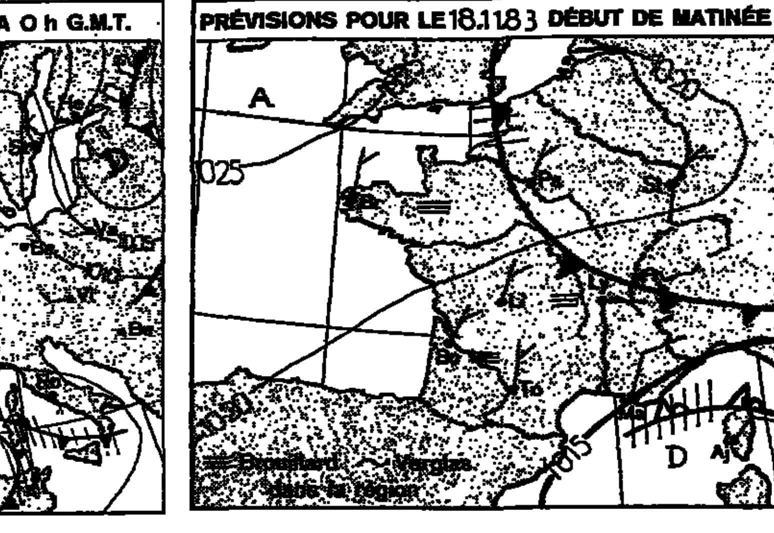
PROCHAIN TIRAGE LE 23 NOVEMBRE 1983 VALIDATION JUSQU'AU 22 APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17-XI-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18.11.83 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le jeudi 17 novembre à 0 heure et le vendredi 18 novembre à minuit.

La dépression méditerranéenne s'éloignant de la France et les hautes pressions centrées sur l'Angleterre évoluant peu, la plus grande partie de la France restera sous l'influence des vents d'Est avec un temps plutôt anticyclonique où les brumes matinales seront assez tenaces.

Vendredi matin encore quelques pluies sur la Corse et des nuages sur les régions méditerranéennes 8 à 10 degrés en fin de nuit. A l'est de la Seine, le temps se rafraîchira et le ciel sera un peu moins nuageux que la veille, à nouveau des gelées locales : ponctuellement – 2 à – 4 degrés. Sur toutes les autres régions, temps gris et très brumeux avec des températures de 2 à 3 degrés. Seules les côtes auront un temps plus doux : il fera 8 degrés.

Au cours de la journée, amélioration sur la plupart des régions, des éclaircies se développeront sauf près de la Manche où la grisaille risque de persister. Progressivement, en fin d'après-midi, les régions au nord de la Loire verront le ciel se couvrir. Les températures atteindront 7 à 9 degrés sur la moitié nord, seulement 4 à 5 degrés par place sur le Nord-Est, dans la moitié sud 13 à 16 degrés. Le vent soufflera du secteur est modérément.

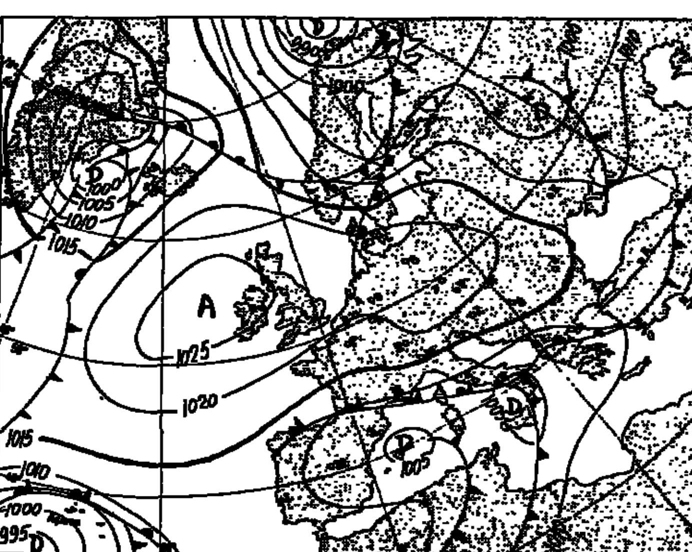
Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 17 novembre à 7 heures : 1015,2 millibars, soit 761,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 novembre; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17 novembre) : Ajaccio, 16 et 8; Biarritz, 11 et 10; Bordeaux, 12 et 1; Bourges, 7 et 0; Brest, 10 et 8; Caen, 9 et 6; Cherbourg, 8 et 8; Clermont-Ferrand, 6 et – 7; Dijon, 6 et – 1; Grenoble, 5 et 3; Lille, 9 et 5; Lyon, 1 et – 4; Marseille-Marignane, 12 et 3; Nancy, 5 et – 4; Nantes, 9 et 0; Nice-Côte d'Azur, 14 et 7; Paris-Le Bourget, 9 et 4; Pau, 11 et 10; Perpignan, 12 et 8; Rennes, 11 et 5; Strasbourg, 8 et 0; Tours, 7 et 2; Toulouse, 13 et 7; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 11 degrés; Amsterdam, 10 et 5; Athènes, 19 et 14; Berlin, 5 et 3; Bonn, 7 et 0; Bruxelles, 8 et 6; Le Caire, 28 et 20; îles Canaries, 21 et 19; Copenhague, 7 et – 2; Dakar, 27 et 25; Djerba, 24 et 17; Genève, 5 et – 3; Jérusalem, 21 et 11; Lisbonne, 15 et 12; Londres, 9 et 7; Luxembourg, 5 et 1; Madrid, 16 et 10; Moscou, – 3 et – 8; Nairobi, 29 et 17; New-York, 13 et 4; Palma-de-Majorque, 20 et 10; Rome, 12 et 8; Stockholm, 0 et – 4; Tozeur, 21 et 16; Tunis, 23 et 12.

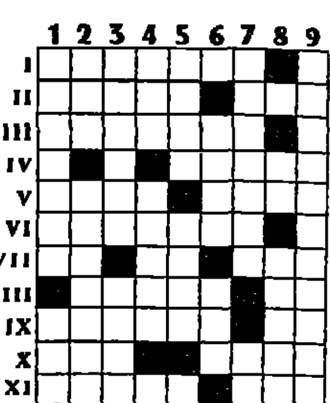
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 18 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3583



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III								■	
IV		■		■					
V					■				
VI								■	
VII			■			■			
VIII	■						■		
IX							■		
X				■	■				
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. L'homme au service du singe. – II. Une excellente culture lui permet de faire carrière dans les huiles. Esprit conservateur britannique. – III. Déclenche les hostilités ou engendre la coexistence pacifique. – IV. Faire feu dans l'intention de refroidir. – V. Ouvre le secret ou le secrétaire. Le nom de Napoléon ajoute à son prestige. – VI. Née pour rouler en carrosse, elle dut se contenter d'un coupé. – VII. Préposition. Divinité. Pôle d'attraction dépourvu d'attrait. – VIII. Objectif des campagnes guerrières ou pacifiques. Bords à bord. – IX. Matériel ou sentimental, c'est une source d'avancement qui ne peut se passer d'huiles. Mesure abandonnée. – X. S'est fréquemment adressé à César. Avec lui, les pépins sont les bienvenus. – XI. Qui peut continuer à représenter après s'être de nouveau présenté. Le règne du Roi-soleil.

VERTICALEMENT

1. Emprunté sans intérêt. Préposition. – 2. Devient léger quand on le double. De nouveau bon pour le service ou incapable d'en assurer un. – 3. A pour mission d'assurer la précision du canon. Il y avait de nombreuses tapettes dans son école. – 4. Labiacée des garrigues. Peut être pleine charme sans en posséder aucun. – 5. Qui ne risque pas de confondre vitesse et précipitation. Poison de la jalousie. – 6. Aussi populaires que les cailloux sur lesquels ils sont plantés. Peut être un lieu de culture pour un futur ministre de la culture. – 7. Utilités se tenant dans la coulisse. Le bérylium. – 8. Préposition. Peut exécuter les ordres sans les avoir reçus. – 9. Assurance ne mettant pas à l'abri des risques.

Solution du problème n° 3582

Horizontalement

I. Epinards. – II. Pilate. CP. – III. Hel. Métro. – IV. Editorial. – V. Ses. FBI. – VI. Epi. Pé. BC. – VII. Rob. Huile. – VIII. Lierre. – IX. Die. Roi. – X. E.V. Répare. – XI. Serf. Enée.

Verticalement

1. Ephémérides. – 2. Pied. Pô. Ive. – 3. Illisible. – 4. Na. Te. R.F. – 5. Atmosphère. – 6. Réer. Europe. – 7. Tif. Irian. – 8. Scrabble. Ré. – 9. Police. Bée.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 19 NOVEMBRE

« Paris au XVII[e] siècle raconté aux jeunes : hôtel de Sully, place des Vosges », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine, M[me] Duhesme.

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, M[me] Allaz (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Laennec », 14 h 45, 42, rue de Sèvres (Art pour tous).

« Dix mille ans d'art syrien », 15 heures, hall Petit Palais, D. Bouchard.

« Les Carmes », 15 h 30, 70, rue de Vaugirard, M[me] Camus.

« Chez un grand restaurateur de meubles », 15 heures, église Saint-Julien-le-Pauvre, A. de Lavalade (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée Cognacq-Jay », 15 heures, 25, boulevard des Capucines, M[me] Ferrand.

« Salons de l'hôtel d'Evreux », 15 heures, 19, place Vendôme, M[me] Hager.

« Qu'est-ce que l'acupuncture ? », 15 heures, 8, avenue Franklin-Roosevelt (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

15 heures, 36, rue des Mathurins, J. Pierre-Bloch : « Le racisme est-il d'actualité ? », G. Juramie : « Une machination a-t-elle perdu Louis XVI ? », J.-P. Barbotin : « Le mythe démocratique », (Le Nouveau Faubourg).

EN BREF

CONCERT

JAZZ GRATUIT. – L'Association pour la promotion des arts à l'Hôtel de Ville de Paris organise un concert de jazz le lundi 21 novembre, à 20 h 30, salle des fêtes, à l'Hôtel de Ville.

Ce concert gratuit sera donné par l'ensemble Antoine Hervé Big Band.

★ **Les personnes intéressées doivent retirer les cartes d'invitation au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli.**

FORMATION

MIEUX CONNAITRE LE IX[e] PLAN. – L'Institut d'études politiques de Paris organise, en collaboration avec le commissariat général du Plan, les 6, 7 et 8 décembre, une session d'information consacrée à la présentation des principales données du IX[e] Plan. Ce stage s'adresse aux dirigeants et responsables d'entreprises publiques ou privées, aux élus et administrateurs des collectivités régionales et locales, aux responsables d'organisations professionnelles et syndicales, ainsi qu'aux professionnels de l'information. Frais d'inscription : 3 000 francs, déjeuners compris.

★ ***Service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 260-39-60.***

FOIRES ET SALONS EN NOVEMBRE

Paris-la Défense (92), 16-26 novembre. – Metz (57), 18-21 novembre. – Liège (Belgique), 18-27 novembre. – La Ferté-Alais (91), 19-20 novembre. – Bordeaux-Quinconces (33), 19 novembre-4 décembre. – Paris (Palais des congrès), « Toymania » (jouets), 20 novembre. – Paris (Bastille), 25 novembre-4 décembre. – Saint-Maur (94), 24 novembre-4 décembre. – Le Mans (72), 24-28 novembre. – Falaise (14), 26-27 novembre. – Mennecy (91), 26-27 novembre. – Clermont-Ferrand (63), 28 novembre-4 décembre. – Saint-Brieuc (22), 30 novembre-3 décembre.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 17 novembre :

UNE LOI

- Autorisant l'approbation d'une convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures.

DES DÉCRETS

- Relatif au financement du comité interprofessionnel des vins doux naturels et vins de liqueurs à appellations contrôlées.
- Créant des taxes parafiscales au profit du comité interprofessionnel du vin de Champagne.
- Modifiant le décret du 20 février 1978 relatif au comité interministériel pour l'action culturelle et au fonds d'intervention culturelle.

DES ARRÊTÉS

- Relatifs à la Société industrielle pour le développement de l'énergie charbon.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOPRINA

M. Jean-Marc Verdier a porté à la présidence de la Sicav-Soprina le 9 novembre 1983, en remplacement de M. Guillaume d'Harcourt, nouveau président de la Banque de la mutuelle industrielle depuis le 25 octobre 1983, et qui demeure administrateur de cette Sicav.

Agé de quarante ans, actuaire diplômé de l'ISFA, M. Verdier est directeur à la banque Worms.

M. Jean-Marc Verdier est par ailleurs directeur général de la Sicav Haussmann-obligations, fondée par la banque Worms en décembre 1982, et administrateur de Robert Lefèvre S.A.

Un crédit de 35 millions de dollars pour la RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY

L'Européenne de banque, agent et coordinateur, et la Banque nationale de Paris, associées à un pool de banques françaises et étrangères, ont signé à Paris, le 9 novembre 1983, un contrat mettant à la disposition du Paraguay un crédit de 35 millions de dollars.

Ce crédit fait partie d'un ensemble de concours, dont un prêt du Trésor français, destinés à financer la construction et l'équipement par la Société générale d'entreprises-construction d'un hôpital général de cinq cent soixante-dix lits à Itaugua, près d'Asuncion.

Ces concours, qui sont appelés à atteindre un total d'environ 650 millions de francs français, permettront la réalisation de cet important marché à l'exportation.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 novembre

Marché équilibré

De record en record, la Bourse de Paris poursuit sa progression au jour le jour. Un certain nombre d'opérateurs ont beau souligner – avec raison – que « la plupart des valeurs sont devenues chères », il leur faut quand même continuer à placer les liquidités dont ils disposent. Les capitaux sont toujours aussi abondants et les achats se portent aussi bien sur des titres de premier rang (B.S.N., l'Air Liquide, Générale des Eaux, Pernod-Ricard, l'Oréal) que sur des actions généralement moins sollicitées.

En tête des valeurs les plus actives lundi et mardi, Sanofi, la filiale Santé-hygiène d'Elf-Aquitaine continue à susciter les faveurs des milieux boursiers.

Mercredi, Bail-Investissement, Générale des Eaux, Talcs de Luzenac et Club Méditerranée gagnent 4 % à 6 % tandis que Manurhin, en hausse de 5,5 % la veille, s'adjuge 4,6 % mercredi, après avoir été sauvée « in extremis » du dépôt de bilan par l'accord péniblement arraché à la Banque française du commerce extérieur, laquelle a finalement accepté de rejoindre la dizaine de banques chargées de tenir hors de l'eau cette filiale de Matra.

Parmi les replis les plus significatifs, figurent Papeteries de Gascogne, Béghin-Say et Creusot-Loire, en baisse de 4 % à 5 %, et l'indicateur instantané progressait de 0,1 % à quelques minutes du son de cloche final.

En raison de l'abondance des ordres d'achats, l'action Etablissement Albert n'a pu ère cotée sur le second marché de Nantes où elle faisait son apparition, seul un prix indicatif de 305 F, demandé, ayant pu être inscrit.

Sur le marché de l'or, le lingot est revenu à 100 000 F (– 200 F), le napoléon étant inchangé à 651 F.

A Londres, le métal fin n'a guère varié à 383 dollars l'once.

Dollar-titre : 10,58/64 F.

NEW-YORK

L'avance reprend

Stoppée vingt-quatre heures plus tôt, l'avance des cours a repris mercredi à Wall Street. Pas à vive allure, mais de façon assez marquée quand même pour porter en clôture l'indice des industrielles à 1 251,32 (+ 3,36 points).

Le bilan de la séance a mieux illustré encore cette reprise. Sur 1 973 valeurs traitées, 917 ont monté, 632 ont baissé et 424 n'ont pas varié.

Pour l'essentiel, l'encouragement est venu des prévisions de dividendes accrus faits par A.T.T., mais aussi des bien meilleurs résultats trimestriels de Hewlett-Packard que ceux escomptés. Par contagion, les valeurs de haute technologie ont progressé en assez grand nombre, et ce mouvement a eu un effet d'entraînement sur tout le marché. Cependant, les dernières prédictions sur l'évolution haussière des taux d'intérêt faites par le « gourou » de Wall Street, M. Henry Kaufman, ont quelque peu ralenti les ardeurs. Mais elles n'ont pas eu la portée que l'on craignait, certaines commençant à mettre en doute la crédibilité de l'augure. Ce dernier, il est vrai, a mis un bémol à ses propos en parlant d'une reprise économique robuste.

L'activité a porté sur 83,58 millions de titres contre 77,8 millions.

VALEURS	Cours du 15 nov.	Cours du 16 nov.
Alcoa	43 3/4	43 3/4
A.T.T.	62	63 1/8
Boeing	42	40 1/2
Chase Manhattan Bank	46	46
Du Pont de Nemours	52 3/8	53 1/4
Eastman Kodak	72 1/4	72 1/2
Exxon	37 5/8	37 1/8
Ford	63 7/8	64 3/8
General Electric	55 1/2	54 7/8
General Foods	50	49 3/4
General Motors	76	75 7/8
Goodyear	32 1/2	32 5/8
I.B.M.	124 5/8	124 3/8
I.T.T.	42 3/4	42 5/8
Mobil Oil	29 1/8	29 1/8
Pfizer	40 1/4	38 7/8
Schlumberger	50	50 7/8
Texaco	35 3/4	36 3/8
U.A.L. Inc.	33	33
Union Carbide	65 3/4	66
U.S. Steel	27 1/2	27 3/4
Westinghouse	49 1/4	49 1/4
Xerox Corp.	46 3/8	46 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT DU NORD. – Associé à une douzaine de ses propres filiales bancaires et à la société Locabail, le Crédit du Nord vient de créer un établissement de crédit-bail sous le nom de Norbail, chargé de participer au financement des équipements professionnels des petites et moyennes entreprises et industries, ainsi que des entreprises artisanales et des professions libérales. Cette société de crédit-bail sera détenue à 66 % par le groupe Crédit du Nord et à 34 % par le groupe Locabail, sa présidence étant confiée à M. Pierre Barberie, actuellement directeur général adjoint du Crédit du Nord. Norbail est dotée d'un capital initial de 50 millions de francs.

ÉTABLISSEMENTS ALBERT S.A. – Introduite le 16 novembre 1983 sur le second marché de la Bourse de Nantes, cette entreprise de confection vendéenne n'a pu être cotée ce jour-là en raison de l'abondance des ordres d'achat. En effet, près de 840 000 actions ont été demandées alors que seulement 13 400 étaient offertes au public, et la Chambre syndicale n'a pu inscrire qu'un cours indicatif, demandé de 305 F (alors que le prix d'offre minimum unitaire était de 275 F). Les cotations d'Albert S.A. seront poursuivies le 17 novembre dans la limite d'un prix indicatif en hausse de 10 % environ par rapport à 305 F, une procédure devenue habituelle, et il est prévu que les acheteurs remettent à l'avance à leur agent de change les fonds correspondant au montant de leurs ordres, ces fonds étant bloqués pendant une semaine.

GOODYEAR. – Le numéro un mondial du pneumatique devrait enregistrer, en 1983, un bénéfice net compris entre 230 millions et 250 millions de dollars, soit environ 50 millions de moins que les prévisions, a indiqué le président de Goodyear-France, M. Sam Gibara, devant le Club Presse finance. En France, Goodyear prévoit le retour à l'ère des bénéfices en 1984, avec un bénéfice net de 28 millions de francs sur un chiffre d'affaires voisin de 2 milliards de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	15 nov.	16 nov.
Valeurs françaises	146,5	147,5
Valeurs étrangères	147,4	146,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	15 nov.	16 nov.
Indice général	143,3	143,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 nov. .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 nov.	17 nov.
1 dollar (en yens)	234,75	235,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 16 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

SECOND MARCHÉ

[illegible]		

Hors-cote

[illegible]		

Étrangères

[illegible]		

SICAV 16/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1910	4,5 % 1973	1910	1900	1908	– 0 20
3010	C.N.E. 3 %	3090	3083	3072	– 0 58
176	Accor	189 20	191	191	+ 0 95
740	Euromarché	761	760	760	– 0 13
566	Europe n° 1	631	635	633	+ 0 31
750	Facom	748	749	748	....
200	Harmony	203 80	197	196 20	– 4 21
39	Hitachi	37 95	38 65	38 75	+ 2 10
695	Hoechst Akt.	708	715	710	+ 0 28
89	Imp. Chemical	91 30	92	92 50	+ 1 31
160	Inco. Limited	140 50	140	141	+ 0 35
1370	IBM	1346	1339	1338	– 0 59
74	Ito-Yokado	74	74 90	74 90	+ 1 21
440	ITT	464	464	461 50	– 0 53
860	Unilever	825	819	819 c	– 0 72
685	Unit. Techn.	704	704	706	+ 0 28
1080	Vaal Reefs	1078	1070	1065	– 1 20
505	West Deep	509	502	498	– 2 16
460	West Hold.	473	458	458	– 3 17
500	Xerox Corp.	487	486	486	– 0 20
2 45	Zambia Corp.	2 26	2 28	2 29	+ 1 32
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 145	8 137	7 900	8 300
Allemagne (100 DM)	304 230	304 240	292	312
Belgique (100 F)	14 984	14 977	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 840	271 800	258	278
Danemark (100 krd)	84 490	84 530	78	87
Norvège (100 k)	109 360	109 400	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 086	12 092	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 470	8 480	7 250	9 600
Italie (1 000 lires)	5 027	5 029	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	376 720	377 220	364	385
Suède (100 krs)	103 170	103 130	99	106
Autriche (100 sch)	43 236	43 250	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 277	5 281	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 385	6 395	5	6 300
Canada ($ can. 1)	6 589	6 582	6 390	6 730
Japon (100 yens)	3 476	3 471	3 310	3 470

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/11
Or fin (kilo en barre)	100500	100050
Or fin (en lingot)	100200	100000
Pièce française (20 fr)	651	651
Pièce française (10 fr)	378	.....
Pièce suisse (20 fr)	653	652
Pièce latine (20 fr)	625	623
Souverain	772	765
Pièce de 20 dollars	3965	3950
Pièce de 10 dollars	1750	1750
Pièce de 5 dollars	1100	.....
Pièce de 50 pesos	4060	4055
Pièce de 10 florins	650	650

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 novembre 1983 a été tiré à 536 312 exemplaires

A B C D F G H

LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 0,7 % EN OCTOBRE

La hausse sera supérieure à 9 % en 1983

Malgré un certain ralentissement, la hausse des prix de détail en France a de nouveau été forte en octobre (+ 0,7 % par rapport à septembre). Sur les trois derniers mois connus (août, septembre, octobre), le rythme annuel de la hausse des prix reste élevé (8,6 %), quoique plus faible que pendant les trois mois précédants (9,5 % pour juillet, août, septembre).

Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en dix mois, les prix ont augmenté de 8,4 %. Même dans l'hypothèse — optimiste — où les prix n'augmenteraient que de 0,4 % en novembre, puis encore en décembre, l'année se terminerait sur une hausse de 9,3 %, assez éloignée de l'objectif gouvernemental de 8 %. L'échec — à court terme en tout cas — est d'autant plus net que les prix des produits manufacturés, des services, du commerce restent contrôlés.

La difficulté est maintenant double : le timide ralentissement des hausses de prix qui s'est esquissé depuis quelques mois va-t-il se confirmer ? La différence de rythme d'inflation avec les pays étrangers va-t-elle rester aussi élevée qu'actuellement (auquel cas la tenue du franc serait remise en cause dans le courant de l'année prochaine) ? Ou se réduira-t-elle ?

Les éléments qui permettent de répondre à ce genre de question sont très contradictoires. D'un côté, les chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE prévoient des hausses de prix extrêmement faibles au cours des prochains mois. D'un autre côté, outre des tensions persistantes sur les prix des produits alimentaires, les très fortes hausses des prix des matières premières importées (+ 30 % en octobre par rapport à la moyenne de 1982) entraîneront inéluctablement un relèvement des prix des produits manufacturés.

La bataille contre l'inflation sera difficile à mener en 1984, comme elle l'a été en 1983, et l'objectif d'une hausse de 5 % l'année prochaine apparaît bien optimiste.

UNE « CHARTE DE GESTION » DE LA POSTE VA ÊTRE ÉTUDIÉE

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 16 novembre, le budget annexe des postes et télécommunications. Ce budget s'élève à 155,6 milliards de francs, en augmentation de 8,9 % par rapport à 1983.

A l'occasion de la discussion de ce budget, M. Louis Mexandeau, ministre chargé des P.T.T., a annoncé la mise en place, dès le mois de décembre 1983, d'une commission chargée de reprendre les travaux déjà menés en vue de la définition d'une « charte de gestion de la poste » (*le Monde* du 4 février) et de mener ceux-ci à bien rapidement afin de *« conclure la charte (...) d'ici à mai 1984, en vue des arbitrages du budget de 1985 »*.

Cette commission, présidée par M. Jacques Chevallier, doyen de l'université d'Amiens, devrait comprendre *« paritairement*, a précisé le ministre, *des rapporteurs extérieurs aux P.T.T., venant des grands corps de l'État, des fonctionnaires de la poste, de grades divers, n'appartenant pas à l'administration centrale »*.

[Né le 2 juillet 1943 à Avesnes-sur-Helpe (Nord), M. Jacques Chevallier est docteur en droit et sciences économiques et agrégé de droit public et science politique. Chargé de travaux à l'université de Lille en 1964, puis assistant à Paris en 1966, il est nommé professeur à la faculté de droit de Nancy (1970) puis à celle d'Amiens dont il est le doyen depuis 1979. Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, il est l'auteur de travaux sur la science administrative, les services publics, les droits des consommateurs. Nommé, en 1981, membre de la commission de refonte du droit de la consommation, il fait partie, depuis 1982, de la mission « Espace national, décentralisation, démocratie ».]

FORTE HAUSSE DU DOLLAR : 8,19 F

Une forte poussée a été enregistrée sur le dollar jeudi 17 novembre 1983, sur des marchés des changes nettement plus agités. A Francfort, le cours du « billet vert » est passé de 2,6730 DM à 2,6930 DM, tandis qu'à Paris, il s'élevait brutalement de 8,13 F à un peu plus de 8,19 F, se rapprochant ainsi du cours record de 8,24 F établi le jeudi 11 août 1983. A Tokyo, en revanche, il n'a guère progressé, s'établissant à 235,50 yens contre 235 yens, ce qui a fait monté la monnaie japonaise en Europe, notamment en France où elle a battue un record historique (348,50 yens pour un franc).

A l'origine de cette poussée on trouve, d'abord, une vive intensification des achats soviétiques (plus de 1 milliard de dollars par jour) dont les premiers signes ont été relevés vendredi 11 novembre, au milieu des rumeurs sur le décès de M. Youri Andropov. Les achats correspondraient, dit-on, à des ventes d'or sur le marché mondial : le prix du métal a encore glissé, revenant de 383 dollars l'once à 376 dollars. Un autre facteur de hausse pour la monnaie américaine a été constitué par les déclarations de M. Henri Kaufman, l'expert new-yorkais bien connu, selon lesquelles la vigueur de la reprise économique aux États-Unis et le durcissement prévisible de la politique des autorités monétaires américaines, conduiraient à une hausse du taux en 1984, à court et à long terme.

● *Livre blanc sur la communication sociale.* — Michel Le Net, enseignant à l'université de Paris-I et président de l'Institut de la communication sociale (Icos), vient de publier le rapport qu'il a remis au premier ministre en avril 1983 sur la communication sociale, c'est-à-dire l'information livrée au public par les dirigeants politiques et sociaux et le public.

★ Les éditions de l'Institut de la communication sociale, 26, boulevard Raspail, 75007 Paris, tél. 548-81-73. 180 F franco.

Déçus par les propositions du gouvernement

LES POMPISTES ENVISAGENT DE NOUVELLES ACTIONS DE PROTESTATION

Les trois organisations représentatives des pompistes, extrêmement déçues par les propositions faites par les pouvoirs publics le 16 novembre pour accompagner la restructuration du réseau de distribution des carburants, doivent décider jeudi 17 novembre, à 16 heures, des formes nouvelles à donner à leur mouvement de protestation.

Après le blocage, au cours du week-end du 11 novembre, de nombreux dépôts de carburants des compagnies, les pompistes envisagent de porter l'accent sur les services rendus aux consommateurs, qui pourraient soit devenir payants (vérification du niveau d'huile, de la pression des pneumatiques, etc.), soit être, momentanément et de façon symbolique, supprimés (ouverture la nuit ou le week-end).

Les gérants de stations-service sont exaspérés par la récente augmentation décidée par les pouvoirs publics, du montant des rabais maximaux autorisés à la pompe, laquelle devrait accélérer la disparition des petits points de vente (10 000 à 15 000 stations seraient menacées). Ils estiment que les propositions des pouvoirs publics, liées à la création d'un fonds de modernisation des points de vente, sont un *« rêve »*, aucun financement n'étant prévu.

LE BUREAU EXÉCUTIF DU P.S. PRÉPARE LA RENCONTRE AVEC LE P.C.

Le bureau exécutif du parti socialiste, réuni mercredi 16 novembre, a débattu de la préparation de la rencontre P.C.-P.S. de « vérification » de l'accord de juin 1981, prévue pour le 1er décembre.

M. Lionel Jospin a souligné la nécessité de ne pas masquer les divergences avec la direction du parti communiste sur la politique internationale, la politique économique et sociale, la pratique de l'union de la gauche. Selon le premier secrétaire du P.S. rien ne serait pire qu'une déclaration commune d'accord qui évacuerait les problèmes de fond. Elle risquerait de ne pas être crédible dans la mesure où le P.C.F. continuerait aussitôt à exprimer ses divergences. M. Jospin souhaiterait que soit débattue la question de la nature de la crise et qu'il soit reconnu qu'elle n'affecte pas seulement les pays de l'Ouest, mais aussi ceux de l'Est.

Les amis de M. Pierre Joxe ont souhaité que, afin de donner à cette rencontre une issue positive, des propositions d'ordre programmatique puissent être envisagées entre communistes et socialistes pour l'avenir.

● *M. Jean-Marie Rausch réélu président du conseil régional de Lorraine.* — M. Jean-Marie Rausch (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, maire de Metz, vient d'être réélu président du conseil régional de Lorraine, au premier tour, par 49 voix contre 16 à M. Charles Metzinger (P.S.), député, maire de Freyming-Merlebach (Moselle).

L'Alliance révolutionnaire caraïbe revendique les attentats commis en Guadeloupe

L'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC) a revendiqué, mercredi 16 novembre dans un communiqué, la série d'attentats commis lundi 14 novembre en Guadeloupe, dont le plus grave — l'explosion d'une voiture piégée dans la cour de la préfecture de Basse-Terre — a blessé vingt-trois personnes.

Dans ce communiqué, l'ARC déclare *« la lutte ouverte contre l'occupant et ses relais locaux et exhorte le peuple guadeloupéen, en particulier les jeunes, à prendre une part active dans la bataille pour la libération nationale. » « Dans la phase présente*, poursuit le communiqué, *nos actions s'inscrivent dans le cadre du harcèlement des troupes d'occupation française. Demain elles seront plus directes et nous affronterons les bandits français face à face et en plein jour »* ; avant de conclure : *« Nous avons choisi de nous dévouer et de nous battre pour la cause de l'indépendance (...) pour la Caraïbe libre et les frères grenadiens en particulier et contre l'expansionnisme américain. »*

L'ARC est un mouvement indépendantiste clandestin antillo-guyanais qui s'est manifesté pour la première fois, le 29 mai dernier, par une série de dix-sept attentats commis simultanément en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à Paris (*le Monde* du 31 mai).

Après cette nouvelle série d'attentats, M. Georges Lemoine, secrétaire d'État aux DOM-TOM, a déclaré, mercredi 16 novembre à l'Assemblée nationale, que *« le gouvernement mènera la lutte contre les terroristes en Guadeloupe, mais que cela ne l'empêchera pas de poursuivre dans le même temps son action réformatrice dans l'ensemble des départements d'outre-mer. » « Nous condamnons sans restriction*, devait ajouter M. Lemoine, *les agissements de cette infime minorité d'irresponsables sans scrupules qui, faute de parvenir à rassembler autour de leurs thèses la moindre adhésion de la population, n'hésitent pas aujourd'hui à faire couler le sang pour destabiliser la situation. »*

M. Georges Lemoine a également précisé que les six attentats commis lundi 14 novembre en Guadeloupe, ont causé *« des dégâts considérables »* et fait une vingtaine de blessés à la préfecture, où les dégâts sont estimés à un million de francs.

Le secrétaire d'Etat répondait à une question d'actualité posée par M. Didier Julia, député R.P.R. de Seine-et-Marne. Celui-ci avait affirmé que *« les terroristes de l'ARC* [...] *sont directement issus du Groupement de libération armée de la Guadeloupe (GLA) »* et déploré que les responsables du GLA *« qui étaient en prison en 1981 aient été libérés et amnistiés depuis »*.

Il faut que les échanges entre la gauche française et les démocrates américains se multiplient

estime M. Jean-Pierre Chevènement

De notre correspondante

New-York. — Invité au titre du « programme d'échanges Paris—New-York » organisé par la City University of New-York (CUNY) et les principales universités parisiennes (1), M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre d'Etat de la recherche et de l'industrie, a participé, les 14 et 15 novembre, à plusieurs tables rondes sur les stratégies industrielles en France et aux Etats-Unis.

De ces rencontres, M. Chevènement a retenu l'intérêt soulevé par la politique industrielle et la planification dans les milieux démocrates américains, alors même que l'administration au pouvoir se révèle totalement fermée à ces conceptions. Pour le maire de Belfort, il y a pourtant un secteur qui applique une certaine politique industrielle : c'est celui de la défense. La plupart des interlocuteurs de l'ancien ministre français lui ont assuré que la reprise économique américaine durerait au moins jusqu'à la fin de l'année prochaine, c'est-à-dire une fois passées les élections présidentielles.

M. Chevènement s'est inquiété des malentendus qui, à son avis, ne cessent de s'aggraver entre les Etats-Unis et la France, mais aussi l'Europe en général. *« Les Américains, même « libéraux », ne comprennent pas la logique de l'expérience française »*, estime-t-il.

M. Chevènement a aussi senti plusieurs de ses interlocuteurs inquiets d'un possible rapprochement entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale, bien qu'il leur ait fait valoir que, si les matières premières soviétiques et le marché potentiel que constitue l'U.R.S.S. peuvent jouer un rôle important en Europe, il ne s'agit aucunement de liens de dépendance. *« Pour le gaz naturel, par exemple, la France dépend beaucoup plus de l'Algérie, de la Norvège et des Pays-Bas que de l'Union soviétique »*, leur a-t-il affirmé.

Le maire de Belfort a été aussi troublé par les soupçons que l'alliance du gouvernement socialiste français avec les communistes font naître chez les Américains : un journaliste new-yorkais lui a ainsi demandé avec insistance si la décision de retirer la phrase : *« Nous sommes équidistants de l'Union soviétique et des Etats-Unis »*, dans le communiqué final du congrès de Bourg-en-Bresse était due à un souci de ménager les Soviétiques...

M. Chevènement estime qu'il est urgent de multiplier les échanges entre la gauche française et les démocrates américains. D'autant, souligne-t-il, que *« malgré les différences de cultures et les malentendus divers, les contacts sont fructueux et agréables avec les Américains dont la forme d'esprit permet, en tout cas, le dialogue »*.

NICOLE BERNHEIM.

(1) The Institute for Democratic Socialism et le département de sociologie de CUNY, ainsi que plusieurs alliances françaises, participent à l'organisation du voyage de M. Chevènement, qui se rendra aussi à l'université de Berkeley, près de San Francisco, et à Washington.